

ANNUAIRE
de la
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE
DE LA LORRAINE

69^e Année (1955)

TOME LV



METZ - 14, RUE DES CLERCS
EDITIONS LE LORRAIN
1956

Siège de la Société : Aux Archives de la Moselle

[Br. METZ]

4

Socié

ANNUAIRE

de la

Société d'Histoire et d'Archéologie
de la Lorraine

TOME LV

SOCIETY

ANNUAIRE

de la

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

DE LA LORRAINE

69^e Année (1955)

TOME LV



METZ - 14, RUE DES CLERCS
EDITIONS LE LORRAIN
1956

Siège de la Société : Aux Archives de la Moselle

Les opinions et jugements émis par les auteurs des mémoires qui sont publiés dans les volumes de l'annuaire, n'entraînent aucunement la garantie de la Société; les auteurs restent seuls responsables de ce qu'ils avancent dans leurs écrits.

[n° 39]

Le Christianisme au Mont Hérapel

Les constatations faites au M. H. à l'occasion des fouilles, et l'importance de nombreuses trouvailles archéologiques, provenant du dit lieu, plaident pour l'existence de plusieurs sanctuaires au vicus gallo-romain. E. Huber a mis à jour au « Tempelacker » les fondations d'un temple octogonal, confondu d'abord avec celui trouvé au XVIII^e siècle par l'abbé Traize, curé de Saint-Avold (1).

La découverte de l'inscription en l'honneur de Sol et de Luna prouve que les deux divinités avaient fort probablement au Mont Hérapel leur sanctuaire, peut-être l'un ou l'autre des temples précités (2). D'autres divinités, en premier lieu Mercure, avaient au site historique leurs disciples. La population du vicus était formée en général par des artisans et commerçants (3).

Sol et Luna rappellent le culte des astres, dont le Mont Hérapel a dû être le centre non seulement à l'époque gallo-romaine et aux temps de l'indépendance gauloise, mais fort probablement même avant cette période. Des documents archéologiques (trouvés au Mont Hérapel), témoignant du culte solaire à l'époque hallstattienne, ont été découverts et leur étude est prête pour la publication (4).

Un lieu et centre d'une telle importance au point de vue religieux ne pouvait pas rester à l'écart de la religion chrétienne.

Etant donné aussi l'importance du réseau des voies romaines, dont le Mont Hérapel formait lieu d'étape et point de départ, les missionnaires avaient donc toute facilité de déplacement (5). Ce grand avantage pour la propagation de la foi chrétienne a dû être fructueux au Mont Hérapel même et dans sa région.

(1) Emil: HUBER, *Le Hérapel*, pp. 40-41.

(2) E. BERGTHOL, *Un nouveau bronze figuré du Mont Hérapel, Sol, le dieu Soleil*, *Cah. lorr.*, 1939, pp. 41-47.

(3) E. BERGTHOL, *Mercuré au Mont Hérapel*, *Cah. lorr.*, 1936, pp. 33-39.

(4) E. BERGTHOL, *Nouveaux documents archéologiques du culte solaire au Mont Hérapel* (inédit).

(5) E. BERGTHOL, *Une nouvelle Epona du Mont Hérapel*, *Annuaire de la S.H.A.L.*, 1935, p. 129; tiré à part, p. 5.

Pendant tout le moyen âge, et bien des siècles après, les voies romaines restèrent les seules artères de circulation. Sur les routes qu'empruntèrent aux premiers siècles les missionnaires, plus tard de nombreux pèlerins suivirent.

*

**

Des documents archéologiques provenant des premiers chrétiens du Mont Hérapel ne manquent pas. Peu nombreux encore, ils sont caractéristiques et variés. Outre les nombreuses monnaies de l'époque constantinienne avec le Chrisme, parmi elles le superbe médaillon d'argent de Constant I^{er}, mis à jour à l'occasion des fouilles et conservé au musée de Metz, on avait trouvé au Mont Hérapel des bagues avec pierres gravées.

L'une d'elles montre une femme debout, amplement drapée, tenant une palme. Une autre pierre gravée laisse apercevoir une colombe, portant une couronne dans son bec (6). Une broche-fibule représente un cerf.

La palme, la colombe et le cerf sont des symboles chrétiens. Comme nous trouvons les dites figurations consacrées aussi aux divinités païennes, ces objets de parure furent portés à la fois par les adhérents des deux cultes. Où les païens ne pouvaient voir qu'une vulgaire amulette, les initiés reconnaissaient un frère dans le Christ.

Une broche-fibule en forme de poisson, trouvée dans les substructions gallo-romaines du territoire d'Elvange, canton de Faulquemont (Moselle), peut être attribuée à l'un ou l'autre des centres chrétiens de Metz ou du Mont Hérapel (7). A la fin du II^e siècle, le poisson est partout considéré comme le symbole du Christ.

Bœcking, en fouillant la nécropole du vicus, trouva des tombes à inhumations et à incinérations. Les premières ont restitué deux croix, une cuillère, portant comme ornement le poisson, l'image du Christ, et une bague, dont le chaton montre une colombe, cantonnée de quatre croix (8).

Si l'image du poisson plaide pour la présence des chrétiens au Mont Hérapel avant la fin du II^e siècle, les croix datent de l'époque où le christianisme est devenu religion d'Etat (9).

*

**

Le sol du Mont Hérapel a restitué de nouveaux documents archéologiques chrétiens :

1° Un petit bouton de bronze à une tige (*fig. 1*). D'une forme circulaire, il est entaillé au bord. Le champ, légèrement évidé, était émaillé :

(6) E. HUBER, *op. cit.*, p. 26, pl. XXV, 255, 288.

(7) E. BERGTHOL, *Une broche-fibule gallo-romaine en forme de poisson*, *Cah. lorr.*, 1952, pp. 5-7.

(8) E. HUBER, *op. cit.*, p. 300, note 1.

(9) THÉODOSE (339-395) avait défendu le culte païen et proclamé le culte chrétien religion d'Etat.

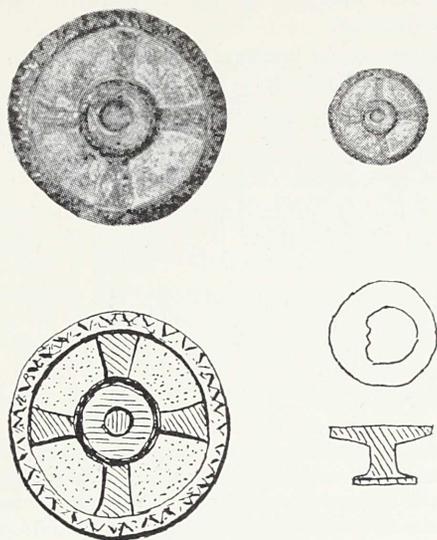


Fig. 1.

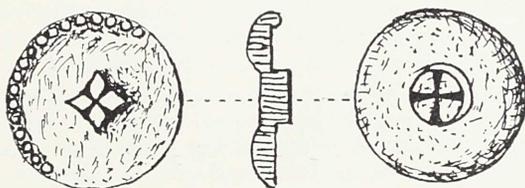


Fig. 2.

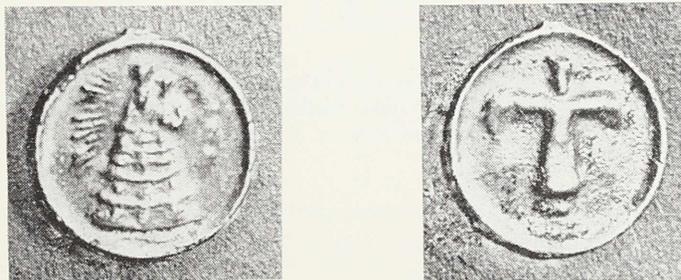


Fig. 3.

une croix grecque, en émail rouge foncé, orne encore l'excavation; les autres émaux ont disparu.

Le motif ornemental du bouton, nous le trouvons sept fois sur une broche-fibule émaillée, découverte sur l'emplacement de la nécropole gallo-romaine de Morsbach, au pied du Mont Hérapel. Grâce à cet objet de parure, la reconstitution des émaux du bouton est possible. Pour de plus amples détails concernant le bouton émaillé, veuillez consulter notre étude : *Boutons antiques et anciens du M. H.*

Par ses bouts évasés, la croix émaillée ressemble beaucoup au monogramme cruciforme du Christ de la première inscription chrétienne, trouvée dans les fouilles de la Lunette d'Arçon à Metz (10).

La forme de la croix du bouton est celle qui domine au haut moyen âge. Nous la trouvons sur une pierre sculptée du VI^e siècle, découverte à l'église de Cheminot (Moselle). La croix est inscrite dans un cercle comme celle du bouton (11).

Une croix analogue orne aussi le linteau de la porte d'entrée de la très ancienne chapelle de Faux-en-Forêt (Moselle). Cette croix est entourée de plusieurs croix simples, sept ou huit, formées de traits horizontaux et verticaux, toutes inscrites dans des cercles. La croix de l'église de Cheminot est accompagnée d'un poisson et la sculpture de la chapelle de Faux-en-Forêt de deux poissons de chaque côté (12).

2^o Une petite pâte de verre noir (*fig. 2*), d'une forme carrée avec côtés légèrement curvilignes. La surface extérieure est coupée par deux rainures ternes assez profondes qui se croisent. Elles partagent la surface en quatre petits losanges polis. Les facettes d'un cabochon d'une autre pâte de verre noir sont polies également (13).

La monture de fer, fortement rongée par la rouille, rappelle l'état de conservation d'une bague du même métal, ayant comme chaton une belle intaille-cornaline, ornée d'un génie déposant les armes (14).

Au dos de l'enchâssure se trouve une ouverture circulaire (*fig. 3*). La face intérieure de la pâte de verre est craquelée. En regardant de ce côté à contre-jour, on aperçoit dans une belle teinte lilas foncé, une petite croix grecque qui rappelle celle du bouton émaillé. La pâte de verre a été trouvée par nous à proximité de la chapelle Sainte-Hélène.

3^o Une petite croix en tôle de bronze bien mince, ornée de six perles de verre. Vu la petitesse de l'objet, muni d'un œillet, elle provient d'un chapelet ancien.

*

**

Au Mont Hérapel même, une toute petite chapelle et près d'elle un filet d'eau attirent depuis des siècles des pèlerins, venant parfois de loin. Le bien modeste oratoire avec sa petite source, dont l'eau pas-

(10) J.-B. KIRCH, *Les anciennes Croix, surtout Croix des champs en Lorraine*, p. 15, fig. 2.

(11) E. MORHAIN, *Découverte archéologique dans l'église de Cheminot (Mos.)*, *Ann. S.H.A.L.*, 1953, p. 90, fig. 2.

(12) F.-A. KRAUS, *Kunst. u. Altertum in Lothringen*, p. 123, fig. 27.

(13) E. BERGTHOL, *Bagues, gemmes et pâtes de verre du Mont Hérapel*, *Cah. lorr.*, 1938, p. 52, pâte de verre N.

(14) E. BERGTHOL, *op. cit.*, *Cah. lorr.*, 1938, pp. 49-56, fig. e.

sait et passe encore pour favorable à la guérison de certaines maladies des yeux, sont placés sous le vocable de sainte Hélène.

Sainte Hélène, mère de Constantin le Grand, évoque le souvenir d'une période relativement courte mais très importante au Mont Hérapel, comme les documents archéologiques, notamment des monnaies romaines, le prouvent.

L'impératrice, répudiée en 292 par Constance Chlore, se retira dans la solitude et une légende locale la place au Mont Hérapel. Là, elle aurait fait ériger un sanctuaire chrétien; ainsi le nom de la sainte est-il intimement lié à l'histoire de la « Colline sainte » (15).

Avant de quitter définitivement le lieu de son séjour caché pour se rendre à la cour de son fils à Trèves, peut-être aussi après sa conversion au christianisme vers 312, sainte Hélène aurait bien pu destiner un temple au culte chrétien. Cela nous paraît d'autant plus probable que la liberté du culte chrétien a été promulguée en 313 par son propre fils.

Un acte épiscopal de l'évêque de Metz, Jacques de Lorraine, de 1254, mentionne une chapelle à Cocheren — « capellam suam Kokere ». — Dans un autre document, daté du 5 janvier 1331, l'abbé de Saint-Nabor (Saint-Avold) parle même d'un monastère à « Cucura » — Cocheren. — Cet acte mentionne en plus le nom de sainte Hélène.

S'agit-il d'un prieuré avec l'église, ou d'une grande chapelle située à Cocheren même ou plutôt au Mont Hérapel, ou d'un autre bâtiment important pour lequel le comte Jean de Sarrebruck donna l'autorisation de faire couper dans ses forêts les bois nécessaires à la réédification et à la restauration du monastère Sainte-Hélène à « Cucura », monastère dont la construction en bois avait été détruite par un incendie (16).

La chapelle de Sainte-Hélène, si petite, si insignifiante, sans aucune prétention architecturale, ne peut être visée par l'acte du comte de Sarrebruck, et voici pour quelle raison. L'édicule est adossé au rocher qui forme aussi son toit et les murs de la façade et des côtés n'ont qu'une superficie de 6 ou 7 m² (17).

Le monastère à « Cucura » nous le cherchons au Mont Hérapel même, à l'emplacement du temple le plus important. D'après la légende, sainte Hélène a fait ériger un sanctuaire chrétien. S'agit-il d'une construction nouvelle ? Nous ne le croyons pas ! Il faut penser plutôt à la transformation d'un temple païen en sanctuaire chrétien.

E. Huber n'ose pas se prononcer nettement sur le vrai caractère du temple, dont il avait trouvé les substructions octogonales. Il parle d'un « temple païen hypétre ou chapelle primitive chrétienne » (18).

*
*
*

(15) Maurice TOUSSAINT, *Entre Moselle et Sarre: La Colline Sainte de Hérapel*, Le Pays lorrain, 1928, pp. 145-163.

(16) E. HUBER, *op. cit.*, pp. 21.

(17) E. HUBER, *op. cit.*, pp. 20-23, pl. V, La chapelle.

(18) E. HUBER, *op. cit.*, p. 300.

Du v^e au xx^e siècle, l'histoire du christianisme au Mont Hérappel serait complètement muette, sans les documents écrits de 1254 et 1331. C'est la découverte d'un document archéologique qu'intrompt le long silence, en confirmant pour ainsi dire les pièces écrites précitées. L'antiquité en question est une clef-reliquaire en bronze, trouvée par un habitant de Cocheren. Vendue par son propriétaire au musée de Sarreguemines, elle n'y resta malheureusement que peu de temps pour entrer ensuite par voie d'échange au musée de Strasbourg.

R. Forrer, l'ancien conservateur du musée, attribua la clef-reliquaire à l'époque carolingienne (19). Elle se place entre l'an fatal de la destruction du vicus, 405, et 1254 où, pour la première fois, on mentionne la chapelle de Cocheren.

La forme et l'ornementation du curieux objet montrent une ressemblance frappante avec certaines clefs et d'autres objets gallo-romains du Mont Hérappel et des alentours. Fabriqué fort probablement dans la région, il représente l'œuvre artistique d'un fondeur de bronze fort habile qui savait travailler d'après la tradition et la technique des fondeurs-ciseleurs de bronze gallo-romains (20).

Une comparaison avec les extrémités de la broche-fibule émaillée de Morsbach nous persuade que la clef-reliquaire pourrait être plus ancienne encore (21).

Quant à la boîte reliquaire, elle abrita fort probablement une particule de la Sainte Croix, précieuse découverte faite par sainte Hélène sur le calvaire du Golgotha. Plus tard, au ix^e siècle, où le culte de la sainte commença à se propager dans la région, on a pu ajouter à la particule de la Sainte-Croix une relique de sainte Hélène (22).

*
**

A l'occasion de notre première visite de la chapelle Sainte-Hélène en 1923, les simples et nombreux ex-voto en forme de petites croix, placés autour du modeste oratoire, attirèrent notre attention. Fabriqués sur place avec des tiges de prêle, dont le versant près de la chapelle est presque entièrement couvert, ils sont placés partout où les fentes et des inégalités du rocher le permettent.

La boîte de la clef-reliquaire porte sur ses deux faces ajourées des croix grecques, traversées de croix Saint-André. Au centre nous remarquons une espèce d'étoile qui rappelle par sa forme la coupe horizontale d'une tige de prêle-equisétacée (23).

Les ex-voto en forme de croix nous paraissent être un faible reste traditionnel d'un culte local, d'origine probablement préromaine, transformé en culte de la Sainte Croix après la découverte de cette précieuse relique par une impératrice romaine, la future sainte Hélène.

(19) R. FORRER, *Une clef-reliquaire du Hérappel*, *Cah. d'Arch. d'Alsace*, 1934, pp. 259-266.

(20) E. BERGTHOL, *Clefs du Mont Hérappel*, *Cah. lorr.*, 1935, pp. 109-112.

(21) E. BERGTHOL, *Boutons antiques et anciens du Mont Hérappel* (inédit).

(22) La translation du corps de sainte Hélène à Hautvillers, près de Reims, a eu lieu en 841.

(23) R. FORRER, *op. cit.*, *Cah. d'Arch. d'Alsace*, 1934, pp. 262, 263, 266; fig. 75, 76.

Signalons, enfin, pour clore notre étude, un objet de dévotion contemporain, trouvé aussi au Mont Hérapel. C'est une toute petite médaille de piété, coulée en bronze, module 12 millimètres. Couverte d'une patine foncée, l'avvers montre une madone portant l'Enfant Jésus. Du côté gauche de la Mère de Dieu, on remarque des rayons, du côté opposé des nuées (*fig. 3*).

Vu la petitesse de la médaille, la figuration du revers apparaît imprécise. La représentation apparaît comme une croix, portant la Sainte Tunique. Nous rappelons les crucifix où le Christ est habillé d'une tunique à manches, allant jusqu'aux poignets, assez répandus au moyen âge. Différents crucifix de ce genre, très vénérés, datent du XI^e et XII^e siècles (24). La petite médaille, souvenir d'un pèlerinage, ornaît comme tel un rosaire ancien, et a été peut-être perdue à l'occasion d'un pèlerinage à la chapelle Sainte-Hélène.

*

**

N'est-ce pas bien singulier et étonnant que les différents documents archéologiques, trouvés au Mont Hérapel, portent comme motif ornemental la Croix ? Ils nous rappellent le souvenir de la pieuse impératrice à laquelle nous sommes redevables de la découverte de la Croix du Christ. D'après la légende, sainte Hélène aurait vécu un certain temps au Mont Hérapel. Quoi qu'il en soit, sainte Hélène est à considérer comme la patronne du célèbre site historique; pour cette raison, sa statue orne depuis quelques mois le versant de « la Colline Sainte » dominant Cocheren.

E. BERGTHOL.

(24) Cécile JÉGLOT, *Le Crucifix*, pp. 19-21.

L
des
gr
siss
dant
lins
trou
ves
poi

1) L
B

C
P
Norm
r
dans
Sain
N
Rin
de N
M
m

(1)
in
Le
de
de
18
et
p. 12

Le Droit de Grenouillage en Moselle

Le droit de grenouillage, l'un des droits féodaux dits ridicules, est l'obligation imposée durant le moyen âge aux paysans de battre l'eau des fossés des châteaux, des rivières et des étangs, pour empêcher les grenouilles de troubler du mois d'avril au mois de juin, pendant la saison dite des amours, le sommeil des seigneurs, quand ceux-ci rendaient les plaids annaux de Pâques ou de mi-mai ou venaient résider dans leurs châteaux. Les mentions les plus anciennes de ce droit se trouvent dans la liste des fiefs et offices de l'abbaye de Corbie, rédigée vers 1200, et dans le censier de l'abbaye Saint-Maximin de Trèves, composé entre 1177 et 1219.

1) Le droit de grenouillage dans la Meurthe-et-Moselle et le Bas-Rhin.

Cette coutume féodale est connue en Belgique (Flandre), Allemagne, Pologne, Lombardie, Suisse, dans la vallée du Rhône, en Bretagne, en Normandie, dans la plaine du Nord (1). Elle était particulièrement répandue dans l'Est de la France : à Luxeuil, Lavilleneuve et Aubigny dans la Haute-Saône, aux Thons près de Lamarche, à Monthureux-sur-Saône et Giraucourt, près d'Épinal, dans les Vosges, à Laxou près de Nancy (2), dans la Meurthe-et-Moselle et à Steinbourg dans le Bas-Rhin. Récemment, M. Jean Schneider, doyen de la faculté des lettres de Nancy, a retrouvé cette coutume dans les records de justice de Leyr (Meurthe-et-Moselle) et d'Elvange et de Volmerange-les-Mines en Moselle (3). Cet excellent article permet de reprendre la question du grenouillage pour la Moselle, le pays sarrois et l'Alsace bossue.

(1) Hugo HEPDING, *Die Frösche stillen in Aberglauben, Sage, Legende und Recht*, in *Hessische Blätter für Volkstunde*, t. XXXIX (1941), p. 146-169. A. van GENNEP, *Le folklore de la Flandre et du Hainaut français*, II (1936), 705. P. SÉBILLOT, *Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne* (1882), II, 236. J. TREVEDY, *Le droit de grenouillage*, Saint-Brieuc, 1899.

(2) Emile DUVERNOY, *Le droit de grenouillage*, in : *Bull. Soc. Arch. Lorraine*, 1902, p. 32-35; Pierre LOEVENBRUCK, *Les animaux du cirque*, 1954, p. 165. Eugène ROLLAND, *Faune populaire de la France*, XI (1910), 140. Charles BEAUQUIER, *Faune et flore populaire de la Franche-Comté* (1909), I, 310.

(3) *Le droit de grenouillage dans la Lorraine médiévale*, in *Pays Lorrain*, 1953, p. 12-17.

2) Le droit de grenouillage dans le pays messin.

La coutume est mentionnée à Faily, Essey, Gorze et Elvange. D'après l'instituteur Henri Lerond (4), le seigneur du château de Faily obligeait en 1444 ses manants de battre pendant les nuits d'été les grenouilles avec des gaules, munies de chiffons rouges. En revenant un matin de cette corvée, les hommes durent séparer, avec ces bâtons, leurs femmes qui se querellaient. Le seigneur leur fit traverser le village les jours suivants, toujours munis de ces bâtons en signe d'amusement. Ce serait l'origine du « Qeulo » de Faily. D'après le docteur Raoul de Westphalen, les jeunes gens devaient adoucir tous les soirs le coassement des batraciens (5).

M. Schneider a retrouvé la même coutume dans le record de justice du village disparu d'Essey-lès-La Maxe, rédigé entre 1343 et 1372 (6) : « Les deux seigneurs du ban doivent faire un coursier parmi les portierriers du ban... et le coursier a encore tel droit que si les seigneurs vont à La Maxe pour y coucher, ils peuvent mander le coursier. Et le coursier doit y aller et doit porter son écuelle [suspendue] à son cou et son pot [d'eau] dans la main; le pot signifie qu'il doit laver les mains du seigneur à table. Et doit manger de tels mets, comme le seigneur mange, et boire de tels vins, comme le seigneur boit... Et quand il a bu et mangé, il doit aller faire son métier, et doit avoir une verge de sept pieds et doit aller battre les raines (les grenouilles) autour de la maison et doit dire : or paix, raines, messire dort. Et si le seigneur (ou l'un de ses officiers) le trouve dormant, ils peuvent le jeter à l'eau sans contestation, et le coursier doit alors cinq sous d'amende ». Comme les habitants d'Essey, ceux de Monthureux-sur-Saône, en frappant l'eau, devaient chanter le refrain : pâ (paix), pâ, renottes (petites grenouilles), pâ, veci (voici) monsieur l'abbé de Luxeu (Luxeuil), que Dieu gâ (garde) !

D'après Westphalen (7), les habitants de Vionville étaient jadis, au dire des Gorziens, obligés de battre chaque soir l'eau du vivier, situé à la tête du moulin de Gorze, afin d'empêcher les grenouilles de troubler le sommeil des moines par leur coassement.

M. Schneider (8) rapporte que le record de justice d'Elvange, près de Faulquemont, de 1433 contient la stipulation suivante : « Madame (l'abbesse de Saint-Pierre-aux-Nonnains) a encore en ladite ville telles seigneuries et telles hauteurs que chaque fois qu'elle vient en ladite ville et qu'elle y a tenu ses plaids et s'il lui plait de se reposer, le maire et la justice doivent aller battre les raines et les faire taire jusqu'à tant que madite Dame ait reposé ».

(4) *Sagenborn lothringischer Burgtrümmer*, Metz, t. I, p. 326; *Le culte des plantes en Lorraine*, in *Mémoires Ac. Metz*, 1905-1906, p. 102.

(5) *Petit dictionnaire des traditions populaires messines*, Metz, 1934, col. 326.

(6) *Pays lorrain*, 1953, p. 13, d'après *Archives départementales de la Moselle*, H 2428.

(7) *Petit dictionnaire*, col. 326.

(8) *Pays Lorrain*, 1953, p. 14, d'après *Archives départementales de Meurthe-et-Moselle*, B 587, n° 13.

3) Le droit de grenouillage dans la région de Thionville.

Le grenouillage existait à Busbach et à Volmerange-les-Mines. D'après Henri Lerond (9), le seigneur de Busbach, hanté par le cauchemar de ses méfaits, forçait les manants de Veckring, Budling, Helling, Elsing, Breistroff et Buding à battre l'eau de la Canner des nuits entières, pour ne pas être dérangé dans son sommeil.

C'est l'abbé J.-B. Kaiser, ancien professeur à Montigny-lès-Metz, qui a recueilli la même coutume dans le *Weistum* de Volmerange, appartenant en 1531 à l'abbaye de Saint-Denis-lès-Paris (10) : « Wan der Herr Prior kompt reiden von Pareis und reidt zu Volmeringen in die Cappel zu St Dionisius in die Priorei, soll er lassen bringen eine silberne Schlegent. Die soll er geben [den] Geimerskinder und Klingapfelkinder. Die sollen stehen uff der Mühle bis zum Dorf herab in dem Graben, damit sie die Fresch stillen in der süssen Zeit, dass der Herr sein Ruhe kundt haben. Dargegen haben obgemelte Kinder vor ihren Lohn und Gerechtigkeit, ein Feld, liegend in den Freschhauben (Froschhufen), welches Feld dem Herrn kein Zehnt geben, dass sie den Herrn die Fresch stillen in der süssen Zeit ». En traduction : « Quand le prieur vient de Paris à Volmerange, il doit donner une fronde d'argent aux enfants des familles Geimer et Klingapfel, qui se tenant dans le fossé du moulin jusqu'au village, feront taire les grenouilles au temps de la période, pour que le seigneur puisse prendre son repos; en échange de cette corvée, ces familles jouissent d'un pré, dit champ des grenouilles, qui n'est pas grevé de dîmes ».

4) Le droit de grenouillage (Froschstillen) en Sarre.

Pour la région de Sarrebruck, un exemple de grenouillage est connu depuis la publication des records allemands par Jacques Grimm en 1840-78 (11). Dans le record de justice de 1422, les habitants de Voelklingen sont obligés de battre l'eau de la Sarre, pour permettre à la comtesse et romancière Elisabeth de Lorraine de se reposer au château en été : « Und gebürt miner Frauwen, der Gräfin zu Folkelingen zu liegen, so sollent sie (les manants) die Frösche schweigen [machen], dass sie mein Frauwe nit wecken ».

5) Le droit de grenouillage dans la région de Forbach.

Un conte sur le château de Forbach, recueilli par Mme Angelika Merkelbach-Pinck (12), rapporte que les paysans serfs devaient battre

(9) *Sagenborn*, Metz, 1921, t. II, p. 57, 66.

(10) *Weistümer aus dem Kreis Diedenhofen*, Metz, 1935, p. 142; HEPDING, 162 (cite par erreur un coutumier de Thionville).

(11) J. GRIMM, *Weistümer*, t. II, Goettingen, 1842, p. 10. ALBERT RUPPERSBERG, *Geschichte der ehemaligen Grafschaft Saarbrücken*, t. I, 2^e édit. 1908, p. 210. KARL LOHMEYER, *Die Sagen der Saar*, Sarrebruck, 1952, p. 134. MARKGRAF, *Das Moselländische Volk in seinen Weistümern*, Gotha, 1907, p. 199. N. FOX, *Saarländische Volkskunde*, Bonn, 1927, p. 315 (l'auteur interprète sans doute par erreur le mot *liegen* par *daniederliegen* (être enceinte)).

(12) *Lothringer Meistube*, Cassel, 1943, t. II, p. 91. KARL LOHMEYER, *Die Sagen der Saar*, p. 500.

l'eau de l'étang du château aux xv^e et xvi^e siècles. Henri Lerond (13) cite un conte analogue pour Puttelange-lès-Sarralbe : le seigneur, grand chasseur, aimait à se reposer aux heures de midi sous les arbres de l'étang du château, alors que les quatre valets (ou paysans) pourchassaient les crapauds à l'aide des branches de saule. Très fatigués, les valets s'endormirent un jour, de telle sorte que le coassement des crapauds réveilla le seigneur. Pris de colère, celui-ci noya les valets dans l'étang; aussitôt quatre saules poussèrent sur son bord. Quant au méchant seigneur, il fut, sa vie durant, hanté par le coassement (*Froschgequake*) des crapauds et le gémissement des quatre saules. D'après la tradition familiale, notre arrière-grand-père maternel, Mathias Hirschberger, vivant à Holving de 1809 à 1892, aurait dans sa jeunesse battu les grenouilles dans l'étang de Hirbach pour le repos du seigneur. Cette tradition, fautive pour le xix^e siècle, prouve simplement l'existence du grenouillage dans le val de Holving au moyen âge.

6) Le droit de grenouillage dans la région de Sarreguemines.

D'après un conte recueilli par Henri Lerond (14) à Sarreinsming, les manants armés de verges devaient battre l'eau des fossés du château ou de la Sarre la nuit, alors que le seigneur résidait dans le château pour lever les redevances. Le seigneur réduisait ou augmentait ces redevances suivant que les manants battaient avec plus ou moins d'ardeur les crapauds et les grenouilles. Un jour que les paysans refusèrent la corvée, le seigneur les écrasa d'impôts de tout genre. Le grenouillage de Sarreinsming est l'un des plus anciens de toute la Lorraine. Le record de justice, rédigé le 11 août 1348 par le comte Folmar de la Petite-Pierre en faveur de la famille Repper, de Sarrebruck, en fait la mention suivante : « Seind all die Leut, die in dem Hof Einsmingen wonen und hören, schuldig den Reppern eine Fronde (corvée) des Jahrs, über Nacht uff zu sein » (en traduction : les manants sont obligés de veiller la nuit pour les Repper). Le record de 1584 ne mentionne plus cette coutume.

7) Le droit de grenouillage en Alsace bossue.

D'après l'inspecteur primaire Karl Menges (15), le comte de Sarrewerden, devenu très cruel, forçait les manants de Bouquenom à battre la nuit les grenouilles dans les fossés de son château. Aussi son âme, condamnée à l'enfer, hante encore les ruines de ce château.

(13) *Lothringische Sammelmappe*, Metz, 1892, fasc. III, p. 66. Eugène BERTHOL, Mertel, in *Almanach Lorrain*, 1934, p. 30. A. MERKELBACH, *Sagen aus Lothringen*, 1940, p. 88 : la même, *Meistube*, t. I, p. 280; t. II, p. 197. Alfons KLEIN u. August LINEL, *200 Sagen aus Lothringen*, 1912, p. 130; *Lesebuch für Mittelklassen*, 7^e édit., Metz, 1910, p. 159. Ed. CHARLOT et J. WILMOTH, *Deuxième livre allemand*, 1923, p. 171. Claus SCHMAUCH, *Sagen... aus Lothringen*, 1941, Sarrelouis, p. 80. HEPDING, p. 163.

(14) SAGENBORN, t. II, p. 104. MERKELBACH, *Meistube*, t. I, p. 271. Johann-Martin KREMER, *Genealogische Geschichte des alten Ardennischen Geschlechts. Codex diplomaticus*, Francfort, 1785, p. 469. J.-P. KIRSCH, *Geschichte von Welferdingen*, Sarrebruck, 1932, p. 117. *Archives départementales de la Moselle*, E 49.

(15) *Sagen aus dem Krummen Elsass*, in *Jahrbuch des Vogesenklubs*, 1904, p. 266. Paul STINTZI, *Die Sagen des Elsasses*, 1929, t. II, p. 177. Karl LOHMEYER, p. 55. *Almanach Lorrain*, 1934, p. 75.

8) Le droit de grenouillage dans la région des Etangs.

L'archiviste départemental Henri Lepage a noté dès 1843 l'existence du souvenir du grenouillage à Albestroff (16) : d'après une tradition recueillie par le curé de Virming, quand l'évêque de Metz venait en été se reposer dans son château d'Albestroff, les manants faisaient taire le coassement des grenouilles et obtenaient ainsi des réductions de redevances, mais ils ne demandèrent jamais de réduction de corvée pour les champs dits des hosties. M. Tim Moser, ancien greffier de justice à Albestroff (17), a trouvé des traces de cette coutume également à Guermange, Torcheville et Givrycourt (la dernière localité fondée en 1609 par le cardinal de Givry, évêque de Metz).

9) Les explications de cette coutume lorraine.

a) Une marque de droit féodal (*Froeschezins, Froeschebatzen*).

Le seigneur impose ce droit bizarre à ses sujets soit d'une façon arbitraire (Bouquenom, Busbach, Puttelange), soit par plaisanterie (Faily et villages qui portent les sobriquets « grenouilles, raines, crapauds ») pour leur montrer que son autorité est illimitée. Aussi, dans la nuit du 4 août 1789, le député de la Basse-Bretagne, Le Guen de Kerangal, demanda la suppression des titres féodaux infâmes qui obligeaient les hommes de passer la nuit à battre les étangs pour empêcher les grenouilles de troubler le sommeil de leurs voluptueux seigneurs. Dès 1828, Jacques Grimm fait état de cette origine juridique, tout en rangeant encore le grenouillage parmi les droits ridicules (*Dienste aus Hoffahrt und Mutwillen*) (18).

b) Le rachat des servitudes féodales.

Aux manants qui lui assurent le sommeil et le repos la nuit et le jour, le seigneur accorde la réduction ou la suppression d'autres redevances et corvées (Sarreinsming et Albestroff) (19).

c) Une nécessité sociale.

Dès le XIII^e siècle, la multiplication des étangs, l'augmentation des fossés autour des châteaux de plaine (château de Sarreinsming) et le drainage des prés augmentent les eaux stagnantes et partant les grenouilles, à tel point que les documents du moyen âge reprochent souvent à ces animaux de devenir une calamité pour l'agriculture et les hommes (*Froschplage*). Il fallut en conséquence faire la chasse aux grenouilles (*Froschjagd*). Ce fut le cas à Essey, Vionville, Elvange, Voelkingen, Forbach et dans les villages aux sobriquets indiqués (20).

(16) H. LEPAGE, *Le département de la Meurthe*, Nancy, 1843, t. I, p. 11. Auguste PROST, *Albestroff*, 1861, p. 9. H. LEROND, t. II, p. 204.

(17) *Le battage de Veau*. in *Pays Lorrain*, 1934, p. 199-201.

(18) *Deutsche Rechtsaltertümer*, Goettingen, 4^e édit. (1922), I, 491. HEPDING, p. 168.

(19) HEPDING, p. 167.

(20) HEPDING, p. 148.

d) *Une marque de l'économie médiévale.*

En partant des champs de corvée ou des crouées de Leyr et de Volmerange, M. Schneider a mis en rapport l'apparition du droit de grenouillage aux XII^e et XIII^e siècles, avec l'abandon de l'exploitation directe et le démembrement des domaines seigneuriaux. En morcelant les réserves, les seigneurs semblent avoir voulu conserver aux tenures qui en étaient détachées un caractère particulier, ils les chargèrent d'une redevance plus spectaculaire : le battage des grenouilles. Ce serait un de ces rites, appelés par M. Arnold van Gennepe *rites de passage*, qu'on a l'habitude d'exécuter, pour attirer l'attention lors d'un mariage, du premier repas de printemps, de l'adoubement du chevalier, de la visite des limites du village, de la confirmation des catholiques (21). Les champs, chargés du cens de grenouillage, prirent les noms de *Froschlehn* (fief des grenouilles), *Froschhube* ou *Froschhufo* (manse des grenouilles) (22).

e) *Un symbole de force.*

Il est possible que cette coutume du battage, exécuté (parfois trois fois) à l'aide de branches de saule et de verges à Puttelange et à Sarreinsming (*Rutenschlag*), contienne aussi l'idée du passage à une vie plus forte, à la pleine croissance de la vie (*Lebensaufweckung*) (23). Dans le Palatinat, comme en Bavière et en Autriche, la grenouille symbolise la croissance (*Wachstumsgeist*).

f) *Un symbole de malheur qu'il faut bannir.*

D'après un conte alsacien, rapporté par Jean Variot (24), les trois crapauds, contenus dans les armoiries de Clovis, étaient des animaux diaboliques que Clovis, après sa conversion, remplaça par les fleurs de lys. Dans le conte sarrois *Haensel und die Froeschin*, recueilli par le professeur Nicolas Fox (25) et qui ressemble à l'un des contes des frères Grimm, la grenouille, que le fils du roi ose épouser, se transforme en une charmante princesse. Dans le conte *der verwünschte Frosch* (26), une grenouille, épousant une paysanne qui l'a battue, redevient un prince charmant.

En Moselle, le crapaud est un animal au service du diable. Bien connues sont les expressions lorraines : être méchant comme un crapaud (*Giftig wie e Krott*), les petites filles sont méchantes (*de kläne krotte han a Gift*) (27). Un conte lorrain non localisé, rapporté par Mme Elisabeth Kirch (28), mentionne le coassement des grenouilles de la façon suivante : Un paysan lorrain avait deux filles, toutes les deux très belles, l'une blonde et l'autre noire. La dernière était d'un caractère

(21) Paul GEIGER, *Deutsches Volkstum in Sitte und Brauch*, Berlin, 1936, p. 76.

(22) SCHNEIDER, p. 16. HEPDING, p. 161.

(23) ERNA VON VACANO-BOHLMANN, *Jugend im Jahresring*, Potsdam, 1937, p. 104-107.

(24) *Contes populaires de l'Alsace*, Paris, 1936, p. 143.

(25) *Volksmärchen... der Westmark*, Sarrelouis, 1941, p. 17, 21.

(26) NIK. FOX, *Märchen und Tiergeschichten... der Westmark*, Sarrelouis, 1943, p. 35.

(27) LEROND, *Sagenborn*, t. II, p. 214.

(28) *Geschichte und Märchen für die Jugend*, Sarrebruck, 1943, p. 179.

méchant : en allant dans la forêt, elle refuse de donner du pain à un vieillard, à l'encontre de sa sœur blonde. Aussi ne put-elle voir son futur fiancé dans l'eau d'un étang ni entendre sonner les cloches dans l'eau limpide ! Au contraire, une voix rude lui cria : celui qui est impur, ne peut entendre le son des cloches, celui qui ment, entendra le coassement des crapauds. Et au même moment des grenouilles se mirent à coasser si fort que la jeune fille en fut effrayée. Dans un autre conte (29), une jeune fille laborieuse et pure, en passant la main chaude sur un crapaud, le change en une princesse qui la récompense richement, alors que sa sœur, d'une rare beauté, mais paresseuse, est défigurée par un second crapaud. Dans le conte *le loup et la princesse*, recueilli par Mme Merkelbach, le prince-loup peut épouser une princesse, en reconnaissant la peau d'un crapaud (30). Dans la montagne de Saint-Blaise, près de Metz, le diable garde un trésor sous la forme d'un crapaud (31). Dans la mare des grenouilles, à Farschviller, le paysan avare, changé en crapaud, garde un lingot d'or dans sa bouche (32). La même légende est relevé pour la Sarre à Monclair, près de Merzig, et en Alsace, au château de Greifenstein (33). Au Hérapel, près de Cocheren, la princesse Mélusine a été transformée en un affreux crapaud, à qui personne n'ose donner le baiser de délivrance (34). Dans le pays messin, marcher sur un crapaud est un signe de malheur (35). Dans la médecine populaire, le crapaud, en s'introduisant dans la matrice de la femme enceinte, provoque les vomissements. Aussi, à Saint-Vith près de Saverne, les mères offraient des images de crapauds, coutume que l'évêque de Strasbourg défendit en 1758 (36). Les grenouilles coassent volontiers autour de Barching, près de Sarrebourg : le coassement, entendu dans les étangs des fermes de Rinting, annonce un changement de temps (37).

g) *La pêche aux grenouilles.*

Comme la pêche aux poissons, celle des grenouilles fut au moyen âge un droit seigneurial. Les manants de Pulnoy (Meurthe-et-Moselle) devaient en 1738 deux bichets d'avoine pour le droit dit la chasse aux grenouilles (38). Le blason populaire d'un grand nombre de localités mosellanes garde le souvenir de la chasse aux grenouilles et crapauds. Les habitants de Sainte-Ruffine, près de Metz, sont les *Bos*, c'est-à-dire les crapauds; ceux de Volmerange-les-Mines les *Freschefänker* (attrapeurs ou pourchasseurs de grenouilles); ceux de Tétting les *Krottekepp* (têtes de crapauds); ceux de Marienthal, les *Krottenschwänz* (queues de crapauds); ceux de Sarralbe, les *Froeschenplumpser* (les pourchasseurs

(29) KIRCH, p. 198.

(30) *Der Wolf und die Prinzessin*, Wurzburg, 1939, p. 5-7.

(31) Alfons KLEIN, p. 101.

(32) Henri LEROND, *Lothringische Sammelmappe*, fasc. III, Metz, 1892, p. 66. KLEIN, p. 25.

(33) Karl LOHMEYER, *Die Sagen der Saar, des Blies...*, Sarrebruck, 1935, p. 155. LEROND, *Sagenborn*, t. 5, p. 10, 13.

(34) A. MERKELBACH, *Meistube*, t. I, p. 168; t. II, p. 87.

(35) WESTPHALEN, 679.

(36) L. EHRET, *Schadenzauber der elsässischen Hexen an Menschen und Tieren* in *Annuaire de la Société historique, littéraire et scientifique du Club vosgien*, 1935, p. 53.

(37) Louis SCHÉLY, *Les évangiles d'Imling*, in *Pays Lorrain*, 1934, p. 140.

(38) H. LEPAGE, *Les communes de la Meurthe*, 1854, t. II, p. 396.

de grenouilles); ceux de Siersthal, les *Grotteköpf* (têtes de crapauds); ceux de Lambach, les *Froeschköpfe* (têtes de grenouilles). Du village de Béning-lès-Farschviller, on dit : « Die grosse Stadt, die leitter Krotte-lecher hat » (la grande ville qui n'a que des crapaudières) (39). Dans la région de Saverne, les habitants d'Eschbourg sont les *Froeschebubber* (les attrapeurs de grenouilles), ceux de Herbitzheim, les *Froesche* (les grenouilles), ceux de Lichtenberg et de Zinsviller, les *stolze Krotte* (les fiers crapauds) (40).

Dans le pays messin, les grenouilles, accommodées à la mode de Boulay, donnaient un excellent plat, dont E. Auricoste de Lazarque indique la recette : Couper l'extrémité des pattes de grenouilles, nouer leurs cuisses et les rouler dans la mie de pain blanc, mélangée à des échalotes et du persil et assaisonnée ensuite de sel et de poivre. Le tout sera placé dans un plat creux, graissé au beurre; les intervalles des grenouilles seront remplis de mie de pain et de beurre, et saupoudrées de sel et de poivre, les grenouilles seront ensuite cuites au four (41).

En résumé, le droit féodal et l'économie médiévale semblent bien expliquer le droit du grenouillage, mentionné dans les records lorrains du XIII^e au XVI^e siècle. De nombreux contes et sobriquets conservent ensuite le souvenir de cette coutume, qui sans doute a perdu sa portée juridique et économique pour devenir une obligation symbolique et même une cérémonie et un rite folklorique, comme aux époques primitives (42).

Henri HIEGEL.

(39) A.-L. DUSANUS, *Volkshumor in Lothringen*, in *Elsass Land Lothringer Heimat*, 1928, p. 330-333 et 371-376. A. LAUER, *Blason populaire du pays de Bitche*, 1951, p. 9. M.-F. FOLLMANN, *Wörterbuch der deutschlothringischen Mundarten*, 1909, p. 175, 316.

(40) Hans LIENHART, *Elsässische Ortsneckereien*, Colmar, 1927, p. 84, 90.

(41) *Cuisine messine*, Nancy, 1927, p. 110.

(42) M. le Dr Leo Just, professeur et directeur de l'Institut historique à l'Université de Mayence, a bien voulu envoyer en communication aux archives municipales de Sarreguemines l'article de M. Hepding, professeur à l'Université de Giessen. Qu'il en soit vivement remercié ! Il existe une rue des Grenouilles (Fröschegasse) à Sarreguemines depuis 1786 et à Sarrebourg depuis 1629 (*Arch. dép. Meurthe-et-Moselle*, B 9152).

Sur le grenouillage on peut encore consulter : E. BLIND, *Ex-voto alsaciens en forme de crapauds*, *Art populaire*, 1932, p. 135; Paul DARMSTAEDTER, *Die Befreiung der Leibeigenen in Savoyen, der Schweiz und Lothringen*, 1897, p. 149.

Les Relations de Henri III avec la Cité de Metz

En 1552, le roi Henri II entra dans Metz et s'y proclamait le protecteur de la cité. Metz, ville libre au sein de la confédération germanique, usant du droit qu'elle avait de faire des alliances avec ses voisins, s'était mise volontairement sous la protection de la France qui avait juré solennellement de maintenir ses privilèges et ses libertés. Les Messins, par la voix du maître-échevin, avaient promis à leur tour « de ne jamais aider ni supporter l'Empereur, mais au contraire, de vous porter toujours honneur, faveur, assistance, aide et confort ».

François II, puis Charles IX avaient maintes fois assuré les Messins de leur respect des conventions passées et ce dernier avait été reçu dans la ville, en 1569, avec une pompe vraiment royale (1). Une fois dans la place, le roi s'était rendu compte que les protestants, fort nombreux, étaient acquis à l'Allemagne et il avait signé un édit qui défendait l'exercice de la religion réformée (6 avril). Le lendemain, le temple protestant de Metz était démoli. Auparavant déjà, Charles IX avait fait renforcer la garnison et créé une citadelle, ce qui avait suscité un grand mécontentement.

Ces dispositions, et d'autres encore, qui allaient à l'encontre des libertés messines, motivèrent des « remontrances » au roi. Il y répondit toujours avec empressement, s'étonnant parfois des mesures prises, mais assurant continuellement les citoyens de Metz de ses bonnes dispositions à leur égard. Le roi n'en faisait pas moins ce qu'il voulait.

Charles IX ayant quitté ce monde, c'est Henri III son frère qui lui succéda.

C'était vraiment un curieux personnage qu'Alexandre Edouard (dit Henri) duc d'Anjou, sixième enfant d'Henri II et de Catherine de Médicis.

Le baron André de Maricourt (2) a dépeint le dernier des Valois, débile, très joli, au cou maigre, au buste trop long, à la main trop féminine, vivant dans une atmosphère veloutée et troublante, souvent malade, à qui les historiens les plus sérieux prêtent, à tort ou à raison,

(1) Ch. ABEL, *Entrée du roi Charles IX à Metz*.

(2) Baron A. DE MARIMONT, *Les Valois*, 1939.

des mœurs spéciales. Il a pourtant beaucoup goûté les femmes et « furieusement » aimé autant Renée de Rieux, dame d'honneur de Catherine de Médicis, que Marie de Clèves, princesse de Condé, à qui, de Pologne, il écrivait des épîtres enflammées et qui l'aimait, elle aussi, éperdument. Sa mort, le 30 septembre 1575, fut, pour lui, un coup terrible.

Il avait d'abord acquis un grand renom de guerrier, puis s'était adonné au repos et à la vie voluptueuse « sans se soucier, écrivait Giovanni Michiel, ambassadeur de la République de Venise, d'aucune espèce d'exercice, au point qu'il fait s'émerveiller tout le monde, étant le plus souvent parmi les dames, tout plein d'odeurs et de parfums, deux ou trois sortes de pendants aux oreilles, ajoutant la beauté et la coquetterie du linge et des vêtements (en quoi, il n'épargne aucune dépense), recherchant et étudiant le plus qu'il peut de plaisir » (3).

Bien vite, la situation se tendit entre les deux frères. Le même ambassadeur, poursuivant son rapport, signalait les efforts de la reine-mère pour l'éloigner de France, par tous les moyens, afin d'empêcher qu'il « ne naisse à quelque moment division ou jalousie entre les frères, comme il y en eut déjà quelques commencements entre lui et le Roi... ».

Le royaume de Pologne étant venu à vaquer, par la mort de Sigismond-Auguste, le dernier des Jagellons (7 juillet 1572), la reine-mère autant que Charles IX, firent l'impossible pour le voir tomber dans les mains du duc d'Anjou et échapper ainsi aux autres compétiteurs dont les plus redoutables étaient Ivan le Terrible et Ernest, archiduc d'Autriche.

La politique française, ne pouvant souffrir que cette couronne passât dans la maison d'Autriche, Catherine résolut « de faire roi de Pologne le duc d'Anjou, pour qui elle avait convoité la main de deux reines, le gouvernement d'Avignon, une principauté en Italie et jusqu'au trône d'Alger » (4). Par bonheur, les préférences des Polonais allaient à la France.

La reine envoya alors à la diète de Prague l'évêque de Valence, Jean de Montluc, un fin diplomate qui sut déployer tout son talent pour convaincre les Polonais, d'autant plus qu'en même temps que lui arrivait la nouvelle du massacre de la Saint-Barthélemy.

On comprend pourquoi les députés demandèrent des garanties précises en faveur des libertés religieuses et pourquoi Montluc dut jurer, au nom du roi, de « maintenir et garder paix entre les religions différentes ».

Le 3 avril 1573, toutes objections levées, Henri d'Anjou fut accepté par la diète. C'était une victoire de la France. « De cette diète polonaise toute puissante, sensible et ombrageuse, les envoyés de France excellèrent à tirer le fruit de la sympathie qui n'a cessé d'unir par des qua-

(3) Relation rapportée par Ch. BENOIST, dans son histoire de *La Monarchie française*. Dunod, 1935. Un autre ambassadeur de Venise, Lorenzo Priuli, traçait en 1582 ce portrait fidèle : « prince de complexion délicate et pas très robuste, qui a eu beaucoup de maladies dans son jeune âge, trop aimant les femmes, aimant la beauté, l'élégance, peu fait pour gouverner un royaume, de sentiments religieux ».

(4) E. LAVISSE, *Histoire de France*, t. VI, 1^{re} partie, 1904, p. 139. Pour tout ce qui regarde l'élection au trône de Pologne, on consultera les *Mémoires de Jean Choissin*.

lités et des défauts communs, deux nations situées à mille lieux l'une de l'autre ! » (5).

La nouvelle parvint au prince le 28 mai, alors qu'il était devant La Rochelle. Il l'accepta sans grand enthousiasme : l'idée de régner sur la lointaine terre des Sarmates ne lui plaisait guère, d'autant plus qu'il avait les yeux fixés sur la couronne de France.

Le 18 août, les ambassadeurs de Pologne lui apportèrent le décret de son élection. Le 10 septembre, il signa à Notre-Dame de Paris les *pacta conventa*, dans lesquels il était écrit qu'il relevait ses nouveaux sujets du serment de fidélité à sa personne, s'il manquait à ses engagements.

Il signa, dit-on, avec réticence et se repentit bientôt d'avoir accepté ce trône. Il se rendait en effet compte des progrès de la maladie de son frère et voulait être là, le jour de l'issue fatale. Catherine de Médicis partageait ses craintes. Le roi seul, désirait ardemment le voir partir. Il le fallut bien un jour, sans quoi les Polonais auraient porté leur choix sur un autre des candidats.

Le 18 septembre 1573, la cour se rendit à Fontainebleau et de là, elle s'achemina vers la Lorraine et les marches de l'Allemagne.

Le roi de Pologne à Metz.

Le voyage de Fontainebleau à Nancy a été raconté. A Reims, le roi de Pologne vit Antoine Fournier, son prédicateur ordinaire (depuis 1566) et lui proposa de l'accompagner, mais celui-ci refusa, prétextant les longueurs et les difficultés du voyage (6). A Vitry-le-François, Charles IX, malade, dut s'arrêter. Le duc d'Anjou en profita pour solliciter un nouveau délai, mais le roi le pressa de partir. « Il mit tant d'affectation dans ses adieux que les spectateurs sentirent le contentement sous les plaintes et les cris » (7). Catherine poursuivit seule sa route avec le roi de Pologne, avec Marguerite de Valois, sa fille, et le roi de Navarre, le mari de celle-ci, avec le jeune prince de Condé, le cardinal de Lorraine et grand nombre de seigneurs. « Toute cette bande joyeuse arriva à Nancy le 15 novembre » et y demeura jusqu'au 23. Les fêtes succédèrent aux fêtes... Le 20 novembre, on baptisa une fille du duc Charles III; elle reçut le prénom de Catherine et eut pour parrain le roi de Pologne, son oncle, et pour marraine sa grand-mère, Catherine de Médicis (8). A Nancy, Henri d'Anjou remarqua une jeune princesse, Louise de Vaudémont, âgée de vingt ans; il en avait vingt-trois. Son cœur s'embrasa pour elle, « de telle sorte, dit Brantôme, qu'il couva le feu tout au long de son voyage ».

De Nancy, Catherine de Médicis se rendit à Saint-Nicolas, puis à Blâmont où elle avait donné rendez-vous aux comtes Louis de Nassau-

(5) Duc de LEVIS-MIREPOIX, *Les guerres de religion*.

(6) J.-B. KAISER, *Antoine Fournier... évêque de Basile, suffragant de Metz dans Etudes d'histoire ecclésiastique diocésaine, offertes à Mgr Pelt, évêque de Metz*, p. 85-172.

(7) LAVISSE, *o. c.*, p. 144.

(8) C. PFISTER, *Histoire de Nancy*, t. II, 1909, p. 253-256.

Sarrebruck et Christophe, fils de l'électeur palatin, en vue d'assurer, par leur intermédiaire, un passage facile à travers les Etats protestants d'Allemagne.

Certains, rapporte l'historien Gaston Zeller, « déconseillaient au duc d'Anjou de traverser l'Allemagne pour rejoindre ses Etats », car « on paraissait craindre que les Allemands s'emparassent de sa personne pour arracher par ce moyen Metz, Toul et Verdun des mains du Roy ». Schomberg trouve l'idée absurde et donne ses raisons : un décret signé de tous les princes d'Empire a garanti la sécurité du roi » (9).

Le 3 décembre, écrit Pfister, sonna l'heure de la séparation; il semble que ce fut beaucoup plus tôt, car Louis d'Anjou est signalé à Vic dès le 24 novembre. Pourquoi serait-il revenu sur ses pas ? Par contre, Catherine de Médicis, attendue à Metz, ne s'y rendit pas et demeura à Nancy. La date du 3 décembre concerne donc son départ pour Paris. Une ordonnance de police rappelle l'événement (10).

« Le dimanche, 22 du mois de novembre 1573, Messieurs de Justice, assemblés sous la halle avec le Sr procureur général, ont ordonné que les bouchiers ne sépareront le lard d'avec la chair des porcs qui n'auront plus d'ung pouce de gras, au moindre lieu du dos, et tiendront, à l'arrivée de Monseigneur le Roi de Pologne, qui arrivera le mardi suivant, et des grands seigneurs qui l'accompagnent, qui arriveront le jeudi après, leur boucherie fournie de toute sorte de bonnes chairs qu'ils vendront aux bourgeois à la livre, au prix de la dernière taxe, savoir : deux soldz le mouton, le bœuf, le veau, et le porc et l'autre chair à cinq blancs; et aux déforains à la pièce, comme ils pourront mieux.

« De même instant, ont Messieurs de Justice ordonné que les bollengiers feront des pains blans et de tout à tout, savoir : les blans du pois de dix onces pour ung gros, le tout jusqu'à autre permission. »

De Blâmont, le roi de Pologne gagna donc Vic où il demeura avec sa cour, les princes allemands et Charles de Hallwin, sieur de Piennes, conseiller au Conseil d'Etat et au Conseil privé, à qui Charles IX venait de confier le gouvernement de Metz, en place du maréchal de Retz. Henri d'Anjou quitta la ville épiscopale, fin novembre, pour se rendre à Metz.

La cité, française de fraîche date, attendait le souverain. Elle avait fait « racoustrer les chemins » par où devait passer le cortège royal et amener foin et paille en suffisance pour les chevaux. Bastien le paveur avait même reçu l'ordre de mettre des « neufs pavés » devant une maison située derrière le palais (11).

Elle avait surtout pensé à décorer les rues.

Jean Burthemin, menuisier, travaille dès le 27 octobre à « certaines besognes de son métier (sans doute des arcs de triomphe et des por-

(9) G. ZELLER, *La réunion de Metz à la France*, t. III, 1926, p. 71, n. 1, d'après les *Cinq Cents* de Colbert.

(10) *Journal de la Société d'archéologie lorraine*, 1866, p. 136-137 : « Ordonnance de police aux bouchiers et bollengiers de la ville de Vic ».

(11) *Archives de la Ville de Metz*, CC 33 (1573-74), fol. 20 et 21. Les comptes de 1574-75 manquent. Ils nous auraient sans doute fourni d'autres détails. De même pour les registres des délibérations du Grand Conseil et des états qui nous auraient été très précieux.

tiques), pour la venue du Roy de Poulloigne et de Monseigneur de Piennes». Jean Thomas, de Marange, et ses compagnons fournissent du rampant et des autres verdure, Daniel, le peintre, reçoit quatre-vingt-seize livres « pour les armoiries, portalz et painctures ». Henri Noissette et ses compagnons cordiers, neuf livres « pour cordes qu'ils ont founy pour lier la verdure alentour des cordes qui estoient tendues par les rues ».

Les échevins songent aussi à faire confectionner deux daïs, comme cela avait été fait lors des venues de Henri II et de Charles IX, l'un pour le roi de Pologne, l'autre pour la reine-mère, car celle-ci devait, on le sait, accompagner son fils jusqu'à Metz.

Jean de Marsault, menuisier, fait le châssis et quatre bâtons; Jean François, Watrin Bourgeois, Didier Rollin, Thomas Duchat, Jean Guillaume dit le Masson fournissent du velours ordinaire, du velours cramoisi et du velours de soie, des passementeries, des franges et creppelines d'or, d'argent et de soie.

Jacques de La Dure, brodeur, avait été chargé de confectionner le « poil » pour l'entrée de la reine et Michel le brodeur, celui du roi. Ils seront réglés de leur façon les 12 et 19 décembre. Ces daïs, une fois utilisés, seront confiés à Jacques de La Dure qui devra les maintenir en bon état (12).

Un autre chapitre importait plus encore aux échevins messins : celui des présents. Ils se décidèrent pour des épieux, armes de guerre ou de chasse, consistant en un gros bâton muni à son haut bout d'un fer plat, large et pointu.

Jean Moreau compta deux cent quarante-cinq livres pour neuf épieux. Gratién Aubry fournit des clous d'argent et de laiton pour garnir ceux réservés au roi et à Monseigneur de Piennes, le premier en recevant six, le second deux. Il fournit également des clous dorés pour orner l'épieu donné au fils aîné du sieur de Piennes (13).

Pierre Adam, sellier, fut chargé de confectionner des fourreaux en cuir de veau.

Charles d'Hallwin reçut, en outre, une coupe dorée enfermée dans un étui de cuir, trois pièces de vin, fournies par Thiebault Coursier, Elisabeth Braconnier et Mathieu de Mondelange, un saumon enfin qui coûta cinq livres, quatre sols; la marquise d'Hallwin se vit offrir une coupe d'argent dorée.

Combien de temps le roi de Pologne demeura-t-il à Metz à l'Hôtel de la Haute-Pierre, palais du gouvernement ? Nous ne le savons, les documents faisant défaut; mais il est certain qu'il ne fit que passer. Il dut traverser le comté de Nassau-Sarrebruck et la landgraviat de Hesse-Cassel jusqu'où Ludovic de Nassau l'accompagna, puis par la Saxe et la Silésie, gagner enfin ses Etats au début de l'année 1574. Le 24 février, il était couronné à Cracovie.

(12) « Jacques de la Dure, brodeur, 12 livres, pour ses peines d'avoir entretenu les cieiz que l'on avoit faict faire pour l'entrée du Roy de France et de Poullongne à prés nt regnant et celui de la Royne Blanche (sic) lors royne de France. » (*Archives de la Ville*, CC 33 (1575-76), fol. 27).

(13) Il mourra, sans alliance, tué en duel, en 1581.

Le 15 juin, un courrier de France lui apportait la nouvelle de la mort de son frère Charles IX, survenue le 31 mai précédent. Trois jours plus tard, dans la nuit, il quittait le Vavel de Cracovie par un escalier dérobé.

Ainsi que l'a spirituellement écrit Voltaire, il s'évadait « comme on s'enfuit de prison », accompagné de quelques Français de sa cour. Le grand chambellan Tenczynski se lançait à sa poursuite et le rejoignait à Piès, à la limite de la frontière autrichienne. Henri lui jura de bientôt revenir. On sait ce que vaudra cette promesse ?

Une fois la frontière passée, il évita les Etats protestants d'Allemagne, gagna Vienne (24 juin) où il passa des jours agréables, puis par Venise, Padoue, Ferrare, Mantoue et Turin où les fêtes succédèrent aux fêtes, il arriva à Bourgoïn le 5 septembre, où il retrouva sa mère, puis à Lyon le lendemain.

Pour fêter cet heureux événement, le maître-échevin de Metz décida de faire tirer un feu de joie le 10 septembre (14). La Chronique de Jean Bauchez, de son côté, signale ce retour précipité (15).

*Quand Henry roy de Pologne le sceut
En son royaume laissa charpe et bahutte
En grand erre, grand dilligence
S'en retourna hastivement en France.*

*Le royaume de Pologne avoit abandonné
Pour la couronne de France en estre couronné.*

Ce séjour en Pologne lui aura néanmoins été profitable. Les Polonais qu'il avait d'abord déçus par ses manières, le regrettèrent sincèrement.

Ils attendirent durant treize mois son retour et déclarèrent, le 15 juillet 1575, le trône vacant. Etienne Bathori lui succéda. Henri III éleva une protestation de pure forme. Il ne songeait pas à retourner à Cracovie (16).

Cependant, tous les actes de son règne commenceront par ces mots : Henri, roi de France et de Pologne...

Une fois arrivé à Lyon, le roi ne perdit pas de temps; il se dirigea en hâte vers Reims où devait avoir lieu le sacre.

(14) *Bibl. Municipale de Metz*, document aujourd'hui perdu.

(15) *Journal de Jean Bauchez*, greffier de Plappeville, publié par Ch. Abel, p. 37.

(16) « Il fut pourtant autre chose en Pologne qu'un spectateur ennuyé..., il fit sentir son action en usant du pouvoir restreint duquel il disposait pour élever au-dessus de leurs divisions funestes ses généreux sujets : essayant la conciliation entre protestants et catholiques, prenant des mesures à la frontière. » (Duc DE LEVIS-MIREPOIX, *Les guerres de religion*.)

La députation messine au sacre.

Le 13 février 1575, Henri d'Anjou devenait roi de France sous le nom d'Henri III. Il était sacré dans l'antique cathédrale par le cardinal Louis de Guise, évêque de Metz, en présence des grands du Royaume et d'une délégation messine. Le nom des envoyés ne nous a pas été conservé, les comptes des receveurs de la ville manquant pour la période 1574-1575. On sait toutefois que deux chevaux furent offerts à M. Brulart, secrétaire des commandements, « par les sieurs commis de la Ville alors qu'ils étaient en France au sacre du Roi ». Les bénédictins, auteurs de l'*Histoire de Metz*, déclarent : « Les seigneurs de Metz furent en grand nombre à la cérémonie du sacre et du mariage, mais ils y furent peu considérés et ils en revinrent tous ensemble sans la moindre marque de distinction de la part de Sa Majesté » (17). Baptiste Praillon, secrétaire interprète du roi, chargé des affaires messines près du souverain, devait être du nombre, ainsi que l'évêque de Basilis, Antoine Fournier.

La Chronique de Jean Bauchez n'est pas plus prodigue de détails.

*Ce fut au moys de febvrier le quinziésme jour
Que le roy Henry fut sacré de Tours
Roy de France troisiésme de son nom,
Le lendemain époussa la fille monsieur de Vaudemont*

*En grand compagnie et noblesse
Y allèrent les gouverneurs de Metz,
Et y eurent des recueillies grande et court,
Quant ils furent arivé à la court.*

*Après qu'ils eurent du roy obtenus la demande
Sen retournerent à Metz en souriant ensemble
Avec grand acollade sans nul don, ny présent,
Ne sestante empeché de chaine dor ny d'argent.*

Il nous reste la harangue prononcée sans doute par le maître-échevin et les remontrances qui furent soumises et que nous analyserons tout à l'heure.

La harangue est courte (18) :

« Sire, comme feu de très heureuse mémoire le Roy Henry vostre père eust par cy devant receu la ville et pays de Metz en sa protection et de ses successeurs Roy de France, et que par la volonté et grâce de Dieu, après l'excellente ellection de Vostre Maiesté au Royaulme de Polongne, ce très renommé royaulme de France soit venu par droict de succession en voz mains et regime, satisfaisant à nostre debvoir n'avons voulu faillir si tost qu'il a esté possible nous venir prêter à Vostre Majesté, pour au nom des pays et de toutte la Republicque de Metz, en premier lieu vous assurer de nos fidelitez et très affectionnez devotion,

(17) *Histoire de Metz par les Bénédictins*, t. III, p. 16.

(18) *Bibliothèque nationale*, Nouv. Acq. Françaises, vol. 22.663, fol. 107.

de vous obeyr et d'embrasser voz commandements, congratulant par mesme moien vostre heureux retour de Polongne et très désirée et nécessaire service en vostre Royaulme héréditaire.

« Et aussi, Sire, comme estans prins et acquis en vostre protection nous aurions estez tousiours proveu de bons gouverneurs et sages ministres ainsi qu'encores nous sommes présentement de monseigneur de Piennes nostre gouverneur, de monsieur Viart président et de voz aultres officiers desquelz très contens nous recepvens si bon traictement que nous en louons Dieu, mais advenant cy après cas de changement (ce que desirons le moins que faire se pourra) pour supplier très humblement qu'il plaise à Vostre Maiesté nous tousiours mectre comme du passé en la main de Seigneurs, notables gens dignes de leurs charges, bons justiciers, supportans noz meurs et façons que si aulcunement on trouvet ruddes et grossières, si sont elles néanmoins du tout esloignées d'infidélité et de desobeysance.

« Et avec ce, Sire, maintenir la Cité et le peuple de Metz en leurs anciennetez, coustumes, franchises et libertez ainsi que feuez de tres heureuse mémoire voz predecesseurs les ont trouvez et receuz et ne souffrir que soub la faveur de votre protection, l'estat de nostre republicque ne soit diminué ny changé adfin que ne recepvens reproche de la rendre moindre à nostre postérité que nous l'avons receuz de nos maieurs.

« Nous sommes outre ce contrainctz (Sire) de en toute humilité remonstrer à Vostre Maiesté ce que Monseigneur de Piennes, Monsieur le president et tous ceulx qui par cy devant nous ont commandez scavent comme promptement et de quel zèle nous avons employez tous noz moiens pour secourir la nécessité des garnisons adfin de retenir l'ordre de discipline par lequel toutes choses ont estez reiglées jusques à présent tousiours a la dirrection de la justice, mais noz sources et fondz en sont aujourd'huy du tout et tellement espuysez qu'il est plus que nécessaire que Vostre Maiesté y face pourvoir et sommes pressez plus que nous voudrions derechef vous supplier adfin qu'il soit donné ordre que la foy publicque que nous avons obligés aux particuliers et nostre petit credit ne deffaille.

« Aussi, Sire, que les compagnies de gens de guere necessaires pour la seureté de la ville et gouvernement soient contentez de leur juste solde et mieux entretenuez que du passé, adfin d'éviter les dangers que pourroient advenir à vostre service et les maulx et dommages que pourions encourir.

« Ce faisant, Sire, nous prions Dieu vous donner la grâce de longuement et heureusement règner et tellement soutenir voz actions que se soit à sa gloire et honneur, au repos et tranquillité de vostre Royaulme, des lieux de vostre protection et de toute la chrétienté, avec redduction de tous ceulx qui se sont esloignez de leur fidelité et devoir. »

Deux jours après son sacre, le 15 février, Henri III épousait Louise de Vaudémont, cette jeune princesse qu'il avait distinguée à la cour de Lorraine, cette « enfant douce et timide de qui les traits et les cheveux blonds lui rappelaient la princesse de Condé » (19).

(19) Henri III avait espéré épouser la princesse de Condé si Rome avait rompu le mariage, Condé étant passé à la Réforme.

Arrière-petite-fille de René II, petite-fille d'Antoine dit le Bon, fille du duc de Mercœur, elle était la cousine des Guise que son mari fera poignarder au château de Blois, en décembre 1588. Ce mariage, dit Benoist, ne lui ramena pas la faveur publique, soit « parce qu'en cette union l'on ne voyait aucun accroissement ou de profit ou d'honneur par le Royaume », soit « parce que l'on craignait que cette princesse, pour être de la maison de Lorraine, ne fit dériver toutes les grâces uniquement sur ses parents et spécialement ceux de Guise, enviés auparavant, et du reste encore détestés ». La reine, petit à petit, sut se faire aimer. Elle le méritait bien (20).

Le 15 mai 1575, le Chapitre de la cathédrale de Metz faisait « mectre au point » un livre d'Heures pour la royne de France et décidait de le placer « avecque les aultres livres pretieux de l'église » en attendant de le lui offrir (21).

Henri III vint-il à Metz en 1583 ?

Le 28 août 1583 (le 26 juillet selon Meurisse), Jean-Louis de Nogaret de La Valette, duc d'Epéron, pair de France, entra à Metz. La ville s'était mise en frais pour ce petit cadet de Gascogne, pour ce favori qu'Henri III venait de faire gouverneur des Trois-Evêchés. Il avait promis « de le rendre si puissant qu'il ne pourrait pas lui ôter ce qu'il lui aurait donné ».

Les comptes de la ville portent la dépense qui fut faite pour le voyage des délégués messins, MM. d'Abocourt et Noblet qui se rendirent avec les gouverneurs et le président à Maizières-sur-Meuse « faire la révérence au Roi et congratuler et assentir Mgr le duc d'Espéron du gouvernement de cette ville que le Roy luy ait donné ».

L'Estoile, dans sa *Chronique*, nous apprend qu'Henri III quitta Paris le 27 mai avec les ducs de Joyeuse et d'Epéron. Il se rendit à Maizières où il se fit porter de l'eau de la fontaine de Spa. C'est là qu'il décida de bailler « au duc d'Espéron, son archimignon, le gouvernement de Metz, Toul et Verdun, avec toute libre administration, et fit entendre qu'il les lui avait engagés pour la somme de trois cent mille escuz ».

L'entrée à Metz fut préparée avec un grand soin et c'est l'humaniste Boissard qui s'occupa du détail de la réception : dessin et confection des arcs de triomphe, choix des artistes qui peignirent les tableaux représentant le souverain et le duc, etc. (22).

(20) LAVISSE, *Hist. de France, o. c.*, p. 163, dit que le roi épousa Louise, sans consulter sa mère qui négociait au Danemark et en Suède pour lui trouver une femme et une dot. Catherine fit bonne mine à mauvaise fortune, et même elle voulut laisser croire qu'elle avait elle-même choisi sa bru. Le sacre eut lieu le 13 février 1575 et le mariage le surlendemain. Au lieu de recevoir une dot, le roi céda au duc de Lorraine, oncle de la nouvelle reine, ses droits de suzeraineté sur le duché de Bar.

(21) Mgr PELT, *Textes extraits des registres capitulaires*, p. 165. Le regretté évêque de Metz pense qu'il s'agit du livre de Marguerite de Valois. La date de 1575 prouve qu'il ne peut concerner que Louise de Vaudémont.

(22) Ch. ABEL, *Réception du duc d'Epéron comme gouverneur de Metz*. Textes et dessins de J.-J. Boissard, Metz, 1877.

Boissard ne signale pas la venue du roi. Charles Abel en racontant cette réception, déclare que d'Épernon refusa de se placer sous le dais qui était préparé, cet honneur étant réservé aux têtes couronnées. Meurisse ajoute qu'il « se contenta qu'il fut porté à costé de luy par les principaux de la ville jusqu'à l'église cathédrale ».

Il le fit d'autant plus à propos que le roi était à ses côtés, « mais jouissant des franchises de l'incognito ». Henri III désirait s'assurer par lui-même de la fidélité des Messins envers lui et étudier sur place les réactions protestantes.

Les documents nous manquent pour contrôler cette assertion, mais il n'est pas improbable que le roi soit venu à ce moment à Metz.

Les remontrances au roi.

Les premiers cahiers de remontrances (23) furent présentés à Sa Majesté le 13 février. Elle y répondit le 20. Ils sont fort courts. Le maître-échevin et les Treize s'adressent au Roi très chrétien, leur protecteur, et lui demandent de « les maintenir et conserver ainsi que votre dit Seigneur et Père les a trouvés et reçus ». L'apostille royale est ainsi conçue :

« Le Roi ne veut avec moindre affection embrasser tout ce qui concerne la conservation des privilèges, franchises, immunités et libertés de ceux de ladite ville et cité de Metz, que ont fait ses prédécesseurs Rois; mais en toutes occasions leur fera connoître qu'il désire plutôt y ajouter que diminuer. »

A maintes occasions, et le 18 juillet 1588 encore, le roi reconnaîtra les privilèges et promettra de les conserver.

Un autre sujet de plainte qu'on retrouve dans tous les cahiers et dans les lettres-missives au roi concerne la garnison de Metz. Les habitants se saignaient aux quatre veines pour la payer et désiraient être remboursés.

Vers la fin du règne, le maître-échevin se montre plus pressant et le souverain toujours... très bien disposé.

D'octobre 1587 à janvier 1588, l'évêque de Basilis, Fournier, chargé des affaires de Metz auprès du roi, dont il avait jadis été l'aumônier, fut prié d'insister pour que les frais de garnison fussent diminués et les avances déjà faites remboursées. Le roi le renvoya à ses ministres et ceux-ci, de bureau en bureau. Découragé, il demanda aux Etats de le décharger de cette mission et, en mars 1588, il revint à Metz (24).

Le 29 mars, en réponse à une nouvelle instance du maître-échevin, Henri III témoigna sa satisfaction aux magistrats de Metz de tout ce

(23) *Arch. de Metz*, AA 65, cotes diverses. La liasse comprend les remontrances du 20 janvier 1575, du 9 mars 1576, 6 février 1579, 20 octobre 1580, 24 décembre 1584, 18 juillet 1588. Un résumé de ces remontrances se trouve dans : *Faits concernant la ville de Metz et le pays messin* s.l.n.d. (vers 1780). Il faudra ajouter l'« Instruction de Messieurs les maîtres eschevin, conseil et Treizes de la ville de Metz à Mengin Le Goullon leur secrétaire », datée du 7 février 1575 (*Arch. de Metz*, AA 42, pièce 21).

(24) J.-B. KAISER, A. Fournier, p. 69 et suiv.

qu'ils faisaient pour son service en fournissant des fonds pour le payement de la garnison et leur annonça son désir de bientôt les soulager (25).

« Et ne sommes pas a nous apercevoir de quelle affection et bonne volonté vous embrassez tout ce qui concerne notredit service, de quoy nous vous scavons infiniment bon gré, et vous assureons que nous le recognoissons, envers vous aux occasions ainsi que vous le meritez. »

En juin, Fournier repartait en mission à Rouen où le roi s'était réfugié, Paris étant au pouvoir du Balafre. Et ce furent de nouvelles promesses très vagues.

Le 4 septembre, dans une autre lettre sur le même sujet, le roi déclarait : « Nous regrettons d'estre si avant en debtes envers vous sans que nous n'ayons eu jusques icy moyen d'en paier ny petites ni grandes sommes ».

Le 22 octobre, il annonçait enfin qu'il envoyait de l'argent pour le payement de la garnison, « auctant que nous en avons peu recouvrer pour ceste heure et ferons tout ce qu'il nous sera possible pour en envoyer davantage afin que à l'advenir vous ne receviez plus les incommodités de ladite garnison, comme vous avez faict par l'espace à nostre très grand regret et déplaisir. Nous ferons aussi en ceste assemblée générale de nos Estats tout ce que nous pourrons pour le remboursement des avances que vous avez faictes et qui vous sont très justement dues. Cependant vous continuerez en votre devoir et en la fidélité et obeissance que vous nous avez toujours portée et que nous attendons de votre loyauté ».

En 1589, Henri III décide de réduire la compagnie en garnison et promet de chercher des fonds pour rembourser les dettes. Il loue la longue patience des Messins, « a nous contenter de tant de démonstrations de votre bonne volonté et affection à notre service » (26).

Les remontrances soulignent aussi, et entre autres, les difficultés de ravitaillement, les différends avec le duc de Lorraine, le problème de l'éducation de la jeunesse, la question religieuse.

Les différends avec le duc de Lorraine concernaient les terres sises à Bazailles et au ban de Saint-Mihiel, dont l'abbé de Saint-Vincent ne pouvait toucher les revenus.

Dès le 16 janvier 1575, avant même qu'il fut sacré, le roi avait promis de s'occuper de cette affaire et de quelques autres qui opposaient le duc au chapitre de la cathédrale (27).

Une conférence devait se réunir à la Purification prochaine : « Nous, pour le désir que avons à la conservation des droictz, auctoritéz et prééminences de votredite ville et de tout ce qui en depend comme bon

(25) Les lettres que nous citons dans les pages suivantes sont aux *Arch. de Metz*, AA 60, la plupart en original.

(26) G. ZELLER consacre tout un chapitre de son livre à la garnison de Metz. Consulter aussi *Arch. de Metz*, EE 22 (avances de la cité pour le prêt de la garnison) et comptes des receveurs, CC 33 et suivants.

(27) J.-B. KAISER, A. Fournier, p. 54 et suiv. Les intrigues, voire les fourberies du duc sont racontées dans G. ZELLER, *La réunion de Metz à la France, o. c.*, et les *Lettres et instructions de Charles III, duc de Lorraine (Rec. de doc. sur l'hist. de Lorraine, t. IX, 1864, p. 23 et suiv.)*.

protecteur d'icelle, avons depputé pour cest effect notre amé et féal M^e Viart, conseiller en notre conseil privé, maître des requêtes ordinaires de notre hostel et président en notre justice audit Metz, auquel nous envoyons notre pouvoir suffisant pour ce regard. Nous asseurans que suivant ce que nous luy mandons, il fera tout bon devoir a maintenir ce qui est de votre bon droict ».

Plusieurs réunions eurent en effet lieu qui n'aboutirent pas à grand-chose.

En 1586, les discussions continuaient encore à propos de la souveraineté et de la juridiction sur les villages de Corny, Jouy, Marly. Des commandements avaient été faits dans ces villages par le duc de Lorraine à ceux de la religion prétendue réformée d'avoir à abjurer ou à se retirer. Le maître-échevin protesta auprès du roi qui confirma la souveraineté de celui-ci (4 juin 1586).

Les relations entre le duc de Lorraine et la cité de Metz n'étaient guère aussi des plus cordiales. Le duc Charles III qui avait rêvé, un moment, de la couronne de France, avait pensé, avec l'appui de la Ligue, prendre Metz, Toul et Verdun. En 1585, il avait laissé son cousin Guise s'emparer des deux dernières, mais il n'avait rien osé contre Metz. En 1588, il essaya, sans succès aussi, d'obtenir le gouvernement de Metz pour son fils le marquis de Pont. L'année suivante, après l'assassinat de Henri III, Charles III entrera en guerre ouverte avec la France, en vue de s'emparer de la ville, mais la place était bien défendue. Il songera alors s'allier avec l'empereur Rodolphe, lui promettant s'il le secourait, de tenir les évêchés et les villes en fief de l'Empire. L'empereur ne se laissera pas tenter.

Les Messins n'avaient donc pas à se louer du duc, leur voisin, et ce n'était qu'un nouvel épisode des luttes qui ne cesseront que beaucoup plus tard (28). Il faut, en tout cas, souligner la fidélité des Messins à la parole donnée. Sous aucun prétexte, ils ne voudront trahir le roi légitime.

Les questions scolaires sont également fort intéressantes (29).

Les instructions données au sieur Prailon le 24 décembre 1584, disent :

« Que faulte de bonne escolle, la jeunesse que pour le jourd'huy est en bon nombre en ladicte cité perd son temps tellement qu'il convient aux habitants du lieu qui désirent faire apprendre quelque honnesteté à leurs enfants et les nourrir en bonnes mœurs, de les envoyer hors ladite ville dès leur jeune aage à grand fraiz et despens, a quoy le plus part n'ont moyens de pouvoir fournir, à raison de quoy les dits Maître Eschevin et conseil joint les autres deux Estatz de ladicte Cité sont en volonté y fonder ung collège ou bonne escolle soubz le bon plaisir de Sa dicte Majesté pour occuper et instruire ladicte Jeunesse jusques a estre parvenue en aage et instruction pour les envoyer hors leur

(28) J.-B. KAISER, *A. Fournier*, o. c., p. 40-43.

(29) MEURISSE, *Hist. de la naissance du progrès et de la décadence de l'hérésie dans la ville de Metz...* 1670, p. 387 et suiv. *Hist. de Metz* par les Bénédictins, t. III; J.-B. KAISER, *A. Fournier, évêque de Basilis* (tout un chapitre, p. 26 et suiv., est consacré à la question.

maison pour continuer le commencement qu'ils pourront prendre esdites escolles ! »

La mission de Praillon ne fut guère couronnée de succès puisque le 18 juillet 1588, les échevins faisaient de nouvelles remontrances à ce sujet. Un des premiers articles déclarait :

« Et pour ce que la Jeunesse de la ville et du pais est du tout corrompue et abandonnée à tous vices tant pour les hérésies tollerées comme faute de bonne instruction, à ces causes, il plaira à vostre Majesté très chrétienne commander aux magistratz ecclesiastiques et civilz de faire dresser unø escolle en ladite ville de Metz la où les enfans seront instruictz en la foy et religion catholique, apostolicque et romaine en disciplines, vertuz et bonnes mœurs ainsi qu'il est porté par les ordonnances de Blois, article vingt quatre et d'Orléans, article ..., a quoy les gouverneurs, lieutenans et autres magistrats tiendront la main affin que par ce moien l'honneur de Dieu et la vraie et seulle religion catholique puissent estre restituez en leur splendeur. »

Le collège des Bons-Enfants ne sera ouvert qu'en 1595.

Reste enfin la question religieuse. Nous ne nous y attarderons pas. Elle préoccupa le roi durant tout son règne et elle n'était pas particulière à Metz. Toutefois, Metz jouissait d'une situation spéciale et les protestants y connaissaient un havre de grâce. Ils n'étaient pas d'ailleurs sans comploter. Dès 1574, des négociations avaient été menées entre les huguenots et Jean Casimir, fils de l'électeur palatin, qui désirait occuper la ville et les évêchés. Les intrigues des Lorrains avaient tout remis en question.

Meurisse, dans son *Histoire de l'Hérésie à Metz*, raconte, tout au long, le déroulement des événements.

On sait que la « paix de Monsieur » avait accordé de larges concessions aux protestants et que l'édit de Beaulieu du 5 mai 1576 les avait confirmées. Les catholiques, craignant la faiblesse du roi, avaient répondu par la création de la Ligue, association catholique dirigée par le Balafre, le duc de Guise.

Le roi, sentant la menace et le risque de perdre son trône, résolut alors de convoquer les états généraux à Blois (6 décembre 1576) et de se poser, là, en chef du mouvement catholique. Jusqu'en 1584, tout demeura dans un calme relatif. A partir de ce moment, la Ligue fit des progrès.

A plusieurs reprises, une députation messine vint trouver le roi pour lui demander de prendre des mesures contre le protestantisme envahisseur. Metz devenait la ville-refuge de France. En 1585, les Trois états envoyèrent une solennelle députation qui comprenait, pour le clergé, Antoine Fournier, évêque de Basile, suffragant de Metz. Elle en revint avec une patente de Sa Majesté contenant l'interdiction de la religion prétendue réformée à Metz (23 août). Il était urgent d'agir. Le duc de Guise occupait Verdun et Toul et barrait au roi la route des secours d'Allemagne, mais il n'osa rien sur Metz où le duc d'Epéron

avait « jeté de bonne heure plusieurs gentilshommes, ses serviteurs particuliers et un bon nombre de soldats ».

Les lettres patentes ne furent guère exécutées. Les remontrances du 18 juillet 1588, en leur premier point, rappellent les faits :

« La religion chrestienne sainte et catholicque qui est le principal fondement et appuy de toute monarchie et république chrestienne est du tout profanée en ladicte ville de Metz et pais pour y avoir tolleré toutes sortes de heretiques diverses et adverses, contre l'intervention de feuz rois Henry et Charles neufviesme vos tres honoré seigneur père et frère qui ont deffendu tout exercice de religion autre que de la catholicque, apostolicque et romaine, comme appert par l'ecdit qu'il fit publier en ladicte ville luy présent en l'an mil cinq cens soixante et neuf, contre l'intention aussy de vostre Maiesté très chrétienne qui a décerné lettres patentes du vingt troisieme aoust mil cinq cens quatre vingtz cinq, conformez à l'ecdit de juillet, publié en la dicte ville et non effectuéz au grand regret de voz bons et fidelz serviteurs catholicques qui retournent en toute humilité vers vostre maiesté très chrestienne la suppliant en faveur de ceste admirable et très heureuse victoire qu'il a pleu à Dieu vous donner sur les ennemis de la foy et religion chrestienne, oster tous mélanges de religions faulces qui desplaisent infiniment à Dieu comme tant de fois il a fait parroistre et commander qu'en vostre ville de Metz et pais messin voz lettres patentes et sainte volonté soient effectuéz selon leur teneur et sans aucunes modifications. »

Et voici la réponse royale :

« Le Roy considérant l'importance de la demande contenue en ceste article et désirant singulièrement que les habitants de la ville de Metz se conforment entièrement à ses ecditz et ordonnances au fait de la religion députera un notable personnage pour se transporter audict Metz et adviser avec le sieur de Montcassin son lieutenant général en ladicte ville de reigler toutes choses en icelle à ce que doresnavant toutes divisions y cessent et principalement par le fait de la religion ! »

Les états de Blois.

Trois mois plus tard, 16 octobre, se réunissaient à nouveau, à Blois, les Etats Généraux. Fournier y fut, une fois de plus, député et y présenta les doléances du clergé. Il fit d'abord remarquer qu'il y venait en spectateur et non en délégué parce que Metz n'était pas ville du royaume, mais sous la protection du roi.

La mission de Fournier a été racontée. Il n'est pas inutile de reproduire, à nouveau ici, ce texte si important qui marque les relations entre Metz et la France (30).

Arrivé à Blois quelques jours avant l'ouverture des états (16 octobre), il se présenta au roi et fit entendre qu'il était envoyé du clergé de Metz « pour entendre sa volonté sur le mandement qu'il auroit fait

(30) J.-B. KAISER, *Antoine Fournier*, p. 76-77, d'après les Actes du Chapitre.

au corps de la dicte ville de Metz pour se trouver aux Estatz, ce qui n'avoit encores esté fait depuis que le Roy Henry avoit pris ladicte ville et pays messin en sa protection. A cela, continue-t-il dans sa lettre du 17 octobre au Chapitre, Monsieur le garde des seaux respondit qu'on trouvoit qu'aux derniers estatz de Bloye ceulx de Metz y avoient esté appelés; toutefois faisant reveue du Rolle des provinces et bailliages de France ainsy qu'elles sont appelées ausdictz Estatz, on a trouvé que la ville de Metz n'y est comprise. Quelcun du Conseil dict qu'il luy falloit comprendre et la faire du tout françoise, je respondis que c'estoit chose fort difficile et qui pouroit beaucoup apporter de troubles et grandement prejudicier au Clergé qui reprend de l'Empire, estant l'evesque prince du Sainct Empire, et que ledict Clergé ne pouvoit reconnoistre aultre metropolitain que celuy de Treves, soub lequel ledict Clergé jouissoit de plusieurs beaux privileges accordez par le Sainct Sieg., pour estre comprise soubz les concordatz de la nation germanique. Les aultres estatz en avoyent semblablement qu'ils desiroient avec le Clergé inviolablement garder, comme Sa Majesté avoit tousiours promis les y vouloir maintenir. A cela j'adioustois qu'aux douze gouvernementz qui contiennent toute la France, Metz n'y est comptée ne comprise soub quelque autre, pour estre ung gouvernement séparé, tenu non en domaine mais en protection seulement, jouissans de plusieurs beaux privileges comme droictz regaliens, franc alœuf et aultres. A cela on me feist responce que je vous diray à mon retour s'il plaist à Dieu, et plusieurs autres choses que je ne peulx escrire.

« Or, apres avoir debattu de ces pointz sans rien resouldre, je me trouva hier, jour de dimenche, XVI^e de ce mois qu'on feist ouverture de la Salle et furent appelez les deputés pour ouyr la proposition du Roy. Toutes les provinces et bailliages furent nommées l'une après l'autre, sans parler de Metz, Verdun et Toul qui me faict penser qu'on a heu esgar à la remonstrance que j'en ay faite. Toutefois, je suis deliberé de me presenter ausdictz Estatz, non pas pour y demander seance ny voix deliberative, craignant de nous assubiectionner aux charges que portent les Eglises de France, si elle demeure en l'estat qu'elle est; et supplier Messieurs des dictz Estatz de diligemment considérer la conséquence de ceste ville, si elle sert de retraicte aux hereticques et gens mal affectionnez au service de Dieu et du Roy, et requerray qu'au reglement qui sera donné en la France pour le fait de la Religion, conservation des privilèges ecclesiasticques et autres particularitez la ville de Metz et pays messin y soient compris ».

Aux états de Blois, Fournier s'occupa aussi des autres affaires pendantes, notamment des frais de garnison, mais il ne réussit pas à obtenir un liard.

D'ailleurs, l'assassinat du duc de Guise devait suspendre toute discussion et renvoyer les états *sine die*.

Le rôle de Metz ne pouvait cependant laisser indifférent le roi. Les protestants y étaient nombreux, la place peu sûre et fraîchement française. Il fallait ménager les esprits. Le roi agissait avec habileté. Il avait raison.

Henri III montra, là comme ailleurs, un sens politique, de l'application dans sa tâche et de la conscience dans son métier.

La mort du roi.

On connaît la triste fin du roi. Poignardé le 1^{er} août 1589 à Saint-Cloud par Jacques Clément, un moine fanatique, il mourut le lendemain. Sa veuve lui survécut jusqu'en 1601.

Le jour même de la mort du souverain, Henri IV adressa au maître-échevin une longue lettre où il relatait l'événement.

« La rage et cruaulté des ennemys du Roy et de cest Estat les a poulsez si avant que d'avoit faict entreprendre malheureusement sur sa vye par ung Jacobin introduict de bonne foy pour la révérence de son habit a luy parler en sa chambre hier matin où i' luy auroit donné ung coup de cousteau dans le ventre qui ne monstroît apparence de danger au premier appareil ne tout le long de la journée, neantmoins il a rendu l'ame à Dieu ceste nuit, laissant a ses bons serviteurs qui sont icy ung extrême ennuy et déplaisir, tous bien resoluz avec nous d'en poursuivre la justice. »

Et le nouveau roi écrivit de sa main ces deux lignes qui confèrent au document une émouvante authenticité.

« Contenes mon peuple an mon obeysence et nous assures de ma bonne volanté envers vous. »

Henri IV, comme Henri III, n'aura qu'à se louer de l'affection et de la fidélité des Messins.

H. TRIBOUT DE MOREMBERT,
Archiviste de la Ville de Metz.

Un Mémorialiste du Clergé Mosellan pendant la Révolution : Nicolas JOLIVALT (1748-1814)

L'abbé Nicolas Jolivalt est l'un des rares prêtres du diocèse de Metz qui nous ait laissé une relation des événements qui bouleversèrent l'Eglise de France au cours des dernières années du XVIII^e siècle. Ses mémoires, composés entre 1797 et 1798, à Mittelhofen (Hesse-Nassau), sous le titre : *Kurze, aber wahre Beschreibung meines armseligen Lebenslaufs während der grausamen Revolution in Frankreich*, sont du plus haut intérêt pour l'histoire religieuse de la région de Thionville et même du département entier pendant les années de la Révolution. Ils constituent une mine très riche de renseignements sur celui qui prit la direction de l'Eglise constitutionnelle de la Moselle, Nicolas Francin. Ils fournissent quantité de détails très intéressants sur les paroisses des archiprêtres de Thionville, Cattenom, Metzervisse et Sierck, ainsi que sur les prêtres qui s'y trouvaient employés dans le ministère des âmes.

En nous inspirant de ces mémoires, nous allons tenter de raconter la vie de leur auteur. Les vicissitudes du vicaire de Ham illustrent de façon éloquente celles de presque tous les prêtres qui refusèrent de pactiser avec l'Eglise schismatique créée par l'Assemblée constituante. Le récit de ses pérégrinations sur la terre étrangère donnera une idée exacte de ce que fut le sort de centaines de prêtres chassés de leur paroisse par la Révolution. De la sorte, cette étude aura une portée plus générale que ne le laisserait supposer son titre.

**

Nicolas Jolivalt naquit dans le bourg moyenâgeux de Rodemack, à faible distance de la frontière luxembourgeoise, le 24 mars 1748, de Jean-Jacques Jolivalt, maréchal-ferrant, et de Marie-Catherine Grinewalt. Deuxième d'une famille de cinq enfants, il fut baptisé le 25 mars et eut pour parrain son oncle Nicolas Jolivalt, alors séminariste, futur curé de Metzeresche (1).

(1) La famille Jolivalt, originaire de Lémestroff, était établie à Rodemack depuis les débuts du XVIII^e siècle. Le grand-père de Nicolas, Jean Jolivalt, avait été maire de Rodemack en 1732 et en 1743. Il avait été également échevin. Le vicaire de Ham était petit-cousin du général Simmer, né à Rodemack en 1776. (Renseignements communiqués par M. l'abbé J.-P. Obry, curé de Morsbach).

De sa longue marche vers le sacerdoce, nous ne savons à peu près rien. Peut-être commença-t-il sa préparation au séminaire chez son curé ou chez quelque autre prêtre du voisinage, comme cela se pratiquait souvent alors. Peut-être fréquenta-t-il l'un de ces petits collèges, dirigés par les religieux, particulièrement nombreux à cette époque. Quoi qu'il en soit, il entra, vers 1768, au Séminaire Sainte-Anne, pour y faire ses études de philosophie sous la direction des Lazaristes. Il passa ensuite au Séminaire Saint-Simon, pour s'y initier à la théologie. Il acquit une piété et une doctrine solides, comme nous aurons plus d'une fois l'occasion de le constater. Il fut ordonné prêtre aux Quatre-Temps d'automne 1773, exactement le 18 septembre.

Il débuta dans le ministère des âmes comme vicaire à Kanfen, sous la direction d'Antoine Dumont (2), curé de cette paroisse depuis 1767. Il n'y resta que deux ans. En 1775, Sébastien Hennequin (3), curé de Hussange, l'une des plus importantes et des plus riches paroisses de la région, le prit à son service. Il le chargea tout spécialement de la desserte du vicariat résident de Ham, créé au cours des dernières années du XVII^e siècle.

Rien ne signala les premières années de son ministère dans cette annexe, composée de Basse- et de Haute-Ham. Il est probable que, sans les bouleversements provoqués par la Révolution, son activité eût été sans histoire.

Jolival et la Constitution civile du clergé.

Le 30 janvier 1791, le vicaire de Ham prêta le serment constitutionnel, imposé à tous les ecclésiastiques fonctionnaires publics par le décret du 27 novembre 1790, sanctionné par Louis XVI le 26 décembre de la même année. Ce fut, il est vrai, un serment restrictif. Comme la plupart des prêtres de la région, Jolival avait fait suivre la formule du serment de la clause : « en tout ce qui n'est pas contraire à la doctrine de l'Eglise catholique, apostolique et romaine » (4). Ces « restrictions, explique-t-il, placées à la fin et jointes à ce qui est dit de la constitution du clergé, détruisent tout » (5).

Cette prise de position fut pour lui, comme pour tous les prêtres réfractaires, le commencement de nombreuses difficultés. Elle mettait un terme à la tranquillité dont il avait joui jusque-là. Il faut d'ailleurs ajouter que, plus que d'autres, le vicaire de Ham lutta activement contre l'ordre nouveau.

(2) Né à Albestroff le 14 juin 1725; ordonné prêtre en mai 1752; vicaire à Thionville, puis, le 3 août 1767, curé de Kanfen, sur présentation de M. d'Hunolstein; refusa le serment; émigra en juillet 1792; rentra en 1802 et reprit en mains sa paroisse; y mourut le 23 mars 1816. — Pour plus de détails sur les prêtres cités dans les notes du présent travail, on pourra se reporter à notre répertoire des *Prêtres mosellans pendant la Révolution*, en cours de publication dans la *Revue ecclésiastique de Metz*, depuis 1951.

(3) Après avoir été vicaire de Hussange de 1743 à 1749, il en fut nommé curé, le 30 octobre 1749, sur présentation du chanoine tournaire de la collégiale de Saint-Sauveur de Metz. Il mourut le 13 décembre 1789.

(4) *Arch. dép. Mos.*, L 942.

(5) Toutes les citations de l'abbé Jolival sont extraites de ses mémoires, dont quelques fragments ont été publiés par Mgr Pelt dans la *Revue ecclésiastique*, octobre et décembre 1907.

Deux mois plus tard, le 15 mars 1791, il se trouva mêlé, sans le vouloir, à l'un des événements les plus importants de la vie religieuse du département pendant la Révolution, l'acceptation par Nicolas Francin, curé de Kœnigsmacker (6), de la dignité d'évêque constitutionnel de la Moselle.

« En ce jour de malheur pour M. Francin comme pour nous, prêtres, et pour notre patrie, raconte-t-il, j'étais allé avec lui le matin à Cattenom pour le service anniversaire de Mme Baudron-Delorier... A peine la table fut-elle levée après le repas, et voulut-on commencer la partie au jeu de cartes, que M. Durbach (7) arrive de Kœnigsmacker à Cattenom, comme un courrier volant, annonçant ici comme sur tout le chemin de Metz à Kœnigsmacker, passant par Thionville, avec une voix de trompette: « Francin, évêque! Le curé de Kœnigsmacker, évêque! Francin, évêque! »

Les prêtres présents, tous réfractaires au serment constitutionnel, assistèrent muets aux efforts de Durbach pour arracher au curé de Kœnigsmacker l'acceptation de la dignité épiscopale que lui offraient les électeurs du département (8). « M. Steichen, curé (9), M. Gardechaux, primissaire (10), M. Frantzen, vicaire (11), et moi, dit Jolivalt, nous ne devions pas trop nous exprimer ici; nous étions déjà portés au livre noir par ces gaillards nationaux (*diese National-Kerlen*), à cause du refus du serment, et en disant notre sentiment catholique nous nous serions mis de nous-mêmes au cachot à Thionville. »

Pourtant, lorsque vaincu par l'insistance de Durbach, par celle des « avocats et procureurs, les Schweitzer et Séquer », accourus à Cattenom pour peser sur la faible volonté de Francin, celui-ci eut accepté l'épiscopat, le vicaire de Ham, s'autorisant de son amitié pour le curé

(6) Sur Nicolas Francin on peut consulter: J. FLORANGE, *Nicolas Francin, évêque constitutionnel de la Moselle, principalement d'après sa correspondance avec Grégoire de Tours*, Paris, 1905; J.-B. PELT, *Nicolas Francin, évêque constitutionnel de la Moselle, d'après les mémoires d'un contemporain*, dans *Revue eccl. de Metz*, octobre et décembre 1907; J. EICH, *Nicolas Francin, évêque constitutionnel de la Moselle, avant son élection*, dans *Revue eccl. de Metz*, février et mars 1948; SCHNEIDER, *Kœnigsmacker, histoire paroissiale*, Metz, 1951.

(7) Durbach Charles-Frédéric, né à Cattenom le 15 avril 1763, maire de Cattenom et membre du directoire du département de la Moselle en 1790. Objet d'un mandat d'arrêt en 1792, il réussit à s'échapper. Membre du corps législatif du 9 thermidor an XI à 1814, membre de la Chambre des Cent-Jours; fit partie de la délégation qui, après Waterloo, demanda à Napoléon une nouvelle abdication. Proscrit en 1815, il fut autorisé à rentrer en 1819. Mourut à Tarbes, le 16 septembre 1827, à l'issue d'une saison thermale. BEGIN, *Biographie de la Moselle*, t. I, p. 441-46; GAIN, *Liste des émigrés...*, n° 1057.

(8) Le collège électoral du département s'était réuni à la cathédrale de Metz le 13 mars 1791, pour procéder à l'élection de l'évêque constitutionnel. Le 14 mars, au troisième tour de scrutin, Francin fut élu par 223 voix sur 361 votants (*Journal des départements de la Moselle...*, 1791, n° 11, 17 mars). Durbach était chargé de signifier à Francin le résultat du scrutin et d'obtenir son acceptation.

(9) Jean Steichen, prêtre trévirois, nommé curé de Cattenom le 9 janvier 1782; prêta le serment avec restrictions le 23 janvier 1791; émigra au début de 1792; ne revint pas en Moselle, après la Révolution.

(10) Pierre Gardechaux, né à Basse-Ham; ordonné prêtre le 14 septembre 1763; d'abord chantre et régent d'école, puis, à partir du 5 mai 1784, primissaire à Cattenom; en 1791 prêta le serment avec restrictions; émigra dès le début de 1792; ne revint pas en Moselle après la Révolution.

(11) Jean-Baptiste Frantzen, prêtre trévirois, vicaire à Cattenom depuis le 28 août 1790; prêta le serment avec restrictions, quitta Cattenom au cours de l'année 1791; à la fin de la Révolution, vicaire à Itzig; desservant de Frémerstroff le 7 août 1802; de Sprinckange, le 1^{er} juillet 1808.

de Kœnigsmacker, tenta de le retenir. « Quand vous arriverez à Metz, lui dit-il, demandez à Mgr d'Orope, suffragant (12), à MM. Ravaut (13) et Bertin (14), grands vicaires, ou au P. Simplicie, capucin (15), ce que vous devez faire; ce sont des hommes savants; prenez leur avis; demandez aussi à voir la renonciation de Mgr Montmorency-Laval (16) et faites-vous donner ensuite vos bulles de Rome. » Ces conseils ne furent pas du goût de Francin. Il répondit sèchement : « Tais-toi (*halte das Maul zu*); je sais ce que j'ai à faire ».

Le sort en était jeté. Vers 5 heures du soir, Francin partit de « Cattenom pour Metz, sans aller dire adieu à ses gens de Kœnigsmacker ». Il prenait la tête de l'Eglise constitutionnelle de la Moselle qui, enfin, allait pouvoir s'organiser.

C'est le moment choisi par les prêtres réfractaires pour affirmer leur fidélité à l'Eglise. Laissons encore la parole à l'abbé Jolival. « Vers le 15 mars 1791, il y eut chez M. Louis Fassy-Le Roy, curé de Basse-Yutz (17), une réunion de quinze à seize prêtres. On y prêta le serment que Mgr l'évêque de Clermont avait publiquement fait devant l'Assemblée nationale, mais qui ne fut pas accepté par elle. Nous le signâmes tous, après que beaucoup d'autres prêtres d'au-delà de Thionville l'avaient déjà signé. L'archiprêtre de Thionville, M. Nicolas Juving, curé de Florange (18), me donna mission de recueillir les signatures des confrères plus éloignés. A 4 heures, je quittai Yutz pour aller chez

(12) Henri de Chambre d'Urgons, né à Tartas (Landes) le 8 décembre 1748; ordonné prêtre le 28 mai 1774; chanoine de la cathédrale de Metz le 17 février 1780; vicaire général le 23 avril 1781; grand-archidiacre le 4 septembre 1784; évêque titulaire d'Orope le 3 février 1788, suffragant de Mgr de Montmorency-Laval en 1789; refusa le serment en 1791 et émigra dès le mois de mai; durant la Révolution assista le cardinal de Montmorency-Laval dans l'administration du diocèse; ne reentra en France qu'à l'époque de la Restauration; mourut à Tartas en octobre 1819.

(13) Jean-Louis Ravaut, né à Fère-en-Tardenois le 31 août 1710; ordonné prêtre le 18 septembre 1734; chanoine de Saint-Sauveur, à Metz, le 24 mars 1747; vicaire général et syndic du clergé le 26 février 1750; vicaire général le 16 août 1778; chanoine de la cathédrale le 5 septembre 1778; prêta le serment de liberté-égalité le 27 août 1792; mort à Metz le 6 décembre 1796.

(14) Nicolas Bertin, né à Arnancourt le 3 juin 1713; ordonné prêtre le 15 juin 1737; chanoine de Saint-Sauveur le 10 novembre 1749; chanoine de la cathédrale le 23 décembre 1767; vicaire général et officiel le 1^{er} décembre 1782; prêta le serment de liberté-égalité le 26 août 1792; décédé à Metz le 24 octobre 1794.

(15) Pierre Baar, en religion P. Simplicie, né à Helstroff le 23 juillet 1730; profès dans l'ordre des Capucins le 1^{er} août 1748; lecteur en théologie au couvent de Metz au moment de la Révolution; refusa de quitter la vie commune; se rendit à la maison de réunion de Boulay; à la fermeture de celle-ci, il émigra; reentra après la Terreur et exerça le ministère clandestin à Béning; vicaire de Helstroff le 16 janvier 1810; y mourut le 12 juin 1814 (ARMEL D'ETEL, *Les Capucins du diocèse de Metz pendant la Révolution*, Strasbourg-Kœnigshoffen, 1932, p. 53).

(16) Louis-Joseph de Montmorency-Laval, né à Bayer (Charente) en 1724; évêque d'Orléans en 1753, de Condom en 1758, de Metz en 1760; grand-aumônier de France en 1786; adversaire acharné de la Révolution, il refusa également de reconnaître le Concordat; il mourut à Altona le 17 juin 1808. LESPRAND, *Le clergé de la Moselle pendant la Révolution*, t. I, p. 2-7.

(17) Charles-Louis Fassy-Le Roy, né à Rocroy le 20 décembre 1745; curé de Yutz le 19 mars 1771; en 1791, il refusa de prêter le serment constitutionnel; quitta la France en juin 1792; revenu en 1802, il reprit en mains sa paroisse; se retira du ministère en 1827; mourut le 13 avril 1830.

(18) Nicolas Juving, né à Thionville le 2 novembre 1736; prêtre en septembre 1769; curé de Florange le 5 avril 1771; archiprêtre de Thionville le 17 mars 1782; prêta le serment constitutionnel avec restrictions le 30 janvier 1791; émigra en 1792, avant la publication de la loi de déportation; reentra en 1800; curé de Cattenom le 10 septembre 1802; y mourut le 21 octobre 1814.

le curé de Manom, Lacomparte (19), nouvellement arrivé de Trèves...; il signa avec joie. Le lendemain matin de bonne heure, après ma messe, j'allai à Cattenom, où le curé Jean Steichen, Pierre Gardechaux, primate de la chapelle Saint-Etienne, et Jean Frantzen, originaire d'Itzig, vicaire de Cattenom, signèrent volontiers, ainsi que Nicolas Theis (20), en qualité de maître d'école... De Cattenom je me rendis à Gavisse chez le vicaire Holtzem (21); à Berg, chez le P. Carolus (22), de Luxembourg, bénédictin de l'abbaye d'Echternach; à Haute-Kontz, chez le vicaire Feller (23); à Gandren où un bénédictin de Trèves est curé (24) et Jean Quarante, vicaire (25); à Beyren, où je dînai chez M. Jacques Steichen (26), qui prit la peine d'aller chez M. Herbetz, curé de Simming (27). Moi, j'allai à Puttelage, chez M. Nicolas Thomas, curé (28), et Faas, vicaire (29); à 3 heures de l'après-midi, je rejoignis à Rodemack, mon endroit natal, M. Steichen, qui était accompagné de M. Herbetz et de quelques autres prêtres. Là M. Pierre Emeringer, curé, natif de Beyren (30), et M. Jean Schroeder, primate et bénéficiaire du margrave de Bade-Durlach (31), donnèrent volontiers leur signature, comme tous les autres. Le même soir je rentrai à Ham et, quelques jours après, je livrai les signatures à M. Juving, archiprêtre, à Florange. »

(19) Jean-Jacques Lacomparte, né à Trèves le 4 septembre 1751; prêtre le 18 décembre 1779; curé de Manom le 10 mai 1790; prêta le serment constitutionnel avec restrictions le 2 février 1791; émigra vers la fin de la même année; en 1803, il fut nommé desservant de Hostert; il y mourut le 15 septembre 1831.

(20) Nicolas Theis, régent d'école à Cattenom; il prêta le serment constitutionnel avec restrictions en 1791; il ne tarda pas à émigrer; ne reparut pas en Moselle après la Révolution.

(21) Pierre Holtzem, prêtre trévirois, était vicaire à Gavisse depuis le 15 décembre 1781; il refusa de prêter le serment constitutionnel et quitta la France dès le mois d'octobre 1791.

(22) Jean-Joseph Schockweiler, bénédictin d'Echternach, était curé de Berg depuis le 1^{er} août 1786; il refusa le serment constitutionnel et quitta sa paroisse dès le mois de juin 1791.

(23) Pierre Feller était vicaire de Haute-Kontz depuis 1783; il prêta le serment constitutionnel avec restrictions et émigra peu après.

(24) Jean-Mathias Gauer, bénédictin de Trèves, curé de Gandren depuis le 3 novembre 1781; en 1791, il prêta le serment constitutionnel avec restrictions; il quitta sa paroisse en octobre 1792; il la reprit en mains en 1802, fut nommé desservant de Basse-Ham le 6 août 1805, puis vicaire de Sentzich le 13 novembre 1810; il y mourut le 19 mars 1814.

(25) Jean-Baptiste Quarante, né à Rodemack le 6 juillet 1755; vicaire à Gandren en 1790; prêta le serment constitutionnel avec restrictions le 30 janvier 1791; quitta la France en octobre 1792; il rentra en 1802, mais ne fut pas employé en Moselle.

(26) Jacques Steichen, né à Grentzingen (Luxembourg) le 20 juillet 1755; curé de Beyren le 26 avril 1782; il prêta le serment constitutionnel avec restrictions le 23 janvier 1791 et quitta la France dès le mois de juin 1791.

(27) Jean-Baptiste Herbetz, né à Ehrang, près de Trèves; curé de Simming le 5 avril 1782; refusa le serment constitutionnel; émigra une première fois le 31 mai 1791; revint en septembre; émigra définitivement en octobre 1792.

(28) Nicolas Thomas, né le 28 mars 1754; curé de Puttelage le 13 septembre 1784; prêta le serment constitutionnel avec restrictions le 30 janvier 1791; émigra au cours de l'année 1792; reprit en mains sa paroisse en 1802; y mourut le 15 décembre 1812.

(29) Théodore Faas, vicaire à Puttelage depuis 1784; prêta le serment constitutionnel avec restrictions le 30 janvier 1791; émigra en juin 1792; ne revint plus en Moselle.

(30) Pierre Emeringer, né à Beyren le 18 mars 1745; curé de Rodemack le 12 novembre 1781; prêta le serment constitutionnel avec restrictions le 30 janvier 1791; émigra en mai 1792; il reprit en mains sa paroisse en 1802; y mourut le 7 février 1823.

(31) Jean-Baptiste Schroeder, primate depuis le 30 juillet 1771; il refusa le serment constitutionnel; il émigra en 1792.

A peine Jolivald était-il de retour de cette longue randonnée à travers l'actuel archiprêtré de Cattenom, qu'il reçut une convocation de se rendre à Rettel, où le mandait d'urgence le prieur de la Chartreuse, dom Sixte Gadé (32). La cure de Rettel, dont la Chartreuse avait la collation, était devenue vacante par la mort de l'abbé Sartor (33), décédé le 19 mars. Le prieur qui connaissait déjà Jolivald et auquel il avait été recommandé par M. l'abbé Gardechaux, voulait lui confier la paroisse. Jolivald accepta la proposition. Cette nomination devait cependant, à cause des circonstances, rester provisoirement secrète. Cela ramenait le vicaire de Ham aux graves préoccupations du moment.

Celles-ci lui furent également rappelées, quelques jours plus tard, par un autre événement. Dans les premiers jours d'avril, il reçut son mandat pour toucher le deuxième quartier du traitement que l'Assemblée nationale avait alloué aux prêtres à la suite de la confiscation des biens ecclésiastiques. Il se rendit à Thionville le 5 avril, pour percevoir la somme qui lui revenait. Il n'avait pas prêté attention à la mention : « serment en règle », portée sur le mandat. Mis en éveil par quelques confrères, il dut se rendre compte que le district de Thionville le considérait comme un jureur. L'explication en était simple. Quand, vers le 15 mars, le directoire du district avait demandé le procès-verbal de la prestation de serment du vicaire, la municipalité avait omis de mentionner les restrictions ajoutées par Jolivald à la formule officielle. Cet oubli, volontaire ou non, de la municipalité lui avait permis de toucher d'avance son traitement, alors que les réfractaires au serment ne touchaient leur pension qu'une fois le trimestre échu. Ne voulant à aucun prix passer pour un jureur, le vicaire de Ham retourna à Thionville trois jours plus tard. Il protesta auprès des membres du directoire du district contre l'interprétation donnée à son serment, réclama le certificat de la municipalité qu'il remplaça par le texte employé par lui et rendit au trésorier du district la somme indûment perçue. Malgré les instances des membres du directoire, malgré leur promesse de lui obtenir une bonne paroisse, il refusa catégoriquement de prêter le serment pur et simple. Le geste de l'abbé Jolivald causa beaucoup de bruit dans la région de Thionville et plusieurs ecclésiastiques imitèrent son exemple.

Ce refus de pactiser, ne fut-ce qu'indirectement, avec les jureurs, le vicaire de Ham eut l'occasion de le renouveler quelques jours plus tard.

Françin avait été sacré évêque à Paris le 3 avril par Gobel, évêque de la Seine, assisté par Gouttes, évêque de Saône-et-Loire, et par Dubourg-Miroudot, évêque *in partibus* de Babylone (34). Le 12 avril, il avait fait son entrée solennelle dans sa ville épiscopale. Le lendemain, il avait officiellement pris possession de son siège. Il lui tardait de se montrer en robe violette et dans tout l'éclat de sa nouvelle dignité à ses nombreux amis de Thionville et à ses anciens paroissiens de Kœnigsmacker.

(32) Jean-Nicolas, en religion Sixte Gadé, né à Ottonville le 22 janvier 1744; demanda en 1790 à continuer la vie commun; quitta la Chartreuse en octobre 1792; prêta le serment de liberté-égalité et se retira à Ottonville en 1794, il fut interné à la citadelle de Verdun; en 1797, il était ministre du culte à Sierck; en 1802, il se retira à Monneren, en 1812 à Sierck; il y mourut le 10 novembre 1822.

(33) Antoine Sartor, prêtre trévirois, était curé de Rettel depuis 1756.

(34) *Revue des questions historiques*, 1892, p. 159.

Cette visite, il la fit dès le 15 avril. Jolivald eut désiré éviter toute rencontre avec son ancien voisin. Il ne le put. Au cours de l'après-midi du 15 avril, on vint l'avertir que l'évêque, accompagné de son premier grand vicaire Senzy, curé de Kerling (35), et d'une cinquantaine de gardes nationaux, était en route pour Kœnigsmacker et allait traverser Basse-Ham. Mais, laissons encore la parole au vicaire de Ham : « J'avais compté que je pourrais les éviter à Basse-Ham, mais j'ai été surpris et attrapé. Je voulais, dès que le chapelet fut récité le soir, sortir de l'église et me dissimuler dans un coin. Mais voilà deux gardes nationaux devant la porte de l'église, l'épée nue à la main, qui donnent l'ordre d'aller vite au-devant de Monseigneur, en procession, avec croix et bannières. Je leur demande ce qu'ils veulent. Eux de crier : « Vite, vite ! Francin évêque, votre Monseigneur, est tout près; dans dix minutes il sera ici ». Moi : « Je ne sais rien de lui ». Eux : « Il n'y a pas de temps à perdre ! Sonnez vite les cloches pour rassembler les gens ». Moi : « Les cloches ne me regardent pas, c'est l'affaire du maire ». En même temps, mon misérable maître d'école, Nicolas Schivre, met les cloches en branle. Entre-temps, je me glissais par-dessus la chaussée dans la direction de mon presbytère. Alors un troisième garde national crie : « Holà, holà ! Vite, vite, l'abbé Jolivald ! » Je me retourne et dis : « M. Henrion, au moins laissez-moi le temps d'aller mettre un rabat ! » Ainsi je pus arriver à ma maison et fermai la porte au verrou. Cependant, Francin arrivait comme un éclair rapide devant l'église et le presbytère. Je me hâtai de sortir et, heureux d'avoir échappé à la procession de réception, de faire quelques pas vers la voiture pour le saluer. Il voulut me faire monter dans sa voiture pour m'emmener à Kœnigsmacker. « Non, lui dis-je, il est trop tard. Demain, je vais commencer les confessions du temps pascal. » Or j'avais, avec la permission de Mgr d'Orope, suffragant, avancé le temps pascal et déjà confessé et communiqué un très grand nombre de mes paroissiens.

« Je retournai alors dans mon jardin, où la douleur du cœur me fit bientôt pleurer. Hélas, me disais-je, faut-il donc que ce soit ton plus proche voisin et ton meilleur ami qui contribue ainsi à la division, au schisme dans l'Eglise. Nous étions amis, mais nous ne le sommes plus ! La sainte religion nous sépare ! Plutôt être en conflit avec lui qu'avec ma conscience ! J'irai le voir demain et lui parlerai encore. Peut-être tout n'est pas encore perdu... En réfléchissant ainsi, j'entendais les coups de boîte (*Kätzenköpfe*) que l'on tirait à Kœnigsmacker pour sa réception. Chaque coup me faisait une nouvelle blessure au cœur. »

Le lendemain, 16 avril, samedi avant le dimanche des Rameaux, Jolivald, comme il l'avait décidé, se rendit chez Francin pour essayer de le convaincre de l'erreur dans laquelle il se trouvait. Celui-ci cependant ne lui en fournit pas l'occasion au cours du repas, auquel assistaient également dom Hubert Becker, prévôt de Saint-Mathias de Trèves à Kœnigsmacker, Jean Becker, maire de la prévôté, et Nicolas Mellinger,

(35) Jacques Senzy, né à Sarrelouis le 10 décembre 1752; prêtre le 15 mars 1777; curé de Kerling le 7 octobre 1777; serment constitutionnel pur et simple le 23 janvier 1791; vicaire épiscopal en avril 1791; revient dans sa paroisse après la Terreur; serment de haine à la royauté le deuxième jour complémentaire de l'an V; maintenu à Kerling en 1802; y mourut le 27 décembre 1835.

vicaire de la paroisse (36). « Il n'eut d'autre conversation, affirme le vicaire de Ham, que le récit de son voyage à Paris et surtout les grandes connaissances du théologant (*sic*) Mirabeau, qui avait aiguisé sa faible conscience. »

Le mercredi suivant, 20 avril, alors que Jolivald aidait le curé de Hussange, Hippert (37), pour les confessions pascales, Francin, voulant regagner la confiance de son ami, se présenta au presbytère de Basse-Ham. Le prétexte invoqué fut de demander un rabat, parce qu'il avait oublié le sien. « Qu'est-ce que j'ai entendu de votre fils, dit-il à la mère de l'abbé, qui l'accueillit. Il a rapporté sa pension, veut-il se séparer de moi ou dois-je le voir sans pain ? » La brave femme lui répondit, « suivant sa manière habituelle, tout modestement » : « Je le sais, monsieur, mais les affaires spirituelles de mon fils ne me regardent pas ».

Deux jours plus tard, le Vendredi-Saint, 22 avril, Francin qui s'était rendu à Metz « pour y parader la première fois dans ses fonctions épiscopales le Jeudi-Saint », en consacrant les Saintes-Huiles, était de retour à Kœnigsmacker. Jolivald s'y rendit, bien décidé, cette fois, de parler au prélat « de la matière » (*sic*). Ce fut Francin qui attaqua. Malgré sa longueur, nous allons reproduire la discussion, telle que nous la rapporte Jolivald, car elle est fort instructive pour qui cherche à connaître les idées de Francin. Celui-ci donc s'adressa en ces termes au vicaire de Ham :

— Qu'est-ce que c'était que cette réunion à Yutz et pourquoi as-tu couru à Berg, Beyren, Puttelange, etc., pendant mon absence à Paris ?

— Mes courses ne sont pas un mystère; je suis allé demander aux confrères voisins de signer librement le serment de Mgr de Clermont que, dans une réunion à l'occasion d'un service, nous avions signé à Yutz.

— Il n'y a que cela ?

— Seulement cela et rien de plus.

— Ce serment, je le signe aussi; mais l'on m'avait dit qu'il y avait entre vous une conjuration contre moi.

— On vous a déguisé la vérité.

Ensuite la conversation s'engagea sur le serment que le maire de Ham avait faussement attribué à Jolivald, sur la pension rendue au district et sur les restrictions mises au serment. Jolivald enchaîna :

— Vous savez bien, comment j'ai juré; vous et moi, comme nous tous, nous avons mis nos restrictions à la fin par rapport à la constitution civile du clergé.

(36) Nicolas Mellinger, né à Kœnigsmacker le 31 décembre 1756; prêtre le 16 mars 1782; vicaire à Kanfen le même jour; vicaire à Kœnigsmacker le 12 mars 1785; serment constitutionnel avec restrictions le 30 janvier 1791; élu curé de Kœnigsmacker le 19 juin 1791; abandonna sa paroisse le 8 juillet 1791; desservant provisoire de Metzervisse en 1802; desservant de Kédange le 21 mars 1803; curé de Cattenom le 25 octobre 1814; mort à Cattenom le 30 novembre 1835.

(37) Pierre Hippert, né à Thionville le 30 juillet 1754; prêtre le 27 mars 1784; successivement vicaire à Saint-Marcel-lès-Doncourt, à Sainte-Ruffine, à Tronville, à Saint-Eucaire (Metz); curé de Hussange le 18 décembre 1789; serment avec restrictions le 13 février 1791; émigre en 1792; desservant d'Ay-sur-Moselle le 1^{er} août 1802; de Chambley, le 16 juin 1806; de Varize, le 1^{er} février 1809; décédé à Varize le 3 août 1826.

— Tu sais que la façon de penser et d'agir de M. Christiany (38) ne nous a jamais plu; il est cependant savant et très consciencieux; or il a juré *pure et simpliciter*; et nous avons du moins ajouté nos restrictions.

Le P. Herman, capucin de Thionville (39), dont Jolivald dit ailleurs qu'il a « sucé la théologie par le trou d'une bouteille », voulant mettre fin à cette discussion qui lui semblait déplacée, lança à ce moment : « Monseigneur, à votre santé ! » Francin lui répondit : « Mon Père, plus de Monseigneur; cette qualité est révoquée et supprimée. Monsieur y est substitué ». Puis reprenant son dialogue avec Jolivald, il poursuivit :

— Christiany est déjà venu me voir et m'a dit que mon élection était bien canonique, et qu'il était prêt à jurer sur les saints Evangiles que j'étais son évêque légitime et l'évêque légitime du département de Metz. Il ajouta : d'Orope, *ignoro* ; Montmorency, évêque et cardinal, *respuo*.

— Je voudrais bien aussi vous reconnaître pour mon évêque légitime, si vous étiez reconnu comme tel par l'Eglise. Qui aurait de plus grands motifs que M. Mellinger, moi et tous nos voisins, de vous reconnaître comme notre évêque légitime ? Quel bonheur, quelle joie, quel bonheur pour nous de voir au milieu de nous un voisin, un si bon ami, être notre évêque ! Si seulement l'Eglise s'était prononcée là-dessus !

— Cette affaire ne regarde en rien l'Eglise, elle est toute temporelle. Le royaume, le roi et la nation peuvent soumettre leurs sujets à qui ils veulent; et voilà pourquoi la nation a incorporé la partie tréviroise à mon diocèse, parce qu'elle est du département de la Moselle, et aussi enfin qu'à l'avenir aucun argent pour les dépenses ne sorte plus du royaume.

— Mais, Monsieur, n'avez-vous jamais lu la brochure du cardinal Batthyany de Hongrie (40) contre les actes de l'empereur Joseph II, qui portait aussi la main trop près de l'ostensoir.

— Que dit-il encore ?

— Il représente à l'empereur Joseph que chaque individu est à considérer à un double point de vue : au point de vue de l'âme, et alors il appartient à l'Eglise; et au point de vue du corps, et alors il appartient à l'empereur. La France peut disposer à présent de la partie tréviroise en ce qui concerne les tributs, les impôts et autres charges communes, mais non pour ce qui est spirituel; en cela nous avons un autre chef, qui est l'Eglise.

— La France ne veut pas s'immiscer dans le spirituel, elle veut laisser la religion intacte.

(38) Jean-Adam Christiany, né à Entrange; prêtre en mars 1754; vicaire à Bertrange, à Metzervisse et à Inglise; curé d'Inglise le 25 février 1768; serment pur et simple le 23 janvier 1791; abdiqua ses fonctions le 27 janvier 1794; condamné à la déportation le 29 mars 1794; mort sur le *Washington* le 12 septembre 1794.

(39) François Glad, en religion P. Herman de Saint-Avold, né le 8 avril 1729; profession chez les capucins de Thionville le 15 juin 1750; serment constitutionnel pur et simple le 23 janvier 1791; vicaire constitutionnel à Sarreguemines en 1792; administrateur de Hoste-Haut en 1793.

(40) Batthyany Joseph, né à Vienne en 1727; primat de Hongrie de 1776 à sa mort en 1799.

— Je le désirerais aussi. Mais supposons que je sois ici à Kœnigsmacker votre successeur; puisque les paroisses comme les diocèses sont refondues, Petite-Hettange, Malling, Hunting, etc., localités tréviroises, sont ajoutées à ma paroisse messine. A quel évêque dois-je demander dispense pour ces villages ?

— A moi !

— Est-ce que la dispense n'est pas une chose spirituelle ? Or qui a enlevé à l'évêque de Trèves son pouvoir, pour vous le donner ?

— Cela nous l'avons par notre caractère épiscopal.

— Alors l'évêque Montmorency a encore le pouvoir de donner des dispenses ?

— Oui.

— Cela je ne le savais pas ! On peut donc à présent demander dispense à l'évêque Montmorency et à vous; nous avons ainsi deux évêques et plus encore; néanmoins je regarde comme plus sûres et comme meilleures les dispenses de Mgr Montmorency, car, outre son caractère, il a ses bulles, c'est-à-dire sa mission de Rome.

En constatant le désarroi de Francin, l'abbé Jolivalt voulut pousser plus avant son avantage et mettre l'évêque constitutionnel en contradiction avec lui-même. Il poursuivit :

— On dit et on assure que huit articles principaux de la constitution civile du clergé sont entièrement hérétiques.

Francin ne répondit plus rien. Lui-même l'avait affirmé devant témoins, quelques semaines plus tôt, après avoir lu l'opuscule de Mgr d'Herbain (41) intitulé : *Coup d'œil rapide sur la constitution civile du clergé pour l'instruction des bons catholiques*.

L'abbé Mellinger, vicaire de Kœnigsmacker, tenta de prendre la défense de son ancien curé, Mais sa réponse était « si inattendue et si mal tournée » que Jolivalt le regarda en silence et pensa : « Ce pauvre diable est aussi déjà pour le chat » (*sic*).

A la fin du repas, Francin voulut faire admirer au vicaire de Ham ses insignes épiscopaux. Mais celui-ci lui fit remarquer sèchement qu'il avait déjà souvent vu « ces choses ». Le prélat ne releva pas cette réponse.

Lorsque, peu après, Jolivalt prit congé, Francin lui dit : « Tu viendras ici le lundi de Pâques, 25 avril, pour entendre la musique de la cathédrale de Metz, et aussi pour rendre un peu service à l'église, où je veux, en ce jour, célébrer les offices pontificaux; et ensuite pour aider à la maison, car je recevrai, ce jour-là, beaucoup de monde ». — « Je verrai », lui répondit Jolivalt, et il s'en retourna chez lui.

Triste retour pour le vicaire de Ham qui se rendait compte qu'aucun argument n'arrêterait plus désormais Francin. « Mon Dieu, pensai-je, qu'est-ce que cela va donner ? C'en est fait de Francin. L'ambi-

(41) Jean-Marie d'Herbain, né à Strasbourg en 1727; prêtre en 1751; chanoine à Saverne, puis à Strasbourg; évêque coadjuteur de Trèves en 1778; préposé à l'Officialité de Longwy, établie en 1783 pour les paroisses françaises du diocèse de Trèves; ne prêta pas le serment constitutionnel; mort à Fulda le 31 octobre 1801.

tion s'est emparée de lui, ses passions le dominant et les flatteurs se servent de sa faiblesse pour l'aveugler, le soutenir et le fortifier dans son erreur ».

Comme on pouvait aisément le prévoir, Jolivald n'alla pas à Kœnigsmacker le lundi de Pâques. Après avoir, ce jour-là, chanté la grand-messe à 7 heures du matin, il s'enferma chez lui « afin d'échapper à tous dangers et insultes », car aucun de ses confrères n'était plus exposé que lui; son presbytère se trouvait, en effet, sur la grande route de Thionville à Kœnigsmacker, route qui connut en ce lundi de Pâques une animation inhabituelle. Grâce à Dieu, il ne fut pas inquiété ce jour-là.

Francin, venant à passer le lendemain, voulut connaître les raisons de l'abstention de Jolivald.

- Pourquoi n'es-tu pas venu hier, lui dit-il.
- J'étais malade, et aujourd'hui encore je ne suis pas bien.
- Alors, viens demain.
- Je le verrai, si c'est possible.

Le vicaire de Ham donna suite à l'invitation de l'évêque et le lendemain il se rendit à Kœnigsmacker. Il estimait, en effet, qu'à la table de Francin il ne communiquait pas *in divinis* avec lui. Il y trouva seize prêtres, jureurs ou non-jureurs. La réunion fut très houleuse. Laissons encore à Jolivald le soin de nous la raconter.

« M. Gardechaux, avant midi, au jardin, rendit M. Francin furieux en discutant avec lui; car la colère était la réponse habituelle de M. Francin. Pendant le repas, il montra encore sa mauvaise humeur et parla peu. M. Steichen, avec sa lourdeur habituelle, dit quelque chose qui déplut à M. Francin, et celui-ci de crier : « Si vous ne me respectez pas comme voisin et ami, vous devez me respecter comme votre supérieur ». Après le dîner, M. Senzy, grand vicaire, chercha par beaucoup de paroles à me persuader de prêter le serment; car Francin ne voulait plus avoir la renommée de travailler lui-même à me recruter ainsi que d'autres; il avait pour cela ses hommes de confiance, qui gagnaient des adhérents à sa bande et société. Mais M. Senzy perdit son latin chez moi. »

Une dernière fois, Jolivald se rendit chez Francin le samedi 30 avril. Il reçut un accueil très froid. A peine si le prélat lui adressa par-ci par-là un petit mot. Le visiteur comprit bien vite qu'il n'était plus *persona grata* chez son ancien voisin. « Oho ! se dit-il, en sommes-nous-là ? Notre amitié est brisée ! Elle a duré seize ans, c'est assez ! que d'autres y entrent à présent ! »

En retournant chez lui, il ne put se défendre d'un sentiment de profonde tristesse, au souvenir des liens d'amitié maintenant brisés. Mais sa résolution est prise. « La séparation entre Francin et moi est faite; son amitié, je la laisse à d'autres; je ne le verrai sans doute plus. Les relations avec M. Mellinger sont également rompues. Je ne veux plus avoir affaire de ce côté-là ».

Emporté par la tristesse, Jolivald en disait un peu trop. Certes, avec Francin la rupture était définitive. Ils ne se rencontreront plus. Mais il renouera des relations avec Mellinger et celui-ci lui procurera

l'une de ses plus grandes joies en ces temps de tristesse et de déceptions. Mais n'anticipons pas.

Moins d'un mois après les événements que nous venons de relater en détail, Jolivald se mit en route pour Trèves. Le dimanche 22 mai, en compagnie de Rossel, vicaire de Kuntzig (42), et de son neveu, Nicolas Seyvert, alors séminariste (43), il s'embarqua sur la Moselle, pour aller porter au cardinal de Montmorency-Laval « les signatures au serment de Mgr de Clermont », comme aussi pour obtenir l'institution canonique de la paroisse de Rettel, à laquelle il avait été nommé par le prieur de la Chartreuse. Le voyage commença mal. En longeant le ban de Königsacker, nos voyageurs furent injuriés et assaillis à coups de pierres par les garçons de pâture de ce village. A Rettel on leur remit un paquet de lettres pour l'évêque de Nancy, Mgr de la Fare, lui aussi réfugié à Trèves, et un autre prêtre, l'abbé Bazelot, vicaire résident de Hagondange (44), se joignit à eux. Celui-ci se rendait à Trèves pour y chercher les Saintes-Huiles, ne voulant pas se servir de celles consacrées par Francin, le Jeudi-Saint précédent.

Le vendredi 27 mai, les voyageurs furent de retour à Ham. Le cardinal de Montmorency-Laval avait confié à Jolivald un grand nombre d'emplaires de l'ordonnance commune des évêques de Metz, Verdun, Toul et Nancy « portant publication dans leurs diocèses respectifs du bref donné à Rome, le 13 du mois d'avril 1791 », par lequel le pape Pie VI condamnait la constitution civile du clergé. Le vicaire de Ham s'en fit aussitôt l'actif propagateur. Il la fit parvenir à ses confrères et certains, comme l'abbé Paquin, vicaire résident de Guenrange (45), s'empresèrent d'en faire la lecture au prône du dimanche. Jolivald se contenta de distribuer les exemplaires qui lui restaient en les glissant pendant la nuit sous les portes de ses paroissiens.

Exactement un mois après son retour de Trèves, Jolivald se hasarda de nouveau jusqu'à Königsacker, où il désirait rendre visite à dom Hubert Becker. Chez le prévôt, il rencontra Nicolas Mellinger qui, le 19 juin, lors des premières élections de curés dans le district de Thionville, avait été élu curé de la paroisse, et avait ainsi recueilli la succession de Francin. Les deux hommes eurent une longue discussion sur la Constitution civile du clergé, mais les arguments du vicaire de Ham ne semblèrent pas avoir touché le curé de Königsacker.

Ayant reçu du prévôt une nouvelle invitation pour le samedi 2 juillet, Jolivald en avertit aussitôt Klein, curé l'Elzange (46), et le pria de venir

(42) Nicolas Rossel, né à Boler le 7 janvier 1739; vicaire résident de Kuntzig en 1776; serment avec restrictions le 30 janvier 1791; émigra au début de 1792; desservant d'Usselskirch le 6 juillet 1802; vicaire résident à Distroff le 15 mai 1803; à Reinange en 1808; en retraite en 1827; mort à Königsacker le 1^{er} janvier 1832.

(43) Nicolas Seyvert refusa de continuer ses études au séminaire constitutionnel. Il mourut à l'hôpital de Thionville le 8 avril 1794.

(44) Pierre-François Bazelot, né à Richemont le 4 février 1752; prêtre le 23 mars 1776; vicaire à Vitry, puis, à partir du 26 mai 1789, vicaire résident à Hagondange; refusa le serment constitutionnel; mort à l'étranger pendant la Révolution.

(45) Mathias Paquin, né à Varize le 8 mars 1747; prêtre le 19 septembre 1772; vicaire à Usselskirch; à Hoff, à Mouterhouse, à Niderviller; vicaire résident à Guenrange le 15 septembre 1784; serment avec restrictions en 1791; déporté en 1792; desservant de Téterhen en 1802; d'Ottonville le 1^{er} mai 1803; de Holling le 1^{er} octobre 1808; mort à Holling le 5 mars 1829.

(46) Jean-Baptiste Klein, né à Fénétrange; prêtre le 15 mars 1777; curé d'Elzange le 19 mars 1777; serment avec restrictions le 30 janvier 1791; émigré en 1792.

lui aussi, ce jour-là, à Kœnigsmacker. Une fois de plus, on discuta ferme sur le caractère schismatique de la nouvelle organisation religieuse de la France, sans que Mellinger ne reconnût son erreur. Pourtant les arguments de ses deux confrères avaient réussi à semer le doute dans son esprit. Jolivalt en eut la conviction deux jours plus tard.

Quand, le lundi 4 juillet, il rentra chez lui (il avait assisté à l'enterrement d'un de ses oncles à Puttelange), sa mère lui annonça que Mellinger avait voulu lui rendre visite. Il en conclut aussitôt que ce dernier désirait revenir sur son serment et, dès le lendemain, il en porta la bonne nouvelle à son ami Gardechaux, à Cattenom.

Il ne s'était pas trompé. Le 7 juillet, il vit arriver chez lui le primis-saire de Cattenom qui lui amenait le curé de Kœnigsmacker. Rossel, vicaire de Kuntzig, ne tarda pas à se joindre à eux. Gardechaux, Rossel et Jolivalt mirent aussitôt tout en œuvre pour dissiper les dernières hésitations de leur confrère. Finalement celui-ci leur fit connaître sa décision de rétracter son serment et de renoncer à sa paroisse. Il ne tarda pas à réaliser sa promesse. Dès le lendemain, à 6 heures du matin, il vint faire ses adieux à Jolivalt. Il se rendait à Thionville pour y toucher son traitement. De là, il devait gagner Luxembourg, puis Trèves, afin d'y demander l'absolution à son évêque légitime, le cardinal de Montmorency-Laval.

La joie de Jolivalt était à son comble.

Quand, le 12 juillet, on apprit à Kœnigsmacker que le curé jureur venait de « désertier », la colère des « patriotes » ne connut plus de bornes. Les termes les plus grossiers du langage paysan ne leur parurent pas assez forts pour qualifier le fugitif. Ils le maudirent et englobèrent dans leurs malédictions le vicaire de Ham que, à juste titre d'ailleurs, ils rendaient responsable de la fuite de leur curé.

Depuis longtemps déjà, Jolivalt était la bête noire des « patriotes » de la région. Il ne pouvait plus sortir de sa paroisse sans s'exposer à des insultes. Quelques-uns de ses paroissiens, gagnés aux idées nouvelles, ne le ménageaient pas non plus. Plusieurs fois ils se livrèrent à des voies de fait contre lui, si bien qu'il ne se sentait plus en sécurité dans son presbytère. Lui-même nous raconte que, pendant six semaines, il n'osa se déshabiller pour se coucher. Une échelle était dressée en permanence contre le mur de son jardin pour lui faciliter la fuite en cas de besoin.

Les persécutions auxquelles il était en butte ne diminuèrent pas le moins du monde son hostilité à l'égard du schisme naissant. Il le montra clairement au début du mois d'août, quand son maire, Jean Bettinger, d'ailleurs son ami, lui présenta la première lettre pastorale de l'évêque constitutionnel de la Moselle, datée du 27 juillet. Il se déclara prêt à en faire la lecture au prône le dimanche suivant, à la condition que le maire lui donnât, par écrit, la permission d'en réfuter toutes les fausses assertions. C'était demander une chose impossible. Malgré ses bonnes dispositions, le maire ne put lui donner satisfaction. Jolivalt s'abstint donc de lire à ses paroissiens la prose de Francin.

Nonobstant son hostilité à l'égard de l'ordre nouveau, le vicaire de Ham put provisoirement rester à son poste. Le nombre des prêtres jureurs, malgré l'appoint fourni par les moines échappés de leur couvent,

était trop faible pour permettre à l'évêque constitutionnel de remplacer tous ceux qui s'opposaient à lui.

Francin n'avait d'ailleurs pas encore perdu tout espoir de gagner le vicaire de Ham à sa cause. Au cours du mois de septembre 1791, il lui fit parvenir, par personne interposée, un exemplaire de la lettre pastorale de Lalande, évêque constitutionnel de la Meurthe. L'expéditeur y avait inscrit ces quelques mots : « Lisez et vous trouverez des raisons convaincantes à prêter le serment ». Jolivalt ne se donna pas la peine de lire les 73 pages consacrées par l'ex-oratorien à la défense de la constitution civile du clergé. Il se contenta de jeter l'écrit derrière sa porte. Le lendemain, il en fit, bien volontiers, cadeau au coadjuteur de la Chartreuse de Rettel, dom Bruno Senzy (47), qui lui en fit la demande.

Jolivalt, en pasteur fidèle, s'efforça de prémunir ses ouailles contre le schisme. Le dimanche 4 décembre 1791, il leur exposa « les principes de la foi au sujet du pape, des évêques et autres ecclésiastiques ». A ceux qui se présentaient à la réception des sacrements, en particulier à ceux qui désiraient contracter mariage, il demandait de prendre l'engagement d'éviter tout rapport avec les prêtres jureurs. La plupart de ses paroissiens acceptaient. Il y eut pourtant des exceptions, tels Jean Kinsch et Suzanne Oswald, tous deux de Haute-Ham. Rendons la parole à Jolivalt pour nous exposer les faits qui se situent au mois de janvier 1792. :

« Je leur demandai à tous deux la promesse de n'avoir de rapports avec aucun prêtre jureur; ils ne voulurent pas le promettre. Aussi n'y eut-il ni confession ni communion pour eux, puisqu'ils ne voulaient point être de ma religion. Le samedi, ils m'envoient deux hommes pour demander pourquoi je ne voulais pas entendre la confession de ces deux futurs. Je leur dis : « Pourquoi ne leur demandez-vous pas à eux-mêmes ? Ils ont l'âge pour vous donner la réponse ». — « Vous ne trouverez pas mal, répartirent-ils, qu'ils s'adressent à un autre confesseur ? » — « Qu'ils fassent ce qu'ils veulent, pourvu qu'ils le fassent bien ! » Là-dessus ils partent et la même nuit encore ils vont en toute hâte à Kœnigsmacker chez le commandant en chef Francin. Celui-ci, furieux, dit : « Que veut ce gamin, ce morveux, cet âne de Ham ? Envoyez-moi ici les futurs, demain je les confesserai et communierai. Ensuite j'apprendrai à ce gaillard ce qu'il ne sait pas encore. » Le dimanche, le jeune homme, en présence de deux témoins, me présenta un billet de Francin, disant que les deux futurs avaient reçu les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie et demandant si oui ou non je voulais les marier. Je lui jetai le billet de Francin devant les pieds et lui dis : « Si tu ne veux pas marcher le bon chemin, confesse-toi au fou Frantz ou au diable, c'est la même chose. Quant à te marier je ne le refuse pas ». Car je craignais qu'ils courussent aussi chez lui pour le mariage, comme quelques-uns l'avaient déjà fait dans d'autres paroisses, et ainsi le dernier mal eût été plus grand que le premier. »

Cette attitude de Jolivalt explique des incidents comme celui qui se produisit le 27 février 1792, premier dimanche du carême. Pendant le chant des vêpres, les gardes nationaux de Haute- et Basse-Yutz et ceux de

(47) Pierre Senzy, en religion P. Bruno, né à Sarrelouis le 22 mars 1748; profession à la Chartreuse de Rettel le 24 juin 1769; déclare vouloir conserver la vie commune; émigre en 1792.

Macquenom, revenant d'une réunion à Kœnigsmacker, pénétrèrent dans l'église de Ham. Ils s'y installèrent de façon fort inconvenante et se mirent à troubler le chant. A plusieurs reprises Jolivalt les rappela à l'ordre, mais en vain. Le scandale se poursuivit jusqu'à la fin de l'office. Alors les jeunes gens de Ham, craignant pour la vie de leur vicaire, se jetèrent sur les pochards et réussirent à les mettre hors de l'église. Une intervention des gardes nationaux de Stuckange et de la maréchaussée rétablit le calme.

Les « patriotes » de Ham de leur côté, multipliaient les interventions auprès de Francin pour obtenir le remplacement de leur vicaire « qui rendait le monde insensé ». L'un d'eux, Jean André, appelé Schlamer Hantz, alla trouver l'évêque pour lui demander un prêtre jureur. « Patience, patience, mon cher, lui dit le prélat. Vous serez bientôt délivrés de ce gaillard, de ce perturbateur du bon ordre. »

Jolivalt savait que ses jours à Ham étaient comptés. Le dimanche 11 mars 1792, il adressa à ses paroissiens ses dernières recommandations. Comme l'apôtre saint Jean, il ne leur laissa qu'une consigne, celle de s'aimer les uns les autres, consigne bien nécessaire en un temps où une division profonde régnait dans la plupart des villages à cause de la division religieuse.

Au cours de la semaine du 11 au 17 mars se présenta à Ham le vicaire désigné par Francin pour remplacer Jolivalt. C'était un jeune prêtre, ordonné quelques jours plus tôt, François Juving (48). Il n'avait que 24 ans.

Avant de céder la place, Jolivalt voulut tenter une dernière démarche pour rester à son poste. Il adressa au directoire du district de Thionville une pétition dans laquelle il exposait que le choix des vicaires appartenait encore toujours aux curés. Or le curé de Hussange, qui l'avait choisi, était toujours en fonction et personne n'avait le droit de le supplanter. Le directoire, ne se laissa pas convaincre par cette argumentation. Dans sa séance du 15 mars 1792, il se contenta de constater que Jolivalt n'ayant pas prêté le serment pur et simple, n'avait plus le droit d'exercer le ministère paroissial ; que Hippert, curé de Hussange, lui aussi réfractaire, n'était plus que l'administrateur de sa paroisse, en attendant son remplacement lors des prochaines élections, et n'avait plus le droit de nommer un vicaire ; que c'était, en conséquence, à l'évêque constitutionnel du département d'y pourvoir. Le directoire, en outre, arrêta que, dès le dimanche suivant, Juving ferait le service paroissial à Ham (49).

Sur les routes de l'exil.

Il ne restait à Jolivalt d'autre alternative que de céder la place. Il eût désiré rester à Ham, mais sur les instances de sa mère, de sa sœur et de ses neveux, effrayés par les dangers qu'il y courait, il se

(48) François Juving, né à Cattenom le 3 juin 1768; ordonné prêtre par Francin en février 1792; vicaire à Basse-Ham; quitta ce village en 1800 pour devenir ministre du culte à Kanfen; desservant de Berg le 21 septembre 1802; d'Algrange le 18 février 1804; de Zoufftgen le 1^{er} juin 1804; de Puttélange le 1^{er} octobre 1808; sans fonctions à partir de 1810.

(49) *Arch. dép. Mos.*, L 911.

décida à quitter la paroisse dans laquelle il avait exercé le ministère pendant dix-sept ans.

Il partit le vendredi 30 mars, après avoir encore administré secrètement une malade. Le temps était à l'image de son âme. La pluie venait se mélanger avec les larmes qu'il versait. Il se rendit à Zoufftgen, chez son cousin, le curé Simmer (50). Il y trouva l'abbé Hippert, curé d'Éutrang (51), lui aussi obligé de quitter sa paroisse pour échapper à la persécution. Tous deux aidèrent le lendemain et le surlendemain leur confrère pour les confessions pascales, puis, au cours de l'après-midi du dimanche des Rameaux, 1^{er} avril, ils passèrent la frontière. Ils s'arrêtèrent à Bivingen, chez la sœur de l'abbé Hippert. Le lendemain, Jolivald continua sa route jusqu'à Luxembourg pour y annoncer à son ami Rossel, vicaire de Kuntzig, son arrivée. Le mardi 3 avril, enfin, il se rendit à Hünsdorf, annexe de la paroisse de Steinsel (à mi-chemin entre Luxembourg et Mersch). Il y trouva l'abbé Steichen, curé de Cattenom, qui s'y était retiré chez sa sœur, la veuve Welter. C'est là que le vicaire de Ham va s'établir pour plusieurs mois.

Bientôt tout un groupe de prêtres messins se constitua dans cette petite localité. A Steichen et Jolivald se joignirent peu à peu Michel Dusable (52), vicaire résident de Niderviller, Christophe Wittisch (53), curé de Metzeresche, François Suzange (54), curé de Metzervisse, Mathias Paul (55), vicaire résident à Distroff. Tous avaient été obligés de quitter leur paroisse avant la publication de la loi du 26 août 1792, qui obligeait tous les prêtres réfractaires non encore sexagénaires à s'expatrier. Tous trouvèrent un accueil fraternel auprès du clergé paroissial de Steinsel, en particulier auprès du curé, l'abbé de Neunheuser (56), qui leur rendit souvent visite et fit tout ce qui était en son pouvoir pour leur venir en aide.

(50) Jean-Baptiste Simmer, né à Rodemack; prêtre le 22 septembre 1770; curé de Zoufftgen le 5 février 1771; serment avec restrictions le 23 janvier 1791; émigra en 1792; desservant de Zoufftgen en 1802; mort en 1804.

(51) Jacques Hippert, né à Hettange le 28 avril 1750; prêtre le 20 septembre 1777; d'abord vicaire, puis, à partir du 27 avril 1784, curé d'Éutrang; serment avec restrictions le 27 février 1791; émigre en 1792; desservant de Volstroff le 5 juillet 1802; de Hettange-Grande le 1^{er} octobre 1814. Il recueillait la succession de l'abbé Jolivald. Mort à Hettange le 9 avril 1822.

(52) Michel Dusable, né à Sarrelouis le 22 mars 1754; prêtre le 4 avril 1778; successivement vicaire à Pommérieux, Morville-sur-Nied, Many, Laneuveville-lès-Lorquin, et enfin le 15 septembre 1784 de Niderviller; serment avec restrictions le 30 janvier 1791; émigre en 1792; vicaire à Stuckange le 29 juin 1803; desservant de Dillingen le 7 août 1804; curé de Bouzonville le 30 septembre 1807; mort à Bouzonville le 20 octobre 1808.

(53) Christophe Wittisch, prêtre trévirois, curé de Metzeresche le 31 janvier 1774; serment avec restrictions le 30 janvier 1791; émigre en 1792; mort le 9 mai 1798 à Obersthausen.

(54) François Suzange, né à Florange le 26 janvier 1749; prêtre le 18 septembre 1773; vicaire à Marange et Distroff; curé de Metzervisse le 8 avril 1782; serment avec restrictions le 23 janvier 1791; émigre en 1792; desservant de Volstroff le 8 juillet 1802; de Königsmacker le 14 mai 1803; de Puttelange-lès-Thionville le 1^{er} août 1815; d'Uckange le 1^{er} septembre 1815; de Rémeling le 1^{er} février 1816; de Manom le 10 mars 1817; mort à Manom le 13 mars 1835.

(55) Mathias Paul, né à Ebersviller; prêtre le 24 septembre 1785; vicaire à Laneuveville-Fonteny, à Saint-Marcel-lès-Doncourt, à Thionville, à Pange, à Lamarche; vicaire résident à Distroff le 9 décembre 1790; serment avec restrictions le 23 janvier 1791; émigre en 1792; mort à Passau le 24 novembre 1799.

(56) Henri-Dominique de Neunheuser, né à Arlon le 11 janvier 1755; prêtre à Trèves le 29 mai 1779; réfugié à Vienne pendant la Révolution; curé de Saint-Pierre à Luxembourg et provicaire pour l'administration spirituelle du département des Forêts en 1803; archidiaque de Luxembourg en 1809; mort à Luxembourg le 22 juillet 1831.

La présence de tous ces confrères connus adoucit quelque peu les amertumes de l'exil pour Jolivald. Pourtant que de soucis l'assaillent ! Sa mère, restée à Ham, est en butte à la persécution. On lui défend d'envoyer ses bêtes au troupeau communal, on lui interdit l'entrée du village. Bientôt elle est obligée de quitter la localité. Elle se retire à Rodemack, mais ses meubles sont consignés sous prétexte qu'on voudrait les faire passer à l'étranger. Son neveu est traité comme un espion. Tout cela préoccupe vivement l'exilé et ne lui laisse guère de tranquillité.

Malgré tout cela, son cœur reste attaché à ses ouailles. Espérant rencontrer des gens de Ham, venus en pèlerinage à Luxembourg, il s'y rendit le 12 mai. Malheureusement ceux qu'il y trouva étaient presque tous des partisans de l'intrus.

Il revint à Luxembourg le 27 août suivant, pour assister à une réunion de prêtres messins convoquée par Mgr d'Orope. Elle se déroula, les 27 et 28 août, au couvent des Franciscains. Une cinquantaine de prêtres réfugiés y prirent part. Le suffragant leur donna les consignes à observer dans les circonstances du moment.

C'était l'époque où la guerre, déclarée par la France au « roi de Bohême et de Hongrie » le 20 avril précédent, venait d'entrer dans une phase active. Les Prussiens, les Autrichiens et les émigrés avaient franchi la frontière française. Sierck était occupée depuis le 11 août. Le siège de Thionville venait de commencer. Longwy, la « porte de fer de la France », investie le 20 août, bombardée dans la nuit du 21 au 22, s'était rendue le 23 au général autrichien Clerfayt.

De nombreux prêtres de la région de Thionville profitèrent des circonstances pour rentrer dans leur patrie. Le 30 août, Jolivald vint à Rodemack avec Emeringer, curé du lieu. Deux jours plus tard, il se hasarda jusqu'à Beyren, chez l'abbé Steichen. Il y apprit que les Impériaux occupaient la contrée de Kœnigsmacker, que Gardechaux venait de rentrer à Cattenom. Il décida de regagner lui aussi sa paroisse. En hâte il retourna à Rodemack pour y faire connaître ses projets. Dès le lendemain il se rendit à Cattenom. La localité était occupée par des « hommes d'armes ». Le village voisin, Sentsich, l'était par des « mousquetaires ». Aussitôt après son arrivée, il manifesta son désir de se rendre à Ham. Mais Gardechaux et les émigrés le lui déconseillèrent formellement. Ces derniers s'y étaient rendus le jour même pour tenter de s'emparer de Juving. Ne l'ayant pas trouvé, ils avaient détruit tout son mobilier à coups de hache, avaient enlevé ses vêtements et jeté les registres de baptême sur un fumier.

Ne pouvant résister au désir de retourner dans sa paroisse, Jolivald s'y rendit secrètement le dimanche 2 septembre. A sa vue les « patriotes » furent effrayés. Il distribua aux « aristocrates » des billets pour les mettre à l'abri des vexations des émigrés. Il célébra la messe, après avoir interdit, au nom de l'évêque, au maître d'école d'y assister au chœur. A la fin de la matinée, il rentra à Cattenom. En le faisant il avait été bien inspiré, car à peine venait-il de quitter le village qu'une patrouille de dragons, venue de Thionville, y faisait son entrée.

Le lundi 3 septembre, il retourna à Hünsdorf. Il en ramena, le 6 septembre, le curé de Cattenom, Steichen. Le 7 septembre, il était de retour à Ham. A peine était-il arrivé qu'on vint le chercher pour admi-

nistrer les derniers sacrements à un « patriote ». Il les lui donna après lui avoir fait abjurer ses erreurs. Il célébra ensuite la messe devant une grande partie de la population. A la fin de l'office il présenta aux habitants son successeur, l'abbé Mellinger, désigné comme vicaire de Ham par le cardinal de Montmorency-Laval.

Lui-même se rendit le samedi 8 septembre à Rettel avec l'intention de prendre possession de la cure à laquelle il avait été nommé dix-huit mois plus tôt. Une vive déception l'y attendait. Le prieur de la Chartreuse estima en effet nécessaire de remettre à plus tard cette cérémonie. Jolivalt revint donc à Ham. Il y célébra la messe le dimanche 9 septembre, puis, sur les conseils d'un officier, il se retira à Cattenom. Il ne devait plus revenir dans sa paroisse.

Pendant plus d'un mois, il resta encore au pays, résidant tantôt à Cattenom, tantôt à Rodemack ou encore à Zoufftgen.

Ce fut un temps de déceptions. La forteresse de Thionville résistait à tous les assauts de l'ennemi. A Valmy, le 20 septembre 1792, l'offensive prussienne et autrichienne avait été brisée. Prussiens, Autrichiens et émigrés refluèrent vers la frontière.

Il ne pouvait plus être question pour les prêtres rentrés de séjourner plus longtemps dans leur patrie retrouvée. Eux aussi durent repasser la frontière.

Jolivalt quitta la France le 16 octobre en compagnie du vicaire de Kuntzig, Rossel. Le 19 octobre, il rentra à Hünsdorf, après une absence d'un mois et demi.

La petite colonie de prêtres messins se reconstitua rapidement. Sa composition présente cependant de notables différences avec la précédente. A Steichen, Jolivalt, Dusable et Paul se joignirent, cette fois, Nicolas Juving, curé de Florange, Antoine Delapierre, curé d'Uckange (57), Charles-Louis Fassy-Le Roy, curé de Yutz, Balthazar Schweitzer, curé de Cocheren (58), Jean-Baptiste Cordonnier, curé de Volstroff (59), Jean-Baptiste Klein, curé d'Elzange, Jean Duval, vicaire de Villers-Laquenexy (60), ainsi que quelques jeunes gens originaires de Cattenom et de Sentzich.

Afin de diminuer les frais, les exilés organisèrent la vie en commun. Le curé de Cattenom, bien connu à Hünsdorf, se fit l'économiste du groupe, celui de Yutz en devint le comptable. Malheureusement, tous ces prêtres étaient réduits à l'inaction. Ils passaient leurs journées à lire, à discuter, à jouer aux cartes. Quelques-uns cependant s'appli-

(57) Antoine Delapierre, né à Thionville le 14 janvier 1738; prêtre le 18 septembre 1762; curé d'Uckange le 26 février 1772; serment avec restrictions le 23 janvier 1791; émigre en 1792; reprend en mains sa paroisse en 1802; y meurt le 17 août 1815.

(58) Balthazar Schweitzer, né à Kanfen; prêtre le 19 septembre 1772; curé de Cocheren en 1780; refuse le serment constitutionnel; émigre en 1792; mort à Hünsdorf le 11 juillet 1794.

(59) Jean-Baptiste Cordonnier, né à Helstroff; prêtre le 20 septembre 1766; curé de Volstroff le 8 mai 1776; serment avec restrictions le 23 janvier 1791; émigre en 1792; mort à Hünsdorf le 25 avril 1793.

(60) Jacques Duval, né à Saint-Baudier le 13 avril 1762; prêtre le 18 septembre 1790; vicaire à Villers-Laquenexy le 1^{er} mars 1791; refuse le serment constitutionnel; émigre en 1792; desservant de Thury-La Maxe le 2 juillet 1802; d'Altroff le 1^{er} janvier 1810; mort à Altroff le 15 mars 1835.

quaient à de petits travaux. Jolival, par exemple, fabriquait des cartonnages. Le curé de Cocheren, d'un caractère très jovial, mettait un peu de gaieté parmi ces hommes trop portés à s'appesantir sur leur malheur.

Quand l'occasion se présentait, ils rendaient volontiers service à leurs confrères luxembourgeois. C'est ainsi qu'au début de 1793, Jolival assura pendant quelque temps le service à Gosselding, annexe de Mersch, dont le vicaire résident venait de mourir. Mais le désir de tous était de trouver un emploi définitif. Ils accueillaient avec joie les offres de service que leur faisaient les prêtres du pays. Lorsqu'au cours du mois de novembre 1792, le curé de Boulaide demanda à recueillir chez lui un prêtre déporté de langue allemande, les candidats ne manquèrent le pas. Le sort désigna Jolival. Il se rendit aussitôt à Boulaide et y reçut un accueil très chaleureux. Le poste lui plut aussitôt. Il rentra à Hünsdorf pour y prendre ses affaires. Il y trouva son frère et son neveu qui lui apportaient un peu d'argent. Muni de ce viatique, il retourna à Boulaide. Sa joie fut cependant de courte durée. Au cours des premiers jours de décembre 1792, les troupes françaises menacèrent Arlon. Jolival prit peur. Il abandonna précipitamment Boulaide et rentra à Hünsdorf, où nous le trouvons de nouveau le 12 décembre.

A mesure que les mois passaient, l'espoir d'un prompt retour en France s'amenuisait de plus en plus. Le peu d'argent qu'avaient pu emporter les réfugiés s'épuisait rapidement. Il fallut songer à trouver de nouveaux moyens de subsistance. C'est ainsi que, peu à peu, la petite colonie de Hünsdorf se disloqua au cours de l'année 1793. L'abbé Schweitzer, originaire de Kanfen, partit le premier. Il se rapprocha de la frontière avec l'espoir d'y pouvoir recevoir plus facilement des secours de sa famille. Au cours de l'été, le curé d'Uckange alla s'établir à Hoschet. Celui de Yutz rejoignit aux Pays-Bas l'un de ses frères également émigré. Cordonnier, curé de Volstroff, n'eut pas de tels soucis. Au cours d'une épidémie, il s'était dépensé au chevet des malades, y avait contracté lui-même le mal et y avait succombé le 25 avril 1793.

Quant à Jolival, il accepta, à la fin de l'année, l'offre des habitants de Gosselding de devenir leur vicaire résident. Il s'y établit avec Klein, curé d'Elzange, le 2 novembre 1793. La desserte de cette annexe lui assurait annuellement six maldres de grains, un peu d'argent, du bois en quantité. Ses nouveaux paroissiens, voyant le dénuement des deux prêtres, leur fournirent le matériel de couchage et de cuisine. Ils leur apportèrent les légumes, les œufs et le beurre nécessaires. Jolival et Klein s'estimèrent heureux d'être désormais déchargés de tous soucis matériels. Il s'adonnèrent avec joie à leur ministère.

Le souvenir de la guerre, qui se poursuivait, leur fut pourtant rappelé à plusieurs reprises.

Le 18 décembre 1793, on manda à Jolival que deux prisonniers français, détenus à Luxembourg, réclamaient sa présence. Il s'agissait de deux jeunes gens de Ham, Nicolas Terver et Jean Ackermann, enrôlés lors de la levée en masse. Ils avaient déserté près de Longwy. Jolival put obtenir leur libération. Il prit Terver avec lui et plaça son camarade à Beckingen.

Le 17 avril 1794, tandis que les deux prêtres dinaient chez le curé de Mersch, le tocsin se mit à sonner. Ils se précipitèrent à Gosselding pour se préparer à prendre la fuite. Mais l'alerte fut courte. Les troupes

du général autrichien Beaulieu réussirent à repousser les Français en direction d'Arlon.

Cette alerte du 17 avril préluait à une autre qui fut plus sérieuse et jeta, une fois de plus, les prêtres réfugiés au Luxembourg sur les routes.

Au cours de l'été 1794, les armées révolutionnaires passèrent à l'offensive sur tous les fronts. A l'ouest, les victoires de Tourcoing (17 mai) et de Fleurus (26 juin) leur livrèrent toute la Belgique; vers le sud, elles menaçaient, une fois de plus, Arlon; à l'est, elles progressaient jusque dans la région de Trèves. Pour échapper à l'encerclement, les prêtres réfugiés au Luxembourg n'avaient d'autre alternative que de prendre la fuite. Une seule route leur restait ouverte, celle vers le nord, en direction de Cologne.

L'abbé Jolivald se prépara donc au départ. Il rassembla trois chemises, quelques mouchoirs et le strict nécessaire pour un voyage d'un mois. L'inventaire de ses disponibilités financières lui révéla que sa bourse ne contenait plus que 66 livres. C'était peu pour partir à l'aventure. Mais à la grâce de Dieu !

Nombre d'autres prêtres mosellans réfugiés au Luxembourg se rassemblèrent à Gosselding, pour prendre le départ. Nous y trouvons au matin du 9 août 1794, outre Jolivald et Klein, les curés de Cattenom, de Florange, de Zoufftgen, le vicaire de Niderviller, le primissaire de Cattenom, un chanoine de Verdun, ainsi que quelques jeunes gens de Cattenom et de Sentzich.

On se mit en marche à deux heures de l'après-midi. Par Mersch, Ettelbruck, les fugitifs gagnèrent Diekirch, premier lieu d'étape.

Le lendemain, 10 août, un dimanche, après avoir célébré la messe au couvent des Récollets, ils se remirent en route vers le nord. Mais déjà le groupe n'était plus au complet. Les curés de Florange et de Cattenom, ainsi que le chanoine de Verdun, n'avaient pas pris le départ. Les autres parvinrent au soir de cette étape à Vianden.

« A partir de ce moment, nous dit Jolivald, nous ne nous informions plus au sujet des nouvelles de la guerre, mais notre seule préoccupation était de demander le chemin de Cologne. »

Le lundi, 11 août, après huit heures de marche, ils s'arrêtèrent à Lunebach. L'étape du lendemain les conduisit jusqu'à Stadtkyll, à sept heures de Lunebach. C'est là que, pour la première fois, ils purent mesurer tout le tragique de leur situation. Ils ne trouvèrent pas de logement convenable. Ils durent coucher dans une grange, sur la paille, sans draps ni couvertures. Au matin du 13 août, ils poussèrent jusqu'à la petite ville de Blankenheim. Ils s'y arrêtèrent pour se reposer quelque peu des fatigues des jours précédents et aussi pour se restaurer. Ils y apprirent que, par suite de la retraite des Impériaux et aussi de l'affluence des réfugiés, la vie était devenue très pénible à Cologne. Ils décidèrent donc de rester provisoirement à Blankenheim. Leur séjour allait se prolonger pendant six semaines.

Ils y furent rejoints le lendemain par Pierre Mouraux, curé de

Russange (61), Nicolas Bourdon, curé de Crusnes (62), Jean-Baptiste Chollot, curé d'Errouville (63), Jean-Baptiste-Léopold André, curé d'Ottange (64), Nicolas Mellinger, vicaire résident de Redlach (65).

Ils logèrent chez trois hôteliers, les frères Hahn. Jolival, peu satisfait de la cuisine de son logeur, profita du départ de l'abbé Mellinger pour prendre sa place chez Joseph Hahn « où le prix de la pension était élevé, mais qui en donnait à ses clients pour leur argent ». Il y fut rejoint après quelques jours par Charles Werny, vicaire de Monneren (66).

Vers la mi-septembre, la sécurité que nos prêtres mosellans avaient trouvée à Blankenheim se trouva compromise. L'évacuation de la Belgique était terminée et les troupes françaises continuaient à poursuivre les Autrichiens à travers l'Electorat de Cologne. Blankenheim était menacé d'occupation. Une fois de plus, il fallut prendre la route. Celle vers le nord, en direction de Cologne, était irrémédiablement coupée. Seule celle vers l'est, en direction de Coblenz, était encore ouverte. C'est de ce côté que se dirigèrent les prêtres établis à Blankenheim depuis six semaines.

Le 25 septembre au matin, l'abbé Jolival fit ses comptes avec son hôtelier. Quand ce dernier lui présenta le relevé de ses frais de séjour, le pauvre abbé dut lui avouer qu'il n'avait plus de quoi honorer la facture. Le brave hôtelier, touché par le dénuement de son hôte, se contenta de la reconnaissance d'une dette de dix couronnes (soit soixante livres) que lui donna Jolival, lui promettant de s'acquitter de cette dette dès que les circonstances seraient devenues meilleures. Le mémorialiste oublie de nous dire si, dans la suite, l'honorable Joseph Hahn de Blankenheim reçut le payement de cette dette.

Ce que furent les dispositions d'âme de l'abbé Jolival en se mettant en route, le 25 septembre 1794, n'est pas difficile à imaginer. Pour le consoler d'être sans le sou, son cousin Simmer, curé de Zoufftgen, qui avait encore un peu d'argent, lui promit de partager avec lui jusqu'au dernier denier.

Nos fugitifs s'engagèrent donc dans l'Eifel, pays complètement inconnu pour eux. Au soir du 25 septembre, ils aboutirent à Adenau. Ils y reçurent l'hospitalité chez les Récollets et eurent la joie d'y trouver

(61) Pierre Mouraux, né à Ludelage le 3 janvier 1732; curé d'Errouville en 1773; curé de Russange en 1781; serment constitutionnel avec restrictions; émigre en 1792; rentre au cours de la Révolution; en 1802 se fixe à Ludelage et y meurt en 1805.

(62) Nicolas Bourdon, né le 7 décembre 1732; curé de Crusnes en 1780; refuse le serment constitutionnel; émigre en 1792; rentre en 1800; desservant de Crusnes en 1802; de Lommerange en 1803; démissionne en 1806; mort à Lommerange le 6 juin 1807.

(63) Jean-Baptiste Chollot refuse le serment constitutionnel en 1791; émigre en 1792; autorisé à rentrer en 1799.

(64) Léopold André, né à Tressange le 25 mai 1760; prêtre le 23 septembre 1784; curé d'Ottange le 26 octobre 1784; refuse le serment constitutionnel en octobre 1791; émigre en 1792; rentre en 1802; desservant d'Hayange le 20 novembre 1802; mort à Hayange le 29 février 1848.

(65) Nicolas Mellinger, né à Elzange le 29 décembre 1756; prêtre le 21 septembre 1782; successivement vicaire à Rodalbe, à Boulay et enfin, le 14 juin 1786 de Redlach; serment constitutionnel avec restrictions; émigre en 1792; desservant d'œutrange le 19 novembre 1804; mort à œutrange le 5 juin 1838.

(66) Charles Werny, prêtre trévirois, vicaire à Monneren en 1791; serment avec restrictions; émigre en 1792.

deux religieux qui avaient jadis séjourné au couvent de Sierck, les PP. Ananie Helbronn, ancien gardien de Sierck, et Secundus. Tous deux s'efforcèrent de leur faire oublier toute la tristesse et tout le tragique de leur situation.

Le lendemain, malgré la pluie qui s'était mise de la partie, les fugitifs reprirent la route, car ils avaient hâte d'arriver à Coblenche. Ils s'arrêtèrent le soir à Kempenich, où ils trouvèrent un accueil très sympathique auprès du vicaire du lieu. Le 27 septembre, ils poursuivirent leur route jusqu'à Andernach, sur le Rhin. C'est là que Jolivald retrouva Gardechaux qui avait quitté Blankenheim un jour avant lui. Le 28 septembre, ils longèrent le Rhin jusqu'à Coblenche. Les beautés de la vallée ne retinrent aucunement leur attention. Le seul souvenir que leur laissa cette dernière étape, ce fut la bonne qualité de la route entre Andernach et Coblenche. Jusque-là, ils avaient parcouru des chemins plus ou moins bien entretenus. Cette dernière étape contrastait agréablement avec celles des jours précédents.

Leur premier soin, en arrivant à Coblenche, fut de se mettre à la recherche du couvent des Récollets, où séjournait un ancien religieux de Sierck, le P. Gáudiosus, qu'ils prièrent de leur indiquer un gîte convenable. Celui-ci s'acquitta avec joie de cette requête. Il les conduisit chez l'un des employés du prince-électeur, Michel Harter. « Nous y étions bien, avoue Jolivald, et l'on nous combla de bonnes nouvelles, que nous accueillîmes avec joie. »

À peine installés, nos prêtres voulurent profiter de la générosité du prince-électeur de Trèves qui faisait distribuer des secours à tous les prêtres fugitifs de passage à Coblenche. Ils se rendirent donc au secrétariat de l'archevêché pour obtenir cette manne si nécessaire au dénuelement complet dans lequel ils se trouvaient. Chacun reçut douze livres. Jolivald, en sa qualité de curé du diocèse de Trèves (on se rappelle sa nomination à la cure de Rettel), en reçut vingt-quatre. En leur remettant cette aumône, le secrétaire de l'archevêque s'excusa de ne pouvoir leur donner davantage, mais le nombre des prêtres réfugiés était si grand que les crédits mis à leur disposition par le prince-électeur étaient sur le point d'être épuisés. Néanmoins, nos prêtres se montrèrent fort touchés de cette générosité du prélat qui leur permettait de vivre pendant quelque temps.

En prévision d'un nouveau départ, ils profitèrent de la présence des services de l'archevêché de Trèves, pour faire mettre leurs papiers en règle. Le 30 septembre, Jolivald et Hippert, curé de Hussange, se rendirent donc auprès du suffragant de Trèves, Mgr de Pidol. Ils furent très aimablement reçus. Le suffragant connaissait d'ailleurs Jolivald pour l'avoir jadis rencontré à Ham, alors que, comme commissaire de l'abbaye de Saint-Mathias de Trèves, il était venu visiter le prévôt de Königsmacker, dom Hubert Becker.

Plusieurs des prêtres nouvellement arrivés à Coblenche, profitèrent de leur séjour dans la ville pour rendre visite à des personnes connues. Le primissaire de Cattenom, Gardechaux, se rendit chez l'un de ses anciens camarades d'études qui était curé à quelque distance de la ville. Jolivald et Klein, d'Elzange, se rendirent à la Chartreuse pour y ren-

contrer dom Martin Jolivalt, chartreux de Rettel (67), réfugié à Coblençe depuis un an. Une déception les attendait. En prévision de l'arrivée des troupes françaises, les Chartreux de Coblençe venaient de se retirer à Hadamar, petite ville du pays de Hesse-Nassau. On ne put leur dire où se trouvait dom Martin Jolivalt. Par contre, ils apprirent que dom Bruno Senzy, frère du curé de Kerling, venait d'être élu prieur d'une Chartreuse située à la frontière russe.

Tandis que nos prêtres se reposaient en toute quiétude à Coblençe, l'étreinte des troupes françaises se resserrait autour de la ville. Le 8 octobre, ils apprirent que l'archevêque de Trèves venait de faire ses adieux à son entourage et se disposait à quitter la ville le lendemain matin. C'était là un mauvais présage pour les prêtres français.

Le 10 octobre, entre neuf et dix heures du matin, des cris s'élevèrent dans la ville : « Les Français sont là ! » Aussitôt, une panique indescriptible s'empara de la population entière et surtout des nombreux émigrés installés dans la ville. Depuis le début de la Révolution, en effet, Coblençe était l'un des principaux points de rassemblement des émigrés français.

Tout le monde se précipita vers le Rhin pour le traverser au plus vite et échapper aux troupes révolutionnaires. Les prêtres réfugiés ne furent pas les derniers à prendre la fuite. Seul Jolivalt ne savait que faire. Il avait promis à Gardechaux de ne pas s'en aller sans lui et ce dernier n'était toujours pas de retour à Coblençe. Les autres voulurent entraîner le vicaire de Ham.

— Vite, vite, lui cria l'abbé Simmer, venez avec nous, n'attendez pas Gardechaux !

— Je lui ai promis de l'attendre.

— Je crains que vous ne soyez pris, répondit le curé de Zoufftgen.

— Allez jusqu'à Montabaur, je vous suivrai dès que M. Gardechaux sera de retour.

— Adieu ! Nous ne nous reverrons probablement plus. Avant ce soir, vous serez prisonnier.

Malgré ces objurgations de son cousin, Jolivalt ne voulut pas trahir la vieille amitié qui le liait à Gardechaux. « Adieu ! » dit-il à ses amis qui s'éloignaient, se demandant s'il les retrouverait un jour. En fait, il ne retrouva plus le curé de Zoufftgen et n'eut plus de ses nouvelles avant la fin de la Révolution.

L'abbé Gardechaux ne revint à Coblençe que le lendemain. L'accueil que lui réserva Jolivalt ne fut pas des plus cordiaux. Il lui reprocha véhémentement son retard et le pressa de prendre ses dispositions pour quitter avec lui la ville menacée. Ces reproches ne firent pas perdre son calme au primissaire de Cattenom. Il prit son temps, au grand désespoir de l'abbé Jolivalt, et ce n'est qu'au cours de l'après-midi du 11 octobre

(67) Nicolas Jolivalt, en religion P. Martin, né à Métrich le 18 septembre 1765; profession à la Chartreuse de Rettel le 21 décembre 1787; en 1790 demande à conserver la vie commune; émigre en 1792; vicaire à Puttelange-lès-Thionville le 30 septembre 1802; à Stuckange le 19 novembre 1804; à Distroff le 12 novembre 1808; mort à Distroff le 15 août 1812.

que les deux retardataires traversèrent à leur tour le grand fleuve qui les mettait provisoirement à l'abri des troupes françaises.

La nuit était déjà tombée quand ils arrivèrent, après deux heures de marche, au petit village de Neuhäusel. Ils ne pouvaient pas songer à continuer leur route. Ils se mirent donc à la recherche d'un gîte pour la nuit. Mais partout, les places disponibles étaient prises par les troupes impériales en retraite. Vainement, ils frappèrent à toutes les portes. Aucune ne s'ouvrit pour eux. Ils venaient de tenter leur chance à la dernière maison de la localité et avaient essuyé un nouveau refus, quand survint un hussard autrichien. Ils les reconnut comme prêtres et obligea le propriétaire à les recevoir. On ne put mettre à leur disposition qu'un peu de paille, mais ils s'en contentèrent de bonne grâce, préférant cette mauvaise couche à la perspective d'être obligés de passer la nuit dehors sous la pluie.

Le lendemain, un dimanche, ils poussèrent d'abord jusqu'à la petite ville de Montabaur, où ils célébrèrent la messe au couvent des Récollets. Après s'être restaurés, ils reprirent la route pour se rendre à Maeren, petit village à peu de distance de Montabaur. Ils s'y arrêtèrent pendant deux jours avec l'espoir d'y trouver un asile pour les mois de l'hiver tout proche. Mais les conditions qu'ils rencontrèrent dans cette localité ne leur permirent pas d'y rester. Il n'y avait pas de chapelle. Le seul couchage disponible était de la paille. La nourriture était mauvaise et les exigences des habitants dépassaient de beaucoup leurs possibilités financières.

Ils se remirent donc en route, un peu à l'aventure, se dirigeant tantôt vers le nord, tantôt vers le sud, en quête d'un endroit qui pût les abriter pendant la mauvaise saison.

Leur première halte fut dans la petite ville de Hadamar. Ils s'y arrêtèrent à l'auberge « A l'Arbre Vert ». Là ils rencontrèrent le curé de Frickhofen, l'une des plus riches paroisses de la région. Celui-ci les questionna longuement sur les événements de France, sur la persécution dont l'Eglise était victime, sur le sort des prêtres chassés de leur patrie. En l'entendant ainsi parler, Jolival et son compagnon sentirent l'espoir naître dans leur cœur. Ils pensaient qu'il allait les inviter à loger chez lui. Mais hélas ! Après avoir satisfait sa curiosité, après avoir témoigné de sa compassion pour les expulsés, le curé de Frickhofen s'en alla, laissant là ses deux confrères malheureux qui voyaient s'écrouler ainsi l'espoir qu'ils avaient caressé pendant quelques instants.

Le 16 octobre, les deux prêtres se rendirent à Zenzheim, à quelques kilomètres au nord de Hadamar. Le curé du lieu, frère de celui de Frickhofen, les accueillit poliment et les invita à séjourner deux jours chez lui. Se rendant compte qu'ils ne pouvaient pas songer à rester à Zenzheim, Jolival dit à son hôte : « Monsieur, l'hiver est proche ; nous ne pouvons pas songer à rester chez vous. Ne connaissez-vous pas un endroit où l'un d'entre nous pourrait trouver à se placer ? Volontiers, nous nous rendrions utiles autant que nos forces nous le permettent. Si seulement mon confrère qui a huit à dix ans de plus que moi pouvait se placer chez un curé. Moi, faute de mieux, j'accepterais un poste de régent d'école. » — « Je ne connais aucune place, fut la réponse du curé de Zenzheim. Si je n'avais pas de vicaire, je prendrais volontiers l'un d'entre vous chez moi. Mon frère pourrait accueillir deux prêtres, mais il ne le fera pas, car il est dominé par l'avarice ; d'ailleurs, nous ne

nous voyons que très rarement. Peut-être le curé de Lahr (localité située au nord de Zenzheim) pourrait-il recueillir l'un d'entre vous ; il a une paroisse très riche et fort étendue.» — « Comme nous ne connaissons pas ce prêtre, reprit Jolivalt, ne voudriez-vous pas nous donner une lettre de recommandation pour lui ? » Le curé de Zenzheim le fit volontiers.

Voici donc les deux prêtres mosellans une fois de plus en route au matin du 18 octobre. L'accueil qu'ils reçurent à Lahr n'eut rien de bien encourageant, car le curé de l'endroit n'avait pas grande estime pour les prêtres expulsés de France. Il les reçut très froidement, leur donna trois batzen, c'est-à-dire neuf sols de France, et les envoya à l'auberge.

Là, ils apprirent qu'à trois quarts d'heure de marche au nord de Lahr, se trouvait une petite localité, Waldernbach, où l'on disait la messe pendant les mois de l'hiver, parce que les chemins pour se rendre à Lahr étaient impraticables pendant la mauvaise saison. Jolivalt et son compagnon s'y rendirent donc le 20 octobre, pour offrir leurs services à la population. L'accueil qu'ils y reçurent fut très cordial. Les habitants se déclarèrent prêts à les recevoir, si le curé de Lahr voulait bien leur abandonner la redevance qu'ils lui payaient annuellement pour avoir la messe chez eux en hiver. Les notables de la localité firent eux-mêmes les démarches nécessaires auprès du curé de Lahr. Celui-ci accepta de leur permettre de dire la messe en semaine, mais leur interdit formellement de le faire le dimanche, avec menace de les faire chasser du pays.

Devant cette attitude peu charitable du curé, Jolivalt songea à se remettre en route, mais Gardechaux ne voulut plus le suivre. Ils restèrent donc tous deux à Waldernbach.

C'est alors qu'on signala à Jolivalt que les habitants de Mittelhofen, annexe de la paroisse d'Elsof, étaient désireux d'accueillir chez eux un prêtre. Il s'y rendit et fut reçu avec joie. L'accord sur les conditions matérielles de son installation fut rapidement conclu et, le 2 novembre 1794, il s'y fixa comme vicaire résident et régent d'école. Il devait y rester plus de six ans.

Il ne tarda pas à apprécier la charité compatissante de cette population très pauvre. On lui promit un louis d'or pour enseigner les enfants pendant les mois de l'hiver. Chaque famille prit l'engagement de lui fournir ses repas à tour de rôle. Comme ses vêtements étaient fort usés, ses nouveaux paroissiens se cotisèrent pour lui acheter des habits neufs. En reconnaissance, il leur promit de célébrer, aussi longtemps qu'il séjournerait parmi eux, la messe des dimanches et jours de fêtes à leurs intentions.

Les premiers mois de son séjour à Mittelhofen se passèrent dans le calme. Cette tranquillité pourtant prit fin au cours de l'été 1795. Les troupes françaises venaient de traverser le Rhin et bientôt se répandirent à travers toute la région de la Hesse-Nassau. Une fois de plus, les prêtres français réfugiés dans le pays furent pris de panique et se mirent à fuir. Gardechaux, qui était resté à Waldernbach, vint trouver Jolivalt et l'engagea à partir avec lui. L'ancien vicaire de Ham s'y refusa catégoriquement. « Non, dit-il à son confrère, je reste où je suis. Pour prendre la fuite, il faut de l'argent et je n'en ai pas. Je ne peux pas en demander aux habitants de ce village, car ils ne me doivent rien. D'ailleurs, j'en ai assez de courir les routes. Si je suis fait prisonnier,

je m'en remets à la grâce de Dieu.» Il laissa Gardechaux partir seul. Celui-ci se rendit à Weilburg, où il fut accueilli par un certain Barthélemy, qui y enseignait le français. Ce dernier avait été jadis l'élève de Gardechaux à Cattenom. En recueillant son ancien maître, il lui payait la dette de reconnaissance qu'il lui devait.

En restant à Mittelhofen, Jolivald comblait d'ailleurs les vœux de la population qui le priaît de ne pas la quitter et prit l'engagement de veiller sur lui. A l'approche des Français, il alla d'abord ostensiblement se cacher dans la forêt voisine. Mais la nuit venue, il revint à Mittelhofen, où on lui prépara un refuge dans la maison d'un vacher. Pendant trois semaines, il n'osa pas quitter sa cachette. Il n'y manquait d'ailleurs de rien, car les habitants lui apportaient tout ce dont il avait besoin. Les Français étant partis vers le sud, il sortit de son abri, et, le 4 octobre, il reprit ses fonctions de vicaire et de régent d'école.

Ce que furent pour Jolivald les derniers mois de 1795, l'année 1796 et les premiers mois de 1797, nous l'ignorons. Pour cette époque, ses *Mémoires* présentent une lacune importante, due à la perte de plusieurs cahiers.

Les troupes révolutionnaires ayant de nouveau fait leur apparition à Mittelhofen au cours des derniers jours d'avril 1797, Jolivald se retira dans une ferme isolée des environs. Il profita de cette réclusion forcée pour commencer la rédaction de ses *Mémoires*. Il lisait aussi avec avidité tous les journaux qu'il pouvait trouver. Par ces feuilles publiques, il apprit la nouvelle orientation de la politique française à l'égard des prêtres déportés. Ceux-ci pouvaient rentrer dans leur patrie et reprendre leur ministère à la seule condition de promettre fidélité aux lois de la République.

Ayant su que de nombreux prêtres profitaient de ces bonnes dispositions du gouvernement pour retourner en France, lui aussi prit ses dispositions pour rentrer. Il rassembla les quelques objets qu'il possédait, et rédigea une lettre d'adieu pour les habitants de Mittelhofen, car il ne se sentait pas le courage de prendre officiellement congé d'une population qui s'était montrée si compatissante pour lui. Ces dispositions étant prises, il attendit une occasion propice pour se mettre en route.

Mais bientôt il apprit les dangers auxquels s'exposaient les prêtres qui tentaient de retourner dans leur patrie, car l'armée continuait à appliquer une législation tombée en désuétude en France même. Tout prêtre déporté qui était pris par les soldats était traduit devant une commission militaire et était passible de la peine de mort. Jolivald eut connaissance de plusieurs arrestations, en particulier de celle de l'abbé Barthélemy, curé d'Amnéville (68), et sut par des soldats cantonnés dans la ferme où il résidait qu'ils avaient ordre de s'emparer de tous les prêtres qu'ils pourraient rencontrer. A ces nouvelles, il différa son départ.

Cependant, il ne se sentait plus en sécurité dans son refuge, car il avait imprudemment révélé son identité et ses projets aux militaires logés avec lui. Pour échapper au danger et pour éviter tout ennui au fermier qui l'avait hébergé pendant plus de trois mois, il revint à Mittel-

(68) Voir J. EICH, *Un curé qui l'échappe belle*, dans *Cahiers lorrains*, 1955, p. 56.

hofen, où on lui aménagea un abri sûr. Il y continua la rédaction de ses *Mémoires*. Il ne les acheva pas. Ils se terminent sur le récit de ce retour au milieu de ses paroissiens.

Jolivalt resta à Mittelhofen jusqu'en 1801. Ayant appris alors que le gouvernement autorisait le retour en France des prêtres déportés, il fit, le 29 août, ses adieux à la population qui pendant six ans l'avait traité avec tant de bienveillance. Aussitôt après il rentra dans sa patrie.

En 1802, il demanda le bénéfice du sénatus-consulte du 6 floréal an X. Il fut amnistié par le décret du 9 décembre 1802. Ainsi se terminait pour lui un chapitre de sa vie, chapitre riche en péripéties diverses comme on vient de le voir.

Depuis le 6 juillet 1802, il avait officiellement repris les fonctions de son ministère comme administrateur provisoire de Hettange-Grande, dont il devint l'année suivante le premier desservant. Il revenait ainsi dans la paroisse où, avant la Révolution, il avait déjà travaillé pendant dix-huit ans. Hettange-Grande, en effet, comme Ham, était avant la grande tourmente, annexé de l'antique église-mère de Hussange. Jolivalt y présida à la restauration religieuse et en conserva la direction jusqu'à sa mort, le 19 août 1814.

*

**

Le récit de la vie de l'abbé Jolivalt, d'après ses *Mémoires*, montre clairement tout l'intérêt que présente cet écrit pour l'histoire religieuse de notre région pendant la Révolution. Grâce à l'ancien vicaire de Ham nous connaissons, notées sur le vif, les réactions des prêtres devant les bouleversements de la Révolution. Ce qu'il nous apprend sur le caractère de ses confrères éclaire leur conduite beaucoup mieux que ne peuvent le faire les documents d'archives, rédigés généralement avec toute la sécheresse administrative. Il nous montre aussi l'attitude de nos populations devant les innovations religieuses. Sans lui enfin, le sort de nombreux prêtres après leur départ de France serait resté complètement ignoré.

Il est d'autant plus regrettable que jusqu'ici ces *Mémoires* soient restés inédits pour des raisons difficiles à expliquer. Il serait grandement souhaitable qu'un jour ils puissent être publiés. Nombre de faits, ignorés ou mal connus, seraient mis en lumière. La belle figure de l'abbé Jolivalt en sortirait certainement grandie et il nous apparaîtrait comme l'un des prêtres les plus intéressants de la région de Thionville à la fin du XVIII^e siècle.

J. EICH.

d'Act
au

La s
de Lorr
formation
tout réin
motifs le
activem
de Secret
statist
vesties
presque
les archi
l'ancien
de l'ind
Fédéra
tation de
et Crva
continua
qu'il av
à Lorp
place m
davan
décu
russe

(1) M
accus
particul
M. Mar
(2) Le
(3) Le
arrêté
à l'émig
(4) M
Saint-Qu

Cinquante Ans d'Activité Archéologique et Historique au Pays de Sarrebourg (1905-1955) ⁽¹⁾

La section sarrebourgeoise de la Société d'histoire et d'archéologie de Lorraine fête cette année un double cinquantenaire : celui de sa formation et celui de son Musée. L'exemple de Sarreguemines et celui tout récent alors de Thionville (2) encourageaient ces créations, de sérieux motifs les réclamaient : éloignés de Metz, nos membres ne pouvaient activement participer à la vie de leur Société. Pourtant l'arrondissement de Sarrebourg offrait à l'archéologie et à l'histoire une riche matière : des statins celtiques et des ruines du moyen âge dans le secteur vosgien, des vestiges de colonisation romaine particulièrement nombreux et découverts presque journellement au hasard des travaux, l'église romane de Hesse, les architectures gothiques de Saint-Jean-de-Bassel et de Fénétrange, l'ancien couvent de Rinting, le prieuré de Saint-Quirin qui fut à l'origine de l'industrie du verre en France, les fortifications de Sarrebourg, de Fénétrange, de Phalsbourg... Certes, il y avait eu, dès avant la constitution de la Société, des précurseurs isolés tels que les docteurs Marchal et Crevaux de Lorquin (3), et M. Welter (4), membre de la Société, continuait depuis Metz à s'intéresser à l'arrondissement de Sarrebourg qu'il avait commencé à prospecter pendant les années de son notariat à Lorquin. Mais il apparaissait infiniment souhaitable de grouper sur place une équipe de travailleurs et de chercheurs, et, pour les stimuler davantage, de rassembler dans un musée local le résultat de leurs découvertes. Ce musée ne serait-il pas aussi une invitation à la générosité des donateurs, un moyen d'attirer les hommes de science et

(1) Nous remercions tous ceux qui ont bien voulu nous communiquer des renseignements et dont les noms se trouvent dans ces notes. Nous remercions en particulier notre ami M. Lutz, qui a orienté nos recherches, et notre bibliothécaire, M. Moser, qui les a facilitées.

(2) Le groupe local de Thionville a été formé le 15 mai 1905.

(3) Le Dr Marchal, au milieu du siècle dernier, avait rassemblé une collection archéologique qui passa en grande partie au Musée de Metz. Le Dr Crevaux fouilla à Héming, entre 1880 et 1890.

(4) M. Welter prospecta Lorquin et ses environs : Fraquelting, Gondrexange, Saint-Quirin, Abreschwiller, Sarraltroff...

d'établir avec eux de précieux contacts ? Il devait mettre fin surtout à la dispersion de notre patrimoine (5).

L'histoire de notre section et celle de notre musée se compénétrèrent tellement qu'elles n'en font qu'une. Cependant, pour des raisons de clarté, nous avons cru préférable de les séparer. D'où les deux parties de notre exposé : histoire du groupe local, histoire du Musée.

I. — HISTOIRE DU GROUPE LOCAL

Pour grouper cette équipe de travail dont nous parlions et lui donner l'impulsion première, il fallait un chef qui fût à la fois archéologue et historien compétent, intéressé à la question, influent et doué du don d'organisation. Ces qualités, un homme les réunissait : c'était le D^r Reusch, directeur du gymnase (6). Il est juste de souscrire à l'éloge funèbre que lui décernait J.-B. Keune : « les études archéologiques à Sarrebourg et dans l'arrondissement sont indissolublement liées au nom de Reusch » (7).

Voici comment l'*Annuaire* de 1905 relate la formation de notre section sarrebourgeoise (8) :

« Dans le courant de l'été 1905, M. le baron de Kap-herr, directeur d'arrondissement, et M. le D^r Reusch, directeur du gymnase, soulevèrent la question de la formation à Sarrebourg d'un groupe local de la Société d'histoire et d'archéologie lorraine. Cette proposition ayant obtenu bon accueil, tant auprès de la bourgeoisie de Sarrebourg qu'auprès du bureau de la Société à Metz, M. le D^r Reusch convoqua le 30 décembre 1905 les sociétaires de la ville et de l'arrondissement de Sarrebourg à une réunion consultative à l'hôtel du Kaiserhof (9). A cet effet il invita, par la voie des journaux, tous les amateurs d'histoire et d'archéologie à assister à cette réunion. Le bureau de la Société de Metz s'était fait représenter à cette réunion par M. Welter, notaire (10). Au cours de cette réunion, la formation d'un groupe local

(5) Beaucoup de pièces et non des moindres nous ont échappé, faute d'un musée pour les recueillir. On en trouve à Saverne, Strasbourg, Metz, Nancy, Saint-Germain-en-Laye, au musée Carnavalet... Loin de leur provenance, elles perdent souvent une grande partie de leur intérêt et disparaissent au milieu de collections surchargées.

(6) Adam Reusch naquit à Pütschbach, Westerwald (Hesse-Nassau) le 22 avril 1854, d'une modeste famille paysanne. Il prit ses premières leçons de latin auprès du curé de sa paroisse qui l'avait remarqué et entra au collège de Montabaur, chef-lieu de l'arrondissement. Il fit ses études supérieures à l'Université de Strasbourg comme « Altphilologe » (latin-grec) et fut un des fondateurs de la Frankonia, cercle d'étudiants catholiques. Il s'intéressa à l'archéologie et fit sa « Dissertation » sur un sujet d'inscriptions funéraires grecques : *Ueber griechische Grabinschriften*.

Après son « Staatsexamen » il est nommé au collège d'Altkirch (Haut-Rhin), épouse en 1882 Anna Krack et devient en 1893 directeur du collège d'Obernai (Bas-Rhin), bien qu'on lui eût offert le poste de « Privatdocent » à l'Université de Strasbourg. Mais son goût le portait vers la jeunesse des collèges. Nommé en 1905 « Gymnasialdirektor » à Sarrebourg, il y commença aussitôt son activité d'archéologue, interrompue par sa mort le 31 décembre 1916. (Renseignements dus à l'amabilité de Mlle Maria Reusch.)

(7) A.S.H.A.L., 1917, p. 554.

(8) A.S.H.A.L., 1905, p. 333.

(9) Cet hôtel, au coin de la Grande-rue et de la rue Maréchal-Foch, est aujourd'hui remplacé par la Société Générale Alsacienne de Banque.

(10) Choix heureux : M. Welter était particulièrement indiqué (cf. note 4).

fut votée à l'unanimité; l'on discuta le projet de statuts et l'on procéda ensuite à l'élection du bureau», que devait évidemment présider le D^r Reusch (11).

La formation du groupe local eut pour premier résultat d'augmenter le groupe des sociétaires. «A l'issue de cette réunion, 10 messieurs demandèrent leur inscription en qualité de membres de la Société. Peu à peu, le nombre des sociétaires domiciliés à Sarrebourg atteignit le chiffre de 37, auxquels il y a lieu d'ajouter encore 23 autres sociétaires dans l'arrondissement de Sarrebourg.» (12).

Ce chiffre de 60 devait s'accroître chaque année. Il atteignait la centaine en 1914, dont une soixantaine de Sarrebourg.

Ces membres, il s'agissait de les initier et de les intéresser à leur passé. C'est ce que le comité se proposait de faire par le moyen habituel des conférences et des promenades.

Elles se succèdent les unes et les autres au rythme assez régulier de deux par an. Les premières se cantonnent dans des sujets d'histoire strictement régionale ou locale (13). Les secondes conduisent invariablement les marcheurs vers les Vosges: hauteurs de Hazelbourg et de Hommert, Schacheneck et Wasserwald, «cimetières païens» des Foeschen et des Trois-Saints, stations celtiques de Storindal, ruines de Turquestein. A deux exceptions près cependant: en 1908, le groupe local se joint à l'excursion organisée à Phalsbourg et Saverne par la Société de Metz. A cette occasion, des relations, momentanément interrompues

(11) Voici la composition de ce premier bureau:

Président: M. le D^r Reusch, directeur du gymnase;
Vice-président: M. le chanoine Kùchly, archiprêtre;
Secrétaire: M. Broichmann, professeur;
Trésorier: M. Köhren, notaire;
Assesseur: M. le commandant Boediker.

La composition de ce premier bureau demeura sensiblement la même jusqu'à sa dissolution qui suivit la mort de Reusch à la fin de 1916. Notons seulement que dès l'année suivante le secrétaire Broichmann fut remplacé par M. Laubis, ancien receveur principal; que le chanoine Dupont, archiprêtre, succéda au chanoine Kùchly décédé; que la place d'assesseur fut toujours occupée par un représentant de l'armée: c'est ainsi que le capitaine Maas, le lieutenant-colonel Weck prirent successivement la place des officiers transférés. En 1914 nous voyons apparaître un second assesseur: M. Schweitzer, professeur de sciences.

(12) A.S.H.A.L., 1905, p. 333.

(13) On sera curieux d'en connaître les titres:

1905. — *Développement des langues allemande et française en Lorraine et leur limite*, par M. le D^r Wolfram, conseiller intime des archives.

1906. — *Le prince palatin Georges-Jean, fondateur de Phalsbourg*, par M. Wolfram.

1907. — *Le culte de Mithra et les monuments qui lui sont dédiés*, conférence avec projections, par le D^r Reusch.

1908. — *Stanislas Lesczinski, dernier duc de Lorraine*, par le professeur D^r Grossmann, de Sarreguemines.

1908. — *La chanson populaire en Alsace* (texte et mélodie), par le D^r Kassel, de Hochfelden.

1909. — *L'ancien Sarrebourg*, par le D^r Reusch.

1910. — *Romanentum und Christentum in alamannischer und fränkischer Zeit mit besonderer Rücksichtigung des oberen Zorn- und Saartals*, par M. Fuchs, libraire éditeur à Saverne. (Une traduction manquerait certainement de grâce.)

1911. — *Shakespeare et Rubens*, par le professeur D^r Wingenroth.

1911. — *Le duc Antoine et la guerre des Rustaids en 1525*, par M. Fuchs.

1911. — *Le mode de voyager et la circulation en général il y a 1.800 ans*, par M. Keune.

1911. — *Les anciennes stations au sommet des Vosges*, par le D^r Reusch.

Caetera desiderantur.

au cours des deux guerres et reprises depuis, se nouent entre les deux sections. En 1910, M. Fuchs, éditeur-libraire à Saverne, fait visiter à la section sarrebourgeoise l'abbaye de Marmoutier.

Les sociétaires se préoccupent aussi de protéger les restes du passé. « Les démarches qu'a faites le groupe local en vue de la conservation et du classement des tours et des anciens murs des fortifications de Sarrebourg n'ont été couronnées de succès qu'en partie. Le ministère n'a fait classer que les restes qui s'élèvent sur la « place de la Liberté », et non pas les autres tours longeant le fossé du Nord. Ces dernières vont être démolies, sans qu'il soit possible de les sauver. Elles formeraient cependant un magnifique décor pour les nouvelles promenades qui vont être établies à Sarrebourg » (14).

L'activité d'une société se mesure surtout à ses travaux. Si l'on excepte deux essais, l'un assez infructueux à Bühl (lieudit Klein-Yeetz), en 1911, et sur lequel aucun rapport n'a été publié, l'autre la même année à Sarraltroff (lieudit Heidenmauer), interrompu par la guerre et la mort de Reusch, celui-ci ne fit pas, à notre connaissance du moins, de fouilles proprement dites. D'autres tâches urgentes s'imposaient : il fallait suivre attentivement les mises à jour opérées par des travaux de ville activement poussés et inventorier le domaine archéologique de l'arrondissement.

Ces découvertes, Reusch les a décrites dans deux articles de notre annuaire : *Funde in Saarburg* (15). On y trouvera la liste et la description, avec photos et dessins, des anciennes fondations et des objets trouvés : l'hypocauste de la maison Lorenz, les poteries de la maison Knopf (28, place du Marché), les deux importants trésors, l'un de monnaies romaines, l'autre de monnaies du moyen âge, découverts dans un mur de la maison Csakvary (n° 50 de la Grand'rue), l'inventaire de monnaies du Marxberg, etc. etc.

Se basant sur ses observations personnelles du sous-sol et sur un ancien plan, Reusch nous donne des conclusions qui éclairent le passé de la ville, dans sa plaquette : *Altsaarburg*, qui voulait être une contribution au programme du collège (16).

Les recherches d'ensemble que Reusch entreprit dans notre arrondissement portent sur les villas gallo-romaines et les stations celtiques.

Son article *Römische Villen im Kreise Saarburg* (17) est un répertoire alphabétique indiquant l'emplacement de 99 villas qu'une carte fort précieuse situe exactement. Reusch en donne la description ainsi que celle des objets qui y auraient été trouvés. Il est convaincu qu'une très petite partie seulement de ces villas a été découverte, même dans

(14) A.S.H.A.L., 1908, p. 533. Au même endroit nous lisons : « Grâce à l'initiative du groupe local, une plaque commémorative a été appliquée à la façade de l'hôtel de ville de Sarrebourg, en souvenir du séjour qu'y a fait le prince impérial Frédéric-Guillaume au mois d'août 1870 ». On avouera que pour une section tout orientée vers l'archéologie... Mais laissons ces vétilles.

Nos efforts pour conserver à Sarrebourg l'ensemble Richepanse n'ont pas plus abouti que ceux de Reusch. Espérons que le musée préservera la chapelle des Cordeliers, seule architecture qui reste. Les quatre portes de la ville ont été abattues à la fin du siècle dernier.

(15) A.S.H.A.L., 1907, p. 483-498, et, 1909, p. 315-331.

(16) Saarburg, 1911.

(17) A.S.H.A.L., 1912, p. 302-340.

les environs immédiats de Sarrebourg. Aujourd'hui, grâce aux recherches de MM. Lutz et J. Gress, du P. Morand, de l'abbé Baroth et du D^r Thibier, leur nombre connu est de 147.

Reusch nous a laissé dans deux articles le résultat de ses recherches sur les stations celtiques. Le premier, *Keltische Siedelungen in den Vogesen* (18), traite des restes celtiques, en général, dans la partie vosgienne de l'arrondissement. Le plan dressé par l'auteur est l'équivalent de celui qu'il avait établi pour les villas. Le second article, *Keltische Siedelungen im Freywald und im Weyerwald* (19), est un article posthume. Reusch y étudie dans le détail deux emplacements qui ne comptent pas parmi les plus intéressants, mais qui lui étaient d'un accès plus facile. Des mesures très précises qu'il prit lui-même et un plan qu'il dressa nous montrent les terrasses et les « rottel » (20) de forme allongée ou circulaire, les lieux de sépulture, les habitations. Convaincu qu'il n'a pas trouvé le dixième des vestiges celtiques de l'arrondissement, Reusch souhaite que son travail soit poursuivi et puisse compléter nos connaissances sur les Celtes et les Médiomatriques en particulier.

A côté de ces recherches, Reusch fit une foule d'investigations dont il est impossible de donner ici une vue d'ensemble, mais dont on trouvera le détail dans le *Répertoire archéologique* de M. Linckenheld (21). On peut dire que rien n'échappa à son œil vigilant et qu'il suscita pour l'archéologie un intérêt qui n'a pas cessé de grandir à Sarrebourg (22).

La mort de Reusch et surtout les événements de la première guerre mondiale marquèrent un temps d'arrêt dans la vie du groupe sarrebourgeois. La Société elle-même ne reprit pas immédiatement le cours normal de ses activités (23).

Notre section ne se reconstitua donc que le 1^{er} décembre 1923, grâce à l'initiative de M. le chanoine Bour, directeur au grand séminaire et membre du comité de la Société d'Histoire et d'Archéologie (24), sous la présidence de M. Adrien Hertz, propriétaire du château de Sar-

(18) A.S.H.A.L., 1911, p. 417-446.

(19) A.S.H.A.L., 1915-1916, p. 45-63.

(20) Des fouilles, effectuées en 1941-1944 par M. Lutz dans le Bergwald (Dolwing), ont démontré que ces « rottel » étaient des tumuli bien caractérisés par la présence de sépultures proto-historiques.

(21) E. Linckenheld, *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Sarrebourg*, Sarrebourg, 1929.

(22) Mlle Reusch nous apprend que son père avait entrepris un autre travail : « Dans les années qui précédèrent la guerre de 1914-1918, mon père avait toujours sur sa table à écrire *Les religions orientales*, par François Cumont; le culte de Mithra était l'objet de son plus vif intérêt... Après la mort de mon père, j'ai donné à M. Wolfram, président de la Société d'Histoire et d'Archéologie à Metz, un manuscrit inédit sur le culte de Mithra, mais j'ignore si ce travail a été publié quelque part. C'était le seul manuscrit scientifique que mon père a légué ». (Lettre du 24 octobre 1955 à l'abbé Barthélemy.)

(23) Il n'est pas sans intérêt de lire dans l'allocution de M. Prével, vice-président de la Société, à l'assemblée générale du 14 mai 1923, les scrupules et les difficultés auxquels on se heurta. (C. L., n^{os} 7-8, 1923.)

(24) On sait la part que prit M. le chanoine Bour, membre et plus tard vice-président du comité de Metz, pour maintenir la Société en vie après 1918 et l'empêcher de passer, comme dit M. Prével, dans le pur domaine de l'archéologie. Natif de Réding, il avait des motifs particuliers de s'intéresser à notre groupe. M. Strauss lui rendit un reconnaissant hommage devant les membres de la section, le 22 mars 1947.

reck (25). Personnalité sarrebourgeoise bien connue, de culture traditionnelle française, s'intéressant à l'histoire locale et principalement au passé de sa ville natale (26), il était l'homme tout indiqué pour reprendre en mains la situation. Pressenti par M. Linckenheld, professeur au collège, il accepta la tâche, bien qu'elle fût lourde pour ses 73 ans. Son influence devait se révéler particulièrement précieuse pour regrouper les membres de la section et lui en acquérir de nouveaux.

Il constitua donc un comité provisoire qui ne siégea pas moins de sept fois dans les quatre premiers mois et qui fut élu à l'unanimité lors de la première assemblée générale du 12 mars 1924 (27).

Le premier objectif du nouveau groupement local était le recrutement de ses membres. Une importante partie de l'ancien effectif, composée de fonctionnaires allemands, avait disparu et, parmi les sociétaires âgés s'étaient creusés bien des vides. Une propagande est décidée sous forme de circulaires adressées à toute personne susceptible de s'inscrire et faisant connaître les buts et les moyens de la Société (28).

Ces efforts devaient rencontrer le succès, puisqu'à l'assemblée générale du 26 mars 1925 à Metz, le secrétaire, M. d'Arbois de Jubainville, pouvait féliciter « les groupes de Thionville, de Sarreguemines et surtout de Sarrebourg qui, sous l'impulsion de son président, M. Hertz,

(25) Alexandre-Maurice-Adrien Hertz, né le 6 juin 1850 à Sarrebourg, était fils de Michel-Didier-Louis-Alexandre Hertz, notaire et maire de Sarrebourg, et de Mathilde Parmentier. Il fit ses études secondaires au collège de Sarrebourg et au lycée de Nancy, ses études de droit aux Facultés de Nancy et de Paris. Engagé volontaire en 1870, il est nommé sous-lieutenant au bataillon des gardes-mobiles de la Meurthe, à Phalsbourg, dont il soutient le siège jusqu'au 12 décembre 1870. Il est emmené en captivité à Stettin. En 1871, il opte pour la France. Il est d'abord attaché au Parquet du tribunal de Nancy, puis substitut du Procureur de la République à Vouziers (Ardennes), mais son hostilité aux décrets concernant les congrégations lui vaut d'être victime de l'épuration de la magistrature. Il s'inscrit alors au barreau de Lunéville. Après son mariage avec Madeleine-Julie de Cardvacque, il se retire en 1885 au château de Sarreck. De 1921 à 1931, il est maire de la commune d'Oberstinzel. Il s'éteint pieusement à Sarreck, le 24 septembre 1933. (Renseignements aimablement communiqués par MM. P. et A. Hertz.)

(26) Il les publia en collaboration avec M. Linckenheld : *Sarrebourg depuis les origines*, Sarrebourg, 1924. Il signala aussi au Dr Reusch de nombreux emplacements de villas et de tumuli.

(27) Ce premier comité français était composé comme suit :

Président : M. Adrien Hertz, château de Sarreck;

Vice-présidents : M. le chanoine Dupont, archiprêtre; M. Massot, principal du collège;

Assesseurs : M. Miart, inspecteur de l'enseignement primaire; M. Gandar, docteur en médecine; M. Strauss, professeur au collège;

Trésorier : M. Peter, professeur au collège;

Secrétaires : M. Renaud, professeur au collège; M. Louis Hertz, étudiant à Sarreck;

Conservateurs du musée : M. Linckenheld, professeur au collège; M. Colin, professeur au collège de Saverne.

L'assemblée générale du 7 décembre 1926 amène les changements suivants : M. Massot remplace M. Renaud dans sa charge de secrétaire, et M. Mathis, directeur de banque, devient trésorier à la place de M. Peter. M. Kauffmann, professeur au collège, devient conservateur du musée; MM. Renn, ingénieur, et Scheffer, instituteur retraité à Sarraltroff, sont assesseurs.

(28) M. Zeligson écrivait à notre secrétaire, M. Massot : « Ne serait-il pas possible de faire entrer les communes en plus grand nombre dans notre société ? Nous allons nous-mêmes entreprendre ce travail qui est d'autant plus intéressant que les communes une fois entrées dans la Société y restent acquises pour toujours.

« Il y a, je crois, encore un assez grand nombre de collègues de votre établissement qui restent à l'écart. Nous ne nous en exaliquons pas la raison. J'espère qu'ils ne nous boudront pas plus longtemps, étant donné que vous jouez un rôle actif dans votre groupe ». (Lettre du 22 janvier 1925.)

Les communes qui répondirent à l'appel furent peu nombreuses et, même pour ces communes, le calcul de M. Zeligson devait être faux, puisqu'en 1939 la commune de Sarrebourg reste seule inscrite.

et de ses secrétaires successifs, M. Renaud et M. Massot (29), nous ont apporté... le concours le plus vigilant. Vous rappellerai-je, poursuivait-il, que l'an dernier le groupe de Sarrebourg, alors en début de reconstitution, nous apparaissait très riche en garantie d'avenir? Or, cet avenir est devenu une réalité et, aujourd'hui, nous voyons ce groupe en plein essor avec un effectif qui approche de trois cents adhérents, et auquel son comité procure des conférences, plusieurs belles excursions, et, en outre, la jouissance d'un musée. Ainsi ce groupement rajeuni déploie en sa première année l'activité des groupes plus anciens » (30).

M. Hertz notait dès 1924 : « Notre groupe a trouvé l'accueil le plus favorable auprès des personnalités de la ville. M. Tisserand, membre de l'Institut, grand-croix de la Légion d'honneur, a bien voulu accepter d'être membre honoraire de notre groupe. M. Haumant, professeur à la Sorbonne, est aussi des nôtres » (31).

Il vient d'être fait allusion aux conférences et aux excursions... Grâce à M. Strauss, trait d'union entre la section d'histoire et le Club Vosgien, elles ne tardèrent pas, les unes et les autres, à être organisées par les deux groupements réunis. Les conférences, dont le cadre débordait volontiers les sujets d'histoire et qui s'accompagnaient d'auditions musicales, furent dès cette époque les premières manifestations de ce qui devait devenir après 1945 la « Culture Populaire » (32).

Pour leurs excursions, les membres de Sarrebourg se joignent volontiers à ceux de Metz et à ceux du Club Vosgien ou bien les invitent à leur tour. Elles prennent la forme soit de longues marches favorisées par l'Inspection des Eaux et Forêts d'Abreschviller (33), soit de voyages

(29) Notre comité trouva aussi auprès de M. d'Arbois de Jubainville et de M. Zeliqson un appui dévoué, comme en témoigne dans nos dossiers une correspondance très suivie.

(30) C.L., n° 6, 1925.

(31) C.L., nos 9-10, 1924. Le premier enthousiasme devait se ralentir. Dès 1929, le nombre des membres est retombé à 173. La tâche devenait lourde pour le président et il semble qu'elle ait été presque entièrement assumée par le secrétaire M. J. Gasser, dans les trois dernières années.

(32) Parmi les sujets qui intéressent plus spécialement notre histoire régionale : 1924. — *L'arrondissement de Sarrebourg aux temps préhistoriques*, par M. Welter, notaire à Metz.

Les pierres qui parlent, par Roger Clément, directeur des Musées et de la Bibliothèque de la Ville de Metz.

1926. — *Le commerce de Sarrebourg à la fin du moyen âge*, par M. Louis Hertz.

Téting, première station du paléo-ithique inférieur en Lorraine, par M. Linckenheld, professeur au collège.

1927. — *Les anciennes églises d'Alsace*, par M. Strauss, professeur au collège.

Parmi les sujets plus généraux :

1924. — *Pompéi et le Vésuve*, par M. Collin, professeur au collège.

1925. — *Les jouilles en Egypte*, par M. Collomp, professeur à la Faculté de Strasbourg.

Toutankamon, par M. Montet, professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg.

1926. — *Les romans régionalistes*, par M. Delpech, professeur à la Faculté de Droit de Strasbourg.

Versailles, par M. Gillot, professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg.

1927. — *Fouilles exécutées au Maroc*, causerie par M. Collin.

La surdité de Beethoven, par le professeur Canuyt.

La chirurgie de l'antiquité à nos jours, par le Dr Simon.

(33) Telle cette excursion commune du 29 juin 1924, qui représente une marche de 30 kilomètres. Départ de Vallérysthal vers Walscheid, les Trois-Saints, la Canceley; retour à Abreschviller par le Calice et le Rommelstein. Ou bien celle du 26 juillet 1925, de Lutzelbourg à Dabo et Abreschviller, avec retour par le chemin de fer forestier. A cette excursion, organisée par Sarrebourg, prennent part tous les groupes de la Société. (Cf. C.L., n° 10, 1925.)

à la fois instructifs et amicaux vers les centres de Metz, Nancy, Strasbourg (34).

Mais le rayonnement de notre groupe local à cette époque est dû principalement à l'influence de M. Linckenheld, professeur au collège. Le savant archéologue est trop connu pour qu'il soit besoin de le présenter, surtout aux lecteurs de l'*Annuaire* et des *Cahiers lorrains*. Nous n'avons d'ailleurs pas qualité pour le faire et il voudra bien nous excuser si nous ne donnons qu'une vue très cavalière de ses travaux si vastes et spécialisés. Son domaine est particulièrement celui de la préhistoire (on peut dire qu'il trouva les plus anciennes traces de l'homme dans notre département), de l'archéologie celtique et gallo-romaine et de l'histoire des religions qui se rapportent à ces civilisations. Mais rien ne lui est indifférent de ce qui regarde l'art populaire et le folklore, qu'il s'agisse d'une croix de chemin, d'un moule de plâonneur ou de peintures sur verre...

Il joua à Sarrebourg un rôle prédominant dans la conservation et l'enrichissement du Musée, comme dans la marche de la section. C'est lui qui sut décider M. Hertz et attirer dans le comité des collaborateurs efficaces tels que MM. Strauss, Kauffmann et Theuret. Il fut auprès du comité central de Metz notre délégué et l'on imagine facilement que ses causeries et les promenades qu'il dirigea furent, pour nos membres, une initiation de choix. En même temps, les fouilles retentissantes de Tétting, les articles et les communications de M. Linckenheld aux revues savantes, ses ouvrages, les missions qui lui furent confiées ne pouvaient manquer d'attirer l'attention sur notre secteur.

C'est donc lui qui poursuivit ici le travail archéologique. A défaut de crédits qui lui eussent permis d'entreprendre dans l'arrondissement des fouilles d'envergure, il fit sur le terrain des prospections et des sondages. Parmi les plus remarquables, citons ceux des domaines agricoles gallo-romains de Gondrexange. Ses publications restent pour nos membres une mine précieuse (35) et son *Répertoire archéologique de l'arrondissement*

(34) Par exemple, en 1924 : visite du musée archéologique de Strasbourg, sous la conduite de son directeur, M. Forrer. — En 1925 : visite du musée lorrain de Nancy et de la bibliothèque, sous la conduite des conservateurs. — En 1926 : visite du musée et de la bibliothèque de Metz, sous la conduite de M. Clément, et de la cathédrale, sous la conduite du chanoine Bour.

(35) Nous ne nous proposons pas de dresser ici une liste bibliographique complète des travaux de M. Linckenheld. Les œuvres qui suivent se réfèrent plus particulièrement à l'époque de son activité sarrebourgeoise. Elles donnent une idée de sa vaste érudition :

Sarrebourg depuis ses origines, Sarrebourg, 1924, en collaboration avec M. Hertz.
Un monument funéraire gallo-romain du château de Pange, A.S.H.A., 1924.
Les Proxumae sont-elles vénérées en Espagne, *Revue des Etudes anciennes*, Paris, 1925.
Le sort curieux d'un autel de l'époque gallo-romaine, C.L., n° 6, 1925.
La chasse dans les Vosges à l'époque gallo-romaine, *Elsassland*, 1926.
Un monument nouveau de Nantosvelta, *Revue archéologique*, Paris, 1926.
Tétting, Nouvelle station du Paléolithique inférieur, A.S.H.A., 1927.
Nouvelles découvertes de mammifères quaternaires en Alsace-Lorraine, *Bios*, I, 1927.
Statistique des trouvailles d'éléphants et de rhinocéros quaternaires en Lorraine, *Bulletin de l'Assoc. Philomatique d'Alsace-Lorraine*, VII, 2, 1927.
Les stèles funéraires en forme de maisons chez les Médiomatriques et en Gaule, *Les Belles Lettres*, Paris, 1927.
Hausgrabsteine, *Bios*, 1927.
Gott Merkur in Lothringen, *E'sassland*, VII, 1927.
Simering, village disparu de l'arrondissement de Forbach, C.L., n° 5, 1927.

leur offre un indispensable instrument de travail. L'auteur y rassemble les renseignements épars dans les ouvrages peu accessibles de Lepage, Benoît, Kraus et le *Reichsland*, en fait une sérieuse mise au point et y ajoute tout l'acquis de son information personnelle (36).

Après la mort de M. Hertz, l'Assemblée générale du 24 janvier 1934 élit pour lui succéder M. Edmond Strauss, professeur de lettres au collège. Le nouveau Président avait été, comme nous l'avons vu, un membre actif et apprécié du comité depuis sa reconstitution (37).

Sa tâche n'était pas facile : le départ de M. Linckenheld, nommé professeur au lycée Fustel de Coulanges à Strasbourg, laissait un vide. « Des observateurs grincheux, avouait M. Strauss dans son discours à l'Assemblée générale de 1934, nous ont prédit un déclin rapide, un désintéressement croissant du grand public accaparé, disait-on, par d'autres visées plus importantes. Nous croyons avoir remonté vaillamment un

Un nouveau bas-relief de Mercure dans les Vosges, C.L., n° 6, 1928.
Sept nouveaux monuments des Médiomatiques, A.S.H.A.L., 1928.
Heidnische Götterbilder in christlichen Kirchen, Elsassland, 1928.
Die lothringischen Mertel, Elsassland, VIII, 1928.
Pons Saravi, La Sarre française, V, 1928.
Les chevaux sauvages, les bisons, aurochs et élans dans les Vosges, *Anthropologie*, 1928.
XVII Bericht der röm. germ. Kommission, 1929.
Suce lus et Nantosvelta, Revue de l'histoire des religions, 1929.
Etudes de mythologie celtique en Lorraine, A.S.H.A.L., 1929.
Symbolisme astral en Illyrie et dans les Vosges, *Revue celtique*, 1929.
Les caissons en pierre servant de protège-urne, *Bulletin de l'Institut Finistérien de Préhistoire*, 1929.
Une vi le sainte à Trèves, *Revue des Musées*, IV, 1929.
Felsbilder aus der heidnischen Vorzeit, Elsassland, 1929.
Une Déesse-Mère du Balerstein (Dabo), *Revue d'Etudes Anciennes*, 1929.
Une sépulture gauloise à enclos du Heidenschloss près Dabo, *Cahiers d'Archéologie d'Alsace*, 1928-1929.
Un sanctuaire de frontière des Médiomatiques et des Leuques, Notre-Dame de Délivrance au pied du Donon, Nancy, Sté d'impressions typographiques, 1930.
Zwei Mithreen : Saarbürg und Koenigshofen, Elsassland, 1930.
Der Gigantenreiter, Elsassland, 1931.
St-Quirin und Mutterhausen, zwei Waldkapellen, Elsassland, 1931.
Saint-Quirin et le culte du chêne en Lorraine, *Annuaire de la Société historique, littéraire et scientifique du Club Vosgien*, I, 1933.
Répertoire archéologique de l'arrondissement de Sarrebourg, Sarrebourg, 1929.
Répertoire archéologique des arrondissements de Forbach et de Sarreguemines, Forbach, 1932.
Répertoire archéologique de l'arrondissement de Boulay, Forbach, 1933.
Répertoire archéologique des arrondissements de Thionville-est et ouest, Metz, 1934.

(36) Notre article a puisé dans ce répertoire de nombreux renseignements

(37) Voici quel était le comité :
 Présidents d'honneur : M. Piffert, maire de Sarrebourg; M. Massot, principal du collège;
 Président : M. Strauss, professeur au collège;
 Vice-présidents : M. le chanoine Doré, archiprêtre; M. M.-Eugène Lévêque, entrepreneur.
 Trésorier : M. Mathis, directeur de la Banque Populaire;
 Secrétaires : M. Gasser, professeur au collège; M. Dellenbach, professeur au collège;
 Assesseurs : M. Bricka, directeur de la fabrique de Lorquin; M. Gandar, docteur en médecine; M. Krai, professeur au collège; M. l'abbé Losson, curé de Héming; M. Melchior, 1^{er} adjoint de Sarrebourg; M. Micaut, directeur du cours complémentaire; M. Roubach, banquier; M. Scheffer, instituteur retraité à Sarraltroff; M. Theuret, agent de banque à Dieuze;
 Conservateur du Musée : M. Kauffmann, professeur au collège.

courant difficile » (38). Et le secrétaire, M. J. Gasser, laissait entrevoir les mêmes préoccupations et le même optimisme : « Nos occupations de pédagogues ne nous permettent guère de devenir des archéologues, mais l'expérience (de cette première année) a prouvé que même sans archéologues attirés, la cause de l'archéologie peut être bien servie. C'est ce que nous continuerons de faire » (39).

M. Strauss avait exposé son programme : maintenir le rayonnement culturel du groupe au moyen de conférences d'intérêt général et, puisqu'on avait la chance d'avoir au Musée un conservateur averti en la personne de M. Kauffmann, mettre le plus en valeur possible les collections, les enrichir par des dons et des achats (?). Pour les recherches archéologiques elles-mêmes, il s'en remettait provisoirement aux savants du comité central de Metz (40).

Programme peu constructif, peut-être, mais résolu ; politique sage de maintien et d'attente comme l'avenir devait le prouver, et pour laquelle il trouva l'appui de son comité, en particulier de MM. Gasser et Dellenbach, et le dévouement de M. Kauffmann. M. Strauss profita de cette première période pour donner à notre groupe ses assises juridiques : les statuts de 1938 revus en 1949.

Ainsi que l'avait annoncé le nouveau président, les conférences repartent, mais sur des sujets d'intérêt général, plus prisés du public : médecine, sports, voyages, littérature, musique, mais aussi histoire (41). « Le groupe de Sarrebourg, écrivent les *Cahiers lorrains*, qui a pris cette année un nouvel essor, grâce à son jeune et actif secrétaire, M. Gasser, a cherché surtout cette année à reconquérir le public, en lui offrant des conférences d'un intérêt plutôt général : ces efforts ont été couronnés de succès, car les conférences ont attiré un public de 200 à 400 personnes... Le public, dit M. Gasser, a montré une curiosité intellectuelle qui lui permet de rivaliser avec celui des grandes villes » (42). Ces chiffres (un autre communiqué parle de 500), nous laissent rêveurs ! Jusqu'en 1940, les conférences se suivent allégrement, au nombre de huit et même dix par an.

Puis survint l'interruption douloureuse de juin 1940 à mai 1945. L'exil du Président, l'expulsion d'une grande partie des membres dispersèrent le groupe.

(38) Dossiers du musée.

(39) Double du com te rendu envoyé aux *Cahiers lorrains*, qui supprimèrent cette touchante profession de foi. (Dans nos dossiers.)

(40) Dossiers du musée. C'est vers cette époque qu'un de nos membres, très versé dans l'histoire locale, M. Gaston Morin, publie ses *Feuillets sarrebourgeois*, cahiers d'information populaire. En 1946, il fait paraître une plaquette : *Sarrebourg, ses curiosités, réminiscences historiques*.

(41) Sur vingt-cinq conférences de 1934 à 1937, nous ne relevons que trois sujets d'histoire régionale :

L'Église de Hesse, par M. l'abbé Betsch, curé de Hesse.

Les ducs de Lorraine et les Evêques de Metz, par M. Morin.

Le village lorrain, par M. Grosdidier de Matons.

« Si nos conférences offrent au public des satisfactions d'un ordre général, les intérêts proprement archéologiques de la Société se trouveront sauvegardés par notre Musée », écrit M. Gasser dans les *Cahiers lorrains*, n° 5, 1936, p. 76.

(42) C.L., n° 4, 1934, p. 61.

L'activité archéologique devait cependant reprendre grâce à un de nos membres, M. Marcel Lutz. Pendant l'occupation, le Lorrain traqué, coupé de ses sources culturelles et de ses relations, se sentant étranger sur son propre sol, cherchait volontiers un peu d'apaisement dans les bois et l'oubli du présent dans l'étude du passé. C'est ainsi que M. Lutz vint à l'archéologie, d'une façon silencieuse d'abord, mais qui devait inévitablement le faire remarquer par le directeur du Landesdenkmalamt à Metz, le docteur W. Reusch, actuellement directeur adjoint du musée de Trèves.

Dans le petit répertoire qu'il publia en 1947 : *Nouvelles notes archéologiques sur l'arrondissement de Sarrebourg* (43), M. Lutz nous fait part du résultat de ses recherches et de ses observations qui portent sur une vingtaine de localités. Signalons ses fouilles en 1942-43 au Weyerwald (Sarraltroff) de 4 tumuli non encore explorés par Welter. Parmi le mobilier se trouvait une pointe de harpon en fer pur, qui compte parmi les objets les plus rares de nos collections. De 1942 à 1944, il fouilla, à Dolving (Bergwald), 2 monticules de pierres et constata qu'il s'agissait de tertres funéraires dont l'un lui livra un trilithe, l'autre deux petits dolmens reliés par une murette.

Et ce fut enfin la Libération !

Dès son retour en 1945, M. Strauss cherche à reconstituer la section. Le comité central de Metz reconnaît que « le groupe de Sarrebourg a été le premier à se réorganiser, qu'il a recruté le plus de membres et a entrepris aussitôt des fouilles fructueuses » (44). Sur les 157 membres de 1939, on n'en comptait plus que 70, dont une cinquantaine voulut bien reprendre contact. Une vaste action de recrutement devait ramener nos membres à la centaine dès les premiers mois de 1946 et l'année suivante, l'effectif d'avant-guerre était atteint avec le chiffre de 150 (45).

La période qui s'ouvrait allait se révéler des plus riches. Après l'échec de la « Renaissance française », qui avait voulu englober en un seul mouvement toutes les diverses branches culturelles, un autre grou-

(43) Publications du Musée régional de Sarrebourg, 1947.

(44) Discours de M. Strauss à l'assemblée générale du 11 avril 1946 (dossiers du Musée).

(45) Cet effectif se composait de la façon suivante : 17 ecclésiastiques, 23 instituteurs, 2 forestiers, 54 de professions diverses, 4 personnes morales.

Comité d'après guerre :

Présidents d'honneur : M. le sous-préfet Diefenbacher, auquel succéda M. Mourer; M. Peter, maire de Sarrebourg.

Membres d'honneur : M. Delort, directeur de la XVII^e circonscription archéologique; M. Gaston Morin;

Président : M. Strauss, professeur au collège;

Vice-président : M. Meyer, architecte du gouvernement;

Conservateurs : M. Lutz; M. Theuret; M. Lhôte, directeur du centre d'apprentissage;

Secrétaires : M. Wilhelm, professeur au collège; M. A. Schmitt, imprimeur;

Trésorier : M. Wilhelm, instituteur à Haut-Clocher;

Assesseurs : M. Bricka, docteur à Fénétrange; M. J. Bour, entrepreneur; M. Gressier, professeur; M. le Dr Hansch, conseiller général; M. Hossenlopp, principal du collège; M. L. Keime, commerçant; M. J. Klein, commerçant; M. H. Lonsdorfer, commerçant; M. Melchior, directeur de la brasserie; M. Nonn, architecte de la ville; M. P. Scius.

pement s'était formé : la « Société des amis de la Culture Populaire ». Ce groupement, avec lequel notre section n'a cessé de collaborer dans la plus étroite entente (46), la déchargeait du rôle qu'elle avait assumé avant 1939 avec le Club Vosgien et lui permettait de limiter ses conférences à des sujets d'histoire et d'archéologie (47).

Celle-ci reprenait en effet. L'archéologue que le groupement de Sarrebourg attendait pour continuer le travail des Reusch et des Linckenheld venait de se révéler, ainsi que nous l'avons vu, en la personne de M. Lutz, disciple et ami de M. Delort depuis leur rencontre sur le terrain d'Ennery.

Alors commencèrent les fouilles de Berthelming. Méthodiquement menées par MM. Delort et Lutz de 1946 à 1951, elles mirent à jour les fondations d'une quinzaine de pièces, dont deux hypocaustes, une salle de bains et permirent la récupération d'un vaste matériel archéologique (48).

De front avec ces travaux, M. Lutz et son équipe de chercheurs (49) fit une foule de prospections, de sondages et de reconnaissances dont on trouvera le détail dans l'article : *Découvertes archéologiques dans la région de Sarrebourg de 1947 à 1952* (50). Les observations portent sur 25 communes environ et s'étendent du néolithique au moyen âge.

Relevons :

— Des sondages à Bettborn en 1948 et 1952; l'étude des vestiges mis à jour dans cette localité, par des travaux de canalisation, et parmi ces vestiges on releva une imposante quantité de revêtements peints, d'une valeur décorative remarquable, et provenant de la villa gallo-romaine.

— La prospection du domaine gallo-romain de Saint-Ulrich et prise

(46) Grâce à M. Hossenlopp, premier président et animateur de cette société, et qui fut souvent le porte-parole de notre comité auprès du conseil municipal.

(47) En voici les sujets :

1946. — *Bel es pages de l'archéologie de la Moselle*, par M. Delort, directeur de la XVII^e circonscription archéologique.

1947. — *Les mystères des mondes souterrains*, par M. l'abbé Glory, professeur et chargé de mission par l'Education nationale.

1948. — *Rome*, par le professeur S. Hilling.

1949. — *L'homme préhistorique de notre région, en particulier l'homme des cités lacustres et de l'âge des métaux en Alsace-Lorraine*, par l'abbé Glory, chargé à l'Université de Strasbourg de la chaire de Préhistoire régionale.

La villa gallo-romaine de Berthelming, par M. Delort, directeur de la XVII^e circonscription archéologique.

Les grandes étapes de la sculpture gallo-romaine, par M. Hatt, conservateur du musée préhistorique et gallo-romain de Strasbourg.

Les industries d'art de la région de Sarrebourg, par M. Haug, directeur des Musées de Strasbourg.

1950. — *Le général Leclerc*, par le colonel de Launay de Courteron.

La vie militaire en Alsace au XVIII^e siècle, par M. Martin, conservateur adjoint des musées de Strasbourg.

1953. — *L'époque mérovingienne en Lorraine*, par M. France-Lanord, conservateur du Musée archéologique de Nancy.

(48) Cf. *Les découvertes de Berthelming*, par E. Delort et M. Lutz, A.S.H.A.L., XVIII, 1947; *La villa gallo-romaine et la nécropole mérovingienne de Berthelming*, par M. Lutz, R.A.E., tome I, 3, 1950.

(49) De cette équipe de chercheurs et de correspondants, formée en 1952, font partie : M. l'abbé Baroth, curé d'Imling; M. Gress, instituteur à Saint-Jean-de-Bassel; M. l'abbé Lang, curé de Vœckersviller; le R. P. Morand, professeur au collège Saint-Antoine de Phalsbourg. Ajoutons que M. André Lutz, ingénieur de la navigation à Mittersheim, a aidé aux travaux et nous a donné des conseils très utiles.

(50) A.S.H.A.L., LII, 1952, p. 59.

de vues aériennes. En dehors de la grande villa gallo-romaine fouillée par Wichmann, de 1890 à 1899, 28 emplacements plus ou moins importants ont été repérés sur une superficie d'environ 100 ha, mais cette agglomération n'a pas encore révélé sa nature exacte (51).

— Des observations à Sarrebourg à l'occasion de travaux d'urbanisme. Les plus importantes remontent à l'année 1951. Elles semblent établir définitivement l'emplacement du pont romain sur la Sarre et le tracé de la voie romaine à travers la ville (52).

— Des prospections à Tarquimpol et prise de vues aériennes (53).

La tâche de l'archéologue ne se borne pas à chercher et à découvrir, il doit encore livrer ses résultats. C'est ce que fit M. Lutz dans des articles aux revues savantes (54), dans des communications aux congrès de la Fédération historique lorraine (55), dans de nombreuses conférences et causeries à Sarrebourg et au dehors, sans parler des visiteurs qu'il reçut ou dirigea sur le terrain (56).

Une telle activité ne pouvait manquer d'attirer sur notre groupement la bienveillante attention des autorités locales, l'appui de hautes personnalités, l'aide parfois effacée, mais combien précieuse, d'une foule de compétences.

La présidence de M. Strauss devait encore être marquée par de magnifiques expositions. Leur but était de faire connaître, en même temps que les collections de notre Musée, tout ce qui se rapporte aux industries artistiques de notre région. Présentées avec un goût remarquable par les soins de notre conservateur adjoint, M. Theuret, elles obtinrent un plein succès.

Aussi, est-ce avec un véritable regret que notre groupe local apprit que M. Strauss nous quittait, pour se retirer à Strasbourg, après 30 ans d'activité et 20 ans de présidence, pendant lesquels il avait deux fois relevé la section et lui avait permis de prendre un si bel essor.

(51) A.S.H.A.L., LII, 1952, voir la carte II.

(52) A.S.H.A.L., LII, 1952, voir plans I et II.

(53) Ces prises de vues ont pu être réalisées grâce à la bienveillance de M. Hayem, secrétaire général de la Préfecture. Des prises de vues ont également été faites par M. J. Klein et l'Aéro-Club de Sarrebourg.

(54) *Les découvertes de Berthelming*, par E. Delort et M. Lutz, A.S.H.A.L., XLVIII, 1947.

Nouvelles notes archéologiques sur l'arrondissement de Sarrebourg, Sarrebourg, 1947.

La villa gallo-romaine et la nécropole mérovingienne de Berthelming, R.A.E., tome I, 3, 1940.

Découvertes archéologiques dans la région de Sarrebourg de 1947 à 1952, A.S.H.A.L., LII, 1952.

La céramique de Mittelebronn, A.S.H.A.L., LIV, 1954.

Le domaine gallo-romain de Saint-Ulrich, C. L., Nouvelle série, n° 3, 1949. Communications dans *Gallia*, VIII, 1950; XI, 1, 1953; XII, 2, 1954.

(55) Communication au congrès de la Fédération historique lorraine, Nancy, 1950 : *La villa gallo-romaine de Berthelming*.

Communication au congrès de la Fédération historique lorraine, Metz, 1952 : *Le domaine gallo-romain de Saint-Ulrich*.

Communication au congrès de la Fédération historique lorraine, Nancy, 1954 : *La céramique de Mittelebronn*.

(56) Excursion du groupe local à Berthelming et Fénétrange, le 11 nov. 1948. Le 25 mai 1952, le groupe de Saverne visite les fouilles.

M. Strauss ayant résigné ses fonctions à l'Assemblée générale d'avril 1953, un nouveau comité fut élu (57).

Ce comité s'efforce de continuer dans la voie que lui ont tracée ses prédécesseurs. On trouvera dans les *Cahiers lorrains* de ces deux dernières années le résumé de son activité. Il sera loisible au lecteur curieux de s'y reporter (58).

Nos conférences et nos sorties ont conservé leur rythme normal (59), mais nos efforts de cette année furent surtout consacrés à l'organisation des fêtes de notre cinquantenaire.

L'activité archéologique ne s'est pas relâchée ; découverte de deux nouvelles villas ; sondage poussé à Saint-Ulrich, par les Pères Oblats, sous la direction de M. Gress, instituteur à Saint-Jean-de-Bassel et membre actif de notre groupe de recherches ; mais surtout fouilles de Mittelbronn.

Avant son départ, M. Strauss avait encore eu la satisfaction d'apprendre, en automne 1952, la découverte d'une officine de poterie par le Père Morand, professeur au collège Saint-Antoine de Phalsbourg et membre de notre groupe de recherches. Les premiers sondages du printemps découvrirent la première estampille de Satto. En octobre, l'heureux résultat de ces sondages se confirmait : 18 fois Satto, plus de 1.000 tessons ornés ainsi qu'une cinquantaine de vases entiers.

Les campagnes de 1954 et de 1955, menées par l'équipe spécialisée de M. Quérard, sous la direction de MM. Delort et Lutz, furent les plus importantes que notre section ait jamais entreprises. Elles l'ont été grâce aux subventions répétées de la Direction de l'Architecture.

A Mittelbronn, pour reprendre les termes de M. Lutz, s'ouvre un nouveau chapitre de l'histoire de la poterie gallo-romaine, en suite à celui que M. Delort avait déjà écrit sur Chémery (60).

C'est sur ces travaux prometteurs que nous fermons l'histoire de nos cinquante ans d'existence et que nous partons vers un nouvel avenir.

(57) Voici les changements apportés au comité précédent (voir note 45) : M. Strauss est nommé président d'honneur ; M. l'abbé Barthélemy, aumônier au sana départemental d'Abreschviller, président ; M. le Dr Bricka, médecin à Fénétrange, est vice-président avec M. Meyer ; M. Kossmann, notaire, devient trésorier, et M. l'abbé Baroth, curé d'Imling, conservateur-adjoint.

(58) C.L., nouv. série, n° 2, 1954, et n° 2, 1955.

(59) Quatre conférences :

L'affaire du collier, par M. Heyl, président de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Saverne.

Mission dans le Haut-Atlas, par M. l'abbé Glory, chargé de mission.

L'art de l'orfèvrerie et de la ferronnerie au moyen âge, par M. France-Lanord, conservateur au Musée Lorrain de Nancy.

Les fouilles dans les grottes vaticanes, par M. le chanoine Leclerc, supérieur du grand séminaire de Metz.

Six sorties :

Sortie à Saverne et prise de contact avec nos amis de cette ville (fouilles du col de Saverne, église romane de Saint-Jean-lès-Saverne).

Sortie à Saint-Ulrich et visite du domaine gallo-romain.

Sortie aux fouilles de Mittelbronn et visite du Musée Erckmann-Chatrian, sous la conduite de son conservateur, M. Roba h.

Sortie du groupe de recherches à Gondrexange.

Sortie à Lorquin, Saint-Quirin (avec audition des orgues Silbermann) et Lettenbach.

(60) E. Delort, *Vases ornés de la Moselle*, Nancy, 1953.

II. — HISTOIRE DU MUSÉE

Le premier compte rendu de l'exercice 1905-1906 annonçait : « L'activité déployée par le groupe local s'est portée principalement sur la création d'une collection d'objets archéologiques dans une salle de l'hôtel de ville (61) que le conseil municipal, par délibération du 16 décembre 1905, a mis gracieusement à la disposition du groupe » (62). Cette collection se composait d'objets qui avaient été offerts au docteur Reusch ou qu'il avait collectionnés à ses propres frais.

Modestes débuts assurément de ce qui deviendrait notre Musée régional (63) !

Encore dut-il changer plusieurs fois de local avant de trouver sa place définitive, en 1927, dans la chapelle des Cordeliers. Dès 1908, nous lisons : « L'ancien local du Musée étant devenu trop exigü, le conseil municipal a bien voulu mettre à notre disposition un nouveau local, composé de quatre pièces, dans l'ancienne gendarmerie. Une armoire spéciale a été achetée, et il a été possible d'y loger convenablement une partie des objets » (64).

En 1912, nous retrouvons avec quelque surprise nos collections dans un baraquement municipal et le malheureux Reusch espère qu'après six déménagements, elles ont enfin trouvé leur place définitive (65) !

Mais il aurait fallu pour cela qu'elles cessassent de s'agrandir. Or, chaque année marque de nouveaux accroissements provenant de trouvailles et de dons. « On reconnaît de plus en plus, écrivait Reusch en 1908, l'utilité de la création d'un musée local, dans lequel on s'habitue à déposer quantité d'antiquités importantes qui, autrement, seraient certainement perdues au détriment de la science. Le catalogue constate une augmentation de 107 nouveaux numéros, parmi lesquels il y a lieu de citer les trouvailles faites lors de la construction des maisons Lieser, Banholzer, et Klein-Nassoy (66). La collection des monnaies renferme actuellement 653 pièces, parmi lesquelles 280 monnaies romaines cédées gratuitement par le Bureau de la Société de Metz » (67).

De cette première collection du docteur Reusch provient notre fonds actuel de monnaies, d'objets lithiques, de poteries du moyen âge, de taques de cheminée (68).

(61) L'hôtel de ville se trouvait alors dans la Grand-rue, près de l'actuelle sous-préfecture.

(62) A.S.H.A.L., 1905, p. 333.

(63) A l'occasion du cinquantième anniversaire, le comité reconnaissant a décidé de donner le nom de Reusch à une salle de notre Musée.

(64) A.S.H.A.L., 1908, p. 533.

(65) Cf. A.S.H.A.L., 1913, p. 614. Ce baraquement se trouvait situé sur la route de Buhl, près du cimetière.

(66) Ces objets ont été décrits par Reusch dans son article : *Funde in Saarburg*, A.S.H.A.L., 1909, p. 315.

(67) A.S.H.A.L., 1908, p. 533.

(68) Voir en appendice la liste des objets entrés entre 1905 et 1916.

Après la mort de Reusch, (31 décembre 1916), ces collections furent conservées par les soins de sa fille, Mlle Maria Reusch, et de M. l'abbé Schweitzer, professeur au collège. Le défunt, qui l'estimait beaucoup, le regardait comme son successeur (69).

La guerre terminée, M. Linckenheld s'occupa activement de ces collections et leur chercha un abri plus convenable et plus spacieux. M. Hertz note avec satisfaction dans son premier compte rendu sur l'activité du groupe local : « Grâce à la bienveillance du conseil municipal de Sarrebourg, le Musée put être transféré des baraques à la salle Colle, mise gracieusement à la disposition du groupe local » (70).

Solution toute provisoire encore ! Heureusement, un local parfaitement approprié s'offrait : l'ancienne Chapelle des Cordeliers avec son vaisseau gothique du XIII^e siècle. Transformée après 1870 en temple de garnison, puis devenue foyer militaire de la Croix Rouge en 1918, elle était de nouveau sans destination et libre.

Mais des travaux importants de réfection s'imposaient, les crédits manquaient et la situation se compliquait du fait que le musée n'avait pas encore de statut juridique bien défini (71). Les difficultés ne purent être surmontées que grâce à la compréhension et au dévouement de M. Piffert, maire de Sarrebourg, aux généreuses subventions du conseil municipal, à la compétence de M. Hertz, à la ténacité de MM. Linckenheld, Kauffmann et Renn (72). Enfin, le 24 juillet 1927, le Musée régional, installé dans son local définitif, pouvait ouvrir ses portes.

Il ne devait jamais cesser de s'enrichir et de s'équiper. C'est ainsi qu'en 1936 le comité signale une réorganisation complète de son musée « grâce au désintéressement de M. Kauffmann, qui a consacré à ce travail tout son temps libre depuis plus d'une année. Les objets ont été classés d'une façon originale dans des vitrines judicieusement aménagées » (73). C'est, en effet, au zèle minutieux de M. Kauffmann (74) que le Musée doit une grande partie de son équipement encore en usage aujourd'hui. C'est lui également qui installa, en 1935, la salle Beunat,

(69) M. l'abbé J.-P. Schweitzer est actuellement curé de Deting. Sa modestie n'a pas voulu consentir à nous livrer quelques souvenirs.

(70) C.L., n^{os} 9-10, 1924. La salle Colle se trouvait dans un immeuble du haut de la Grand-rue, actuellement détruit.

(71) Les statuts actuels précisent que la section de Sarrebourg est propriétaire des collections et de l'équipement du Musée. L'immeuble est mis à sa disposition par la ville de Sarrebourg.

(72) Nos archives signalent aussi les gestes désintéressés de M. Lévêque, entrepreneur, et de M. Stock, maître charpentier, qui ont exécuté des travaux à titre gracieux.

(73) C.L., n^o 5, 1936.

(74) Edmond Kauffmann, né le 24 mars 1884, à Pfetterhouse (Haut-Rhin), fit ses études à l'École normale de Colmar et fut nommé instituteur à Altkirch. Après quelques années de service, il demanda un congé pour faire ses études aux Beaux-Arts de Strasbourg. En 1911, il fut nommé professeur de dessin au collège de Sarrebourg et reçut du Dr Reusch sa première initiation à l'archéologie. Nommé conservateur du Musée le 7 décembre 1926, il le resta jusqu'au 9 août 1941, jour de son décès. Il illustra avec talent plusieurs publications de M. Linckenheld. (Renseignements obligeamment communiqués par le Dr E. Kauffmann.)

avec son revêtement de boiseries et de stucs, travail d'un artiste régional (vers 1810) et provenant de l'ancien hôtel Abondance.

En 1939, le Musée est fermé pour la durée de la guerre et ses collections protégées. M. Kauffmann, avant de mourir, en 1941, avait désigné pour lui succéder M. Lutz. Celui-ci accepta à titre intérimaire, attendant le retour du comité et de son président, qui devaient effectivement le confirmer dans ses fonctions de conservateur.

A partir de la Libération, une ère de prospérité s'ouvre pour le Musée comme pour la société. Les collections elles-mêmes avaient peu souffert. La perte la plus importante était celle de l'inventaire, disparu en 1940 (75).

Mais le local avait besoin d'une entière réfection. Or, les temps étaient durs et le problème du logement s'imposait à la municipalité de Sarrebourg avec urgence. Ce n'est qu'en 1948, après de patientes démarches de MM. Strauss, Meyer et Lutz, que l'on put procéder à la réouverture. Elle se fit en deux étapes :

Le 20 juin 1948, réouverture des collections préhistorique, gallo-romaine et mérovingienne sous la conduite de M. Hatt.

Le 28 août 1949, inauguration du Musée entièrement rénové et visite des collections dirigée par MM. Delort et Haug. La restauration de la chapelle, repeinte, éclairée, dotée d'une nouvelle entrée et de nouvelles salles, était l'œuvre de notre vice-président, M. Meyer, architecte du Gouvernement, qui en avait dressé bénévolement les plans, et de M. Nonn, architecte de la ville et membre de notre comité, qui en assura l'exécution. La présentation des collections s'était, elle aussi, modernisée; elle était due à nos conservateurs, MM. Lutz et Theuret.

Les apports de Berthelming, Tarquimpol et Mittelbronn, l'entrée en 1954 du legs Dufour (76), ancien enfant de Sarrebourg, notre collection du moyen âge, qui s'est augmentée de quelques belles sculptures, allaient bientôt réclamer un nouvel équipement de vitrines murales et la création de nouvelles salles. Dans son discours d'adieu à l'assemblée générale de 1953, M. Strauss exprimait le désir de voir aboutir sous peu ses démarches répétées en vue de donner au Musée une entrée convenable.

Ses exigences et ses souhaits ont obtenu leur légitime satisfaction, grâce, une fois de plus, au maire de Sarrebourg, M. Peter, et à la municipalité qui n'a jamais cessé de témoigner sa bienveillance envers le musée, ainsi qu'on l'a vu, depuis le premier jour de sa formation (77).

(75) Un nouvel inventaire, établi par les soins du Landesdenkmalamt a également disparu, ne laissant que des traces fâcheuses sur nombre d'objets. L'inventaire actuel est dû à M. Lutz et à M. Gaston Morin, à M. l'abbé Baroth et à Mlle M.-J. Lutz.

(76) Voir en appendice.

(77) Nous leur en exprimons ici notre vive reconnaissance, ainsi qu'à MM. Meyer et Nonn, qui ont fait les plans et assuré l'exécution de ces nouveaux travaux. Nous remercions aussi M. Voltz, architecte en chef des monuments historiques, qui a bien voulu se déplacer pour étudier le problème de l'entrée du Musée.

grâce aussi aux généreuses subventions de la Direction des Musées de France (78). A l'occasion du cinquantenaire, les nouveaux locaux ont été inaugurés le 28 mai 1955. Ils se composent d'un bureau, qui est aussi celui du Syndicat d'initiatives, et d'une nouvelle salle qui sera consacrée à notre collection du moyen âge.

Depuis son ouverture du 24 juillet 1927, la Chapelle des Cordeliers n'a cessé d'offrir ses salles à des expositions très variées qu'il nous faut encore très brièvement rappeler :

1927, 1928, 1931, 1932. — Expositions de peintures par les artistes sarrebourgeois Kauffmann, Theuret, Lutz, et quelques amateurs.

1949. — A l'occasion de l'inauguration du Musée, exposition des plus belles faïences anciennes de Niderviller et de tableaux d'intérêt régional mis gracieusement à notre disposition par la ville de Strasbourg, grâce au concours de M. Haug, par la Direction des Faïenceries de Niderviller et par des collectionneurs particuliers.

A Noël de la même année, exposition de peintres régionaux.

1950. — « Vingt siècles d'industrie du Verre », exposition organisée avec le concours de M. P. Schweitzer, directeur des Verreries de Vallérysthal et de Portieux, et la participation des verreries de Sarrebourg, de Hartzviller, de Troisfontaines et des cristalleries de Saint-Louis-lès-Bitche et des établissements Lalique. Des pièces romaines et mérovingiennes avaient été prêtées par le Musée gallo-romain de Strasbourg. Une partie des objets est destinée à rester au Musée en dépôt permanent.

1951. — « La Statuaire Sacrée », exposition de 50 sculptures provenant des églises de l'arrondissement et de collections particulières et s'échelonnant du XIV^e au XIX^e siècle (79).

1955. — « La Chasse à travers les âges », exposition ouverte le 28 mai, sous le haut Patronage de M. le Président Schuman, à l'occasion du cinquantenaire de la section. Elle a été organisée conjointement avec l'Association amicale des Chasseurs sous les auspices du Syndicat d'initiatives, sous la direction de M. le Sous-Préfet Maccioni, avec la gracieuse participation du Musée de Rohan et du Musée zoologique de Strasbourg, du Musée Lorrain de Nancy, du Musée de Lunéville, des cristalleries de Baccarat et Lalique et de nombreuses collections particulières.

Les fêtes du cinquantenaire furent encore marquées par deux manifestations musicales dans le cadre de la Chapelle des Cordeliers :

— Le 30 mai, sonneries de trompes de chasse par le Hallali de Malzéville, invité par l'Association des Chasseurs.

(78) Nous exprimons notre particulière gratitude à M. Salles, directeur des Musées de France, à M. Vergnet Ruiz, inspecteur général des Musées de province, et à M. Gaudron, inspecteur principal.

(79) A la suite de cette exposition, un album artistique, contenant vingt planches, a été publié : *Sculptures religieuses du pays de Sarrebourg*, Sarrebourg, 1952.

— Le 2 juillet, grand concert par l'orchestre de chambre de la Radio-Télévision française, sous la direction de Marius Briançon, organisé avec le concours de la Société des Amis de la Culture populaire.

Notre Musée régional offre, comme on le voit, le bilan le plus parlant de l'activité de notre section sarrebourgeoise au cours des cinquante années de son existence. Il est le fruit d'une heureuse collaboration entre la science allemande et française, entre les initiatives privées et les autorités publiques, entre des personnalités d'opinions différentes. Il représente un idéal mis au service des hommes : ceux d'autrefois dont nous relevons pieusement les vestiges, ceux d'aujourd'hui que nous sommes heureux de grouper autour d'un intérêt commun puisé aux sources de notre histoire.

J. BARTHÉLEMY.



d
EPO
imp
Puis
AGE
Tie
EPO
dans
trou
des
s'is
bour
Fren
Mon
quel
dun
liv
roul
dép
n° 5
publ
de M

Les plus belles Pièces du Musée Régional de Sarrebourg

ÉPOQUE PALÉOLITHIQUE

— Collection de la station acheuléenne de Téting (Moselle); très importante pour l'étude du paléolithique inférieur en Lorraine. Inv. 1-14. Publiée dans *Germania*, XVII, 1928, avec dessins et plans. Entrée en 1926.

AGE DU BRONZE

— Pointe de harpon. Pièce exceptionnelle, probablement du début de l'âge du bronze. Inv. 87. Entrée 1942. Pl. I.

ÉPOQUE GALLO-ROMAINE

— Stèles-maisons. Monuments funéraires rencontrés fréquemment dans la région de Sarrebourg-Saverne. Quelques-unes, les plus petites, se trouvent au musée, tandis que les plus grandes ont été placées, au pied des remparts, place de la Liberté. Voir l'ouvrage de Linckenheld : *Les stèles funéraires en forme de maison chez les Médiomatriques* (Strasbourg, 1927). Entrées en 1911-1912. La plupart proviennent de Trois-Fontaines (Freiwald). (Au musée, Inv. 468, 469, 470, 471, 471 A, 472.)

— Stèle funéraire, découverte à Trois-Fontaines (Freiwald). Inv. 514. Monument funéraire de deux époux. Découverte en deux fragments, à quelque temps l'un de l'autre; seul le plus important a été publié dans *Espérandieu*, n° 4536, avec photo. Entré vers 1910.

— Partie de monument funéraire représentant une tête de femme. Inv. n° 506. Découverte à Trois-Fontaines (Freiwald); publiée dans *Espérandieu*, n° 4552, avec photo. Entrée en 1911.

— Bas-relief de Mercure, découvert à Oberhof (Bas-Rhin). Inv. 512.

— Partie inférieure d'une stèle représentant Mercure. Inv. n° 515; découverte à Trois-Fontaines (Freiwald); publiée dans *Espérandieu*, n° 4534, avec photo; entrée vers 1912.

— Fragment de stèle découverte à Hultehouse (Kessel). Inv. 488; publiée dans *Espérandieu*, n° 4539, avec photo; on y voit la tête casquée de Mars-Senus, ainsi que sa lance. Entré vers 1911.

— Fragment de stèle représentant Rosmertha. Découvert dans la forêt de Hultehouse (Kessel). Seule la partie inférieure de la stèle est conservée. Publié dans *Espérandieu*, n° 4550, avec photos. Inv. 513. Entré en 1911.

— Autel de forme carrée, avec représentation de Nantosvelta. Découvert au Kalkberg, près Lorentzen (Bas-Rhin). Publié dans *Espérandieu*, n° 5692, avec photo. Entré en 1952. Inv. 1633.

— Stèle en grès, de forme triangulaire, représentant un personnage vêtu d'une tunique courte, vu de face. Découverte à Berlingen (Moselle). Inv. 492. Publiée dans *Espérandieu*, n° 4536, avec photo. Entrée en 1907.

— Sculpture en grès, représentant une tête d'homme barbu, vraisemblablement Jupiter; découverte à Tarquimpol; pourrait provenir d'un monument du cavalier à l'anguipède. Inv. 765. Entrée en 1950. Pl. II.

— Chapiteau de style composite. Provient de l'ancienne basilique romaine qui se trouvait à l'emplacement de l'église paroissiale, place du Marché. (*Répertoire de l'arrondissement de Sarrebourg*, par Linckenheld, 1909.) Entré vers 1908. Inv. 517.

— Statuette de déesse-mère, terre cuite blanche (ateliers de Vichy). Inv. 441. Trouvée au Ballerstein (Dabo) dans une tombe, sous stèle-maison. Entrée en 1912.

— Statuette de déesse-mère, terre cuite ocre rouge. Inv. 442. Trouvée à Sarraltroff (Moselle), dans une tombe à inhumation datée du II^e siècle. Entrée en 1947.

— Sculpture représentant une tête d'enfant, à cheveux bouclés. Marbre. Trouvée à Tarquimpol. Très belle pièce de style hellénistique. Publiée dans *Gallia*, VIII, 1950, avec photo. Entrée en 1950. Inv. 764. Pl. III.

— « Cachette de Tarquimpol. » Collection d'objets en bronze et d'outils en fer. Tous ces objets avaient été enfouis par leur propriétaire, probablement au III^e siècle, devant de danger d'une invasion. Imposant ensemble de l'époque gallo-romaine. Inv. 848-874. Publié avec dessins dans *Gallia*, XI, 1, 1953, et R.A.E., III, 1, 1952, avec photo et dessins. Entré en 1951. Pl. IV.

— Cadenas en fer, II^e ou III^e siècle. Trouvé à Berthelming-Altschloss, dans les ruines du grand hypocauste de la villa gallo-romaine. Pièce très rare, présentation ouverte montrant le mécanisme intact. Inv. 1170. Publié dans A.S.H.A. L., LIII, 1952, avec dessin. Entré en 1950.

— Davier, II^e ou III^e siècle. Trouvé à Berthelming-Altschloss, dans les ruines de la villa gallo-romaine. Inv. 196. Pièce unique; fer avec branches damassées bronze et pointes terminales en même métal. Publié dans A.S.H.A.L., LII, 1952, avec dessin. Entré en 1947. Pl. V.

— Deux grandes scies passe-partout, II^e ou III^e siècle, trouvées à Berthelming-Altschloss, dans les ruines de la villa gallo-romaine. L'une des deux scies se trouvait sous un squelette mérovingien. Pièces uniques, très bien conservées. Inv. 433 et 588. Publiées dans A.S.H.A.L., XLVIII, 1947, avec photo, et dans R.A.E., I, 3, 1950. Entrées en 1946 et 1947.

— Collection de céramique de Mittelbronn. Provenant des l'officine

découverte en 1952; poterie d'usage, vernissée noire, sigillée unie et ornée. Cette dernière est l'œuvre des maîtres potiers Satto et Cibisus. Nombreux types d'ornementation, dont plusieurs inédits. Cette collection est très importante pour l'étude de la céramique gallo-romaine. Une première publication a paru dans A.S.H.A.L., LIV, 1954, et *Gallia*, XII, 2, 1954. Entrée en 1953-1955. (Pl. VI, coupe type DR 37 Satto, ornementation en feston; pl. VII, coupe DR 37 Satto, ornementation en rinceaux.)

— Bronzes de Berthelming-Altschloss. En tout dix-sept pièces, dont voici les principales : poignée ornée d'un chien stylisé attrapant un levreau (Inv. 1161); publiée dans *Gallia*, VIII, 1950, avec photo, pl. VIII; 4 ornements de harnais (Inv. 561-564); bouche d'eau (Inv. 1162); embout de timon représentant une tête de cygne stylisée (1163); patère (Inv. 1182); fibule-marguerite (841). Toutes ces dernières pièces ont été publiées dans A.S.H.A.L., LIII, 1952, avec dessins, et dans R.A.E., I, 3, 1950. Entrés de 1947 à 1950.

ÉPOQUE MÉROVINGIENNE

— Collection de céramique mérovingienne. Provenances diverses : Sarrebourg, Xouaxange, Königsacker, Ennery, Waldwisse. Les vases provenant d'Ennery sont publiés dans *Gallia*, V, 2, 1947; ceux provenant de Waldwisse dans *Gallia*, XI, 1, 1953, avec photos. Entrée entre les années 1910 et 1953.

— Guttrolf. Découvert à Boulange (Moselle). Inv. 1164. Pièce exceptionnelle de la verrerie mérovingienne; probablement v^e siècle. Publié dans *Germania*, 25-4-1941, avec photo en couleurs. Entré en 1949.

— Fibule-croix. Probablement vii^e siècle. Trouvée à Berthelming-Altschloss, dans la nécropole mérovingienne. La fibule est en bronze; l'agrafe, en fer très oxydé, montre encore l'empreinte du tissu du vêtement que portait la morte. Publiée dans A.S.H.A.L., XLVIII, 1947, avec dessin. Inv. 462. Entrée en 1947. Pl. IX.

— Mobilier funéraire de la nécropole mérovingienne d'Ennery (Moselle), comprenant bijoux, boucles de ceinturon, objets divers et armes. Publié dans *Gallia*, V, 2, 1947, avec dessins. Entré en 1949.

— Mobilier funéraire mérovingien, origines diverses : Sarrebourg, Xouaxange, Bebing, Berthelming, Rimling et Waldwisse. Publié dans *Gallia*, XI, 1, 1953, et XIII, 2, 1954. Seuls les objets entrés depuis 1946 sont publiés. Entré entre 1926 et 1953.

MOYEN AGE

— Christ en croix. Pierre. xv^e siècle. Ecole de Nicolas Gerhaert. Très belle sculpture provenant de l'ancien cimetière de Sarrebourg, situé à l'emplacement de l'abattoir actuel. Inv. 1600. Entré vers 1930. Pl. X.

— Vierge à l'enfant. Sculpture en pierre polychrome, xv^e siècle. Inv. 1596. Entrée en 1955.

— Collection de vases du moyen âge. Trouvés à Sarrebourg. Inv. 528-545, 520-523, 1137, 1670, 169, 172 et 173. Entrés entre 1910 et 1955.

— Sainte-Anne. Pierre. Provenance : Haut-Clocher. Vers 1500. Représentation de la sainte parenté. Inv. 1602. Entrée en 1945. Pl. XI.

ÉPOQUE MODERNE

— Legs Dufour. Inv. 1657-1662. Collection comprenant de belles pièces de céramique, notamment une série de porcelaines de Niderviller (xviii^e) et trois tableaux (Ecole française, xvi^e et xviii^e). Inv. 1612-1614. Entré en 1954.

— Salle Beunat. Pièce décorée de stucs par Beunat, artisan sarrebourgeois, début xix^e siècle. Installée au musée en 1935.

M. L.

Ermites et Ermitages Mosellans

Essai de Répertoire Géographique et Onomastique

Si, aux termes mêmes de l'enquête sur l'érémisme, on ne doit considérer comme ermite que le solitaire qui a fui le monde pour mieux trouver Dieu et réside de fait dans la solitude depuis un certain temps, un an environ, l'ermitage est donc la maison préparée pour abriter un ermite authentique, ce qui nous fait rejeter comme insuffisante la définition par trop profane qu'en donne le *Dictionnaire de Trévoux* : lieu ou maison de campagne, solitaire et écartée que quelqu'un a fait pour y vivre en retraite. Aussi nous faut-il écarter d'emblée de notre répertoire des établissements portant le nom pompeux d'ermitage, avec ou sans H, comme la célèbre guinguette de Queuleu, la maison forestière d'Abreschviller, le pavillon de Rentonféy, voire la maison de retraite diocésaine de Moulins-lès-Metz. Henri Lepage, dans sa précieuse étude sur les Pouillés du diocèse de Metz, consacre un important paragraphe aux ermitages (1). Les répertoires topographiques départementaux et surtout les monographies locales viennent enrichir le nombre des ermitages connus. Ceux-ci se nomment ordinairement par le titulaire de la chapelle qui abrite l'ermitage. Quelquefois, c'est le terme géographique qui s'est imposé. Mais si le nom de *Klausenberg* fait

(1) H. LEPAGE, *L'ancien diocèse de Metz. Les Pouillés de ce diocèse*, Nancy, 1872, § 10 : Ermitages, 127-133. Les livres auxquels nous renvoyons le plus souvent sont :

Les anciens Pouillés du diocèse de Metz, publiés et annotés par N. DORVAUX, Nancy, 1902;

BOUTEILLER (M. de), *Dictionnaire topographique de l'ancien département de la Moselle*, Paris, 1874;

LEPAGE (H.), *Dictionnaire topographique du département de la Meurthe*, Paris, 1862;

Das Reichsland Elsass-Lothringen, Strasbourg, 1898-1901;

KRAUSS (F.-X.), *Kunst und Alterthum in Lothringen*, Strasbourg, 1889.

Dans les atlas récents, un même signe indique : chapelle, oratoire et ermitage, sans distinction aucune :

BOURGEAT (G.)-DORVAUX (N.), *Atlas historique du Diocèse de Metz*, Montigny et Metz, 1907;

WOLFRAM (G.)-GLEYS (W.), *Elsass-Lothringischer Atlas*, Frankfurt am Main, 1931.

La carte de la Moselle érémitique reste donc à faire et à présenter, en tenant compte, si possible, de l'ancienneté des ermitages.

découvrir l'ermitage de Bertring, il n'a pas encore révélé son secret pour Adelangé ni Meisenthal, encore que le lieu-dit soit employé au XVIII^e siècle, de même que le « Bruderberg » d'Uberkingen n'annonce pas jusqu'à maintenant, en dépit du terme, la présence de quelque ermitage sur cette hauteur. Mais l'histoire des ermites réserve tant de surprises et laisse place à tant de recherches passionnantes ! Malgré son caractère fuyant, l'ermitage reste en contact avec la vie sociale et ecclésiastique, et l'examen des registres paroissiaux s'avère indispensable pour connaître les « personalia » de ces solitaires, qu'ils soient ermites ou gardes-chapelle, encore que ces appellations, d'après les lieux et les époques, puissent avoir un sens fort ou faible. Le titre et la fonction sont loin de commander toujours les dispositions intimes. C'est ce qui donne nécessairement un caractère d'essai au répertoire des ermites et ermitages mosellans que nous cherchons à établir, avec l'espoir pourtant de donner sur l'érémisme — pour ce qui est surtout des XVII^e et XVIII^e siècles — une idée assez exacte de sa profonde vitalité, de son universelle expansion et de sa persistante action en notre département. On comprend alors avec quel intérêt un missionnaire zélé comme le bienheureux Moyé, prendra contact avec nos ermites en 1787, dans une récollection prêchée à Chaligny-Messein, au sein d'une de ces congrégations de solitaires qui maintenait, à la veille de la Révolution, la régularité et la ferveur dans les ermitages des diverses régions lorraines. Une statistique des ermites ou assimilés par ermitages et des ermitages par communes et cantons permettra à l'historien des faits religieux de porter un jugement valable sur l'importance, généralement méconnue, de l'érémisme en Moselle.

1.

SAINTE-ANNE

ALBESTROFF

CALMET, *Notice de Lorr.*, t. II, p. 78. — Pouillés, 387. — LEPAGE, *Communes de la Meurthe*, 55. — Reichsland, 960. — A. COSAR, *Albestroff, son histoire*, Lille, 1927.

A deux kilomètres au nord de la ville, non loin de la route qui conduit d'Albestroff à Insming, se cache Sainte-Anne d'Albestroff.

Dom Calmet croit la chapelle de Saint-Anne fondée par les Brulland et les Torlotting; c'est un lieu de pèlerinage pour tout ce pays-là; il y a deux gardes-chapelle qui ont un enclos appartenant à la chapelle, qui est très grand et très beau. Lepage signale qu'en 1515 un nommé Schmidt, de Bermering, vendit aux administrateurs de la chapelle des terrains voisins. En 1688 est notée la présence d'un autel en l'honneur de la Vierge Marie. Dès 1757, la messe y est célébrée tous les jours ouvrables et une foire s'y tient trois fois l'an. La première mention d'un ermite est faite dans le *Registre des Institutions* de l'évêché de Metz, à propos de la commission donnée pour desservir la paroisse à un prêtre-ermite de Sainte-Anne, le 21 août 1646. Mais le coutumier paroissial du XVII^e siècle (*Rev. eccl. de Metz*, 1933, 243-245) indique déjà en 1643 l'organisation d'une procession au désert de Sainte-Anne (ad eremum sanctae Annae), le vendredi après *Quasimodo*, pour la fête des Instruments de la Passion, appelée *Speerkron*. Les Pouillés des Bénédictins notent seulement la présence de deux gardes-chapelle dans l'ermitage qui se trouvait auprès de la chapelle.

En 1667, l'Officialité avait réglé la répartition des revenus de la chapelle: le curé percevra comme autrefois les offrandes en argent, les jours où il célébrera la messe, les ermites auront tout le reste.

L'arpentage des terres fut fait en 1728 : il y avait quinze jours de terre et trois fauchées de prés. Une visite canonique de 1757 constate que « cette chapelle, écartée des bois, est tenue déceimment et en bon état, gardée et soignée par deux ermites édifiants, ne pouvait par sa situation fournir aucune occasion de désordre ». Les échevins d'Albestroff garderont les revenus provenant des quêtes et des troncs dont ils rendront compte lors des visites canoniques. Mais en 1765 (*Arch. de Meurthe-et-Moselle*, B 1814), une procédure sera menée contre les ermites du lieu, décortiquant des arbres fruitiers avec des pinces-marteaux, au détriment des habitants de Guidviller et d'Insviller : les délinquants seront punis de neuf ans de bannissement. A plusieurs reprises, l'administration diocésaine permettra à des prêtres âgés et infirmes de se retirer à Sainte-Anne pour y jouir de la pension que leur accordait la fondation de Mgr Aubusson de la Feuillade. Des travaux de réparation à la chapelle furent faits en 1777.

A la Révolution, Sainte-Anne que dut abandonner son dernier gardien, servit quelque temps au culte clandestin. Chapelle et ermitage furent adjugés, le 21 janvier 1793, pour la somme de deux mille soixante-quinze francs, au curé jureur d'Albestroff, Wiesst. L'ensemble put être racheté en 1818 par M. Thiébault. Durant trente ans un ermite y séjourna, qui n'hésita pas à aller chercher à Apt en Provence, vers 1855, une relique de sainte Anne pour le sanctuaire. L'ermitage devint, peu après, un hospice de vieillards, longtemps dirigé par les sœurs de Saint-Charles de Nancy. C'était la fin de l'érémisme en ces lieux où il fleurit vraisemblablement depuis la fin du moyen âge.

1. Frère Pierre Florentinus, en 1646.
2. Frère Joachim, en 1667.
3. Frère Mathieu Val, son confrère, élu en 1670 roi de la confrérie de Saint-Sébastien, à Albestroff.
4. Frère Jean Jamond, en 1690.
5. Jean Hugel, enterré le 16 novembre 1704, gardien depuis vingt-six ans.
6. Frère Jacques Marchal, 1704.
7. André Ventzelin, qui reçut l'habit érémitique des mains d'un capucin de Sarrebourg, le 20 janvier 1696, et s'y trouva encore en 1704.
8. F. Stourmer, 1705.
9. Léonard Tabar († 1734), déjà qualifié de gardien en 1722.
10. Frère Joseph Valter, de Berthelming, reçu le 30 octobre 1723, qui s'évada avec cinq cent soixante francs.
11. Ch. Giraux, en 1729, en démêlés avec le curé d'Albestroff.
12. Frère Pierre Diot, 1730.
13. Frère Jean Dieudonné, trouvé mort, à 84 ans, sur le chemin d'Albestroff.
14. Frère Barthélemy Pierre, 1755.
15. Frère Claude Mandavit, 1766.
16. Hans Jeri Wingermtner, d'Albestroff, où il se réfugia à la Révolution pour aller mourir ensuite près de l'ermitage Sainte-Croix, à Saint-Avold.
17. Frère Michel Bergmann, qui fut trente ans ermite et mourut vers 1860.

2. **SAINT-VENDELIN, A EDLING** ANZELING
c. Bouzonville.

P. LESPRAND, *Le clergé de la Moselle*, t. IV, 438.

Edling, commune d'Anzeling, était, avant la Révolution, annexe de la paroisse de Freistroff; l'abbé de Bouzonville en est le patron. Dans la chapelle, située au milieu de la localité et qui fut bénite en 1768, la sainte messe pouvait être célébrée les jours ouvrables. L'inscription placée au-dessus de la porte d'entrée rappelle la date de construction du sanctuaire (1763) et la générosité de la famille Schmittburg, châtelain de Freistroff. Un ermite est signalé en 1794, auprès de la chapelle. Peut-être habitait-il la maison voisine, distante seulement d'un mètre de la chapelle, qui est un lieu de pèlerinage, avec la belle statue du saint encore conservée et un groupe des quatorze Auxiliaires. La cloche bénite en 1764 était sans doute confiée, pour sonner l'*Angelus*, au pieux ermite décédé en 1794, dont le district mit sous séquestre tout le mobilier :

1. Antoine Gadel († 1794).

3. **SAINTE-ANNE DE MANCE** ARS-SUR-MOSELLE
c. Gorze.

Pouillés, 348, n° 1.

Dès 1163 il y avait une chapelle près d'une ferme-moulin sur la Mance, portant le nom de prieuré Sainte-Croix, parce que dépendant de l'abbaye messine du même nom. Au xv^e siècle on y vénérât Notre-Dame de Mance, selon la Chronique de Jacques Husson. Un rapport du 26 mai 1722 fait remarquer qu'« il y a près d'Ars un hermitage nommé Mance, où l'on va en procession, bien que la chapelle ne soit pas décente : elle appartient aux Jésuites, héritiers des biens de l'abbaye Sainte-Croix, qui y font dire des messes le jour de Sainte-Anne », devenue titulaire de la chapelle. Déjà en 1698, la prévôté des quatre mairies du Val de Metz indique, au moulin appelé Manse, un ermitage où il y a deux ermites ou gardiens portant barbe et non l'habit religieux. Le Pouillé de 1741 signale « un gardien près de l'oratoire Sainte-Anne ». Un bois voisin d'Ars s'appelle : La Noue Lhermite. Il ne reste plus actuellement qu'une maison où était conservée une ancienne statue de la Vierge, sauvée par M. Morlanne. Comme ermites sont connus :

1. Charles Boulangé, quitte en 1725, après vingt-quatre ans de présence.
2. Nicolas Barthélemy, au 30 décembre 1702, gardien de la chapelle de Mance.

4. **CHATEL-SAINT-BLAISE** AUGNY
c. Metz.

Victor SIMON, *Notice sur Châtel Saint-Blaise*, dans *l'Austrasie*, 1839, 331, et *Mém. de l'Acad. de Metz*, 1855, 565. — H. LEROND, *Lothringische Sammelmappe*, Metz, 1894, 31

Une tradition ancienne prétend que trois ermitages auraient été bâtis à une même époque sur les hauteurs du Saint-Quentin, de Châtel-Saint-Germain et enfin de Châtel-Saint-Blaise, à deux kilomètres au

sud-ouest d'Aigny, et que « les ermites se passaient la truëlle ». La légende veut que Sigisbert d'Austrasie, à moins que ce ne soit Clovis, ait été interpellé à cet endroit par un pieux ermite appelé Blaise. Selon Lerond, un ermite, venu de la côte de Delme, aurait aidé à rechercher sur cette colline un trésor caché, un veau d'or enfoui, qui n'était, à la consternation des témoins, qu'un horrible crapaud. De l'ancien château fort, détruit en 1552, il ne resta longtemps qu'une tour. A côté de la chapelle se trouvait un jardinet avec un puits profond dont on tirait une eau servant de remède aux animaux et aux hommes; saint Blaise tout mal apaise ! Je n'ai trouvé aucune trace d'ermitage en ce lieu dans les archives locales.

5. LE KLAUSENBERG AVEC LA CHAPELLE SAINT-BLAISE

BERTRING, c. Grostenquin.

Pouillés, 392, n. 3 et 4. — BOUTEILLER, 22. — *Reichsland*, 964. — L. JUNGER, *La chapelle de Saint-Blaise sur le Klausenberg, près Bertring*, dans *Almanach de Marie Immaculée*, 1927, 62-63. — P. DOYÈRE, *Michel de Sainte-Sabine, prêtre-ermite, dans XVII^e siècle*, 1953, 204-205. — MERKELBACH-PINCK, *Aus der Lothringer Meis-tube*, Cassel, t. II, 255.

L'ermitage, contigu à la chapelle, se trouve à 400 mètres à l'ouest de Bertring, sur une hauteur de 307 mètres d'altitude, appelée en 1773 *Clausenberg*, dans une visite canonique; *Clausenbergh* dans les *Pouillés*, *Kloisenberg* dans le *Reichsland*; *Klausenberg* sur les cartes d'état-major.

En 1450 fut construite, lors d'une épidémie de peste, la chapelle de Bertring, en l'honneur de saint Blaise. Si en 1688 elle est encore qualifiée de *capella sancti Blasii et Stephani*, c'est que vraisemblablement le nouveau sanctuaire faisait suite à un oratoire Saint-Etienne, élevé sur l'emplacement d'un *castrum* sinon d'un haut lieu romain. Nous n'avons pourtant pas de trace d'ermite avant juillet 1633 où y vint le réformateur des ermites, Michel de Sainte-Sabine, qui se dit clerc-ermite du diocèse de Metz. Il en est devenu bénéficiaire sur présentation épiscopale *jure devoluto ratione vacationis*. Mais en septembre de la même année il est nommé à Erstroff, autre annexe de Grostenquin, parce que, sans doute, l'ermitage n'était pas habitable (*Archives de l'évêché de Metz*, I. G. 22). En 1684, la chapelle Saint-Blaise est refaite ainsi que l'ermitage qui abrite, huit ans après, deux ermites. En 1699, un rapport note que l'ermitage et la chapelle vont tomber en ruine. Les biens ont été accaparés par le seigneur du lieu. Le sanctuaire restauré est béni en 1737 et la cloche en 1740. Aucun ermite n'est mentionné dans le compte rendu de ces cérémonies. C'est, depuis 1731, le comte d'Helmstatt qui nomme à cette chapelle, laquelle est très visitée par les pèlerins. Comme biens y sont attachés une terre, un pré, des petits jardins, plantés d'arbres fruitiers. Durant la Révolution, le sanctuaire servit au culte clandestin, et déjà en 1799 (R.-S. BOUR, *Etudes campanaires mosellanes*, t. II, 90) une cloche est achetée par les habitants de Bertring pour la chapelle Saint-Blaise. Elle provenait de l'ermitage Sainte-Geneviève de Fontoy, pensons-nous, et passera à Faulquemont vers 1826, à l'oratoire du cimetière qui a pris la place de l'église-mère, gardée par un solitaire. L'ermitage est restauré dès les premiers temps du Concordat et sera occupé au moins jusqu'en 1845. Plusieurs légendes, assez macabres d'ailleurs, se rattachent à cet ermitage et à ses étranges habitants.

Lors d'une restauration en 1933, on supprima l'ermitage, adossé au chœur, pour agrandir le sanctuaire. Il reste encore deux chênes mutilés par les bombardements de la dernière guerre et la haie qui servait d'enclos à la terre de l'ermitage, appelé « Klaus ».

1. Frère Michel de Sainte-Sabine, clerc-ermitage du diocèse de Metz (institution du 13 juillet 1633).
2. Frater (?) Hector Becker († 1684).
3. Frater Joannes, eremita in monte Blasii († 23 mars 1694), enterré au cimetière de Grostenquin.
4. Jean Donatin, frère hermite au Klosenberg († 11 octobre 1808).
5. Mathias Thomin, natif de Linstroff, ex-frère hermite du Klosenberg († 16 décembre 1820).
6. Louis Fritz, frère ermite à la chapelle de Saint-Blaise († octobre 1942), âgé de 78 ans.
7. Jean Baptiste-Georges Fritz, ermite de la chapelle Saint-Blaise († 31 août 1845).

6.

CHAPELLE SAINT-BARTHÉLEMY

BETTING-LES-SAINT-AVOLD, c. Saint-Avold.

Au *Pouillé* de 1607, Betting figure comme annexe de Béning et Betting-Haut possède une chapelle Saint-Barthélemy, reconstruite au XVIII^e siècle. Les moines de Saint-Avold doivent s'occuper du culte, le sanctuaire étant confié à la garde de pieux ermites, qui, appartenant au tiers-ordre de Saint-François, ne doivent pas échapper au zèle des Récollets de Hombourg.

1. Joannes Geogius Schubert, ex Silesia natus, loco Hadelbach, eremita sancti Francisci († 9 janvier 1765, à 56 ans).
2. Joannes Wendelinus Meysel, eremita tertii ordinis sancti Francisci, custos capellae de Bettingen († 10 février 1766), âgé de 63 ans.
3. Frère Benoît Schmitt, ermite de ladite église de Betting, 1768-1772, signe aussi : gardien, frère-gardien, garde-chapelle.
4. Nicolas Lieb, maître d'école, garde de chapelle, *soigneur* de la chapelle de Betting, 1780-1791.

7. CHAPELLE DU SACRÉ-CŒUR AU NOUVEAU CIMETIÈRE

BITCHE

TOUBA, XXXIX, *Bitche*, 1935, 81-82. — R.-S. BOUR, *o. c.*, II, 253, n° 331.

Dans le nouveau cimetière de Bitche, érigé en 1763, une chapelle, dédiée au Sacré-Cœur, fut élevée à grands frais, vers 1776, dont la garde fut confiée à un frère vivant sans doute sous l'obédience des Pères Capucins, qui signe, de 1782 à 1792, au registre des enterrements : Bruder Franz ou « Bruder Franz Uhl ». Il fit des collectes en vue de doter la chapelle d'une cloche dont voici l'inscription d'après M. Bour : « Me fudit... FRANC XAV UHL eremita, O(rate) P(ro) E(o), 1785. »

On ignore si l'antique *Weierkapelle*, entourée de tombes, et la chapelle Saint-Sébastien de l'ancien cimetière furent à quelque moment gardées par des solitaires. Les ermites de Saint-Augustin sont installés à Bitche depuis 1727.

8.

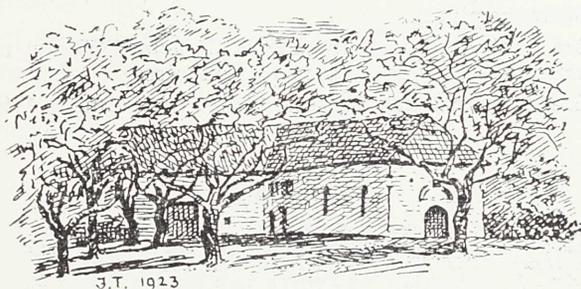
HERMESCAPPEL

BLIESBRUCK

c. Sarreguemines.

BOUTEILLER, 119. — *Reichsland*, 427. — TOUBA, XXI, *Région Saargemünd*, 1927, 5-7, avec illustration. — LESPRAND, o. c., IV, 241.

Déjà la carte de Cassini, de 1744, annonçait un hermitage au lieu dénommé *Hermcapel*, indication qu'on retrouve dans l'*Atlas du Comté de Bitche*, terminé en 1758. L'ermitage, adossé à la chapelle, se trouve à deux kilomètres au sud de Bliesbruck, au point le plus élevé de la région, non loin de la voie romaine, à côté d'un grand bois, sur la route de Bliesbruck à Wieswiller, après le carrefour de celle-ci avec la grande route Sarreguemines-Rohrbach. L'ermitage fut fondé à la fin du XVII^e siècle, puisque le premier ermite connu meurt en 1708. Le *Pouillé* de 1711 indique comme dépendance de Bliesbruck, une chapelle dédiée à saint Hermès, qui est sans revenus. En 1717, il est rapporté : au-dessus du village, sur une montagne, un ermite a sa maisonnette



Hermeskappel

à côté de la chapelle. Un état des villes et... hermitages relevant de la maîtrise de Sarreguemines (*Arch. de Meurthe-et-Moselle*, B. 12115), indique : l'ermitage de Hermeskappel avec deux hermites. L'*Atlas du Comté de Bitche* donne le plan de l'ermitage « sur les terres de Bricken », avec l'aperçu des terrains chargés d'arbres fruitiers et entourés d'une haie épaisse. En 1764, c'était le comte François-Charles de la Leyen qui autorisait l'entrée dans l'ermitage. Voilà pourquoi son héritier, le comte de Vergennes, pour en éviter la confiscation, confirmait, le 7 avril 1791, cette concession en soulignant que l'ermitage et les terres attenantes n'étaient pas biens ecclésiastiques. Finalement, en l'an IV, tout fut vendu comme bien national. Dans l'état de la paroisse de Bliesbruck datant de 1807, ont fait observer : « Avant la Révolution il y avait un hermitage, à une demi-lieue de la paroisse, avec une chapelle sous l'invocation de saint Hermès. Elle a été violée et délabrée pendant la Révolution. » Le titulaire de la chapelle était le martyr romain saint Hermès, dont la fête se célèbre le 28 août, en même temps que la Saint-Augustin. Le grand docteur aura du reste sa statue dans l'oratoire et passera, en 1843, pour être le patron de la chapelle.

Une visite canonique fut faite à cette époque, en vue de rendre le sanctuaire au culte. Il avait été relevé grâce aux quêtes faites dans la région par un tertiaire de 43 ans, né à Soucht (Alsace), du nom de

Jacques Clément, portant habit brun et le beau nom de frère Antoine. L'autorisation fut donnée en 1844, une image de Notre-Dame du Perpétuel Secours fut bénite en 1846, mais le culte fut bien vite interdit en 1853, à la suite de démêlés avec le clergé local. Clément vendit à un particulier la chapelle, l'ermitage et le jardin, en tout 1 ha. 63. L'ermitage à deux étages — avec grange — est devenu habitation particulière, appartenant présentement à un habitant de Woelfling. Il est dans le prolongement de la chapelle, adossé au chœur du sanctuaire. La chapelle a souffert en cette dernière guerre, mais elle a été restaurée en 1953 et conserve les anciennes statues de saint Augustin, saint Vendelin avec une Pietà et un Christ en bois. Des cerceaux de métal étaient placés sur la tête des pèlerins aux fêtes mariales, les lundis de Pâques et de Pentecôte. Depuis l'interdit du siècle dernier, aucun office n'a été célébré à la chapelle.

1. Joannes, eremita apud sanctum Hermetem, peut-être d'Achen, † enterré, le 10 février 1708, dans la chapelle.
2. Joannes Casparus Britzler, ex Hermes Kappel († 2 décembre 1717, à Sarreguemines).
3. Frère Arsène en 1791, installé le 27 août 1765, qui a essayé de soustraire l'ermitage aux révolutionnaires.
4. Frère Antoine, alias Jacques Clément, ex-ermite, 1844-1853.

9.

SAINTE-CROIX

BOULAY

Auricoste de LAZARQUE, *Histoire de Boulay*, dans *Soc. Arch. de Mos.*, II, 1859, 151. — BOUTELLER, 119 : *L'Hermitage*. — A. BENOIT, *Notes sur la Ville de Boulay*, dans *La Rev. Nouv. d'Als. Lorr. et du Rhin*, 1888-1889, 161-168. — L. WEBER, *Verzeichnis der Pfarrgeistlichen von Bolchen nach Kirchenbüchern* 24. — J. PAYSANT, *La chapelle et l'hermitage Sainte-Croix*, dans *Le Lorrain*, 1947.

Cette chapelle fut élevée au sud de la ville, au carrefour des routes allant de Boulay à Bouchepon et Helstroff, à la fin du moyen âge : elle est déjà mentionnée en 1544. L'ermite, *ein Klausner*, décédé à Boulay en 1622, s'y était peut-être établi. Le bâtiment eut beaucoup à souffrir au XVII^e siècle. Un pieux ermite, de vénérée mémoire, arrivé à Boulay en 1717, installa l'ermitage, placé à gauche de l'entrée, et restaura la chapelle avec l'aide de bourgeois et d'ouvriers. Les Récollets irlandais qui ont un couvent dans la ville depuis 1701-1704, veillent sur les ermites qui sont tertiaires franciscains. Un jardin fut organisé dans un terrain échangé avec la ville. Le sanctuaire agrandi fut béni le 22 octobre 1731. Aussitôt un amer conflit survint entre les restaurateurs, MM. Nicolas Clouis, procureur de la prévôté de Boulay, Jean-Jacques Weber et le sieur curé, qui de tout temps retirait la moitié des offrandes, tandis que l'autre partie servait à entretenir la chapelle et son gardien. (*Archives de la Moselle*, G. 1962.) L'évêché imposera un arrangement : M. le curé devra garder les clefs de la chapelle; un receveur sera choisi pour percevoir les deniers et rendra compte en vue d'une distribution équitable. L'interdit est levé. Une visite canonique de 1749 fait remarquer que la chapelle Sainte-Croix, qui est dépourvue de fondations, reste en bon état, gardée par un gardien très régulier. Une cloche fut bénite en 1750 dont Mme Clouis fut marraine, des reliques de la vraie croix furent exposées, qu'avait approuvées l'évêché, le 30 avril 1758. De nombreux pèlerins venaient chaque année demander la guérison

de la fièvre; l'ermitage était des plus prospères. Le 13 vendémiaire an II, la municipalité de Boulay dénonça l'ermite resté au poste, qui fut considéré comme émigré, et mit les scellés sur les quelques meubles de l'ermitage. Le 20 juin 1792, des mains pieuses mirent les objets du culte en sûreté. Après la Révolution, le sanctuaire fut doté d'une cloche nouvelle, en 1803 (BOUR, II, 271, n° 353), et de boiseries provenant de la chartreuse de Rettel. Plusieurs ermites occupèrent l'ancienne maisonnette jusqu'en 1852. En 1933, l'ermitage et le marronnier séculaire, qui le couvrait de son ombre, devaient disparaître pour faire place au nouveau bâtiment de la gendarmerie nationale.

1. Un ermite († 23 septembre 1622).
2. Schwartz Nicolas, alias Mohr Nicolas, ou « Bruder Klaus », né en 1682, à Kobern-sur-Moselle, de 1717 au 20 mars 1756, enterré à l'église de Boulay; laissa un grand souvenir d'austérité et de piété. Son portrait a été gravé à Vienne.
3. Revil Jean († 14 août 1763).
4. Nobel Jean-Joseph, nommé en 1769.
5. Albert Georges, ermite, cité en 1772.
6. Daubenfeld Guillaume, de Bérus, connu en 1777.
7. Schmithe Jean-Jacques, eremita in sacello sanctae Crucis, cité en 1785, qui paraît être de Denting.
8. Cridelich Nicolas, auparavant ermite à Halling pendant vingt-deux ans, dénoncé à la Révolution, le 13 vendémiaire an II, dont le mobilier fut vendu, le 7 août 1794, comme bien d'émigré.
9. Louvigny Nicolas, tertiaire de Saint-François († 5 juillet 1856).

10.

SAINT-VENDELIN

BRÉHAIN

c. Delme.

Reichsland, 985. — *Pouillés*, 411, n. 1.

A un kilomètre au sud-est de Bréhain, près de la fontaine et de la croix Saint-Vendelin, se trouvait un ermitage déjà mentionné dans un procès de 1609, par lequel le curé de Bréhain réclame devant l'Officialité de Vic la dime d'un champ « proche l'ermitage de St Wandelin » à l'ermite qui le cultive. Une visite canonique de 1699 déplore les danses qui, chaque année, le lundi de Pentecôte, profanent la sainteté du lieu. L'ermitage Saint-Vendelin comporte sept à huit jours de terres que le seigneur moderne s'est approprié, dit-on, le 30 avril 1707. Le 7 septembre 1709, la visite canonique constate que l'ermitage, habité par un homme marié et ses six enfants, menace ruine. Trois ans plus tard, le visiteur note que la maisonnette est vide, mais le bâtiment est en mauvais état; on a muré la bonne fontaine. L'interdit est jeté en 1712 et le visiteur de 1734 écrit que Saint-Vendelin doit être considéré comme ruiné. Le concours de peuple se faisait le lundi de la Pentecôte et, le 21 août, fête du titulaire. Le seigneur imposait une foire, le troisième jour après la Pentecôte. Au moment où éclate la Révolution, on ne parlait plus de l'ermitage Saint-Vendelin, à Bréhain. En 1842 il n'en restait aucun vestige.

1. Hans Monxat, ermite, 30 mai 1609.

L'église de Bréchain, dédiée au pieux ermite saint Gengoulf, isolée du village, fut gardée, affirme l'abbé Chéry, ancien curé de Marthille, un certain temps par un solitaire. L'eau puisée dans la fontaine voisine de Saint-Gengoulf guérissait de plusieurs maladies. (Cfr. LEPAGE, *Archéologie religieuse*, dans *Bullet. soc. arch. lorr.*, I, 1849, 66.)

11. **SAINT-ANTOINE, A OLSBERG ?** BREIDENBACH
c. Volmunster.

A Olsberg, jadis annexe de Loutzwiller, une chapelle fut bâtie vers 1777, en l'honneur de saint Antoine, mais M. Bour (*o. c.*, II, 96, n° 115) fait observer que la cloche qui se trouve au clocher a dû appartenir au sanctuaire préexistant, puisque le battant porte la date de 1710. Une tradition locale situe l'emplacement d'un ermitage au lieu-dit des *Langenbetten*. Dans la famille Becht-Schlick d'Olsberg, on conservait trois articles ayant appartenu à un ermite de la parenté : une croix de bois avec reliques, une clochette ou *Wetterglocke* et un grand chapelet. La croix, longue de vingt-sept centimètres, travaillée à la main, porte en relief le divin Crucifié et la Vierge, le cœur traversé d'un long glaive. Dieu le Père, la tête entourée du triangle, la main gauche tenant le globe, l'Esprit-Saint, sous la forme d'une colombe avec, sous verre, une relique de la vraie croix. Sur l'autre face figurent les instruments de la passion : marteau, couronne d'épines, tenaille, calice d'agonie, lance, éponge, clous, la croix avec l'échelle et l'inscription INRI, le coq, l'étui à dés, la sainte robe et la bourse aux trente deniers. Des guérisons sont attribuées à cette croix dont la famille ne veut pas se dessaisir.

12. **KLENGKAPPELL OU HEIDKAPELLE** BREISTROFF
c. Cattenom.

Reichsland, 127, 172.

M. l'abbé Pax, curé de Roussy-le-Village, nous a signalé l'existence d'un ermitage, dont on voit encore les ruines en face de la chapelle Notre-Dame, sur le confin *auf der Hart*. L'oratoire actuel, bâti en 1853, remplace l'ancienne chapelle de la Vierge connue avant la Révolution. Déjà en 1711, le sanctuaire de Marie, appelé Oberkapelle, situé au milieu des champs, annexe de la paroisse d'Usselskirch, était le centre d'un petit pèlerinage. D'autre part, un document de 1562 parle du *Clausenhof*, voisin de Breistroff. Dans les anciennes familles du village, tous savent qu'il y a eu un ermitage habité au moins par intermittence par un solitaire, vivant des aumônes recueillies dans les villages environnants. Par décision épiscopale, il était permis de célébrer une messe, à la fête de la Visitation (23 mars 1713). La vieille chapelle était encore debout en 1837, menaçant ruine. Finalement arrachés, les matériaux servirent à empierrer la route de Breistroff à Evange. Le nouvel oratoire recueillit les anciennes statues et maintint le culte marial dans la région. Mme Vve Scheidt a raconté, au sujet d'un ermite des années 1840, un fait intéressant que l'actuel pasteur, M. l'abbé Sindt, nous a aimablement communiqué. Rentrant du hameau d'Esing, près de Rodemack, l'ermite rapportait péniblement quelques boîtes de paille que lui avait charitablement données la famille Schumacker,

pour renouveler sa couchette. Les bottes solidement ficelées sur le dos, il rentrait gravement par l'*alte Strasse*, quand il entendit les cris joyeux d'un groupe de garçons s'amusant autour d'un feu. Apercevant l'ermite au bout du chemin, les garnements décidèrent de lui jouer un bon tour. Quand le solitaire passa auprès d'eux, malicieusement ils jetèrent quelque tison sur le fardeau du vieillard qui prit feu. Tandis que le brave ermite, sans mot dire, essayait de se dégager, nos espiègles avaient disparu. Mais pris bientôt de remords, à la vue d'une sottise qui pouvait amener la pire catastrophe, ils retournent auprès du vieillard qui n'arrivait pas à se libérer du brasier, coupent les ficelles et délivrent encore à temps la pauvre victime qui, voyant le repentir des garçons, leur pardonna cordialement.

13. SAINT-PIERRE DE VELTRING BUHL-LORRAINE
c. Sarrebourg.

LEPAGE. 137. — *Pouillés*, 590. — *Reichsland*, 978. — R.-S. BOUR, *La visite canonique de 1714 de l'archiprêtre de Sarrebourg*, dans les *Etudes d'hist. eccl. diocésaine* offertes à Mgr Pelt, Metz, 1936, 44.

A deux kilomètres au sud de Sarrebourg se trouvait la chapelle Saint-Pierre avec son ermitage élevé à l'emplacement de l'ancienne église-mère de Weltring, village détruit vraisemblablement pendant la guerre de Trente ans. La carte de Cassini (1744) porte : *Hermitage S. Pierre*, au sud-ouest de Biel. Le nom de Weltring est encore inscrit sur la carte de Jaillot faite en 1704. En 1714, le visiteur note : Il y a un ermitage ou une cense Valtring, qui est au milieu des champs, où il y avait une église sous le titre de Saint-Pierre et Paul, laquelle on dit avoir été la mère-église de Bile et de Niederviller, ses annexes, qui est à présent ruinée aussi bien que le village. L'an 1723 on bénit la cloche achetée par les deux ermites de Saint-Pierre. Les *Pouillés* signalent comme annexe de Bihl : Weltring (Valserin) ermitage, chapelle Saint-Pierre, élevée en pleins champs à la place de l'ancienne église, gardée par des ermites. Le collateur en est le commandeur de l'ordre teutonique de Sarrebourg. A la Révolution, l'ensemble fut vendu comme bien national, le 25 nivôse an VI (14 janvier 1797), au citoyen Lacombe de Sarrebourg (*Archives de Meurthe-et-Moselle*, Q, 590), sur une évaluation de 328 francs. La mairie avait fait des difficultés, étant donné qu'elle avait autrefois offert un demi-jour de jardin pour le garde; la *cabane* de l'ermite comprenait : une chambre, une cuisine, un grenier sous toit, en mauvais état. La *mazure* — chapelle — tombe en ruine et sera détruite en 1794 sur l'ordre du Directoire (BOUR L., *La Révolution dans l'arrondissement de Sarrebourg*, Metz, 1939, 179). Comme terres, il y a un jardin et un potager attenant, respectivement de un demi et d'un quart de jour. Le curé Danemarck (1817-1851) rapporta au village de Buhl la cloche de Saint-Pierre délaissée. Ce n'est qu'en 1875 qu'une chapelle-souvenir, dédiée également à saint Pierre, fut élevée au même endroit.

1. Frère Gervais, éremite de Velterin, s'est noyé le 20 février 1721, à l'âge de 65 ans.
2. Frère garde-chapelle Louis Barbier, ermite de Valtring († le 14 avril 1737). En 1723, il avait acheté la cloche avec le suivant.

3. Frère garde-chapelle de Waltring, Jean Toussaint, âgé de 77 ans († 20 octobre 1741).
4. René Boucher, garde de la chapelle de Veltring († 27 janvier 1744 subitement à 68 ans), peut-être originaire de Schneckenbusch.
5. Joseph Simon, garde-chapelle de Weltring, âgé de 74 ans, qui a été marié et père de famille.
6. Frère Pierre, garde-chapelle de Weltring, tertiaire franciscain, s'appelaient auparavant Jean Nicomet, qui avait été garçon tisserand, décédé subitement, le 17 avril 1780; il est sans doute originaire de Buhl.

14.

CHAPELLE

CARLING
c. Saint-Avold.*Pouillés*, 461.

Carling ne vit le jour qu'au XVIII^e siècle comme annexe de L'Hôpital. Le comte Charles-Louis de Nassau-Sarrebruck fit construire le premier lieu de culte à la sortie du village; celui-ci fut gardé par un ermite. Devenue trop petite, la chapelle fut remplacée, en 1750, par une grande église, construite au centre de la localité.

15. SAINT-CHRISTOPHE (SAINT-JACQUES), A MUSSY-L'ÉVÊQUE

CHARLEVILLE-SOUS-BOIS, c. Vigy.

BOULANGÉ, *Note sur Condé-Northen*, dans *Mém. Acad. de Metz*, 1852-53, 417. — *Pouillés*, 428. — LESPRAND, 55, n° 83. — KLEIN-LINEL, *200 Sagen aus Lothringen*, Boulay, 1812, 331-332.

La petite chapelle de Saint-Christophe, située à l'orée d'un bois, à huit cents mètres du hameau de Mussy, remonte au moyen âge. Vers 1620, la chapellenie fondée avait comme collateur Philippe de Niedbruck, seigneur de Mussy. Autour de la chapelle, une tombe est datée de 1634, tandis que la cloche remonte à 1656 selon M. Bour (*o. c.*, II, 72, n° 72). Depuis 1626, Mussy est devenu annexe du nouveau village (1618) de Charleville. Saint Christophe est considéré en 1749 comme oratoire champêtre proche de Mussy. Il y a un gardien ou ermite. La moitié des offrandes du jour de saint Jacques et saint Christophe, où il y a messe, reste à l'ermite (25 juillet). Le *Pouillé* des Bénédictins confond notre ermitage avec celui, très proche de Saint-Jacques, et l'éditeur fera la correction qui s'imposait. Vers 1750, alors que Saint-Jacques de Volmerange menace ruine, la statue du saint apôtre est apportée, non sans contestations graves, qu'entretient la légende d'un retour miraculeux de la statue en son premier sanctuaire. Le seigneur de Charleville, puis M. le comte de Ligneville, patrons de la chapelle, donnent l'autorisation voulue aux ermites. A la Révolution, ni l'oratoire ni l'ermitage, contigu à l'entrée, n'ont été soumissionnés ou aliénés. Le bureau de bienfaisance de Vigy réclama les revenus pour les faire servir à son œuvre d'assistance, le curé du lieu ne gardant que les offrandes déposées sur l'autel. Cet arrangement survint à la suite d'une pétition faite par le desservant en 1807, à l'évêché, à propos de la chapelle appelée alors « Saint-Jacques et Saint-Christophe », pour ne plus garder maintenant que la première

dénomination de « Saint-Jacques ». En novembre 1816, deux solitaires, anciens frères de la Doctrine chrétienne, l'un profès de la maison de Maréville, près de Nancy, et l'autre de la maison de la Valsainte, s'y installent, donnant des leçons aux garçons du voisinage qui subviennent à leur entretien. Le curé de Condé les recommande à l'évêché de Metz auquel, du reste, ils ont adressé une supplique. La maison qui sert d'ermitage est entourée d'un grand jardin qui pourrait encore être augmenté; l'habitation serait convenable, si elle était réparée. On ne sait combien de temps ils ont exercé ces fonctions d'ermites-éducateurs et où ils sont morts. Dans la suite, une sœur de la Providence habitera l'ermitage, instruisant les enfants de la localité. Actuellement, l'ermitage, dont nous avons donné la photographie dans l'introduction, sert de sacristie pour la chapelle. Grâce aux recherches du comte de Vaugelet, nous avons pu établir la liste suivante :

1. Frère Jean-Joseph Bassecolin, fin xvii^e siècle.
2. Jean Petit († 1739, à 80 ans), qui avait été nommé gardien par la communauté de Mussy.
3. Eustache Noiselle, ermite, le remplace.
4. Sébastien Soyne ira mourir à Vry, en 1786, dans sa famille.
5. François Dumont fut installé le 11 octobre 1786 et rencontra des difficultés avec les Révolutionnaires.
6. Frère Pierre et son confrère, en 1816-1817.

16. **PRIEURÉ SAINT-GERMAIN CHATEL-SAINT-GERMAIN**
c. Gorze.

STEMER, *Traité du dép. de Moselle*, Metz, 1756. — *Pouillés*, 349. — BOUTELLER, *Notice sur Saint-Germain*, dans *Mém. Acad. Mos.*, 1867, 207, et *Dict. topog.*, 229. — *Reichsland*, 166.

L'ermitage se trouvait sur la hauteur, au nord-ouest de l'actuelle localité de Châtel-Saint-Germain, sur l'emplacement de l'ancien prieuré bénédictin, auprès de l'église-mère, dédiée à l'évêque d'Auxerre, très riche en reliques et souvent visitée par les pèlerins. Le pape Alexandre III n'avait-il pas autorisé en 1177 l'abbé de Saint-Vincent à y détacher quelques moines pour assurer le service religieux en un sanctuaire où se faisaient de si grands miracles ? Quand le prieuré fut supprimé en 1582 ou 1584, l'abbaye de Saint-Vincent installa un ermite dans les locaux abandonnés, ayant charge de les entretenir ainsi que l'église. Il avait à sa disposition quelques jardins proches du sanctuaire et allait quêter dans le voisinage. Le vendredi 30 juin 1673, l'évêque de Metz, Mgr Aubusson de la Feuillade, faisant la visite pastorale du secteur, s'y transporta à cheval et constata qu'aucune messe n'était plus célébrée dans l'antique église-mère du village. Ordre fut donné aux échevins de faire les réparations nécessaires pour que le culte puisse être repris. Un rapport de 1698 signale « audit Saint-Germain, situé sur la montagne, la présence d'un hermite portant barbe, qui y est institué par les Bénédictins ». Deux ans auparavant, avait éclaté un procès entre le curé de Châtel et les religieux de Saint-Vincent, au sujet des offrandes des pèlerins déposées à Saint-Germain, particulièrement le lundi de Pâques. Un arrêt du Grand Conseil décida que les offrandes du sanctuaire,

recueillies par l'ermite, devaient aller au prêtre ainsi que la moitié des honoraires de messe. Lors d'une visite faite en 1753 par l'archiprêtre du val de Metz, il est constaté que l'église sur la côte est indécemment impraticable : on y loge des bestiaux, bien que les religieux de Saint-Vincent y célèbrent encore la messe trois fois l'an. Dans une enquête menée en 1759 par le curé de Jussy, on apprend : « La maison où était autrefois logé le gardien de l'église étant tombée, ce gardien qu'on appelle l'ermite de Saint-Germain, est présentement logé dans l'église même, à côté de la grande porte d'entrée. Il met la paille et le foin qu'il quête dans la nef, comme il met à dessécher sur les autels des pois, des fèves et haricots qu'il ramasse dans les villages. Lorsqu'on le suppose absent, les voleurs viennent enlever le tout; ce qui est arrivé récemment, tant il est aisé d'entrer sans clef dans cette église dont les portes ne valent rien. Le 28 mai 1760, la démolition de l'ancienne église est décidée avec transfert du titre paroissial à l'église du bas. C'est aussi la fin de l'ermitage, quoi qu'en dise M. de Bouteiller en un beau style romantique : jusqu'à la Révolution un ermite y avait établi sa chétive demeure. Grâce à sa présence, un habit presque monastique laissait un reste d'aspect pieux à ces lieux si longtemps consacrés à la vie religieuse. Grâce aux précieuses notes du regretté abbé Jacquemin, de Lorry, on peut établir la série d'ermites suivants :

1. François Mahut, ermite de Saint-Germain, en 1655.
2. Claude Gravelotte, gardien de l'ermitage, de 1680 à 1684, date de sa mort. Marié, il avait fourni un certificat de la justice attestant sa bonne vie, et fut nommé par les religieux de Saint-Vincent.
3. Jean Begin, gardien de l'église Saint-Germain, nommé le 20 novembre 1685, ermite, † 26 mars 1695 à Longeau, paroisse de Rozérieulles, chez son fils.
4. Jean Charpentier, gardien à la mort du précédent (1695) qui avait été en difficulté avec Saint-Arnould.
5. Gérardin Mangin, qui eut un procès avec le curé de Saint-Germain au sujet de la répartition des offrandes, en 1696.
6. Pierre Bouton, de Sey, nommé le 12 avril 1732, chargé d'entretenir l'église, de faire les réparations locatives, de cultiver les terres et de défricher les terrains en haut de la montagne, dont il pourra faire cependant son profit. Il a le titre de gardien.

17.

SAINTE-HÉLÈNE ?

COCHEREN
c. Forbach.

R. DUPRIEZ, *Promenade archéologique aux environs de Forbach*, Metz, 1877, 12. — *Reichsland*, 525. — TOUBA, XXX, *Cocheren*, 1938, 34-35.

Ce petit oratoire accroché au flanc du Hérapel, à deux kilomètres nord-est de Cocheren, marquerait, au dire d'une vénérable tradition, l'endroit où la mère de Constantin se serait installée pour mener la vie solitaire. Même si le fait est du domaine de la légende, il faut reconnaître l'antiquité du site, puisque les *Pouillés* reconnaissent déjà qu'en 1688 un oratoire Sainte-Hélène s'élevait à cet endroit. En 1333, il existait un monastère Sainte-Hélène, à Cocheren : lors d'un incendie, les Bénédictins de Saint-Avold obtinrent du comte de Sarrebruck le bois néces-

saire à la restauration. Le cadre est propice à la contemplation auprès d'une fontaine réputée, sous de grands arbres. Il est vraisemblable que l'oratoire fut gardé à une certaine époque par quelques moines avides de solitude, qui, en ce haut lieu gallo-romain, se sont prévalus du souvenir glorieux d'Hélène, mère de Constantin.

18.

SAINTE-ODILE

DABO

C. Phalsbourg.

Reichsland, 977. — J. SCHWALLER, *Odilienkapelle in Lothringen*, dans *Almanach de Marie Immaculée*, 1929, 61-62. — J. MAHREN, *Chapelle Sainte-Odile, près de Schaeferhoff*, dans *Courrier de Metz* du 16-11-1952.

La chapelle Sainte-Odile, qui s'élève fièrement dans le cadre pittoresque de l'embouchure du ruisseau de Dabo dans la Zorn, sur le rocher à côté du moulin de Neustadt, à un kilomètre au nord-ouest de Schaeferhoff, ornée de particularités architecturales, porte gravé au-dessus de la porte d'entrée la date de fondation de l'édifice : 1740. A regarder le gothique des fenêtres, on conclut bien vite à l'existence d'une chapelle antérieure remontant à la fin du moyen âge. (Cfr, KRAUSS, 818). La cloche fut fondue en 1743 aux frais du meunier de Neustadt. Dès cette époque, un ermitage fut bâti à côté du sanctuaire, doté de terres pour la subsistance des ermites. D'après une belle légende, sainte Odile s'y serait réfugiée et cachée sous le rocher, lorsque son père Eticho voulut la contraindre au mariage. Le 24 nivôse an V, oratoire et ermitage, « rez-de-chaussée servant de logement au garde-chapelle, deux petits jardins d'un demi-arpent, un terrain en rocher d'un arpent et demi, exploités en 1790 par un hermite », le tout évalué 142 francs, fut vendu comme bien national au citoyen Hessang. Après la tourmente, la chapelle est rendue au culte, et en 1842 un rapport déclare qu'on y célèbre la messe tous les dimanches. Voici la liste des ermites établie par M. Mahren, curé de Brouviller.

1. Lévêque Claude-Humbert, eremita sanctae Odiliae. En 1742, il signe un acte de baptême à Biberkirch où son frère est régent d'école, ajoutant à son nom : ermite de Neustadt-Muhl.
2. Eberhard Rudolphus, ermite, tertiaire de saint François († 20 novembre 1762, à 58 ans).
3. Speth Anton, ermite, signe l'acte de décès du précédent († 1803).
4. Barthélemy Adamus, ermite († 1764, à 58 ans), né à Hautclocher; l'acte de décès est signé par le précédent, déjà présent, et le suivant :
5. Schmitt Johann Andreas, 1764.
6. Roch, frère Macarius, nommé en 1768.
7. Kelz Petrus signe un acte en 1804.

19.

SCHLOSSBERG — SCHAEFERHOFF

DABO

c. Phalsbourg.

J. SCHWALLER, dans *Waisenkind* du 22 oct. 1905 et *Nouveau Calendrier d'Alsac*, 1925. — A. MERKELBACH-PINCK, *Aus der Meistube*, Cassel, 1943, I, 39-40. — F. G. von der HASENWEIDE, *L'ermite de Hellert-Schaeferhoff*, dans *A.m. de Mar. Imm.*, 1928, 67-69.

Le dénommé Edouard Himber vécut en véritable *Waldbruder* vers 1900, dans la forêt de Dabo, d'abord au Harreberg où était une chapelle,

puis à Hellert et enfin au Schlossfelsen, près de Schaeferhoff. On ne sait d'où il est natif; il gardait un temps le bétail dans la lande en sculptant des objets de piété. Aux passants il donnait de pieux avis et dut lutter plus d'une fois contre l'espièglerie des garçons du voisinage. Régulièrement on le voyait à la messe à Schaeferhoff où il mourut à Pâques 1902, entouré de la vénération universelle.

20. **BONNE FONTAINE** DANNE-ET-QUATRE-VENTS
c. Phalsbourg.

H. LEPAGE, *Arch. rel.*, dans *Bull. soc. Arch. lorr.*, 1849-1866. — A. BENOIT, *Notice historique sur la chapelle de Bonne-Fontaine*, Saverne, 1870. — *Reichsland*, 375. — A. ZWICKEL, *L'ermitage N.-D. de Bonne-Fontaine*, dans *Alm. Mar. Imm.*, 1927. — F. KUGLER, *Wallfahrt zu U.L.F. von Gutenbrunnen*, Strasbourg, 1917.

La découverte d'une statue miraculeuse de la Vierge en un temps d'épidémie grave amena la construction, sinon la reconstruction, d'un oratoire marial dans un clair vallon, à deux kilomètres au nord-est de Phalsbourg, dans les années 1714-1717. Le *Pouillé* du diocèse de Strasbourg de 1778 signale même à cet endroit l'ermitage de Bonne-Fontaine. Un frère convers capucin obtint de ses supérieurs et du curé de Phalsbourg l'autorisation de construire la maisonnette à ses frais dans le voisinage du sanctuaire, non loin de la fameuse source minérale. En 1741, la chapelle fut agrandie sous le vocable de Notre-Dame de la Nativité, avec célébration de messe tous les samedis et fêtes de Marie. En 1743, deux cloches sont bénites (BOUR, *o. c.*, II, 148). Le logement était pour deux ermites et trois hectares de forêt étaient à leur disposition, le tout sous le contrôle du curé de Phalsbourg. Une statue de saint Antoine ornait l'entrée de l'habitation où se cachèrent un moment des religieux capucins durant la Révolution. Le 10 juin 1793, l'ermitage de la Bonne-Fontaine comprenant en tout douze jours avec jardin, potager, verger, chapelle et bâtiment indépendant, les terres cultivées par l'hermite de ladite chapelle, fut vendu à Joseph-Louis Schmanck (*Arch. Meurthe-et-Moselle*, Q. 508). La propriété passa de mains en mains jusqu'en 1835, où elle fut achetée par un digne prêtre pour y exercer du ministère. C'est là qu'il mourut, entouré de vieux pasteurs attirés par la beauté du site et la ferveur des pèlerinages. Les Pères Franciscains prirent possession de Bonne-Fontaine en 1908.

1. Jean-Henri Castor, Suisse, marié, de 1720 environ jusqu'à sa mort, le 4 novembre 1740, « garde-chapelle ».
2. Joseph Summer, frère convers capucin, de 1740 à sa mort.
3. Jean Bach, originaire de Bohlen, près de Sarrelouis, frère hermite et gardien de la chapelle de la Bonne-Fontaine, qui reçut l'habit des Ermites de Saint-Antoine, le 21-7-1742, et mourut le 21 mars 1779.
4. Henri Untereiner, natif de Baerendorf, simple laïque, fixé pendant soixante-cinq ans à Bonne-Fontaine pour le service du pèlerinage, décédé vers 1900, avec le surnom d'ermite de Bonne-Fontaine.

21. **SAINT-JEAN DE WELLINGEN** DENTING
c. Boulay.

Pouillés, 432. — TOUBA, *Dentingen*, Forbach, 1909.

Le village important de Willingen avec son église-mère fut détruit pendant la guerre de Trente ans. Avec les restes de l'antique sanc-

tuaire on fit une chapelle, voisine de l'ossuaire, à laquelle vint s'adosser un ermitage. L'ensemble se trouve sur une colline à un kilomètre au sud-est de Denting. Mgr d'Aubusson de la Feuillade, en 1690, demandait encore aux habitants de Denting d'y venir assister à la messe quatre fois l'an. Une visite canonique de 1699 signale la présence d'un ermite à côté de l'église qui menace ruine. Après force discussions, le lieu de culte est réparé en 1717, mais le titre de paroisse passe à l'église de Denting. Deux ans après, les clefs sont volées un jour de pèlerinage, pendant l'office; attaqué, l'ermite y laissera la vie.

Une décision épiscopale du 23 octobre 1738 expulse hors du diocèse l'ermite qui doit laisser clefs, ornements et meubles aux échevins paroissiaux. La visite canonique de 1749 demande que le chœur soit fermé par une muraille : on ne célébrera plus la messe dans l'oratoire. Le gardien qui veille sur la chapelle est régulier en sa conduite. En 1764, la chapelle, toujours entretenue par un solitaire, sert éventuellement de lieu de culte aux habitants de Denting pendant la restauration de leur église. A la Révolution, l'ex-ermite Jacques Schmitt, en l'an V de la République, acheta la chapelle et son ermitage pour les redonner ensuite à la commune de Denting. La tour de la chapelle du XI^e siècle a été détruite en 1894 et l'ossuaire du XIV^e a été endommagé pendant la dernière guerre. On ne remarque plus les restes de l'ermitage encore signalé par l'abbé Touba vers 1908, qui a, du reste, relevé la liste des ermites de Saint-Jean :

1. Johann Wagner, qui érigea sur le chemin de montée la représentation des sept chutes du Sauveur.
2. Johann Fuchs, Custos sacelli in Willingen († 6 juin 1766), pendant dix-sept ans.
3. Johann Schmitt, eremita de Willingen († 1782), déjà présent à l'ermitage en 1775.

On ignore si l'ex-ermite Jean-Jacques Schmitt, dont on connaît bien le service à Sainte-Croix de Boulay, a été effectivement ermite à Saint-Jean de Willingen.

22.

SAINT-ULRICH

DOLVING

c. Fénétrange.

LEPAGE, *o. c.*, II, 499. — *Reichsland*, 984. — A. BENOIT, *Phalsbourg et Sarrebourg et leur environs*, 1876, 200-201. — P. L'EGLISE, *Le pèlerinage de Saint-Ulrich*, éd. française *Alm. Marie Imm.*, 1925; F.-X. von der Hasenweide, *Sankt Ulrichs Kloster*, éd. allemande, 1925, 125. — F. CUNY, *Reformation u. Gegenreformation im Bereiche des früheren Archipresbyterates Bockenheim*, t. I, Metz, 1937, 157; t. II, 1940, 189. — L. BOUR, *o. c.*, I, 9. — A. MERKELBACH-PINCK, *o. c.*, 145.

La chapelle de Saint-Ulrich, à deux kilomètres au sud de Dolving, passée des Templiers aux chevaliers de Saint-Jean en 1433, fut confiée dans l'année 1458 à la garde de frère Colb qui pouvait jouir du petit étang voisin. L'ermitage appartenait aux chevaliers du centre de Saint-Jean-de-Bassel et un canton du territoire de Dolving porte encore le nom de Clostergarten. Une visite canonique du canton de Sarrebourg au XVII^e siècle (cfr. J. PAULY, dans *Rev. eccl. de Metz*, 1914, 467) déplore qu'à l'ermitage de Saint-Ulrich — *eremitorium sancti Ulrici* — l'admodiateur hérétique de Bassel et son fils faisaient baiser les reliques et ramassaient les offrandes. De Strasbourg, le 3 septembre 1704, le com-

mandeur de Willingen donne l'ermitage à frère Perrin, « hermite de la congrégation de Saint-Antoine, abbé, ainsi que l'hermite précédent en avait joui ». Les ressources provenant du sanctuaire, d'après un arrangement de 1681, sont réservées au prêtre qui dessert le sanctuaire, tandis que les produits des jardins et des quêtes faites à l'extérieur sont partagés entre le seigneur de Sarreck et les ermites; on peut tenir taverne à proximité de la chapelle. Ces derniers s'engagent à tenir l'oratoire propre et orné; ils laboureront la terre qui est entourée d'une haie vive. En 1717, sur l'ordre de Mgr de Coislin, l'ermitage doit aider le curé du lieu à empêcher tout rassemblement, le vendredi saint, où l'office est interdit, de même qu'aux journées de Pâques. Une enquête de la Maîtrise des eaux et forêts de 1750 signale à Saint-Aoury deux ermites; le comte de Custine est collateur. Un bois dépendait de l'ermitage. Les visites canoniques louent à l'envi la bonne tenue de la chapelle confiée aux ermites et remaniée. Les dimanches et fêtes paroissiales, les ermites assistent aux offices à Dolving; bientôt on les déclarera exempts de corvée, prestations et autres charges. Le domaine de l'ermitage comprend en 1757: un grand jardin de 9 jours, 28 verges, une pièce de terre de 2 jours, 24 verges, enfin une autre pièce de 5 jours 2/3 de verge. A la Révolution, le garde-chapelle s'enfuit; les 42 ares de terres furent vendus au procureur Rigot, frère de l'ermitage, le 11 juin 1793. De la chapelle il fit une grange pour rentrer ses récoltes. Les statues furent portées à Dolving et la cloche gagna Haut-Clocher. La propriété fut rachetée en 1844 au profit de l'évêché de Nancy qui y établit en 1852, dans les dépendances de l'ermitage, un lieu de retraite pour ecclésiastiques âgés. Les Oblats de Marie Immaculée s'y installèrent en 1880.

1. Frère Nicolas Colb, en 1458.
2. Frère de la garde (Lagarde?), 1634.
3. Frère Jérôme Perrin, hermite de la congrégation de Saint-Antoine, abbé; ermite, autorisé (1704), qui meurt le 23 mars 1727.
4. Frère Antoine, en 1713.
5. Frère Martinien, alias Henry Vautrin, érémite en 1727.
6. Frère Georges en 1737, qui demande à l'évêque de Metz avec les curés de la région, la levée de l'interdit porté sur la chapelle.
7. Frère Chevrier, garde-chapelle († le 10 avril 1755), enterré dans la chapelle, en face de l'autel de saint Joseph.
8. Jean Kempf, ermite († 12 janvier 1772), enterré dans la nef de la chapelle en présence d'un cordelier du couvent de Sarrebourg dont il était peut-être membre tertiaire.
9. Frère Rigot en 1789, dernier ermite dont le frère, Michel, acheta pour 4.775 francs chapelle, mazure, jardins et terres de Saint-Oury.

23.

SAINT-THOMAS

DOUR'DHAL
c. Saint-Avold.

Le petit village de Dour'dhal était, au xvii^e siècle, annexe de la paroisse de Longeville-lès-Saint-Avold. Or, une visite canonique nous apprend que dans la petite sacristie de la chapelle locale, un frère ermite faisait l'école aux enfants du village. Il semble qu'il y soit établi

à demeure, protégé par l'abbaye voisine de Longeville, à moins qu'il ne vienne chaque jour de l'ermitage Saint-Etienne d'Ising, distant seulement à quatre kilomètres. Un vicaire résident s'installa dans la localité en 1769. Il est curieux de savoir qu'alors le régent d'école s'appelait Nicolas Klaus.

24.

WALDECK

EGUELSHARDT

c. Bitche.

Dans les ruines du château de Waldeck, démoli en 1633, à une distance de trois kilomètres d'Eguelshardt, vécut un solitaire, de 1827 à 1852, dont le souvenir nous a été rappelé par l'érudit chanoine Schwaller, professeur au collège de Bitche. Né à Klingenstein en Bavière, en 1789, Christophe Lochbaum, apprenti tailleur, entra comme soldat au 7^e hussard, fit avec l'empereur la campagne d'Autriche et celle de Russie. Il participa à la bataille de Leipzig et, après la défaite de Waterloo, travailla comme tailleur à Strasbourg. A Sarralbe, à la chapelle de la Montagne, près de laquelle vivait un ermite, il promit à la Vierge, qui semble lui être apparue, de mener, pour l'expiation de ses forfaits, une dure vie de pénitence dans la solitude. Installé d'abord dans les ruines du Falkenstein, le *Waldbruder* gagna bientôt le Waldeck, offrant plus de recueillement. Il s'abritait dans une excavation du rocher, si basse qu'il ne pouvait s'y tenir debout. Il ne faisait du feu qu'une fois la semaine pour cuire ses aliments. On le voyait toujours sans chaussures, parlant volontiers de ses campagnes et de sa conversion. Lors d'un incendie de forêt, il fut injustement arrêté et traduit devant la justice. Il allait être condamné à quitter les bois, quand son ancien adjudant, qui était de Sarreguemines, prit courageusement sa défense, et, au récit de ses éminents services dans l'armée impériale, obtint que le vieux soldat ne soit plus inquiété. Il devait mourir le 5 avril 1852.

25.

NOTRE-DAME DE PLINTHRE

ELVANGE

c. Faulquemont.

Reichsland, 841. — A. BERGTHOL, *La chapelle de Plinthre et le Plinterat*, dans *Les Cahiers Lorrains*, 1951, 7. — J. LENZ, *N.-D. de Plinthre*, Metz, 1952.

A huit cents mètres au sud-est d'Elvange, à un endroit dont le point de vue sur le pays de la Nied est merveilleux, non loin de l'antique voie romaine, s'élève une gracieuse chapelle dédiée à la Vierge, appelée à cause du confin *Plinter*, venant de Plantières, lieu de plantation, Notre-Dame de Plinthre. Le pape Clément IV, en 1268, parle d'un oratoire antérieur appartenant aux moines de Longeville-lès-Saint-Avold. Le sanctuaire était uni à une métairie assez importante. En 1335, le frère de garde achète un pré voisin. La madone qui surmonte l'autel peut remonter au xv^e siècle. Chaque samedi, une messe est célébrée dans la chapelle pour laquelle les villageois font une offrande en nature appelée *Messkorn*. Une légende veut qu'autrefois un comte de Créhange, guéri miraculeusement en buvant de l'eau d'une fontaine voisine, ait érigé le premier oratoire. A la Révolution, la métairie fut confisquée et achetée par le nommé Nicolas Clausse qui, dans la suite, en vendit les terres en détail. La chapelle fut dans le lot de la famille Odet. (*Arch. Mos.*,

H 1053.) La maisonnette de l'ermite ou garde se trouvait adossée à l'oratoire. Au début du XIX^e siècle, un solitaire y habitait encore, faisant classe aux enfants d'Elvange et façonnant des chapelets qu'il vendait lui-même aux jours de pèlerinage. L'ermitage fut démoli vers 1825 et le plan du cadastre de 1832 en marque encore l'emplacement, derrière le chœur. La chapelle a été restaurée en 1898; le puits a été fermé, mais les marronniers subsistent.

1. Frère Fronley, 1335.
2. Frère Michel, vers 1820.

26.

SAINTE-VÉRÈNE

ENCHENBERG

c. Rohrbach.

BOUTEILLER, 237. — *Lothringer Volkzeitung* du 29-4-1927 et *Courrier de la Sarre* du 26-4-1952. — BOUR, o. c., II, 341, n^o 430.

Dans un beau vallon encadré de forêts, à dix minutes au nord d'Enchenberg, en direction de Siersthal, le voyageur aperçoit, unie à une maison particulière, une gracieuse chapelle gothique d'époque flamboyante qui peut être du XV^e siècle et demeure comme seul témoin d'une ancienne localité du nom d'Albertingen, disparue en 1594 : c'est Sainte-Vérène, quelquefois appelée Sainte-Vérine, Veremne, voire Sainte-Véronique, dans les documents. Très vénérée en Suisse, la titulaire vivait en anachorète dans le creux d'un rocher — Verem-Klause — quand elle fut surprise par les soldats romains. La chapelle figure déjà dans un compte du domaine de Bitche de 1624. Le 27 avril 1717, il est permis d'y célébrer la messe les jours ouvrables. La statue de la sainte, portée solennellement en procession le 1^{er} mai, remonte au XVIII^e siècle. En 1738, la chapelle est restaurée, l'interdit qui la frappait est levé; dans sa visite, le curé de Gros-Réderching signale la présence de deux ermites et compte huit cents livres dans la caisse en 1747. En effet, sur la porte de l'ermitage dont l'entrée voisine avec le chœur, on lit : 1745. Un rapport établi en 1757 note qu'un petit jardin et les terres qui sont aux environs, d'une contenance de 6,18, fermées par des buissons, servent à l'alimentation des solitaires.

Sainte Vérène est invoquée contre la peste des vaches qu'il ne faut pas atteler le jour de sa fête. A la Révolution, l'ermite fut inquiété, mais les bâtiments n'ont pas été endommagés. Dès la paix du Concordat, l'ermitage est à nouveau occupé et, en 1820, sera bénie une cloche « appartenant à un frère de la chapelle Sainte-Vérène ». Dès 1850, des particuliers mariés habitent l'ermitage et prennent soin de la chapelle. L'abbé René Schmitt nous a aimablement aidé à établir la liste des ermites :

1. Peter Constantin Hochreiter, originaire de Grub, près Roschheim (Bas-Rhin), per duos annos eremita ad Sanctam Verenam; décédé le 17 mai 1762, il fut enterré dans la chapelle, mais l'inscription est disparue : il avait 65 ans et était arrivé en 1760.
2. Adam Funck, Einsiedler bei Sta Verena, renommé pour ses austérités († 19 janvier 1780, à 60 ans). On voit encore sa tombe à l'entrée de l'église de Siersthal.
3. Henri Leroux, signalé par Gain (*Liste des émigrés*, n^o 2096, dans l'*Annuaire*, 1929, 241), dénoncé et porté sur la liste du district comme ex-ermite d'Enchenberg.

4. Michael Kremp, natif de Bouquenom, âgé de 52 ans († 23 avril 1818), enterré dans l'ancien cimetière d'Enchenberg, près de l'actuel presbytère : Bruder bei der Verenakapelle.
5. Bruder Eberhardt, né à Achen, fournit la nouvelle cloche en 1820; ira mourir dans son village natal, frère de la chapelle Sainte-Varemme.

27.

SAINTE-ANNE DE GUIDERKIRCH

ERCHING

c. Volmunster.

J. TILLOY, *Dict. topog. de l'arrond. de Sarreguemines*, dans les *Mém. soc. d'arch. et d'hist. de la Moselle*, 1862.

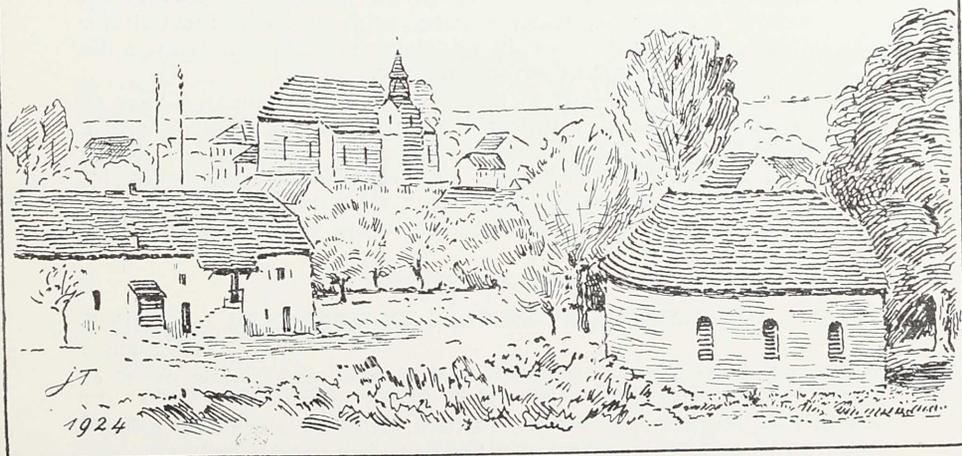
Guiderkirch était au XVI^e siècle une importante paroisse-mère.

L'Atlas du comté de Bitche (1755-1758), fol. 34, signale à la sortie nord-est de la localité, près de la chapelle Sainte-Anne : l'Hermitage, habité par deux ermites. La chapelle dont l'origine doit se situer au déclin du moyen âge, a été refaite vers 1619 et surtout en 1714. La cloche fut bénite en 1717. Un puits appelé *Bruderbrunnen* et une série de gros tilleuls étaient à la disposition des solitaires, ainsi que deux pièces de terres. A la partie nord de l'édifice, la porte qui conduisait de la chapelle à l'ermitage est maintenant murée. Quand les ermites étaient deux ou trois, le chef portait, au dire des gens, le titre d'*Abt* ou « abbé ». Chaque année, le jour de la Sainte-Anne (26 juillet), se tient encore là une foire importante. Sur la carte du département de la Moselle de 1836, on trouve encore pour Sainte-Anne de Guiderkirch la mention : ermitage. Voici deux ermites connus :

GUEDERKIRCH

Chapelle de S. Anne

1619 · 1714 · 1829



1. Charlier, hermitte près de la chapelle Sainte-Anne dans le comté de Bitche, en Lorraine, reçoit, le 13 août 1712, de S. A. S. le prince de Vaudémont une large aumône pour rentrer dans son ermitage.
2. Durand Athanase-Charles, né à Romécourt (Vosges), ermitte à la chapelle de Guiderkirch († subitement, le 14 décembre 1758); fut enterré près de la croix de mission.

28.

SAINT-COME ET DAMIEN

EVRANGE

c. Cattenom.

Dom B.-J. THIEL, *La vie érémitique au duché de Luxembourg*, Luxembourg, 1955, 92-95.

Evrange était annexe de Frisange avant la Révolution, et l'ancienne église, démolie vers 1856, comprenait un bâtiment contigu, sur le côté, appelé ermitage, qui fut habité jusqu'en 1836. Prolongé, le toit de la chapelle couvrait la maisonnette; un jardin clos de haie vive, était cultivé par l'ermite. Des solitaires sont signalés dès 1726. En 1732, la maison et le jardin sont dits fort délabrés. Comme patrons nommant les ermites, il y a d'abord Mme de Ryaville et ses descendants, puis, à partir de 1747, la commune et le curé de Frisange, car on prétend que le terrain est communal. La paroisse appartenant au diocèse de Trèves, les ermites relèvent de la congrégation érémitique luxembourgeoise. Voici la série des ermites d'Evrange, dressée par dom Thiel :

1. Frère Paul Wies, né à Mamer vers 1695, reçoit l'habit de tertiaire franciscain des mains d'un capucin de Thionville en 1725. devient profès l'année suivante et achète son ermitage pour dix cent. Il meurt en difficulté avec la congrégation, le 17 juin 1746.
2. Frère Jean Reichert fait en 1738 son noviciat à Evrange; il était né à Mettendorf, vers 1712.
3. Frère Barlaam Becker, né à Liesingen vers 1714; il quittera en 1763.
4. Frère Joseph Tintinger, né vers 1734 à Fixem, fut profès-ermite en 1762, se rend à Simming pour un enterrement en 1767, pour un baptême dix ans plus tard. Il mourut le 8 juillet 1812 et fut enterré à Frisange : frater eremita, olim sui districtus visitator atque jubiliarus. Il avait dû réintégrer l'ermitage d'Evrange dès la fin de la tourmente révolutionnaire.
5. Frère Nicolas Peifer († 21 novembre 1830, subitement, à l'âge de 57 ans) : eremita in cella capellae de Everingen. Il fut enterré à Basse-Rentgen, d'où il était probablement originaire. M. l'abbé Pax, ancien curé d'Evrange, m'a communiqué gentiment les actes de sépulture des deux derniers ermites de l'ermitage d'Evrange, dont un plan de 1826 se trouve chez des particuliers, à Hagen.

29.

PRIEURÉ SAINT-NICOLAS DE MORLANGE FAMECK

c. Hayange.

Pouillés, 488. — KRAUS, *o. c.*, 797-800. — P. SUCHELARD, dans *Lorrain* des 13 et 20 déc. 1946. — A. PRINTZ, *La chapelle de Morlange*, Metz, 1949, 24-29, 35.

En 1607, Morlange, annexe de Fameck, avait été siège d'un prieuré de Gorze, et sa célèbre église, chef-d'œuvre d'art roman du XII^e siècle,

avait beaucoup souffert durant la guerre de Trente ans. Un rapport de 1684 signale avec douleur que l'admodiateur du prieuré s'était fait une chambre-à-four et une écurie dans l'église. Voici qu'arrivent sur les lieux, envoyés on ne sait par qui, deux frères ermites, originaires de Langres, désireux, en cette année 1688, de se fixer à Morlange pour se donner à Dieu totalement et vivre dans la solitude, loin du monde. Ils ont réparé l'église à leurs frais par le travail de leurs mains, sans être à charge à personne ni faire quête. Ils tiennent école et ont comme pensionnaires quelques enfants de qualité. Le curé de l'endroit est le directeur de ces tertiaires de Saint-François. Répondant à leur humble requête, le grand Vicaire leur permet, le 9 mai 1689, d'instruire les enfants du village, d'utiliser la chapelle Saint-Nicolas pour prier, de construire un petit ermitage dans l'enclos à côté de l'église, avec usuaire et jardin potager, dans lequel ils veulent passer le reste de leurs jours. Le 13 août 1697, l'abbé de Gorze les autorisait. Leur vie ne fut que prière et dévouement. A leur décès, le curé de Fameck écrivit leur éloge, louant les services rendus et les vertus pratiquées. Kraus (p. 800) a donné l'inscription de leur tombe, gravée sur la dalle de la chapelle Saint-Nicolas. Leur maison, accolée à l'arête nord du transept, avait une communication directe avec l'église. L'ermitage consistait en un bâtiment de 16 mètres environ de carré, comprenant une allée à droite de laquelle se trouvaient une cuisine et une chambre, à gauche un four, une écurie; le jardin avait 30 ares. Il y avait comme inscription au-dessus de l'ermitage le texte suivant :

Soli Deo honor et gloria, 1689.
Ex hoc nunc et usque in saecula.

Le tonnelier Ambroise Warnier, marié, obtint pour un bail de quatre-vingt-dix-neuf ans l'ermitage, construit par les frères Barbier, à charge de maintenir dans un état décent la chapelle Saint-Nicolas. En 1811, une autre famille y habite, les Séquer. Mais la maison fut démolie en 1846, lors de la restauration de la chapelle avec des crédits publics.

1. Frère Thomas Barbier († 13 août 1711), tertiaire de Saint-François, décédé à 58 ans.
2. Frère Simon Barbier, hermite tertiaire O. S. F. († 16 août 1739, à 79 ans).

On peut se demander si, à l'abandon du prieuré par les Bénédictins de Gorze, un ermite ou garde-chapelle ne fut pas institué, comme c'était partout l'usage, pour entretenir la chapelle Saint-Niclas dans un esprit encore religieux. La légende, en tout cas, affirme du comte Renaud qu'après avoir été un affreux pillard, il se fit ermite à la porte de Saint-Nicolas de Morlange.

30.

MODERKIRCHE

FARSCHVILLER

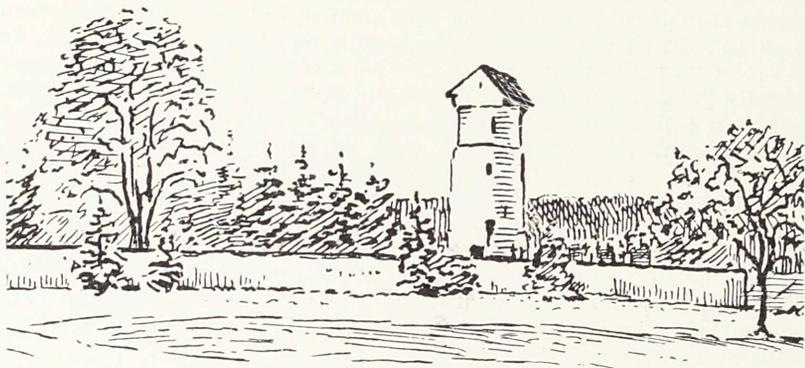
c. Forbach.

H. LEROND, *Farschviller*, p. 6.

Une tradition locale qui semble bien informée et dont M. Lerond se fait le relateur, affirme la présence d'un ermite dans la tour ronde de l'ancienne église-mère de Farschviller. On cite même une fontaine qui a pour nom *Bruder Petrus Brunnen*. Le vieux cimetière, toujours en

usage, même après la construction des églises-filles de Cappel en 1712, de Farschviller-Village en 1754, distant de plus d'un kilomètre de l'ancien sanctuaire, pouvait justifier la présence d'un ermite veillant sur les tombes. Nous n'avons pas trouvé de nom aux registres, mais nous connaissons un ermite logeant dans une tour à Zetting et un ermite fossoyeur à Bitché.

1. Frère Pierre, vers 1775.



31.

SAINT-VINCENT

FAULQUEMONT

L'église-mère de Faulquemont, placée à un kilomètre de la cité, sur la route de Wahl-lès-Faulquemont, fut délaissée, quand on construisit, en 1764, l'église actuelle, encore que le cimetière resta auprès de Saint-Vincent. En 1699 il y avait auprès de l'église-mère un sonneur avec sa famille. On ne relève dans les registres paroissiaux aucun nom d'ermite avant la Révolution. Quand, en 1826, on apprend que la cloche de l'ermitage Saint-Blaise de Bertring passe à Saint-Vincent, on devient sonneur. M. l'archiprêtre Weiss nous apprend que la maison du gardien de la chapelle et le jardin y attenant sont propriété de la fabrique; divers gardiens portant la robe et pauvrement installés, ont reçu de la population le nom de « Bruder ». Dans le registre de la fabrique, il est noté : fourni au frère du pain pour 32 francs et, en 1868, pour 27 fr. 05. Cette contribution de la fabrique durera jusqu'en 1893. En 1900, le *Reichsland* indiquera pour Saint-Vincent : une maison et trois habitants.

1. Nicolas Bravelet, gardien de chapelle, enterré le 4 mai 1823, âgé de 80 ans.
2. François Droitcourt, veuf († 3 janvier 1859, âgé de 86 ans).
3. Georges Nicolai, gardien de la chapelle Saint-Vincent († 2 mai 1860, âgé de 56 ans).
4. Jean Lorentz, peut-être de Guessling († accidentellement, le 25 mars 1888).
5. Colbus, de Boulay, de 1889 à 1893 vraisemblablement, marié.

32.

PRIEURÉ SAINT-LÉONARD FÉNÉTRANGE

CUNY, *o. c.*, I, 109.

En 1252 fut fondé sur une petite hauteur, à un kilomètre au nord-est de la ville, par deux seigneurs de Fénétrange, auprès d'une chapelle de saint Léonard, le patron des prisonniers, un prieuré habité par deux moines-prêtres, venus de Saint-Mihiel, pour assurer en ce lieu le service de Dieu et de saint Léonard. Un jardin entourant la maison et un vaste terrain de forêt à défricher — de quoi nourrir beaucoup de porcs — faisait partie de la donation avec des droits de pêche. En 1379 devait arriver un troisième religieux. M. Cuny suppose, avec raison, que le prieuré fait suite à un ermitage antérieur. Ce fut le cas à Faulx-en-Forêt et les archives de Fénétrange parlent à plusieurs reprises de l'*ermitage Saint-Léonard*. Les Jésuites de Bouquenom en disposèrent, puis à leur suppression, le prince de Polignac. La Révolution renversa chapelle et maison; sur les ruines s'éleva un nouveau quartier d'habitations.

33.

LE BROUDERGARTEN FÉNÉTRANGE

DURIVAL, *Description de la Lorraine*, 1779, 239. — LEPAGE, 24. — A. BENOIT, *Répertoire arch. de l'arrond. de Sarrebourg*, Nancy, 1862, 9. — *Reichsland*, 137. — *Alm. de Marie Imm.*, 1930, 63-64. — CUNY, *o. c.*, II, 109-110.

A environ deux kilomètres à l'est de Fénétrange, la carte de Cassini indique : *Broudergarten, Hermitage*, en pleine forêt. Nous sommes auprès d'une source fameuse, sur la rive droite de la Sarre. Déjà, en 1586, l'ermite vivant en ce lieu devra payer six Gulden l'an pour les douze jours de terre mis à sa disposition. Des solitaires s'établirent auprès de la chapelle de la Vierge bâtie en cet endroit merveilleux, à une époque bien antérieure. Un obituaire de la collégiale de Sarrebourg parle (fol. 65 V° et 72 V°) d'un Bruchgarten près de Fénétrange, au xv^e siècle. Notons qu'une vieille statue de saint Sébastien, autrefois conservée dans l'oratoire, remonte à cette époque. En 1593, il est question de « Bruder im Bruderwald » et, en 1618 : douze arpents au Bruderwald et au Brudergarten, d'x longs. Sur l'entrée de la chapelle actuelle se trouve gravée la date de 1706. D'importants travaux de restauration de l'ermitage furent entrepris sous l'égide du duc Léopold de Lorraine vers 1713, et, remarque Durival, sur l'emplacement d'un très ancien ermitage. Au livre des Institutions de l'évêché de Metz est notée la permission, accordée le 18 juillet 1715, de rétablir et d'habiter l'Hermitage de Brudergarten, proche Fénétrange.

De la Bonne-Fontaine de Bride, près de Vergaville, viendront trois ermites de Saint-Augustin. La chapelle sera améliorée, puis bénite par les soins du clergé de Fénétrange; l'actuel possesseur de l'ermitage sera chassé s'il continue à donner le scandale. Un arpentage en règle des terrains est fait en 1718 : il y a 87 arpents de terre confiés à la diligence de quatre ermites Augustins; le plan dressé en 1719 nous est conservé (*Arch. de Meurthe-et-Moselle*, trésor des chartes, layette, Fénétrange, IV, n° 4). Les ermites font impression avec leurs robes longues noires, avec manteau de même couleur et leurs petits collets. Les terrains, envahis par la broussaille pendant les guerres, ont été défrichés par les soins de ces gardes-chapelle. Ils entretiennent un troupeau de bêtes à cornes et un pâtre pour les garder; toutes les terres sont labourées et semées. Voilà,

dit le curé Pierron, qui change de la situation antérieure où chapelle et cellule, perdues dans la forêt, n'étaient gardées que par un seul ermite. En 1724, il n'y a point de plaintes à formuler contre les deux frères Augustins qui résident au Brudergarten. La chapelle embellie attire avec ses trois autels de marbre en l'honneur de Notre-Dame de Grâce, de saint Charles et sainte Christine, les derniers en souvenir des duc et duchesse de Lorraine, bienfaiteurs insignes du sanctuaire. Il y a messe haute au jour de la Visitation avec prédication, sur l'ordre de l'évêque, avec concession de 40 jours d'indulgences. La princesse de Vaudémont avait donné un calice d'or. L'ancienne statue est enfermée dans une autre plus grande, copiée sur Notre-Dame des Ermites. Faire sept fois le trajet Fénétrange-Broudergarten équivaut en mérites et grâces à un pèlerinage à Einsiedeln. Le duc Léopold a doté de fondations pieuses le sanctuaire et le Parlement, en 1738, exempté l'ermitage de toute dime. L'enquête sur les forêts de la Maîtrise de Sarreguemines note vers 1750 la présence de deux ermites au Broudergarten; le roi de France en est devenu le seigneur à la place du duc de Lorraine. L'enclave, dans le bois où est l'ermitage, comprend un lot assez considérable de terres arables. En 1776, Broudergarten passe pour être un des plus beaux ermitages lorrains. Au printemps 1790, le curé de Fénétrange, dans sa déclaration, signalera comme bénéficiaire de la cure mais de patronage royal, l'ermitage dit Brudergarten, dont dépend une chapelle, une maison de ferme, des terres et des prés, le tout laissé à prix d'argent par bail authentique et exploité par un laboureur qui y réside, pour un canon de 240 livres, à charge d'acquitter deux services et des messes, ainsi que d'entretenir les bâtiments et ornements. Déclaré bien national, le domaine fut vendu en 1793. Au début du XIX^e siècle, le Brudervald fut défriché pour devenir un vaste domaine avec une ferme moderne, bâtie à côté de la petite chapelle, sur l'emplacement des hêtres séculaires, témoins de plusieurs générations d'ermites dont M. l'abbé Hari, de Fénétrange, nous a aidé à trouver les noms :

1. Frère Jean Rochefort, 1715, possesseur de l'ermitage.
2. Frère Jean-Baptiste de Marcheville, de la famille des « Anciens chevaux de Lorraine », qui a renoncé aux plus hautes charges, sous Léopold, pour vivre dans l'état érémitique. Il vint, avec ses compagnons, de l'ermitage de Bride, près de Vergaville, au Broudergarten, en 1715, attira les faveurs de la cour de Lorraine sur cet ermitage, où il donna un magnifique témoignage de piété et de charité qui lui valut un ascendant particulier sur la population. Il mourut le 20 décembre 1741, à l'âge de 70 ans, et fut enterré dans la chapelle : in capella illius eremi, vulgo dicti Brudergarten.
3. Frère Gabriel Notterel, arrive de Bride en 1715, ermite de Saint-Augustin, comme le précédent, sans doute; est parrain, le 4 août 1730.
4. Frère Joseph Brisson, venu en 1715 au Brudergarten avec les deux précédents; il y réside encore en 1754.
5. Frère François Marchand est ermite de Saint-Augustin de l'équipe formée à Bride, 1715.
6. Frère Dieudonné-Gabriel Coutellier, aëremite de la chapelle de Broudergarten († le 28 mai 1753, à 94 ans), enterré à la chapelle du côté du midi.

7. Frère Conrad-Dominique Blatte, hermite à la chapelle du Broudergarten († 13 juin 1778, à 55 ans), enterré au cimetière de la ville.

34.

SAINT-ÉLOI

FLASTROFF

c. Sierck-les-Bains.

Pouillés, 687, n° 3. — CURICQUE, dans *Bull. soc. arch. de la Moselle*, 1867, 14. — BOUR, *o. c.*, II, 255-256, n° 339. — THIEL, *o. c.*, 221-222.

Une visite canonique faite en 1760 dans le doyenné de Perl, diocèse de Trèves, nous signale que la chapelle publique de Flastroff, annexe de Neunkirchen, dédiée à saint Eloi, est entretenue par l'ermite. Eglise et ermitage sont à un kilomètre environ, au sud du village. La chapelle est fréquentée à cause de son site merveilleux sur le Tholesberg et la protection accordée par le saint aux chevaux, bénits solennellement le jour de sa fête. En 1734, le frère visiteur de la Congrégation érémitique luxembourgeoise admire l'assez grande chapelle de Saint-Eloi, mais constate la médiocrité des ornements. Il y a toujours quelque peu de dispute pour les offrandes. M. le comte Duhan est collateur. L'ermite a la tête un peu légère. Le rapport de 1766 note la beauté de l'ermitage et de la chapelle, mais le jardin est médiocre. Frère Antoine, de pieuse mémoire, collectera dans le voisinage pour acheter une cloche, bénite en 1781, qu'on peut retrouver au clocheton de la chapelle du pensionnat de Sainte-Chrétienne, à Rustroff. Une nouvelle église a été bâtie, de 1854 à 1861, sur l'emplacement de l'ancienne, et l'ermitage a été transformé en presbytère.

1. Frère Jacques Vincent, qui avait 42 ans en 1734; il était né à Natoncourt, diocèse de Toul; il avait deux ans d'appartenance à la Congrégation, ayant pris l'habit à Rome.
2. Jacob Sarnhawer, eremita ad montem S. Eligii prope Flastroff, le 7-2-1725, est parrain à Neunkirch-lès-Bouzonville.
3. Frère Jean N., natif de Beelchen en Westphalie, qui avait, en 1766, 63 ans et trente-trois de vie érémitique en habit (congrégation gallo-lorraine).
4. Frère Jean Weisbecker, ermite à la chapelle de Flastroff († 11 janvier 1774).
5. Frère Antoine Payen, en 1781.

35.

SAINT-LÉONARD DE DORVILLERS

FLÉTRANGE

c. Faulquemont.

Pouillés, 451 et n° 2. — *Reichsland*, 972. — A. MERKELBACH-PINCK, *o. c.*, II, 283.

Au Steinbesch, à deux kilomètres au nord-est de Dorvillers, autrefois paroisse, et à quatre kilomètres au nord de Flétrange, la commune actuelle, s'élevait, depuis la fin du moyen âge, une chapelle dédiée à saint Léonard, érigée, dit-on, par un riche paysan sauvé des mains de malfaiteurs. Une visite canonique de 1698 note la restauration de la chapelle et l'installation d'un ermitage à proximité, avec terres et jardin. A la Saint-Léonard, une importante foire y avait lieu, où se ven-

daient des faux pour les fenaisons et moissons. L'abbé de Wadgassen exerce les droits de patronage. La maisonnette de l'ermite était adossée à la chapelle. Le 21 mai 1729, Saint-Léonard est interdit : défense au gardien de chapelle de conserver la clef et d'y faire quelque fonction jusqu'à ce qu'il ait obtenu une permission spéciale. En 1751, l'évêché interdit à nouveau la chapelle qui, menaçait ruine de tout côté. Trois ans après, le 15 mai, il est décidé que la chapelle dite de Saint-Léonard, isolée et située auprès d'un bois, actuellement en mauvais état et où on ne fait actuellement aucun service, sera incessamment démolie, à la diligence des échevins de l'église de Dorvillers et le prix des matériaux appliqué à la fabrique paroissiale, si ladite chapelle n'est dépendante d'aucun bénéfice particulier. En conséquence, il est défendu qu'on y souffre à l'avenir aucun ermite ni rien qui puisse occasionner le concours des fidèles audit lieu. Quand le *Pouillé* annonce une chapelle sous l'invocation de Notre-Dame de la Visitation à Dorvillers, M. Dorvaux n'hésite pas à y voir la chapelle Saint-Léonard, à laquelle se rattache du reste plus d'une légende. Tout fut confisqué et vendu à la Révolution : il n'est rien resté de l'ancien ermitage, mais la famille Jager d'Elvange a fait reconstruire la chapelle en 1911.

1. Dominique Bourlard († 22 juin 1737, à l'âge de 80 ans), garde-chapelle de Saint-Léonard.
2. Frère Théodore de la Roche, héremite à la chapelle Saint-Léonard, âgé de 53 ans († 7 février 1740).
3. Jean Klein, ermite de la chapelle de Saint-Léonard († 4 janvier 1754, âgé d'environ 80 ans). Sa femme était morte à l'hermitage, le 7 décembre 1753.
4. Georges Losson († 20 mars 1768), garde-chapelle de Saint-Léonard, âgé de 60 ans.
5. François Briot, originaire de Conthil, hermite et gardien à la chapelle de Saint-Léonard de Dorvillers († 22 février 1781, à Ver-gaville, chez son neveu).

36. **SAINTE-MARGUERITE, A EBANGE** **FLORANGE**
c. Hayange.

Grâce à l'aimable compétence de M. l'abbé Braubach, archiviste de l'évêché de Metz, nous connaissons l'existence d'un ermitage à Ebange, vraisemblablement à proximité de la chapelle de l'endroit, dédiée à sainte Marguerite. Le 15 novembre 1566, un particulier achète pour trois chapons à la Saint-Martin, à payer à la prévôté, l'ermitage (die Kluess) d'Ebange avec son jardin. En 1615, le 14 août, il est parlé d'un emplacement « proche l'hermitage ». L'abbaye de Gorze avait eu des biens à ce point de passage de la voie romaine et le seigneur de Florange était patron. L'ermitage n'a laissé aucune trace et les registres de Florange ne contiennent aucun nom d'ermite à Ebange.

37. **SAINTE-AGATHE** **FLORANGE**
c. Hayange.

LEROND, *o. c.*, I, 174-179. — E. KIEFFER, dans *Almanach de Marie Imm.*, 1937, 57-60.

Une gracieuse légende veut qu'un seigneur de Florange, averti mystérieusement par le son argentin d'une cloche lointaine, construisit un

ermitage sur son territoire. Avant 1777, l'église-mère Sainte-Agathe, isolée en plein champ, entourée de quatre hauts peupliers, à plusieurs kilomètres au sud de Florange, dut être confiée à des gardes-chapelle. Mais il est possible qu'à la disparition du village de Halting, dont Sainte-Agathe paraît avoir été l'église, au xv^e siècle, d'après le *Pouillé* de 1607, quelque ermite se soit établi à côté de l'église restaurée et isolée, gardant le cimetière. Voici une liste de gardes-chapelle :

1. Georges Lansquenet, déjà gardien de la paroisse en 1706 († 27 août 1711, âgé de 68 ans).
2. Michel Bens, gardien de Sainte-Agathe († 19 janvier 1729, à 60 ans).
3. François Cridel, gardien de l'église Sainte-Agathe en 1737 († le 2 février 1749). Son épouse a le nom de garde de Sainte-Agathe.
4. Mathias Probst, en 1757 résident à l'hermitage de Sainte-Agathe, puis garde-chapelle de Sainte-Agathe († le 12 mai 1769, âgé de 76 ans). En 1777, Sainte-Agathe fut démolie.

38. NATIVITÉ DE LA SAINTE VIERGE ? FOLSCHVILLER
c. Saint-Avold.

Pouillés, 404.

Le manuscrit n° 60 de la *Bibliothèque municipale de Metz*, 157 et 207, malheureusement détruit en 1944, conservait deux pièces intéressantes la chapelle de Folschviller, signalées par Dorvaux, l'une de 1356, l'autre de 1400, sur le service de cet oratoire et le partage des offrandes entre le curé de Téting, dont Folschviller était alors annexe, et le gardien de la chapelle. L'abbé de Saint-Avold était le patron. En se référant au cas de Notre-Dame de Plinthre à Elvange, Notre-Dame de Faulx et de Rabas, on peut supposer, surtout à l'origine, la présence d'un authentique solitaire comme gardien du sanctuaire de Folschviller.

39. SAINTE-GENEVIÈVE FONTOY

Pouillés, 503, n° 4. — *Reichsland*, 966. — BOUR, II, 90, n° 103. — NICOLAY P.-X., *Histoire d'Hayange*, t. III, Metz, 1952, 40. — JACQUEMIN E., *L'abbaye N.-D. de Justemont*, Metz, 1950, 80.

Une belle légende raconte que sainte Geneviève vint de Paris à Fontoy pour y vivre dans la solitude. La sainte aurait fait bâtir l'hermitage qui porte son nom, à trois kilomètres au sud de Fontoy, sur une hauteur formant plateau, encadrée par des bois. Un ancien *Pouillé* de 1544 signale en ces lieux la chapelle Sainte-Geneviève, qui avait 18 mètres de long sur 14 de large et qui remontait au moyen âge. Un jardin était joint à l'hermitage près duquel étaient rendus les plaids annaux. Comme tout appartenait à l'abbaye de Justemont, pas étonnant que la vie érémitique fleurit très tôt en ces lieux. En 1702, une cloche est bénite qu'à procurée l'ermite. Les gardes-chapelles veillent sur le bâtiment. Jusqu'en 1710 on y célébrait la messe le dimanche de la Passion; en 1751 elle est interdite. Plus d'une fois il y eut conflit entre curé et ermites au sujet des offrandes, lesquelles seront désormais divisées en deux parts égales. Il a eu, semble-t-il, des gardes-chapelle jusqu'à la Révolution. Tout fut vendu alors comme bien national et il ne reste à

l'emplacement de la chapelle et de l'ermitage Sainte-Geneviève que quelques pierres. Une statue de la sainte protectrice de Paris, qu'il ne faudrait pas confondre avec son homonyme belge, est pieusement gardée dans une famille.

1. Frère François, de Moutiers, *ermite* de Sainte-Geneviève, que M. Bour faisait dépendre, sans raison, de l'ermitage du même nom, situé à Dommartemont, près de Nancy, alors que : 1° l'ermitage est de Moutier d'après l'inscription; 2° que le parrain est clerc-juré de Sancy et que 3° l'avocat Jacquemot siège à Bar. Toutes ces localités s'entendent beaucoup mieux de l'ermitage de Fontoy, limitrophe.
2. Hubert Godart, garde de la chapelle de Sainte-Geneviève († le 18 novembre 1740), âgé de 60 ans.
3. Claude Michel, âgé de 80 ans († le 6 janvier 1763), garde de la chapelle de Sainte-Geneviève, dépendante de cette paroisse.
4. François Richard, gardien de la chapelle Sainte-Geneviève († le 3 mai 1782, âgé de 82 ans), dont le fils mourut à l'ermitage de Sainte-Geneviève déjà en 1777.

40.

SAINTE-CROIX

FORBACH

Reichsland, 537. — P. HOFFMANN, *Die Kreuzkapelle bei Forbach*, Forbach, 1925, 24, 34, 43-44, 61.

L'origine de la chapelle Sainte-Croix, longtemps isolée sur une colline, à deux kilomètres à l'est de Forbach, reste légendaire. Son érection par le châtelain de Forbach, en réparation du crime perpétré sur son frère, n'est pas impossible, encore qu'après les croisades, dans de nombreuses bourgades, s'élevèrent des chapelles sous ce vocable, ainsi qu'on l'a vu déjà pour Boulay. L'architecture de la Kreuzkapelle de Forbach est d'un beau gothique des XIII^e et XV^e siècles. En 1338, sur l'ordre de l'évêque Adhémar de Monteil, les chapelains de Sainte-Croix, près de Forbach, paient une redevance au chapitre de Hombourg, dont ils étaient sans doute dépendants. Je ne serais pas loin de penser qu'au départ de ces chapelains le sanctuaire fut confié à la garde de quelque ermite, car, à tenir compte de l'architecture, l'ermitage a été construit avant le chœur. En 1684, le baron de la Leyen avait les droits de patronage sur Sainte-Croix, chapelle qui recueillit en 1711 le culte de sainte Anne, lors de la disparition du sanctuaire voisin, dédié à la mère de la Vierge, au point que sur la carte de Cassini (1750) on lit, à l'est de Forbach : *Hermitage Sainte-Anne*. Dans la liste des ermitages de la maîtrise des eaux et forêts de Sarreguemines figure, à Forbach : l'Hermitage, habité par deux ermites, dont la nomination appartient à la maison de Linange. Grâce à des quêtes abondantes, on avait bien restauré le sanctuaire. A la suite d'une visite canonique, l'évêché ordonne au sieur curé, le 20 juillet 1787, de veiller sur la conduite de l'ermitage, garde de la chapelle Sainte-Croix. A la Révolution, la chapelle-ermitage fut d'abord confisquée en 1793, puis rendue en 1797 à la comtesse Marianne Camasse de Forbach, qui la rendit au culte. L'enquête diocésaine de 1807 note, en effet, que la chapelle Sainte-Croix a un vieillard pour garde qui est un très honnête homme. Le tout passera en 1824 à la maison de Wendel, les ermites étant remplacés par d'hon-

nêtes laïques sur cette colline maintenant déboisée, envahie par la cité ouvrière du Kreuzberg, qui a comme lieu de culte la Kreuzkapelle. A l'intérieur de celle-ci, une porte mettait en communication le chœur, du côté droit, avec le logement du gardien. L'ermitage, restauré en 1820, entoure le chœur et revient sur le côté nord de la chapelle, faisant toiture commune. Une statue de la Vierge orne la niche stylisée qui couronne la porte d'entrée. Puits et citerne sont modernes. Voici, d'après Hoffmann, la liste des ermites :

1. Ludovicus Thibau, ermite de passage († 22 mai 1750, à Forbach).
2. Frère Joseph, eremita sanctae Crucis († le 5 octobre 1759), enterré dans la chapelle.
3. Karl Friedrich Wirth, eremita ordinis S. Francisci ou ermite zum H. Crütz bey Forbach († 22 avril 1782), enterré à Spicheren d'où il était originnaire, vraisemblablement. En 1764, il avait signé l'acte de décès d'un jeune artiste peintre tyrolien qui est mort près de lui.
4. Anton Lorentz, signe eremita en 1768, l'abjuration d'une femme de Vieille-Verrerie († le 15 juin 1786, âgé de 80 ans), il était né à Kaiserslautern.
5. Frère Antoine, ermite à la Sainte-Croix de Forbach († 4 août 1790, âgé de 44 ans).
6. Frère Antoine, né Christophe Franz, ermite de la Creutzkapel († le 13 décembre 1813, à 84 ans).
7. Hautzenberger Michel, appelé « Heilig Michel », 1866-1873.

41.

SAINT-THIÉBAUT

FOULCREY

c. Réchicourt-le-Château.

A. BENOIT, *Rep. arch. de l'arrond. de Sarrebourg*, Nancy, 1862, 36. — *Pouillés*, 376.
— LEPAGE, 138. — *Reichsland*, 984. — PAULY J., dans *Rev. eccl. de Metz*, 1919, 309. — A. DEBENON, *Histoire du Bâmontois*, 100.

Le *Pouillé* de 1544 déclare que Foulcrey a comme annexe l'ermitage Saint-Thiébaud (heremitorium S. Theobaldi) sur la limite du ban, en bordure du territoire de Gogney. Sur la commune de Foulcrey se trouvent encore actuellement le Pré et de Haut de Saint-Thiébaud, alors que l'emplacement de la chapelle-ermitage est maintenant sur le ban de Gogney (Meurthe-et-Moselle). En 1690 environ, avec l'autorisation des Jésuites de Pont-à-Mousson, patron du lieu, un ermite vint s'établir auprès de la chapelle Saint-Thiébaud dont la garde et l'entretien lui furent confiés. Il jouissait d'un terrain annexé et avait la confiance du curé de Foulcrey. Mais en 1695, Mgr Aubusson de la Feuillade en visite dans la région, malgré un certificat satisfaisant, expulsa l'ermite, parce qu'il était marié. En 1722, un rapporteur insiste pour que le curé de Foulcrey qui jouit des terres et jardins de l'ermitage, entretienne déceimment la chapelle. L'ermitage se composait en 1716 d'une chambre haute et d'une petite cuisine en bas, d'une petite écurie et d'un jardin devant et derrière, entouré de murailles. La chapelle est interdite comme tant d'autres, par décision du 30 avril 1737, et le reste encore en 1752. Vingt ans plus tard, l'évêché autorise la célébration de la messe les jours ouvrables, vu la bonne tenue et la solidité de la chapelle, à condition que les pèlerinages qu'on continue d'y faire n'occasionnent

aucun désordre. Le 17 décembre 1764, le roi Stanislas auquel était revenu le patronage de l'ermitage, après la suppression des Jésuites, le donnait à une de ses créatures qui le fit exploiter avantageusement.

Déclaré bien national en 1790, l'ermitage Saint-Thiébaud comprenait alors « une petite maison et une mazure où était autrefois une chapelle, ensemble 8 jours de terre labourable et 8 ormees, onze toises et demi en nature de jardin » (*Arch. de Meurthe-et-Moselle*, Q 591). La maison était composée d'une très petite cuisine et trois petits cabinets avec une écurie de vaches, au rez-de-chaussée; au-dessous une petite cave voûtée, le tout recouvert de tuiles en très mauvais état. A côté, au nord, deux hangars construits en bois et deux pierres à faire le cidre, recouvert le tout par un hallier très vieux. Le rucher est en pierres. Le possédant soutenait que le bien n'était pas ecclésiastique, mais il fut débouté; et l'ensemble, d'abord estimé 744 francs puis rabaisé à 558, à cause de l'usufruit de l'ancien possesseur, fut adjugé au citoyen J.-P. Fromental, de Blâmont, le 19 mars 1797. Les bâtiments, alors en fort mauvais état, s'écroulèrent bientôt et, à présent, quelques pierres rencontrées par la charrue marquent l'emplacement de Saint-Thiébaud où tant de fiévreux vinrent demander la guérison et où vécurent, dans le calme de la solitude, de nombreux ermites, dont M. l'abbé Dicop, l'actuel curé de Foulcrey, m'aïda à retrouver les noms :

1. André Verniquet, dit Agnier Paquin, âgé de 80 ans († 9 juin 1689), originaire de Réhicourt, marié.
2. Frère Jean Castelet, de 1690 à 1714 environ.
3. Frère Joseph Taschon, de 1714 à 1746.
4. Frère Antoine Magnière, qui, éconduit par le curé, a été réintégré dans sa charge, vers 1730.
5. J.-B. Croisson, garde-chapelle, démissionne en 1764.
6. Augustin Gaugel, né à Deux-Ponts en 1729, reçoit, à vie, l'ermitage, le 17 décembre 1764, par nomination du roi Stanislas, tout en étant négociant à Lunéville.
7. André Schmitte habite l'ermitage et l'exploite, moyennant 6 livres par an, en 1775.
8. Jean-Nicolas Colin signe garde-chapelle, de 1781 à 1786; il passe le soin de l'ermitage à François et Marie-Anne Colin.

42. **SAINTE-ANNE D'ALBECHAU** FRIBOURG-L'ÉVÊQUE
c. Réhicourt-le-Château.

A. BENOIT, *La chapelle Sainte-Anne d'Albecheau*, dans *Soc. d'arch. lorr.*, 1867, 194. — *Pouillés*, 618. — LEPAGE, 2. — *Reichsland*, 9.

La carte de Cassini (1750) signale l'*Hermitage d'Albechoff*, à cinq kilomètres au nord-est de Fribourg, à un important carrefour de routes. Cette ferme, avec chapelle attenante, est peut-être ce qui subsiste d'un ancien village disparu. La chapelle était déjà connue en 1532. Elle peut remonter, à en juger par la qualité de ses formes gothiques, au xiv^e siècle. La vieille Pietà du xv^e est passée dans une collection particulière. Une foire importante s'y tenait, le 26 août. Albechau, jusqu'à la Révolution, était annexe de la paroisse de Rhodes. Le 12 mai 1633, au temps où le réformateur Michel de Sainte-Sabine opérait en Lor-

raïne, eut lieu la provision de la chapelle érémitique de Notre-Dame à Albéchau, en faveur d'un frère-ermite, sur la présentation de l'abbesse de Vergaville, patron du lieu. A la chapelle de Mance, à Ars, nous avons vu également le culte de sainte Anne faire suite à celui de Marie. Dans une visite canonique de 1688, on constate le mauvais état dans lequel se trouve le petit ermitage. En 1736, des restaurations furent faites à la chapelle, comme l'indique l'inscription gravée au-dessus de la porte d'entrée. Le *Pouillé* se trompe en attribuant à Sainte-Croix, autre annexe de la paroisse de Rhodes, les deux ermites se trouvant à Albéchau. La carte de Cassini semble indiquer un ermitage prospère. Le nouvel ermite, arrivé en 1779, se fit construire une maisonnette près de la chapelle et possédait un beau rucher. Il répara aussi la chapelle et la dota d'une cloche qu'il essaya de sauver à la Révolution, tout en cherchant d'obtenir une belle pension de 339 livres, 19 sols. Le 18 février 1793, le rucher fut vendu 160 livres. La chapelle et les jardins y attenant, ensemble avec l'habitation du garde de ladite chapelle, le 14 mai 1791, furent adjugés 600 livres de France au sieur Eustache Petitjean, de Dieuze. La chapelle qui avait servi d'écurie, fut restaurée et rendue au culte en 1820, devant un grand concours de pèlerins.

1. Frère Jacques, décédé en 1633.
2. Frère Antoine, installé aussitôt pour le remplacer, le 12 mai 1633.
3. Christophe Adam, gardien de la chapelle d'Albershof († 28 octobre 1732, âgé de 60 ans).
4. Frère Charles Vallot, ermite à Albershof († 17 août 1756).
5. Georges Marchal, garde-chapelle d'Albecho († 27 juillet 1778 subitement, à 66 ans).
6. Jacques Aloff, garde-chapelle de Sainte-Anne d'Albershoff, mort subitement, le 8 octobre 1778.
7. Frère Nicolas Janin, né à Saint-Mihiel, solitaire du diocèse de Saint-Dié, accepté en ermite par l'abbesse de Vergaville, le 25 janvier 1779, autorisation renouvelée en 1785; il restaura chapelle et ermitage, où il restera jusqu'en 1793.

43.

SAINT-HUBERT

GANDRANGE

c. Moyeuivre-Grande.

E. JACQUEMIN, *L'abbaye de N.-D. de Justemont*, Metz, 1950, 94.

Gandrangé dépendait jadis de l'abbaye Saint-Hubert en Belgique et l'ancienne église gothique, dédiée à ce saint, ornée d'ailleurs d'une statue du grand saint, y attirait de nombreux fidèles. Annexe alternative de Vitry et d'Amnéville, Gandrangé fut cédé ensuite aux moines voisins du Justemont. A côté de la chapelle se trouvait le logement d'un garde ou ermite chargé de l'entretien du sanctuaire, de la vénération des reliques par les malades et les pèlerins. Une enquête faite le 21 septembre 1729, rappelait la présence d'un ermite aux temps plus anciens, mais concluait à la nécessité d'un vicaire-résident. Au garde-chapelle défense avait été faite en 1676 de loger ses grains et sa paille dans l'église. L'abbé de Justemont nommait l'ermite ou garde-chapelle qui devait séjourner près de l'église, conserver chez lui les ornements

et vases sacrés, tenir propre le linge, sonner la cloche et chanter le salut du soir. Une visite canonique, faite en 1745, constate que depuis près de quinze ans, il n'y a plus de gardien à Gandrange; la petite maison du garde est tombée en ruine, l'antique pèlerinage est fort ralenti, même à la Saint-Hubert. L'ermitage fut donc abandonné vers 1730, à l'arrivée du premier vicaire-résident.

1. Michel Hugo, 1649.
2. Pierre Estienne, 1700.
3. Christophe Lansquenet († vers 1730).

44.

SAINT-CLÉMENT

GORZE

Pouillés, 565. — BOUTEILLER, 228. — KRAUS. — *Reichsland*, 964. — NIMSGERN. *Histoire de Gorze*, 253.

L'érémitisme a fleuri à Gorze dès l'arrivée de Jean de Vandières et de ses compagnons, Blidulphe et Gondelach, avides de solitude et de réclusion, au x^e siècle. En ces lieux solitaires viendront Guibert, Alboïn, Richard de Saint-Vanne lui-même, comme autrefois ce vénérable ermite, originaire de Verdun, qui deviendra abbé de Saint-Epvre à Toul, émule de l'ermite Lambert, tant admiré par Jean de Gorze. (Cfr. notre étude sur ce courant dans *Rev. eccl. de Metz*, 1952, 356-357.) Le prieuré Saint-Blin, sur la côte, lui doit peut-être sa première destination. Entre Gorze et Tronville, on montre le *Trou l'hermite* qui fut probablement habité. Les *Pouillés* ne connaîtront pourtant à Gorze, au xviii^e siècle, que les deux « hermitages » de Saint-Clément et de Saint-Thiébaud. La carte de Casini n'indiquera comme tel que Saint-Clément.

Cet ermitage est situé dans la vallée, à un kilomètre au sud de Gorze, au lieudit *La croizette*. A cet endroit, il y avait une chapelle dédiée dès le xi^e siècle au pape saint Clément. Par confusion, on s'imaginait que le premier évêque de Metz, avant de commencer son ministère, était venu prier dans la solitude de Gorze, à l'endroit bien entendu où s'élevait la chapelle dédiée à son nom. Le *Pouillé* de 1544 connaît l'*eremitorium* de Saint-Clément. Un autel, une croix avec niche furent dressés en 1582; la chapelle fut reconstruite par le curé de Hagéville, en l'honneur de saint Clément, premier évêque de Metz. Restaurée encore en 1648, elle reçoit la visite de Mgr Aubusson de la Feuillade durant l'année 1776. Un moment interdite en 1737 par Mgr de Saint-Simon, elle sera à nouveau autorisée à cause de l'intérêt que lui porte la population qui y vient en procession. Au temps où Français Chavaix, († 1789) était administrateur de la chapelle, le 17 janvier 1741, le jardinet voisin de l'oratoire, rapportait de quoi faire dire quelques messes l'an. La chapelle-ermitage fut fermée le 21 juin 1791, puis vendue comme bien national. Le rapport de 1807 signale que le tout est entre les mains d'un particulier. En 1819, la mairie de Gorze délivre un certificat de bonne conduite à un frère-ermite établi depuis peu dans « l'ermitage Saint-Clément ». La maisonnette se trouvait jusqu'à la guerre de 1914-1918 à quelques pas en retrait de la chapelle. Au-dessus d'une fenêtre était placée une statue assez ancienne de saint Bernard sur laquelle on pouvait lire en lettres gothiques ce texte du docteur melliflue : « Je suis un vrai pot cassé, le jouet des hommes, un arbre sec et sans faite ». V. 10. Depuis 1919 il ne reste que quelques pierres pour rappeler ce glorieux ermitage.

1. Nicolas Chanais, gardien de la chapelle Saint-Clément, 60 ans († le 2 mai 1702).
2. Nicolas Anthoine, hermite de Saint-Clément, âgé de 50 ans († le 7 septembre 1705).
3. César Georges, gardien de la chapelle Saint-Clément, âgé de 80 ans environ († 21 mars 1715).
4. Jean-Joseph Servaire se fixe à l'ermitage le 1^{er} décembre 1819, gardien de la chapelle Saint-Clément, bon religieux, digne de l'intérêt des âmes charitables.

45.

SAINT-THIÉBAUT

GORZE

Pouillés, 565. — BOUTELLER, 99. — *Reichsland*, 983. — NIMSGERN, o. c., 253. — KRAUS, 180. — F.-A. WEYLAND, *Saint Thiébaud, ermite. Sa chapelle et son pèlerinage à Gorze*, Metz, 1905.

La chapelle Saint-Thiébaud est située à un kilomètre au nord-ouest de Gorze, sur une élévation qui domine la source des Bouillons qui fournit l'eau à Metz, endroit marqué par une croix Bonne-Fontaine. Une tradition locale attribue la construction de la chapelle à la pieuse duchesse Philippe de Gueldre, en reconnaissance d'une paix heureusement conclue dans les années 1490. Il est pourtant bien probable qu'un oratoire chrétien ait fait suite, longtemps auparavant, au *sacellum* païen découvert en ce lieu. Saint Thiébaud ermite n'est-il pas mort en 1066 et son culte ne devait-il pas être bien vite adopté par le clergé messin qui lui érigea, aux portes de la ville de Metz, une église dotée d'une collégiale? L'œuvre de la bonne duchesse pourrait n'être qu'une reconstruction d'un sanctuaire ancien détruit par la guerre. Le chanoine d'Auburtin appartenant à la collégiale de Gorze, compléta en 1723 le travail de restauration, entrepris en 1677. Le *Pouillé* des Bénédictins signale aussi *l'hermitage Saint-Thiébaud*, déjà connu par le *Pouillé* de 1544. D'après les demandes d'institution d'ermites de 1729 et 1747, on déduit que les gardes-chapelle avaient à bâtir leur ermitage dans la cour qui précède la chapelle sur laquelle il faudra veiller sous peine d'expulsion, ainsi que sur les dépendances de l'ermitage. En cas de mort, la petite construction appartiendra au chapitre de Gorze qui nomme les ermites. S'il était porté contre le garde quelque plainte, soit pour dégradation des bois qui sont alentour, soit pour dégâts faits dans l'enclos et dépendances, surtout en cherchant à établir une communication particulière entre l'ermitage et la chapelle, si des personnes suspectes visitaient la maison et si certains parents cherchaient à s'introduire dans l'ermitage afin de s'en emparer, le garde-chapelle serait expédié sans aucune forme de procès ni droit d'indemnité à percevoir. En 1723 un jardin, des chambres et une grange dépendaient de Saint-Thiébaud. Comme tous les oratoires champêtres, la chapelle fut interdite en avril 1737, mais sur les instances du clergé et de la population, elle fut ouverte à nouveau l'année suivante. Le cahier de compte de la chapelle porte, au 14 août 1766 : 15 sols sont payés au gardien de la chapelle pour tuiles et plâtre destinés à couvrir le clocher de la chapelle. Fermée par ordre du district le 21 juin 1791, elle sera vendue comme bien national, le 10 décembre 1791. Sous la Restauration, elle sera rachetée et restaurée en 1836 par les soins généreux de MM. Curche et Aubry.

La statue du saint, datant du XVIII^e siècle, y est conservée. L'ermitage n'a pas survécu à la Révolution.

1. Jean-Baptiste Proudhomme, 1729.
2. Nicolas Priscat, de Gorze, 4 janvier 1747.

46.

CHAPELLE

GRÉNING

c. Grostenquin.

Gréning, au XVIII^e siècle, était annexe d'Insming. Le village s'était lentement reconstitué après les ruines du siècle précédent. Il devait recevoir un vicaire-résident dès 1785. Quelle ne fut pas la surprise de M. Houpert, secrétaire de l'Université de Montréal, en parcourant les registres paroissiaux de la ville d'Insming, d'y trouver le nom d'un ermite qu'il a bien voulu nous signaler. Le successeur à Réning de cet ermite sera instituteur, de 1785 à 1788.

1. Joseph Siling, ermite de la chapelle de Grunnin († le 16 mars 1765).
2. Frère Antoine Schmitt, instituteur de 1784 à 1788.

47.

CHAPELLE SAINTE-MARGUERITE D'OLFERDING

GROS-RÉDERCHING, c. Rohrbach.

J. ROHR, *Gros-Réderching et ses annexes*, Metz, 1946, 45. — *Courrier de la Sarre*, du 24-8-1953 : *Die Kapelle von Olferding*.

Il existe, à trois kilomètres à l'ouest de Gros-Réderching, une gracieuse chapelle construite en beaux moellons de grès rose de style gothique, dédiée à sainte Marguerite. Elle se trouve sur l'emplacement probable d'un village disparu au XVI^e siècle, appelé Albertingen. Elle était le centre d'un pèlerinage populaire, particulièrement le mercredi après la Pentecôte où une messe était célébrée par le curé de Gros-Réderching, dans l'intention que Dieu veuille conserver les bestiaux de toute contagion. La cense voisine d'Olferding est annexe de la paroisse de Gros-Réderching. Jusqu'au XVIII^e siècle, des religieuses — peut-être celles de Herbitzheim — y possédaient des propriétés. En 1714, le duc Léopold de Lorraine donna chapelle et ferme à Henri de Mallan, avec charge de verser un tiers des revenus à la fabrique de Gros-Réderching, pour l'entretien et le service du sanctuaire. En 1789, le fermier Kremer dépense sept gros Talers pour la réparation de la chapelle. A la Révolution, tout est vendu, mais le 3 août 1841, le curé de Gros-Réderching acheta les trois parcelles de jardin entourant la chapelle, qu'il essaya vainement de passer à la fabrique de cette paroisse. La propriétaire du domaine, Mme Veuve Dubuisson, de Metz, qui avait déjà exigé la clef de l'oratoire en 1846, fit labourer les jardins et enlever les haies vives qui les entouraient. L'interdit fut alors jeté sur Sainte-Marguerite que la récente guerre a mise dans un tel état de délabrement qu'elle menace ruine. M. Rohr signale qu'en 1841 un ermite demeurait dans une aile adossée à la chapelle. Il était chargé de l'entretien de la chapelle et jouissait des produits des trois parcelles de jardin. L'ermitage, pensons-nous, pourrait remonter au XVIII^e siècle, époque où le receveur de ladite

chapelle était fier d'avoir 468 livres de revenus, alors que rien ne manquait à Sainte-Marguerite depuis que la grande voûte venait d'être réparée, qu'un bel autel ornait le chœur avec un honnête tableau de la sainte.

48.

SAINTE-ANNE

GRUNDEVILLER

c. Sarreguemines.

J. TOUBA, *Remeringen, Grundweiler*, Metz, 1909, 54-60. — *Ami des Foyers Chrétiens*, du 25 mai 1952. — P. LESPRAND, *o. c.*, IV, 323, n° 174. — A. GAIN, *o. c.*, *Annuaire*, 1931, 66, n° 107.

La carte de Cassini indique : *Hge Ste Anne de Gruntviller*, signalément que reproduit encore la carte de la Moselle, éditée en 1836. Chapelle et ermitage se trouvent sur le plateau du Kappellenberg. L'emplacement de la maison des ermites est occupé présentement par la nouvelle église de Grundviller, longtemps annexe de Rémering. Ces ermites avaient la charge d'entretenir la chapelle voisine de Sainte-Anne dont le visiteur demandait la fermeture en 1689, à cause de son mauvais état. Le compte rendu de la visite de 1717 constate, par contre, le bon entretien de la chapelle, confiée aux soins d'un gardien ou ermite ; les revenus pourtant de l'oratoire sont maigres. Il semble que les restaurateurs de la chapelle sont aussi, vers 1702, les bâtisseurs de l'ermitage : les familles Jeger et Groz. La maisonnette avait un étage avec chambres à droite et à gauche d'un couloir, à seize mètres de l'entrée, du côté de Rémering, non loin de fontaine Sainte-Anne (Annabrunnen) et de grands hêtres abattus durant les années 1914-1918. Un beau calvaire du XVI^e siècle, avec d'imposants bas-reliefs, attirait la dévotion des pèlerins. Un rapport de 1731 souligne le bon état des « jardins construits depuis environ dix-huit ans pour l'usage des hermites, entourés de toutes parts de haies vives, appartenant à la chapelle, aussi bien que la terre sur laquelle l'ermitage est bâti, légué par défunt Antoine Meyer ». La chapelle, interdite en 1742, sera autorisée dans la suivante et agrandie en 1773. On peut y célébrer en semaine et conserver le Saint-Sacrement pour le viatique en faveur des moribonds de l'annexe de Grundviller. Le 6 floréal an III, la commission du séquestre poursuivant le courageux ermite, Eblingen, futur confesseur de la foi sur les pontons, avait dressé l'inventaire des objets lui appartenant en vue de la vente publique : un habit neuf et un usagé de drap, couleur brune, deux manteaux de même couleur, une ceinture de laine blanche, cinq chemises, un drap, deux vieilles chaises, six cuillers d'étain, encore deux autres, un couteau, un marteau, deux sécateurs, un bonnet pour les abeilles, sept paniers d'abeilles, trois livres de chanvre brut et trois livres et demie de chanvre préparé. La commune acheta la chapelle et l'ermitage, qui sera encore habité sous la Restauration. Des pèlerinages, d'abord clandestins puis officiels, envoient de nombreux fidèles à Sainte-Anne, comme le fait remarquer un rapport de 1807, sans qu'il y ait d'abus. En 1866, le conseil municipal de Grundviller décide la démolition de la chapelle dont le roi et le seigneur de Puttelange étaient patrons dans la seconde partie du XVIII^e siècle. La démolition a lieu en 1873 et les matériaux servent pour la construction du nouveau lieu de culte. Seuls restèrent de l'ancienne ordonnance le cimetière et le fameux calvaire. Les remarquables boiseries et les anciennes statues passèrent à la nouvelle église. Nous donnons

la liste des ermites d'après Touba et le correspondant de l'*Ami des foyers chrétiens* :

1. Jean Dimanche, né à Pont-Pierre, décédé le 16 juin 1722, enterré à Rémering : *custos et primus eremita apud sacellum in Grint-veyler*, où il se trouve depuis 1712-1713.
2. Wilhelm Beck, de Cologne († 15 avril 1736, âgé de 57 ans).
3. Simon Härtl, de Bavière, tertiaire de Saint-François († 6 février 1738).
4. Jacob Klein, déjà en 1786, encore le 20 juin 1790, avec :
5. Frère Marcel-Elie Eblinger, né à Ottonville, le 13 septembre 1728 : a refusé tout serment et jouissait d'une rente de famille. Son mobilier avait été évalué 166 livres 12 sols, le 6 floréal an II. Arrêté, puis condamné pour fanatisme, déporté sur les pontons, il meurt sur le « Washington », le 3 juillet 1794, et sera inhumé dans l'île Madame. On ne sait pourquoi M. Thibiat, dans ses *Mémoires*, le dit ermite à Saint-Avold.
6. Mathias Hirschberger, né à Grundviller, ermite de la chapelle Sainte-Anne, mort en 1827, à 57 ans, le 30 avril.
7. Lapierre, décédé en 1873. — Le fossoyeur du village occupa alors l'ermitage, qui sera démoli en 1890.

49.

SAINTE-ANNE DE RÉCLING

GUÉBLING
c. Dieuze.

Le village de Récling, à un kilomètre au nord-ouest de Guébling, fut détruit pendant la guerre de Trente ans. Il en resta, avec le nom et le ban, une chapelle dédiée à Sainte-Anne, où l'on apportait les chemisettes des enfants malades dont on demandait la guérison à sainte Anne et à saint Léger. Un ermitage avec jardin servait à l'entretien de l'ermite ou garde-chapelle, chargé d'accueillir les pèlerins et d'orner le sanctuaire. Des biens avaient été donnés à l'ermitage par la communauté de Guébling ainsi que par les familles Valter et Marchal : un petit jardin d'environ dixième, un verger d'un quart et demi, un patural de trois quarts de jours, dit *patural Sainte-Anne*, une demi-fauchée de pré devenu jardin, le terrain de la chapelle et la maison. La fabrique de Guébling veut se les unir et incorporer; le 23 juin 1769, l'évêché approuve cette demande, formulée le 20 avril précédent, dont les clauses ont été approuvées par les donateurs : attendu l'inutilité dudit hermitage et l'état de dépérissement et de ruine prochaine dans lequel se trouvent tant la chapelle que le logement qui en dépend, ceux-ci seront démolis, tandis que les revenus des terrains serviront à aider les enfants pauvres de la localité à s'instruire. La statue de sainte Anne sera portée à Guébling où elle est encore vénérée et deux messes annuelles pour les bienfaiteurs seront célébrées en l'église de Guébling.

1. Martin Vital, garde-chapelle à Reclin († 22 novembre 1739), enterré à Guébling; il avait 68 ans.
2. François Mathieu, hermite et garde de la chapelle de Sainte-Anne († 31 juillet 1752, à 48 ans), sans doute de Vahl-lès-Bénéstreff.
3. Pierre Mahout, gardien de la chapelle de Récling, âgé de 85 ans († 25 août 1763); son gendre habite Vergaville.

(A suivre)

J. LECLERC.

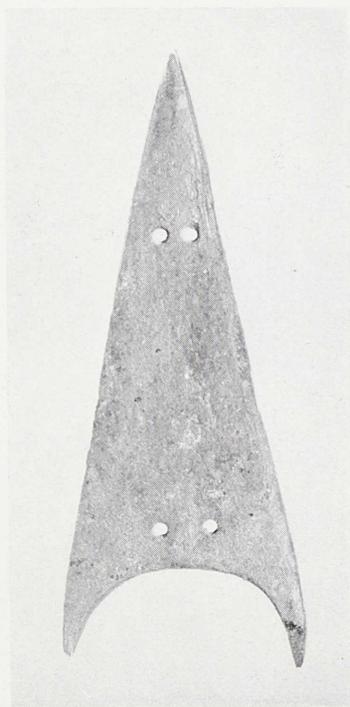
TABLE DES MATIÈRES

La numérotation continue du volume est imprimée au bas des pages.

	PAGES
<i>Le christianisme au Mont Hérapel</i> par Emile BERGTHOL	5
<i>Le droit de grenouillage en Moselle</i> par Henri HIEGEL	13
<i>Les relations de Henri III avec la cité de Metz</i> par Henri TRIBOUT DE MOREMBERT	21
<i>Un mémorialiste du clergé mosellan pendant la Révolution : Nicolas Jolivald (1748-1814)</i> par Jean EICH	37
<i>Cinquante ans d'activité archéologique et historique au pays de Sarrebourg</i> par Joseph BARTHELEMY	65
<i>Les plus belles pièces du Musée régional de Sarrebourg</i> par Marcel LUTZ	85
<i>Ermîtes et ermitages mosellans. — Essai de répertoire géographique et onomastique</i> par Julien LECLERC	89

TABLE DES MATIÈRES

Table of contents listing chapters and page numbers, including sections like 'Introduction', 'Chapitre I', 'Chapitre II', etc.



Pointe de harpon en fer pur.



Photo Gaertner.

Tête sculptée en grès (Tarquimpol).

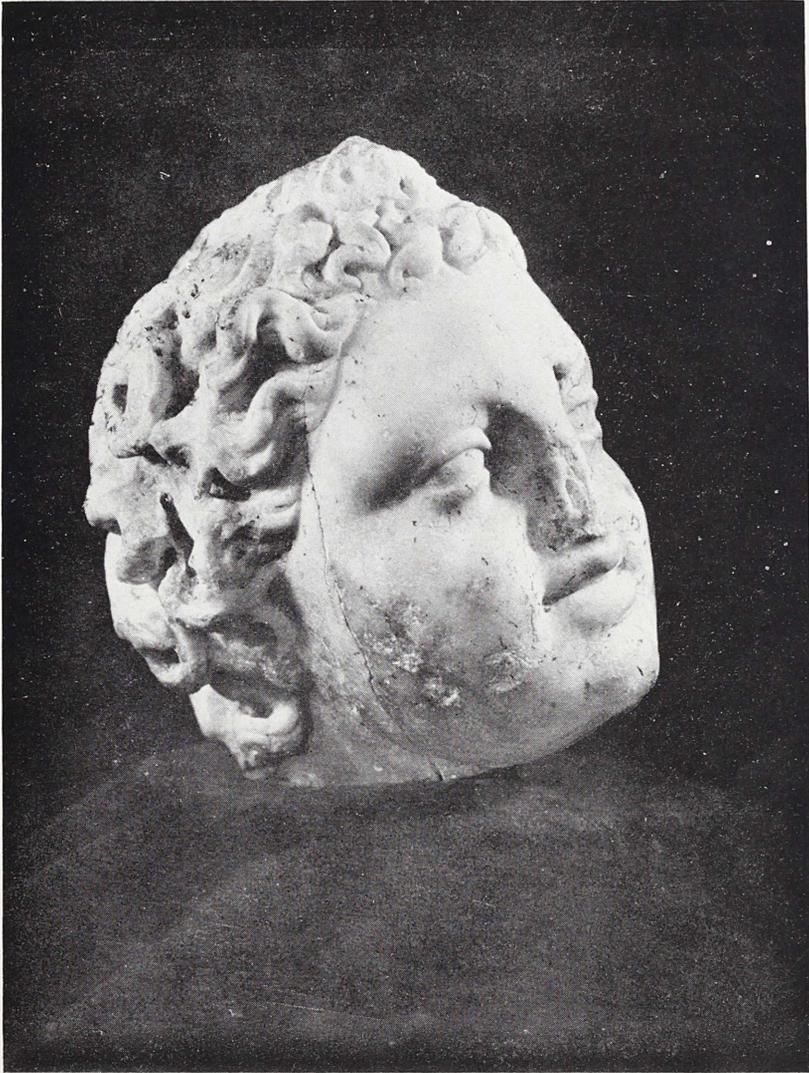


Photo Gaertner.

Tête sculptée en marbre (Tarquinopol).

Tarquinopol.

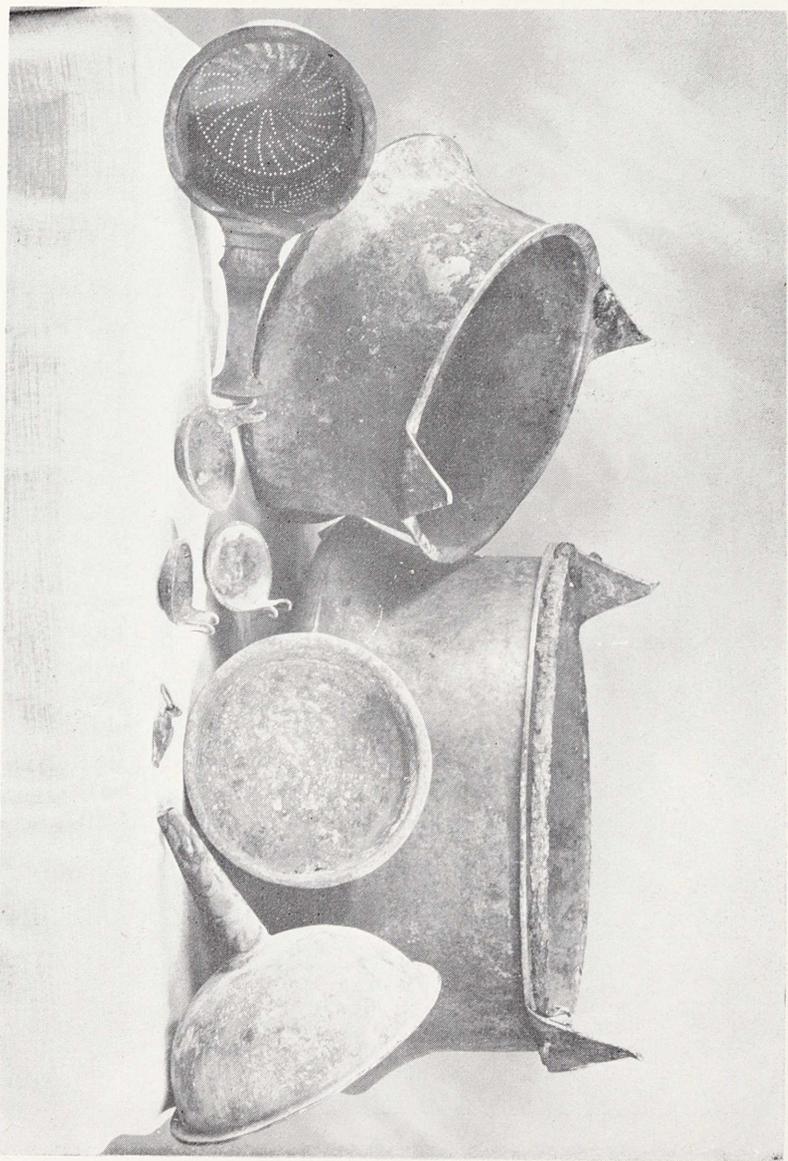


Photo Goertner.

« La cochette du paysan de Tarquimpol », III^e siècle.

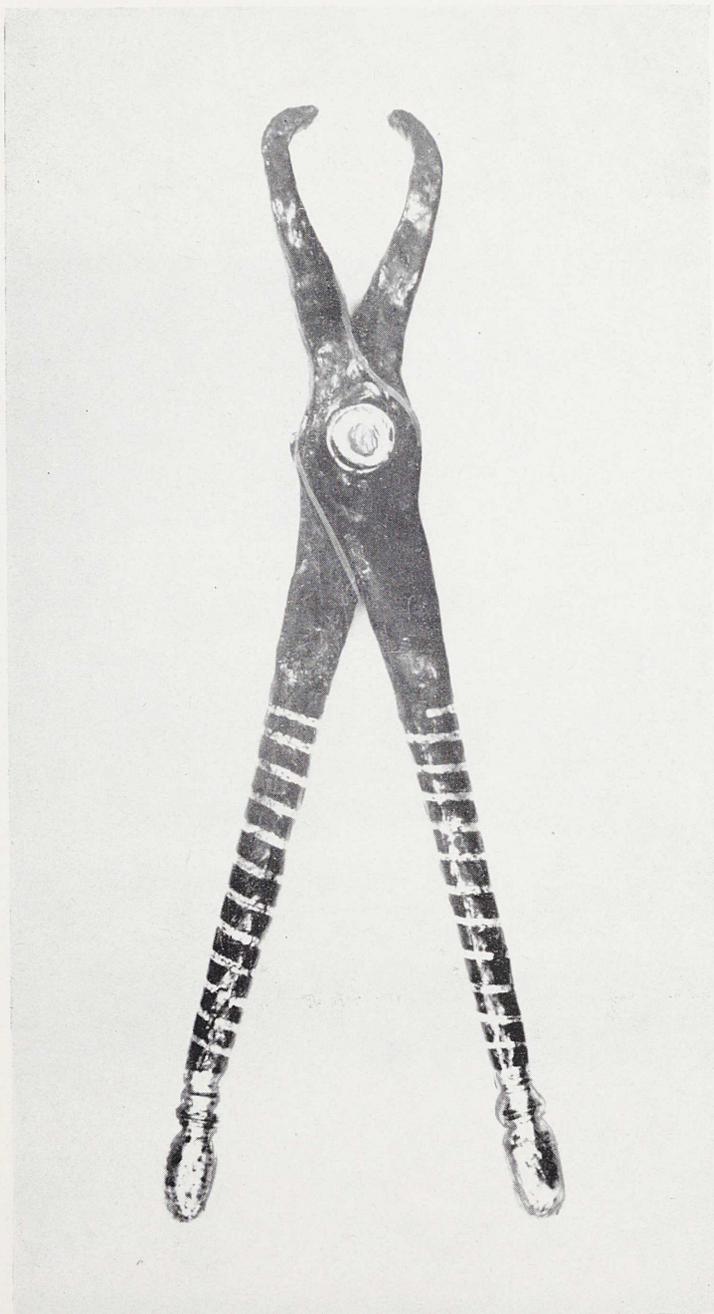


Photo Musée Lorrain.

Davier, Berthelming-Altschloss.



Photo Gaertner.

Mittelbronn, Coupe DR 37 Satto,
ornementation en festons.



Photo Goertner.

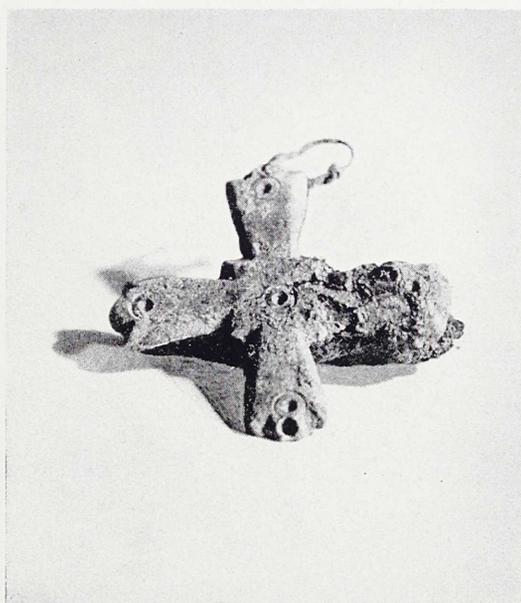
Mittelbronn, Coupe DR 37 Satto,
ornementation en rincaux.

DR 37 Satto,
en festons.



Photo Gaertner.

Poignée d'apparat : chien attrapant un levreau
(Berthelming-Altschloss).



Fibule-croix (Berthelming-Altschloss).

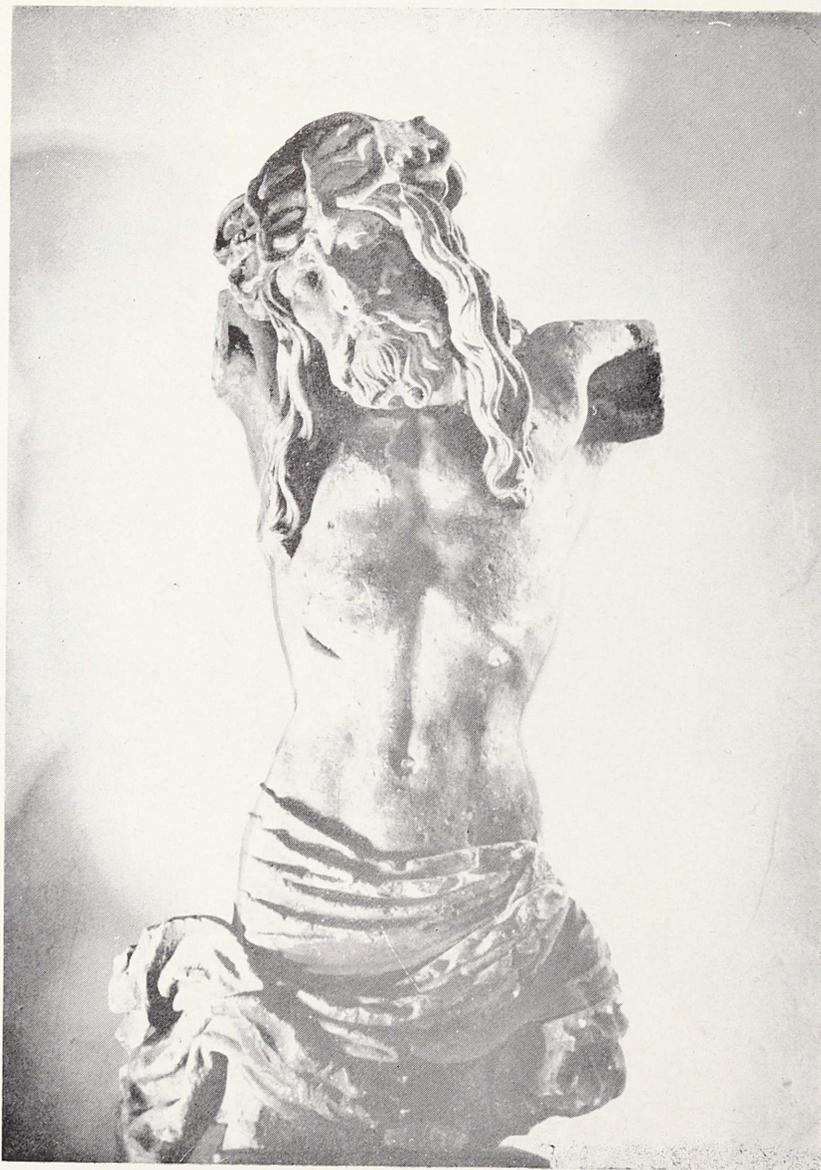


Photo Gaertner.

Christ en croix, pierre, XV^e siècle.

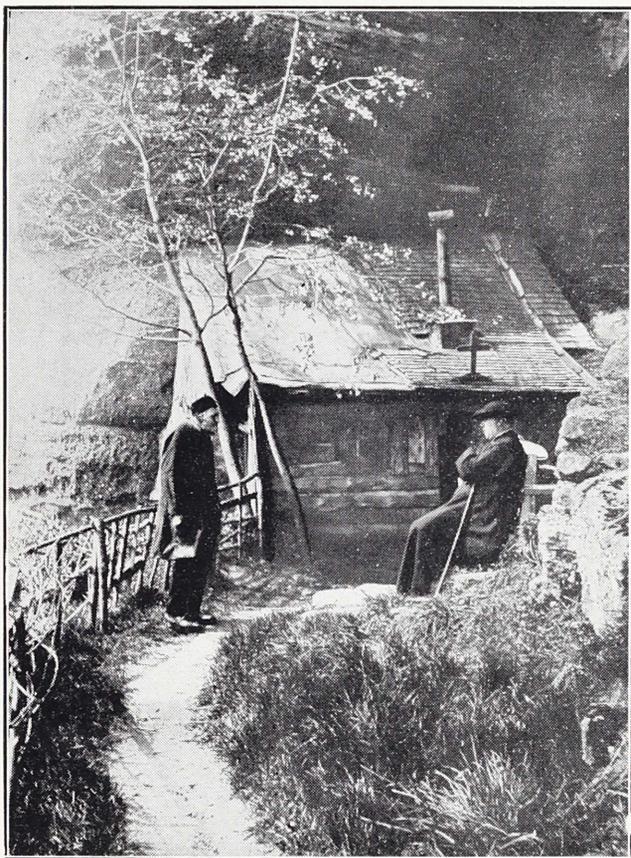


Photo Gaertner.

Sainte Anne, pierre, vers 1500.



Chapelle et Ermitage Saint-Blaise sur le Klausenberg, à Bertring (avant 1940).

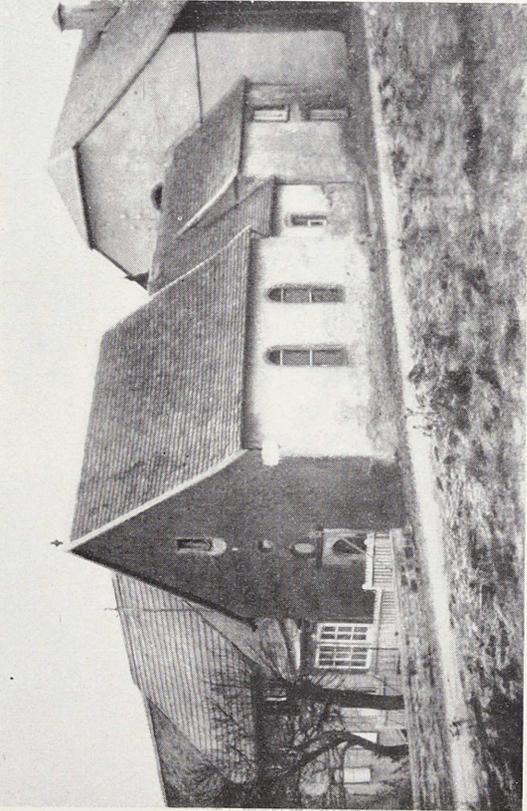


L'ermite de Schaeferhoff-Dabo, vers 1900.



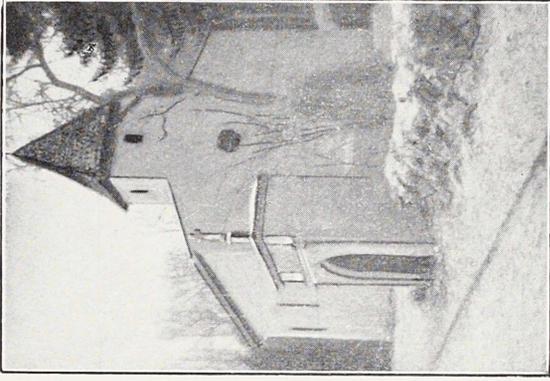
(Cliché E. Morhain.)

Monument funéraire d'Adam Funck († 1780), ermite de
Sainte-Vérène d'Enchenberg, à l'entrée de l'église de
Siersthal.



(Cliché Staché.)

Chapelle et Ermitage du Broudergarten, près de Fénétrange.



Chapelle Saint-Clément, à Gorze.





